



**UNHCR**

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

# RAPPORT GLOBAL

2019



FINANCIER | OPÉRATIONNEL | STATISTIQUE

RAPPORT  
GLOBAL  
2019

Le Rapport global présente le travail du HCR en 2019 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de sa compétence – les réfugiés, les rapatriés, les déplacés internes, les apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Le Rapport souligne les progrès réalisés ainsi que les défis auxquels l'organisation et ses partenaires ont été confrontés dans leurs efforts pour répondre à des crises graves et multiples ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.

## APERÇU DE 2019



8

### APERÇU DE 2019

- 4 Le HCR EN 2019**  
La mission du HCR, chiffres clés et réalisations
- 8 Avant-propos du Haut Commissaire**
- 13 L'Envoyée Spéciale**



## RÉSUMÉS RÉGIONAUX



68

### RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 14 Développements clés en 2019**
  - 14 Le Pacte mondial sur les réfugiés
  - 18 Renforcer le HCR
  - 24 L'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne
  - 29 Action pour le climat en 2019
- 32 Priorités stratégiques globales**  
Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2019
- 34 Financement des programmes du HCR**
- 66 Carte des populations relevant de la compétence du HCR à la fin de décembre 2019**

## CHAPITRES THÉMATIQUES



154

- 68 Afrique**
- 98 Amériques**
- 110 Asie et Pacifique**
- 124 Europe**
- 138 Moyen-Orient et Afrique du Nord**



The Global Focus website constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans le Rapport global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire de termes techniques utilisés dans cette publication.



### CHAPITRES THÉMATIQUES

- 154 Sauvegarder les droits fondamentaux**
  - 156 Cadres juridiques de protection
  - 158 Identifier les besoins de protection internationale et les systèmes nationaux d'asile
  - 160 Promouvoir et protéger les droits de l'homme
  - 162 Faire face et répondre aux mouvements mixtes
  - 164 Alternatives à la détention
  - 166 Prévenir et répondre à l'apatridie
- 169 Enregistrement, délivrance de documents et gestion de l'identité**
- 172 Programmation inclusive de l'âge, du genre et de la diversité**
- 174 Protection communautaire**
- 176 Égalité des genres**
- 178 Protection de l'enfance, engagement et autonomisation des jeunes**
- 181 Protéger les personnes handicapées et les personnes âgées**
- 184 Protéger les personnes LGBTI dans les situations de déplacement forcé**



### 186 Apporter une aide vitale



- 189 Préparation et réponse aux situations d'urgence**
- 192 Gestion globale des approvisionnements**
- 194 Prévention et réponse aux violences sexuelles et de genre**
- 197 Aides en espèces**
- 200 Santé publique**
- 203 Nutrition et sécurité alimentaire**
- 206 Eau, assainissement et hygiène**
- 209 Abris et sites d'installation**



### 212 Assurer un avenir meilleur



- 214 Agir grâce à des partenariats**
- 216 Rapatriement volontaire, intégration locale et solutions**
- 220 Réinstallation et voies complémentaires**
- 224 Accès à une éducation de qualité**
- 227 Moyens de subsistance et inclusion économique**
- 230 Renforcer les réseaux des villes et soutenir les déplacés urbains**
- 233 Énergie et protection de l'environnement**

### 236 Les campagnes publiques et le soutien des ambassadeurs de bonne volonté du HCR

### ANNEXES

- 240 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides**
- 242 Acronymes**

**497 280**  
pages vues  
en 2019

**21 910**  
visites  
par mois (+12%)

**175 230**  
documents  
téléchargés

**14 600**  
documents  
téléchargés  
par mois (+22%)

# LE HCR EN 2019

## Mission

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. À ce jour (Novembre 2019), 149 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner volontairement dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 106 États membres en octobre 2019) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans

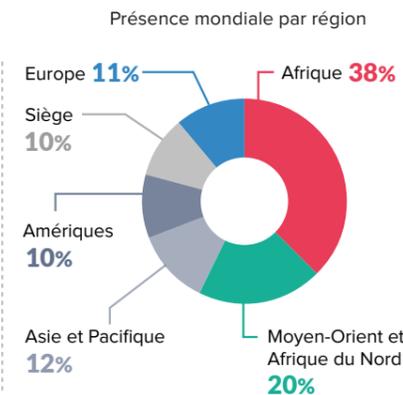
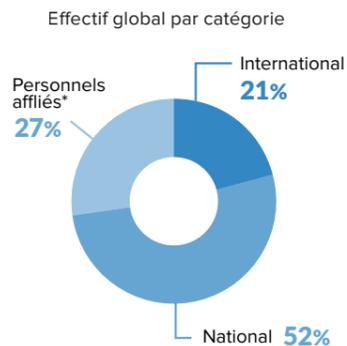
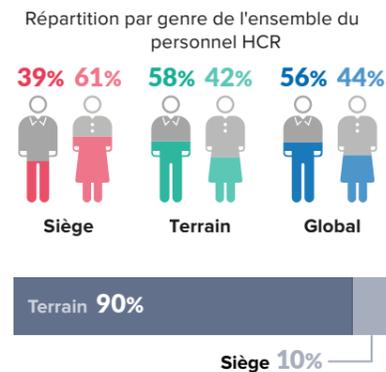
leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. À ce jour (décembre 2019), 94 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 74 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leur vie, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

## Présence du HCR dans le monde

Le HCR est présent dans **130 pays et territoires** avec des bureaux dans **507 sites**



\* Le personnel affilié inclut des volontaires des Nations Unies, prestataires individuels et consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires.

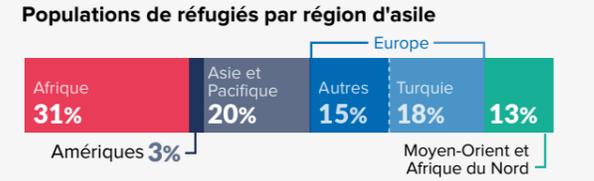
# 86,5 Millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde

**4,1 Millions** de Demandeurs d'asile  
Dossiers en attente

Régions où il y avait le plus grand nombre de demandes d'asile en attente

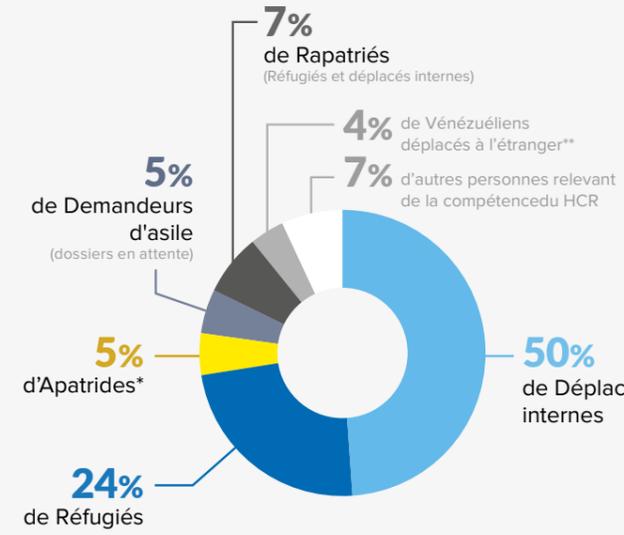
- Amériques : 1,9 million
- Europe : 1,2 million
- Afrique : 529 600

**20,4 Millions** de Réfugiés



**3,6 Millions** de Vénézuéliens déplacés à l'étranger\*\*

**6,1 Millions** d'autres personnes



\*\*Voir note (6) sur la carte mondiale des personnes relevant de la compétence du HCR

**4,2 Millions** d'Apatrides\*

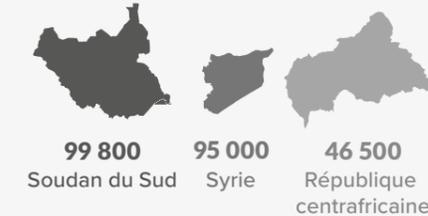
81 100 personnes qui étaient auparavant apatrides ou de nationalité indéterminée ont acquis une nationalité ou se sont vu confirmer leur nationalité dans 26 pays.

\* Le nombre total d'apatrides comprend 1 113 315 apatrides d'origine ethnique rohingya qui sont également comptés comme réfugiés, demandeurs d'asile ou autres personnes relevant de sa compétence au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande, ou bien comme personnes déplacées internes au Myanmar.

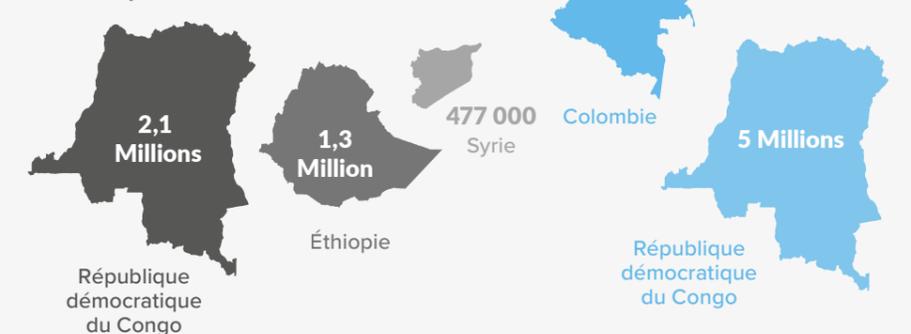
**5,7 Millions** de Rapatriés (Réfugiés et déplacés internes)

Les conflits non résolus et l'insécurité dans les pays d'origine ont constitué des obstacles majeurs aux retours et à leur durabilité.

Les 3 pays où il y a eu le plus grand nombre de retours de réfugiés

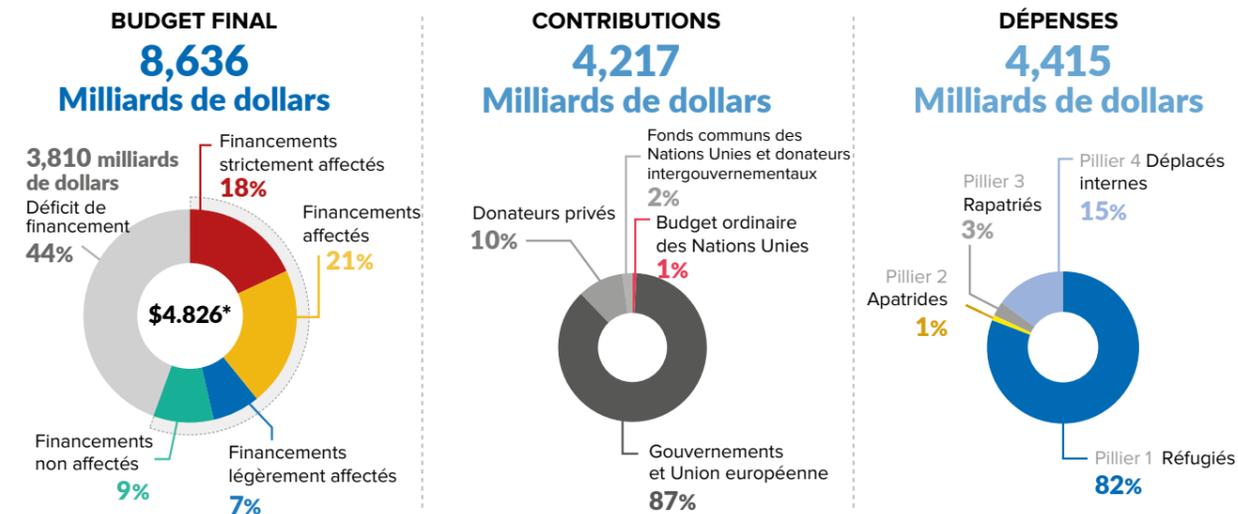


Les 3 pays où il y a eu le plus grand nombre de retours de personnes déplacées



# Chiffres clés et réalisations en 2019

Unité : Milliard de dollars



\*Fonds disponibles: contributions (contributions volontaires et fonds correspondant à la quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies) et autres revenus et ajustements.

## PARTENARIATS

**1,376** Milliard de dollars  
alloués aux partenaires

- 709 ONG nationales
- 206 partenaires gouvernementaux
- 191 ONG internationales
- 20 agences des Nations Unies

**31%**  
des dépenses globales

## Sauvegarder les droits fondamentaux

**Cadres juridiques de protection**  
**16 États**  
ont renforcé les droits des réfugiés en adoptant ou en modifiant leurs lois

**Détermination du statut de réfugié**  
**2,3 Millions** de nouvelles demandes d'asile et de recours ont été enregistrés au niveau mondial, dont 120 400 par le HCR (5% du total)

**Apatridie**  
**81 074 personnes** antérieurement apatrides ont acquis une nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée

**Enregistrement**  
**8,8 Millions** de personnes enregistrées biométriquement dans le système de gestion de l'identité biométrique du HCR dans 69 pays

## Apporter une aide vitale

**Situations d'urgence**

**6 nouvelles situations d'urgence**

- 3 situations de déplacements internes: Burkina Faso, République démocratique du Congo, Cyclone Idai (Malawi, Mozambique et Zimbabwe)
- 3 situations urgentes de réfugiés: Costa Rica, Iraq et Niger

### Déploiements d'urgence

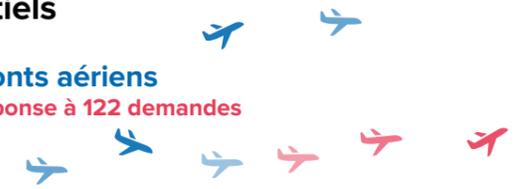
- 167 personnels d'urgence du HCR déployés
- 102 personnels des partenaires d'urgence déployés



## Articles de secours essentiels

**7 stocks mondiaux** utilisés pour délivrer des articles de secours d'une valeur de 30 millions de dollars à 23 pays en situation d'urgence

**8 ponts aériens** en réponse à 122 demandes



## Aides en espèces

**650 Millions** de dollars distribués, une hausse de 13% par rapport à 2018

**100 opérations** ont mis en œuvre des programmes d'aides en espèces

**80%** des aides en espèces ont été versées sous forme électronique



## Abris

**15 198** Unités de logement pour les réfugiés ont été déployées dans 15 opérations

**86 426** foyers ont reçu une aide financière pour louer un logement

**116 527** Personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence

## Assurer un avenir meilleur

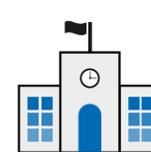


### Réinstallation

**1,4 Million** de réfugiés avaient besoin d'une réinstallation

**81 671** demandes de réinstallation soumises à 29 pays

**63 726** départs facilités par le HCR



### Éducation

**63%** des enfants réfugiés scolarisés à l'école primaire

**24%** des enfants scolarisés dans l'enseignement secondaire

**3%** des jeunes inscrits à l'université



### Énergie et protection de l'environnement

**1 Million** de réfugiés ont eu accès à une source d'énergie durable pour la cuisson

**838 220** tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> en moins grâce à l'utilisation de sources d'énergie plus propres

**100** bureaux du HCR ont réalisé un bilan environnemental

# Une décennie de crises, une décennie d'opportunités



Au cours des dix dernières années, le HCR est devenu une organisation différente à bien des égards, opérant dans un tout autre monde.

Alors que l'année 2019 s'achevait, nous touchions à la fin d'une décennie au cours de laquelle les déplacements forcés ont atteint un niveau record. Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR est passé de 36,4 millions en 2009 à plus de 86,5 millions à la fin de 2019. Le nombre de réfugiés sous la responsabilité du HCR a presque doublé, passant de 10,4 à 20,4 millions, et les déplacements internes ont augmenté de plus de 60%, passant de 27,1 millions de personnes à 43,5 millions.

Deux des crises les plus grandes et les plus complexes auxquelles nous faisons face actuellement n'existaient pas en 2009. À l'époque, la République arabe syrienne (Syrie) accueillait plus d'un million de réfugiés, le troisième plus grand nombre dans le monde, dont une très grande majorité d'Iraquiens. Pourtant, fin 2019, ce pays était devenu l'épicentre de la plus importante crise de déplacement depuis des décennies, avec près de 15 millions de ses ressortissants – bien plus que la moitié de sa population d'avant la guerre – déplacés à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

En décembre 2009, plus de 300 000 réfugiés étaient depuis peu rentrés dans leur pays au Soudan du Sud, alors que la signature d'un accord de paix global en 2005 avait suscité l'espoir d'un avenir pacifié et prospère. Dix ans plus tard, plus de 2,2 millions de réfugiés ont fui une guerre civile brutale et près de 1,67 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du plus jeune pays du monde.

Les crises ont perduré en Afghanistan, en République démocratique du Congo et en Somalie, tandis que des crises nouvelles ou récurrentes, dans de nombreux autres pays,

*Après avoir fui l'Afghanistan il y a 40 ans, Abdul Rashid est réfugié au Pakistan. Aujourd'hui septuagénaire, il vend du qabli – un plat afghan préparé par sa famille à base de riz, de poulet, de raisins et de cumin – dans les rues de Quetta.*

ont nécessité des réponses d'urgence de grande ampleur.

Bien que la grande majorité des réfugiés soit demeurée dans leurs régions d'origine, les réponses aux mouvements mixtes, où se mêlent des réfugiés et des migrants qui se déplacent pour des raisons différentes, sont devenues plus complexes et plus lourdes politiquement, comme cela a été le cas lors de l'arrivée de plus d'un million de réfugiés et de migrants en Europe en 2015. La complexité des flux de populations s'est accentuée alors que les changements climatiques, la faible gouvernance, le développement inéquitable, la violence urbaine, le crime organisé et les réseaux extrémistes transnationaux ont fait des ravages et semé le désespoir au sein des communautés et des régions. À mesure que ces lignes de failles s'élargissaient, le nombre de réfugiés continuait d'augmenter.

Peu de solutions politiques ayant été trouvées, le rapatriement volontaire n'a

bénéficié qu'à moins de 400 000 réfugiés en moyenne par an. La réinstallation en tant que solution durable a reculé. Le nombre de réfugiés partant dans le cadre de la réinstallation a nettement diminué, quelque 86 200 réfugiés ayant été réinstallés en 2009, contre seulement 63 726 en 2019, alors même que le nombre de réfugiés a doublé pendant cette période.

En cette fin de décennie, le HCR a également renforcé son engagement en faveur des quelque 43,5 millions de déplacés internes dans le monde. Une nouvelle politique en matière de déplacement interne a été adoptée en 2019. Elle met particulièrement l'accent sur le leadership en matière de protection, les solutions et la coordination des interventions avec celles des partenaires. Les principales opérations concernant les déplacés internes dans le bassin du lac Tchad, en Iraq, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Syrie, en Ukraine et au Yémen ont fait partie des opérations les



Dans le camp de Nyarugusu, en République-Unie de Tanzanie, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, s'entretient avec une réfugiée congolaise âgée.

plus complexes du HCR sur le plan politique et opérationnel et représentaient des priorités importantes.

La situation des personnes apatrides a également pris une importance croissante alors que la campagne #JExiste du HCR sur dix ans arrivait à mi-parcours en 2019. En collaboration avec les États et d'autres partenaires, le HCR a accéléré ses efforts en vue d'éradiquer l'apatridie, notamment dans le cadre du Segment de haut niveau lors du Comité exécutif d'octobre 2019 qui a abouti à 360 engagements de la part de 66 États, ainsi que de plusieurs organisations internationales, régionales et de la société civile.

Enfin et surtout, à la fin de cette décennie, l'urgence climatique a pris une importance considérable et les causes liées au climat sont devenues un facteur croissant de déplacement. Le HCR a renforcé ses activités pour prendre davantage en compte les lacunes de protection résultant des déplacements transfrontaliers liés au climat et il a contribué à orienter la politique et le débat normatif. Il a également poursuivi sa collaboration avec les gouvernements pour les aider à assurer une réponse opérationnelle aux déplacements liés aux catastrophes, guidée par des considérations de protection. De plus, au Bangladesh et ailleurs, le HCR a réduit l'impact environnemental des crises de réfugiés grâce au recours à des sources d'énergie renouvelable, à la reforestation et à la fourniture de combustibles propres. Conscient de son propre impact environnemental, le HCR s'est efforcé de mesurer et de réduire son empreinte carbone.

Au cours de cette décennie, il est apparu évident que pour s'attaquer au défi des crises de réfugiés, et à leurs causes profondes et complexes, une ambition plus grande et plus large que par le passé était indispensable. Cette vision a façonné le Pacte mondial sur les réfugiés, fondé sur un partage de la charge et des responsabilités

plus équitable et plus prévisible au sein de la communauté internationale, et a conduit au Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019.

Par le biais de ses mécanismes de partage de la charge et des responsabilités, le Pacte s'appuie sur un grand nombre de tendances ayant émergé au cours de cette décennie tout en les renforçant: l'implication croissante du secteur privé; la recherche d'instruments pratiques permettant de combler le fossé entre l'aide humanitaire et l'aide au développement et tenant compte de l'impact des flux importants de réfugiés sur les résultats des pays d'accueil en matière de développement; ainsi que l'abandon progressif de modèles d'assistance basés sur les camps qui ancrèrent l'exclusion, au profit d'un modèle plus inclusif basé sur le développement de la résilience des réfugiés et de leurs hôtes. Le Pacte se distingue par son approche globale qui maintient l'impératif humanitaire, tout en intégrant la consolidation de la paix, l'action en faveur du développement et les investissements du secteur privé ainsi qu'en cherchant à s'appuyer sur les Objectifs de développement durable et en explorant les synergies avec les réformes des Nations Unies.

Dans l'Est et la Corne de l'Afrique, par exemple, l'application régionale du modèle de Réponse globale pour les réfugiés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement contribue à renforcer l'asile, l'accès aux droits et l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé et d'éducation et dans les économies nationales. En Amérique latine aussi, une application régionale a permis d'élaborer une réponse cohérente dans un contexte de forte mobilité. L'expertise et les financements de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, l'aide bilatérale au développement et les investissements du secteur privé contribuent à ces réalisations et, par conséquent, à transformer la vie des réfugiés et des

communautés d'accueil, et offrent des modèles pour l'application du Pacte ailleurs.

Cette décennie de crises et d'opportunités a également conduit le HCR à modifier sa manière de se préparer à la réponse, avec des conséquences pour son budget, sa présence dans le monde, son personnel et sa culture organisationnelle.

Cette décennie a vu notre budget fondé sur les besoins passer de 2,3 milliards de dollars à 8,6 milliards. Le HCR a reçu un soutien fort et constant de la part de ses donateurs tout au long de la décennie et s'est efforcé de diversifier ses sources de financement dans un esprit de partage des responsabilités et pour assurer une base solide pour ses activités. Le succès de la collecte de fonds du HCR auprès du secteur privé a été particulièrement notable, ces derniers étant passés de 50,7 millions de dollars en 2009 à 421,7 millions en 2019. Au total, les ressources disponibles pour le HCR en 2019 ont atteint 4,8 milliards de dollars. Cependant, le fossé entre les besoins et les ressources disponibles s'est maintenu à environ 42% tout au long de la décennie.

Le nombre de fonctionnaires est passé de 6000 à 12800 et, à la fin de 2019, l'ensemble du personnel comptait plus de 17 460 personnes dont 44% de femmes et 90% d'employés sur le terrain. Le nombre de pays et de territoires avec une présence du HCR est passé de 126 à 130. Le processus de régionalisation et de décentralisation du HCR, entamé en 2019, a accordé plus d'autorité et de flexibilité à ses bureaux de pays, avec un soutien de la part des bureaux régionaux situés dans leurs régions, dans le cadre d'un processus de transformation plus large. La gestion des risques a été renforcée dans l'ensemble du HCR, et les systèmes et les outils ont été consolidés pour prévenir et répondre aux fautes professionnelles, notamment l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que le harcèlement sexuel. Ces questions resteront prioritaires pour les prochaines années.

Le HCR a également continué d'investir dans la qualité de son travail, améliorant et rationalisant ses systèmes et ses processus, laissant place à l'innovation et renforçant l'efficacité, conformément aux engagements pris dans le cadre du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) et à sa participation active aux réformes plus larges des Nations Unies. Un centre commun des données a été créé conjointement avec la Banque mondiale et une nouvelle stratégie de transformation des données a été élaborée en 2019 pour soutenir et orienter ces efforts.

À l'approche de la fin de la décennie, le Forum mondial sur les réfugiés a marqué un tournant. Rassemblant près de 3000 participants de divers horizons, ce fut la plus grande réunion jamais organisée sur les questions de réfugiés, à l'issue de plusieurs mois de consultations. Le Forum mondial a permis de présenter ce qui avait été réalisé grâce à l'application du modèle de réponse globale pour les réfugiés, suscitant près de 1400 engagements dans un très grand nombre de domaines. Certains engagements sont déjà mis en œuvre, ou le seront très prochainement, tandis que d'autres prendront plus de temps car leur mise en œuvre nécessite des modifications législatives, de nouveaux instruments ou des ressources dédiées.

En me projetant dans la décennie à venir, je pense que le Pacte mondial constitue un outil puissant, ouvrant le champ des possibles et traçant une voie à suivre, mesurable et pratique. J'espère que le Pacte, et le Forum mondial sur les réfugiés, pourront servir de tremplin à l'action collective, en inspirant et guidant notre travail pour la prochaine décennie et au-delà, et montrant de manière pratique et concrète en quoi la coopération internationale reste essentielle pour répondre aux déplacements forcés et aux autres défis mondiaux communs, et comment la rendre opérationnelle.

# L'Envoyée spéciale



« Une génération d'enfants rohingyas est toujours privée de l'accès à l'éducation qu'elle mérite. »  
L'Envoyée spéciale discute avec des réfugiés dans le camp de Chakmarkul, à Cox's Bazar, au Bangladesh.

L'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie a continué de se concentrer sur les principales situations de déplacement et de plaider en faveur du HCR tout au long de l'année, en effectuant des visites de terrain et d'autres activités. Depuis qu'elle a rejoint l'organisation en 2001, l'Envoyée spéciale a mené plus de 65 missions sur le terrain au nom du HCR.

Début 2019, l'Envoyée spéciale a effectué une visite de trois jours au Bangladesh pour évaluer les besoins humanitaires des réfugiés rohingyas et certains des défis les plus critiques rencontrés à Cox's Bazar. Elle a également observé la réponse humanitaire menée conjointement par le gouvernement du Bangladesh et le HCR. Il ne s'agissait pas de sa première mission dans le contexte de cette crise, l'Envoyée spéciale ayant déjà rencontré des déplacés de force rohingyas lors de précédentes visites au Myanmar en 2015, et en Inde en 2006.

Elle a écouté les humbles témoignages de femmes, d'enfants et d'hommes rohingyas ayant enduré une vie entière de persécution et de discrimination, et elle a exhorté à continuer de soutenir les personnes déplacées jusqu'à ce que les réfugiés puissent rentrer volontairement, dans la sécurité et dans la dignité.

Mettant également l'accent sur l'éducation, l'Envoyée spéciale a lancé un appel fort pour l'accès à l'éducation formelle des enfants réfugiés lors de sa rencontre avec le Premier ministre à Dhaka, puis elle a de nouveau soulevé la question par un échange de lettres avec le gouvernement. Près d'une année plus tard, le Bangladesh a annoncé des mesures visant à améliorer les programmes d'éducation pour les enfants réfugiés rohingyas dans les camps.

# Développements clés en 2019

## LE PACTE MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

Le Pacte mondial sur les réfugiés, affirmé par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018, définit des modalités qui permettent un partage plus équitable et plus prévisible de la charge et des responsabilités pour répondre aux situations de réfugiés de grande ampleur. En 2019, d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des quatre objectifs du Pacte, tels que des réalisations opérationnelles fondées sur des réponses globales pour les réfugiés, ou la tenue du premier Forum mondial sur les réfugiés. Le Forum est l'un des principaux dispositifs prévus par le Pacte pour le partage de la charge et des responsabilités. Il a permis de recueillir 1400 engagements dont 360 prononcés à l'occasion du Segment de haut niveau sur l'apatridie qui s'est tenu en octobre 2019. Des progrès ont aussi été réalisés dans la mise en place d'autres dispositifs prévus par le Pacte pour le partage de la charge et des responsabilités, ainsi que pour le suivi et l'évaluation.



**FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS**

16-18 décembre 2019, Genève  
En bref



En savoir plus sur les résultats du forum (en anglais)



OUTCOMES OF THE GLOBAL REFUGEE FORUM 2019



**3000+ participants**  
dont 4 chefs d'État/de gouvernement, 70+ réfugiés, 90+ ministres et fonctionnaires de haut niveau  
130+ participants du secteur privé, 300+ autres parties prenantes



**1400 engagements**  
dans 6 domaines d'action : le partage de la charge et des responsabilités, l'éducation, l'emploi et les moyens de subsistance, l'énergie et les infrastructures, la protection et les solutions

Engagements visant le partage de la charge et des responsabilités, dont :



**2,2 milliards de dollars**  
d'engagements pour le sous-guichet régional de l'IDA18



**2 milliards de dollars**  
d'engagements des États et d'autres acteurs  
**250 millions de dollars**  
d'engagements du secteur privé



**40 États**  
et autres parties prenantes se sont engagés pour contribuer à l'énergie verte et à la protection de l'environnement

Engagements visant à renforcer l'autonomie des réfugiés, dont :



**100+ engagements**  
pour soutenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux



**100+ engagements**  
visant l'emploi et les moyens de subsistance



**170+ engagements**  
visant à élargir l'accès à une éducation de qualité

Engagements pour des solutions, dont :



**180+ engagements**  
visant à trouver des solutions durables, dont le rapatriement volontaire



**120+ engagements**  
visant à élargir l'accès aux solutions dans les pays tiers

## Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Pacte mondial en 2019

### Objectif 1 | Alléger la pression sur les pays d'accueil

En 2019, **de nouvelles ressources considérables ont été allouées aux instruments et aux programmes additionnels pour les réfugiés et les communautés d'accueil par un nombre croissant de donateurs.** Bien que les soutiens prévus par le Pacte aillent au-delà de la question du financement, lors du Forum, les États et d'autres acteurs se sont engagés à hauteur de plus de 2 milliards de dollars pour les réfugiés et leurs hôtes. Le groupe de la Banque mondiale s'est engagé pour 2,2 milliards de dollars et la Banque interaméricaine de développement pour 1 milliard de dollars. Le Forum a également permis d'élargir la base des donateurs, en particulier avec le secteur privé qui s'est engagé à contribuer à hauteur de plus de 250 millions de dollars de financements ainsi que par l'emploi direct de plus de 15 000 réfugiés entre autres soutiens. Le HCR s'est appuyé sur le Pacte mondial pour travailler étroitement avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE et son organe subsidiaire, le Réseau international sur les conflits et les situations de fragilité (INCAF), pour développer une nouvelle approche du financement des situations de réfugiés. Cette approche est présentée dans la « Position commune de l'INCAF en faveur d'une réponse globale aux situations de réfugiés ».

Cette année a également été marquée par **un soutien croissant en faveur des dispositifs mis en place sur le plan national et des réponses coordonnées aux situations de réfugiés.**

Aux Amériques, les États participant au Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS) ont réalisé une évaluation conjointe de l'investissement nécessaire pour mettre en œuvre des plans d'actions nationaux sur la question des déplacements, identifiant à la fois les ressources existantes des États et les besoins de financements à combler par des soutiens internationaux. Les dispositifs nationaux mis en place en Éthiopie, notamment la stratégie d'intervention globale pour les réfugiés – la dernière en date d'une série d'initiatives progressistes en faveur des droits des réfugiés – ont attiré un soutien d'un milliard de dollars de la communauté internationale. Plus généralement, que ce soit sur le plan régional ou national, les mécanismes gouvernementaux de coordination ont été renforcés en 2019 par l'implication de ministères clés au-delà des services compétents sur les réfugiés et par le soutien de nombreux acteurs, conformément à l'approche multipartite du Pacte mondial. Ces dispositifs étant des mécanismes inclusifs gérés par les gouvernements, ils permettent de favoriser des approches territoriales au bénéfice des réfugiés et de leurs hôtes et qui s'alignent sur les priorités définies dans les plans nationaux.

### Dispositifs définis par le Pacte pour le partage de la charge et des responsabilités établis en 2019

Les modalités de travail du **Groupe d'appui à la capacité d'asile** ont été finalisées en 2019, avant son lancement lors du Forum. Le Groupe d'appui peut être activé à la demande d'un État pour aider les autorités nationales à renforcer ou à adapter leur système d'asile.

Trois **plateformes d'appui** ont été créées lors du Forum pour renforcer les stratégies régionales existantes par un soutien international plus solide, notamment le MIRPS aux Amériques, le processus de Nairobi facilité par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans l'Est et la Corne de l'Afrique et la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR).

Le **Réseau mondial universitaire interdisciplinaire** a été créé pour soutenir la recherche, l'enseignement et les bourses en lien avec le Pacte, notamment par le soutien aux réfugiés universitaires et chercheurs.

La « **Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires** » a commencé, avec un programme ambitieux de solutions dans les pays tiers pour les dix prochaines années.

La création en octobre 2019 du **Centre de données conjoint sur les déplacements forcés** de la Banque mondiale et du HCR marque un progrès dans le recueil des données sur les besoins des pays d'accueil et des communautés.

Réseau mondial universitaire interdisciplinaire



(en anglais)

## Objectif 2 | Renforcer l'autonomie des réfugiés

**Des progrès ont été accomplis pour aider les réfugiés à participer à la vie sociale et économique des pays hôtes**, notamment par l'accès à l'éducation. Lors du Forum, à partir de bonnes pratiques recueillies dans les opérations, environ 180 engagements ont été exprimés pour l'éducation des réfugiés, notamment pour soutenir leur inclusion dans les systèmes nationaux. Le « plan stratégique pour l'éducation intégrée des réfugiés et des communautés d'accueil » en Ouganda, par exemple, a suscité l'engagement de plusieurs donateurs lors du Forum. Des engagements ont également été pris pour assurer la reconnaissance des qualifications des réfugiés (Pérou), leur fournir un accès aux services financiers, ainsi que pour contribuer à l'énergie verte et à la protection de l'environnement dans les zones d'accueil des réfugiés, notamment à travers le Défi du HCR pour une énergie propre.

De plus, l'année 2019 a été marquée par un **renforcement de l'autonomie des réfugiés et des communautés d'accueil**. La « Déclaration de Kampala sur l'emploi, les moyens de subsistance et l'autonomie des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil dans la région de l'IGAD » (mars 2019) reprend de façon explicite les engagements du Pacte d'aller au-delà des camps de réfugiés et de leur donner accès à l'emploi. L'appui à l'accès aux moyens de subsistance a également progressé grâce aux engagements exprimés lors du Forum pour que les réfugiés puissent accéder au marché du travail dans les mêmes conditions que les nationaux, pour leur proposer des services d'appui à la création d'entreprises et un accès à des prêts à taux réduit (Collectif des entrepreneurs africains, Fondation Grameen Crédit agricole, Suède) ou pour créer des emplois pour eux (Qatar). L'Allemagne et le Mexique se sont engagés à renforcer l'inclusion culturelle et économique des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des migrants en situation de vulnérabilité dans 15 municipalités mexicaines.

De plus, 27 cabinets d'avocats, des associations de barreaux et des entreprises se sont engagés à donner 125 000 heures de travail pro bono pour soutenir l'accès des réfugiés aux droits et à la protection, qui constituent des éléments clés de l'autonomie. 55 organisations d'aide juridique et communautaire se sont aussi engagées à participer à cette initiative.

## Objectif 3 | Élargir l'accès aux solutions dans des pays tiers

Des mesures ont été prises pour **soutenir les réfugiés ayant besoin d'avoir accès à des opportunités de réinstallation dans un nombre croissant de pays**. Dans le cadre de la stratégie triennale, près de 80 engagements ont été pris lors du Forum, notamment par l'Union européenne qui a annoncé l'engagement collectif de ses États membres à réinstaller 30 000 réfugiés en 2020 ainsi que plus de 20 États qui ont chacun pris des engagements de réinstallation. Les pays membres du réseau d'États de l'Initiative mondiale pour le parrainage de réfugiés ont prononcé une déclaration ministérielle commune, annonçant qu'ils soutenaient et élargissaient leur appui aux programmes de parrainage communautaire.

Dans la continuité des progrès accomplis antérieurement au Pacte mondial, des États et d'autres acteurs ont aussi renforcé leurs engagements en faveur de **voies complémentaires d'admission**. Le Mexique s'est engagé à faciliter l'accès au visa étudiant pour les réfugiés identifiés dans le cadre du programme de bourses Habesha et la Norvège s'est engagée à réduire les frais liés au regroupement familial pour les personnes ayant le statut de réfugié. L'Entraide universitaire mondiale du Canada et la Fondation japonaise ICU se sont engagées à donner des bourses aux réfugiés pour les pays tiers. L'organisation Talent Beyond Boundaries et plus de 25 entreprises se sont conjointement engagées à prendre en compte les candidatures de réfugiés dans le cadre de leurs recrutements internationaux.

## Objectif 4 | Favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine en sécurité et dans la dignité

**Des ressources ont été débloquées pour appuyer la réintégration durable des réfugiés de retour chez eux par un nombre croissant de donateurs** en 2019. Lors du Forum, plus de 400 engagements ont été pris en faveur de la mobilisation de ressources politiques et financières pour travailler sur les causes profondes, créer les conditions qui permettent aux réfugiés de rentrer volontairement chez eux et pour les aider à reconstruire leur pays. Dans le cadre de son Association pour le développement international, le Groupe de la Banque Mondiale a créé une fenêtre de financement de 2,5 milliards de dollars pour relancer le secteur privé et créer des emplois dans des pays fragilisés, touchés par les conflits et la violence, parmi lesquels de nombreux pays d'origine des réfugiés.

Des progrès ont également été accomplis pour **permettre aux réfugiés de rentrer et de se réintégrer socialement et économiquement** en 2019. En Iraq, au Myanmar, en République centrafricaine et en Somalie, le HCR s'est appuyé sur le Pacte mondial pour travailler avec des partenaires comme le PNUD et ONU-Habitat pour lever les obstacles à un retour futur, grâce notamment à un accès renforcé à la justice, à l'emploi et aux services de base, ainsi qu'au logement, à la terre et à la propriété. En Afghanistan, la création de la plateforme d'appui du Pacte mondial pour la SSAR a soutenu les efforts du HCR pour lier les interventions humanitaires aux programmes du développement dans 15 zones prioritaires. Lors du Forum, 10 pays

d'origine se sont engagés à travailler pour créer les conditions de retours volontaires, en sécurité, dans la dignité et durables, notamment par la résolution des conflits, la primauté du droit et le maintien de la paix.

(Pour plus de détails sur le travail du HCR sur les objectifs 2, 3 et 4, voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

## La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation dans le cadre du Pacte mondial

En 2019, des mécanismes ont été mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation du Pacte mondial et mesurer les progrès accomplis en direction de ses objectifs. Il s'agit des mécanismes suivants :

- Un cadre d'indicateurs du Pacte mondial comprenant 15 indicateurs pour faciliter l'évaluation périodique et améliorer la disponibilité des données globales, structurées autour de ses quatre objectifs. Le premier rapport sur les indicateurs du Pacte sera présenté lors de la réunion de haut niveau de 2021.
- La coordination, par le HCR, d'un processus destiné à mesurer l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance apportés aux réfugiés ainsi qu'à identifier les coûts et les contributions, en particulier pour les États d'accueil des réfugiés.
- Un tableau de suivi des engagements et des contributions, intégré à la plateforme numérique du Pacte mondial et enregistrant tous les engagements pris et les bonnes pratiques soulignées lors du Forum, qui servira à suivre leur mise en œuvre.

Plateforme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés



(en anglais)

## RENFORCER LE HCR



Umar Khan, 65 ans, rapatrié afghan du Pakistan, puise de l'eau dans un puits solaire près de sa maison à Tarakhail Daag, près de Kaboul. Avant que le puits ne soit construit avec l'aide du HCR, Umar devait parcourir une longue distance à pied pour puiser l'eau près de la route principale, ou l'acheter auprès d'une citerne.

L'année a vu la fin de la première phase de réformes engagées pour renforcer le HCR et ses capacités opérationnelles pour la décennie à venir. Ces réformes portent notamment sur la décentralisation et la régionalisation, le renforcement de la gestion des risques et de l'intégrité des opérations, et sur les partenariats. Elles ont été motivées par le rôle de catalyseur et de soutien tenu par le HCR dans le Pacte mondial sur les réfugiés, par la nécessité de renforcer les liens entre les réponses humanitaires et les approches du secteur du développement (notamment à travers le processus de réforme du système des Nations Unies sur le développement), ainsi que par la recherche de plus de redevabilité, d'efficacité et d'efficience des Nations Unies et des autres acteurs humanitaires, comme par le Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire).

### Renforcer le terrain : décentralisation et régionalisation

Au 31 décembre 2019, les sept bureaux régionaux avaient quitté le siège pour s'installer dans leurs régions respectives. Il s'agissait de la première étape visant à placer les capacités et l'encadrement au plus proche des opérations sur le terrain afin d'améliorer le niveau et la qualité de l'appui, du suivi et du contrôle. Les consultations avec les ONG ont également été régionalisées avec des événements organisés à Amman et à Pretoria, une première dans le cadre de la nouvelle structure.

Par ailleurs, d'importants processus internes d'appui à la structure décentralisée ont été menés à terme, tels que la révision du cadre d'allocation des ressources, la consolidation des conseils

régionaux de gestion des actifs, et des comités des contrats, renforcés par des pouvoirs accrus. Davantage de responsabilités ont aussi été transférées aux bureaux et aux opérations sur le terrain pour le recrutement et la gestion du personnel. La création de postes techniques sur le terrain, tels que des équipes régionales dédiées à l'analyse des données, a également été achevée.

### Renforcer la gestion des risques et l'intégrité des opérations

#### La gestion des risques

À la fin de l'année 2019, « l'Initiative gestion des risques 2.0 (2018-2020) » a abouti à la mise en place d'un réseau de gestion des risques dans toute l'organisation, impliquant notamment des conseillers senior en gestion des risques et en conformité dans les bureaux régionaux, ainsi qu'une combinaison de conseillers en gestion des risques dans certains pays, de conseillers itinérants et/ou de formations à l'intention des points focaux dans les pays. Le nombre de postes liés à la gestion des risques est passé de 3 en 2017 à 30 à la fin de l'année 2019. Plus de 2500 personnels ont reçu une formation en ligne en gestion des risques et 600 points focaux sur les risques ont reçu une formation en face à face. Le personnel des organisations partenaires a également été formé. Le registre des risques stratégiques du HCR a été mis à jour et toutes les opérations du HCR ainsi que les entités du Siège ont conduit une évaluation annuelle et obligatoire des risques. Ces mesures ont amélioré la qualité des informations disponibles sur les risques ainsi que l'identification de mesures de réduction des risques, et permettront de guider la planification et la prise de décisions futures.

L'année 2019 correspondant au point de mi-parcours de « l'Initiative gestion des risques 2.0 », le HCR a mandaté une évaluation indépendante sur ses capacités et ses progrès dans la gestion globale des risques. L'évaluation a montré que le système avait bien mis en place une

fonction conforme aux critères fixés par le modèle de maturité du risque du Comité de haut niveau des Nations unies, avec des processus de gestion des risques définis, documentés et standardisés et une bonne couverture organisationnelle. Un plan d'action a été mis en place pour répondre aux recommandations issues de cette évaluation. Le HCR a également participé au groupe de travail inter-agences sur la gestion des risques sous l'égide du Comité de haut niveau pour garantir une approche harmonisée de la gestion des risques au sein du système des Nations Unies.

#### Surveillance et enquêtes

Deux nouveaux cadres sont venus renforcer les mesures d'intégrité prises par le HCR : la « Politique de surveillance indépendante » et « l'Instruction administrative sur la conduite des enquêtes au sein du HCR », qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. À la fin de l'année 2019, le Service des enquêtes du Bureau de l'Inspecteur général avait une représentation à Amman, à Bangkok, à Nairobi et à Pretoria, et l'on comptait 1200 plaintes déposées pour faute professionnelle.

Cette hausse s'explique par le renforcement du Service des enquêtes, dont le personnel a été professionnalisé, par la diffusion d'un message fort sur l'intégrité et sur la promotion par la hiérarchie d'une culture encourageant à signaler les abus, par l'impact de « l'Initiative gestion des risques 2.0 » et la mise en place de conseillers risques senior dans les opérations clés, et par l'organisation de formations obligatoires sur les questions d'intégrité. Les trois principales catégories de plaintes déposées pour faute professionnelle en 2019, concernaient les fraudes financières, l'exploitation et les abus sexuels (SEA) et les fraudes liées à la détermination du statut de réfugié ou à la réinstallation.

### Prévention et lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels

Ces priorités sont restées centrales lors de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de 2018 par le HCR, qui s'est engagé en faveur d'une approche centrée sur la victime et le survivant. Il a recensé les bonnes pratiques en matière de protection contre les SEA dans 29 opérations, notamment sur les questions de leadership, d'établissement de rapports, d'engagement des réfugiés et de gestion des cas. Le réseau de points focaux pour la protection contre les SEA a augmenté de 350 à 440 personnes. Ces personnes ont reçu un appui technique ainsi qu'une formation en ligne et en face à face, notamment via une plateforme interactive. Une évaluation indépendante des politiques et des procédures du HCR sur la prévention et la réponse aux SEA s'est terminée en juin 2019. Le HCR a commencé à mettre en œuvre les recommandations de cette évaluation, dont beaucoup correspondaient à des initiatives en cours ou prévues.

Les efforts entrepris pour encourager le dialogue et habiliter les employés du HCR à détecter des comportements sexuels abusifs, à comprendre leur impact et à prendre des mesures de prévention et d'intervention, se sont accrus et intensifiés en 2019. Ces mesures très diverses comprennent : un échange informel sur le harcèlement sexuel mené par le Haut Commissaire et retransmis en direct à tous les collègues; un défi pour trouver les réponses les mieux adaptées au problème du harcèlement au sein du HCR, qui a fait émerger 42 propositions, dont quatre ont été sélectionnées pour être financées et présentées; le développement de deux modules de formation pour le personnel du HCR, l'un sur les SEA, l'autre sur le harcèlement sexuel; un lien plus étroit avec les experts en gestion des risques pour mieux identifier et réduire les risques liés aux comportements sexuels abusifs et l'ajout de ce sujet dans toutes les formations sur la gestion des risques;

et enfin, un module de formation pilote destiné aux responsables pour faciliter un changement culturel dans l'organisation. Pour compléter ces mesures, les responsabilités en matière de lutte contre les comportements sexuels abusifs ont été intégrées aux fiches de poste dans le cadre de la régionalisation et ont permis de renforcer les contrôles dans ce domaine lors des recrutements.

Reconnaissant la nécessité de s'appuyer sur les expériences inter-agences et d'autres partenariats, le Haut Commissaire a assumé le rôle de Champion de l'IASC pour la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels en septembre 2019, en insistant sur les trois piliers que sont la prévention, la multiplication de lieux sécurisés et la promotion d'un usage respectueux de l'autorité. La Haut Commissaire adjointe a pris le rôle de présidente par intérim de l'équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat pour la lutte contre le harcèlement sexuel, qui supervise les initiatives, telles que la préparation d'un manuel de l'enquêteur pour les enquêtes concernant des cas de harcèlement sexuel ou l'intégration dans ces enquêtes d'une approche centrée sur la victime.

### Redevabilité envers les populations affectées

L'amélioration de la redevabilité du HCR à l'égard des personnes relevant de sa compétence est demeurée un élément essentiel de sa réforme et de ses efforts de transformation. Le cadre de redevabilité envers les personnes affectées est resté un point de référence intégré dans l'approche plus large de l'âge, du genre et de la diversité.

Le HCR a mené une analyse globale des forces, des faiblesses, des opportunités et des risques en termes de redevabilité envers les populations affectées en Égypte, en Éthiopie, en Jordanie, au Kenya, au Liban, en Ouganda et au Soudan. Il a aussi contribué aux efforts pour une

redevabilité accrue envers les personnes affectées dans le système plus large des Nations Unies, notamment dans le cadre de l'IASC et à travers des séminaires sur le leadership et la redevabilité envers les personnes affectées des coordinateurs résidents, des coordinateurs humanitaires, des coordinateurs humanitaires adjoints et des chefs de bureaux de OCHA.

### Renforcer les partenariats

L'approche multipartite et de partenariats est au cœur du Pacte mondial sur les réfugiés, des « Orientations stratégiques 2017-2021 » et des engagements pris par le HCR dans le cadre du Grand Bargain. La participation au Forum mondial sur les réfugiés d'une diversité d'acteurs, notamment des secteurs du développement et du maintien de la paix ainsi que du secteur privé, a constitué une démonstration concrète de cette approche (Voir l'Aperçu sur *le Pacte mondial*). En 2019, le HCR a également mandaté une évaluation de son modèle de coordination pour les réfugiés à partir des enseignements tirés des cinq années pendant lesquelles il a été mis en œuvre, afin de concevoir une nouvelle approche des partenariats. La principale recommandation issue de cette évaluation porte sur la nécessité de renforcer les compétences en coordination inter-agences et en gestion des partenariats à tous les niveaux de l'organisation.

Le HCR a soutenu l'agenda des réformes des Nations Unies en sa qualité de membre actif du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et de l'IASC. Au sein de l'IASC, le HCR a coprésidé le groupe de résultats en charge de la redevabilité et de l'inclusion, qui a mis l'accent sur la redevabilité envers les communautés touchées, sur la localisation, sur l'inclusion des personnes handicapées et sur la communication des risques. Les « Lignes directrices sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire » ont été lancées sous le pilotage du HCR qui, au sein du groupe de résultats de

l'IASC, a également coordonné la composante sur la protection.

Le HCR a participé à 23 sur 25 plans d'intervention humanitaires inter-agences et à environ 100 plans-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ou plans-cadre des Nations Unies pour la coopération et le développement durable. Des plans de réponse régionaux pour les réfugiés – souvent codirigés par le HCR et le PNUD et impliquant collectivement plus de 580 partenaires – ont été coordonnés pour les situations au Burundi, au Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et en Syrie. Le HCR et l'OIM ont continué de codiriger le plan d'intervention régional sur les réfugiés et les migrants pour la situation vénézuélienne. Ils ont également coordonné le plan de réponse conjoint sur le Bangladesh pour les réfugiés du Myanmar avec 48 organisations partenaires.

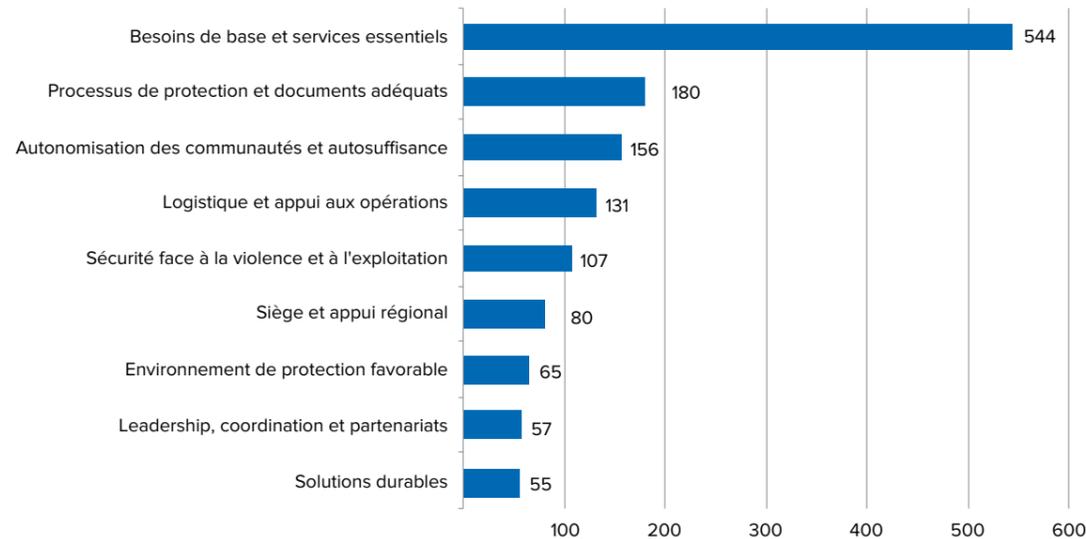
La coopération s'est poursuivie avec les partenaires, dont la FAO, OCHA, l'OIT, l'OMS, ONU-Habitat, le PAM, le PNUD et l'UNICEF. De nouveaux mémorandums d'accord ont été signés avec la FAO et ONU-Habitat. Le HCR s'est également investi, en tant que membre du Réseau des Nations Unies sur les migrations, coordonné par l'OIM, pour que le système des Nations Unies dans son ensemble soutienne les États dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. La collaboration du HCR avec le Groupe de la Banque mondiale s'est poursuivie, avec la mise en place d'un centre conjoint de données qui améliorera la collecte et l'analyse des données démographiques et socio-économiques sur les personnes relevant de la compétence du HCR et les communautés hôtes.

Pour plus de détails sur le financement des RRP, voir l'outil de suivi des financements pour les réfugiés



(en anglais)

## DÉPENSES DES PARTENAIRES PAR GROUPE DE DROITS FONDAMENTAUX | Millions - USD

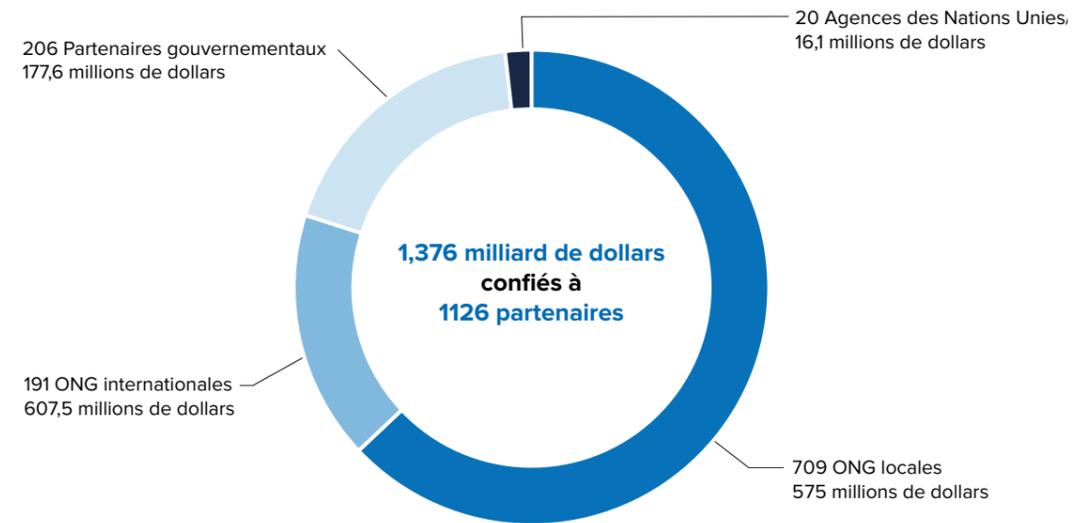


Le HCR a atteint son engagement du Grand Bargain prévoyant de confier 25% des fonds destinés aux dépenses de programme à des intervenants locaux et nationaux, contre 18% en 2015. Environ 752,6 millions de dollars ont été versés à 915 acteurs locaux et nationaux, dont 575 millions de dollars à 709 partenaires ONG, un nombre jamais atteint jusqu'alors. Au total, le HCR a versé 1,376 milliard de dollars à 1126 partenaires qui, pour la plupart, ont fourni une assistance et une protection vitales dans des environnements humanitaires parmi les plus difficiles ou les plus dangereux du monde. Les activités principales, environ 40% du total, consistaient à soutenir les besoins de base et les services essentiels, un chiffre qui correspond étroitement aux dépenses globales du HCR.

Le HCR a défini une politique sur les capacités d'intégrité des partenaires et fixé des coûts de soutien pour renforcer l'intégrité, la redevabilité, le contrôle et le soutien général aux ONG nationales et internationales qui mettent en œuvre des projets financés par le HCR. Presque toutes les ONG locales partenaires bénéficiaient du nouveau dispositif à la fin de l'année 2019, et la mise en place complète est prévue d'ici 2021. Un manuel d'instructions a été publié pour les partenaires sur l'engagement et la collaboration avec le HCR. Les opérations du HCR ont pu signer des accords de partenariat pluriannuels (avec ou sans financement pluriannuel) et 34 accords étaient en place à la fin de l'année 2019.

Les consultations annuelles du HCR avec les ONG se sont déroulées en juillet 2019 avec la participation de 500 délégués de

## DÉPENSES PAR PARTENAIRES 2019



près de 300 organisations de la société civile travaillant dans plus de 80 pays, sur le thème « mieux travailler ensemble ». Des prix pour l'innovation des ONG ont été remis au Xavier Project (apprentissage mené par les communautés) pour la connectivité, ainsi qu'à Video Games Without Borders (qui rend l'alphabetisation accessible) et à Laboratorio 53 ONLUS (qui propose des excursions sonores conjointes pour les réfugiés et des communautés locales à Rome).

Grâce à des stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples dans 22 opérations\*, le HCR a pu continuer de mettre en œuvre des réponses globales au niveau des pays, en apportant des avantages comparatifs pour résoudre les défis de protection et de solutions de manière durable pour les personnes relevant de sa compétence et notamment en aidant au rapprochement

des acteurs humanitaires et du développement.

Les enseignements tirés ont été fondamentaux pour la révision en cours de l'approche de gestion axée sur les résultats du HCR. Le nouveau système de gestion axé sur les résultats s'inscrit dans le cadre d'un vaste ensemble de réformes et d'innovation. Il va intégrer des changements clés dans les processus de gestion des opérations. En particulier, il donne aux opérations du HCR sur le terrain les moyens de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des stratégies de protection et des solutions pluriannuelles adaptées à leur contexte, ainsi que des plans d'intervention du HCR et de ses partenaires (de mise en œuvre) qui soient axés sur des résultats conjoints générant des effets et de l'impact.

\* Algérie, Brésil, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Djibouti, Équateur, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Mauritanie, Mexique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, République-Unie de Tanzanie, Ukraine, Tchad et Bureau régional pour l'Europe du Nord

## L'ENGAGEMENT DU HCR DANS LES SITUATIONS DE DÉPLACEMENT INTERNE



Une grand-mère et sa petite-fille reçoivent de l'aide humanitaire à Rukban, en République arabe syrienne (Syrie).

Pour plus d'information sur le déplacement interne et les tendances de ces mouvements, voir le chapitre 3 du rapport **Global Trends 2019**



(en anglais)

En 2019, 43,5 millions de déplacés internes dans le monde ont fui la violence, les conflits armés et les violations des droits de l'homme. 10,8 millions nouveaux déplacements étaient liés à une situation de conflit, de violence ou à une catastrophe, dans 148 pays et territoires. La plupart de ces nouveaux déplacements étaient dûs à des conflits non résolus et à une augmentation de la violence communautaire.

L'année 2019 a été marquée par des tendances complexes du phénomène des déplacements internes et par une réponse revigorée et intensifiée du HCR.

La violence intercommunautaire a généré des déplacements internes de grande ampleur qui se sont parfois étendus

au-delà des frontières internationales. Cela a notamment été le cas au Sahel, où des populations vulnérables au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont été contraintes de fuir. Le HCR a activé une déclaration interne d'urgence de niveau 2 au Burkina Faso et a renforcé sa préparation aux situations d'urgence au Mali et au Niger. En République démocratique du Congo (RDC), les violences prévalant dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri ont conduit à la déclaration d'une urgence de niveau 3 pour faire face au déplacement interne de grande ampleur qui en a résulté.

Des efforts de paix internationaux fragmentés ont contribué à la persistance des situations de déplacement interne.

Cela a été le cas en Afghanistan, en Libye, en Syrie et au Yémen. En plus de la fourniture d'une assistance par ses opérations, le HCR a renforcé ses activités de plaider pour la protection des populations civiles, l'accès humanitaire et pour une action humanitaire fondée sur des principes en s'engageant avec des acteurs clés sur la scène politique régionale et internationale.

Des catastrophes naturelles majeures, comme le cyclone Idai au Mozambique et dans les pays voisins, et les effets progressifs des changements climatiques ont généré des déplacements internes importants. Le HCR a dirigé la réponse de protection inter-agences au Mozambique et a rapidement fourni des informations et des analyses pour servir de base à la stratégie humanitaire d'ensemble, ainsi qu'une aide ciblée aux déplacés internes et un soutien aux autorités. Le changement climatique a contribué à l'aggravation et à la fréquence des sécheresses et des inondations saisonnières, qui ont généré des déplacements internes, comme en Afghanistan, en Éthiopie, au Soudan du Sud et au Yémen. Le HCR a développé des plans d'urgence, distribué des articles de secours, coordonné des interventions de préparation et des réponses portant sur la protection, les abris ainsi que sur la gestion et la coordination des camps (CCCM), pour favoriser des interventions rapides et la résilience des communautés.

Ces tendances ont marqué les quelques 30 opérations au cours desquelles le HCR a aidé les déplacés internes et d'autres personnes touchées par les crises. À travers son action auprès des déplacés internes, le HCR répond aux responsabilités de leadership confiées par l'IASC et adhère aux principes du partenariat. Il contribue ainsi aux processus de réforme de l'action humanitaire mené par l'IASC, qui portent notamment sur les réponses opérationnelles, la redevabilité et l'inclusion, le plaidoyer commun, la collaboration entre acteurs humanitaires et du développement,

le financement de l'action humanitaire et les résultats collectifs.

Cette année est aussi celle de l'actualisation de la politique sur les déplacés internes, qui renouvelle l'engagement du HCR en tant qu'acteur fiable et efficace dans les situations de déplacement interne, tant sur le plan opérationnel qu'au travers de mécanismes de réponses inter-agences, pour aider les États et les communautés affectées.

À côté de cette politique, le HCR a aussi renforcé son soutien aux déplacés internes par la mise en place progressive de systèmes, de processus et d'outils internes qui dynamisent son action dans les situations de déplacement interne, notamment :

- La création d'un poste de conseiller principal sur les déplacements internes, pour faciliter la cohérence au sein du HCR.
- Le développement d'un programme de préparation aux situations d'urgence liées à des déplacements internes, en cours d'élaboration.
- La révision des systèmes de gestion axés sur les résultats pour une programmation plus fine, intégrée et équitable au bénéfice des personnes relevant de la compétence du HCR ciblées.
- La définition d'une stratégie de transformation des données, qui met en avant les partenariats stratégiques avec des acteurs clés pour renforcer l'action du HCR dans les situations de déplacement interne. La mise en place d'unités chargées des données, de la gestion de l'identité et de l'analyse dans les bureaux régionaux va contribuer à la cohérence des données régionales globales, y compris sur les déplacés internes.
- Une orientation vers les solutions, y compris pour les déplacés internes, reflétée précisément par le Centre conjoint de données du HCR et de la Banque mondiale.

Politique sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne



Protection dans un climat de changement: cadre stratégique 2020-2024



(en anglais)

- Le développement d'un module de formation à distance sur l'engagement dans les situations de déplacement interne obligatoire pour les managers et le renforcement des systèmes de gestion des ressources humaines.
- L'appui au Groupe de haut niveau sur les déplacements internes du Secrétaire général des Nations Unies.

### Collaboration globale sur les déplacements internes

Le HCR et OCHA ont coprésidé l'initiative sur le 20<sup>ème</sup> anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays (GP20) – une démarche multipartite pour dynamiser et intensifier la collaboration entre les États, les agences des Nations Unies, les ONG, les institutions nationales sur les droits de l'homme et la société civile, afin de répondre aux défis posés par les déplacements internes. Les coprésidents ont encouragé le dialogue et l'action conjointe sur les déplacements internes avec les États, notamment dans l'espace CEDEAO et la région de l'IGAD. Ils ont soutenu la préparation et la mise en œuvre de lois sur les déplacements internes en El Salvador, en Éthiopie, au Niger et au Soudan du Sud, et plaidé en faveur de la ratification de la Convention de Kampala par la Somalie et le Soudan du Sud. Le GP20 a soutenu le travail du HCR en Colombie, en Éthiopie, en Géorgie, au Kosovo (S/RES/1244 (1999)) et en Ukraine pour trouver des solutions aux situations de déplacement interne, ainsi qu'en République centrafricaine pour définir une approche plus harmonisée de la collecte et de l'utilisation des données sur les déplacements internes.

Nations Unies impliquées dans la protection de 84 millions de personnes – déplacés internes et autres populations affectées par les conflits et les catastrophes naturelles – dans 30 opérations. En 2019, le GPC a mis au point son nouveau cadre stratégique, qui définit ses engagements et ses domaines d'action pour les cinq prochaines années.

Pour intervenir sur des questions complexes de protection sur le terrain, le GPC a fourni un appui à distance en apportant des conseils techniques et en partageant des bonnes pratiques. Le GPC a vérifié les stratégies de protection des équipes de pays pour l'action humanitaire en Afghanistan, en Éthiopie, en Libye, en Syrie, au Soudan et dans l'État de Palestine, et envoyé une mission en Syrie pour soutenir l'intégration de la protection ainsi que le plan de réponse humanitaire. Il est aussi intervenu sur des questions liées à la protection par le biais de sa plateforme mettant en relation un réseau de praticiens.

Pour renforcer les capacités des groupes sectoriels de la protection sur le terrain et des acteurs dans ce domaine, le GPC a organisé une formation de formateurs sur les lois et la politique en matière de déplacements internes pour 19 participants venant d'Afrique du Sud, de Guinée équatoriale, du Malawi, du Mozambique, de RDC et du Zimbabwe. L'Équipe spéciale sur la lutte contre la traite au sein du GPC a également organisé des ateliers avec les acteurs du domaine de la protection au Myanmar, au Nigéria, au Soudan du Sud, en Suisse et en Ukraine, pour les sensibiliser sur l'intégration des actions de lutte contre la traite dans le travail de protection.

Pour comprendre les défis liés à la protection et contribuer aux futures orientations stratégiques, le GPC a organisé deux tables rondes rassemblant 80 participants sur « L'utilisation des données pour promouvoir l'intégration de l'âge, du genre et de la diversité » et sur « Les interventions dans des environnements marqués par l'extrémisme violent et la

lutte contre le terrorisme ». Outre ces tables rondes, trois webinaires ont été organisés et suivis par 1114 participants sur « la préparation aux changements climatiques et la protection communautaire », sur « la coordination et la collaboration avec le GPC » et sur « l'avenir de la protection et les liens entre l'action humanitaire, le développement, la paix et la sécurité ».

### Le groupe sectoriel mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps (codirigé avec l'OIM)

Le HCR a coordonné les partenaires pour fournir des services et de soutien en matière de CCCM auprès de 9,5 millions de déplacés internes et d'autres personnes affectées et ciblées par les plans d'intervention humanitaire. Le HCR a fourni 123 jours de missions visant au renforcement des capacités au Burkina Faso, en Éthiopie, en Jordanie et au Soudan et 260 jours de missions de coordination sectorielle, de gestion de l'information et de gestion des camps au Burkina Faso, en Colombie, au Nigéria, en RDC, en République bolivarienne du Venezuela, au Tchad et au Yémen, en particulier auprès des 14 (sur 23) groupes sectoriels ou mécanismes équivalents de coordination et de gestion des camps, activés au niveau des pays et codirigés par le HCR.

Les interventions humanitaires multisectorielles sont souvent mises en œuvre dans des environnements où l'accès est limité et sur des sites d'installation petits et informels où les déplacés internes ont pu trouver une certaine sécurité. Il est difficile de coordonner les services et les interventions dans ce type d'environnement. À partir de contributions du terrain et des enseignements tirés, le groupe sectoriel a préparé des recommandations sur la gestion et la coordination d'installations collectives en développant une approche mobile par zone, en s'appuyant sur un grand nombre d'études de cas. Ces recommandations ont déjà été mises en œuvre en Somalie et au Yémen.

Avec plus d'un million de déplacés internes vivant dans des centaines de camps de fortune au Yémen, la fourniture de l'assistance humanitaire a été sporadique, inégale et parfois inefficace. Face à cette situation, le HCR a séparé la CCCM du groupe sectoriel conjoint abris/CCCM pour créer un groupe sectoriel distinct pour la CCCM. Depuis, le HCR est intervenu de façon effective dans 143 camps informels abritant plus de 123 000 déplacés internes. Ses activités ont porté sur l'identification des besoins, la participation des communautés et leur implication dans les projets ainsi que sur l'entretien des infrastructures dans les camps.

Groupe sectoriel mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps



(en anglais)

GP20 PREVENT PROTECT RESOLVE



(en anglais)

Groupe sectoriel mondial chargé de la protection



(en anglais)

### Le Groupe sectoriel mondial chargé de la protection (dirigé par le HCR)

Le groupe sectoriel mondial chargé de la protection (GPC) est un réseau constitué de plus de 1400 ONG, organisations internationales et agences des

### L'élimination des mines en Ukraine, un processus long et dangereux

L'Ukraine compte presque 734 000 déplacés internes et c'est l'un des pays les plus minés du monde.

Les zones les plus densément minées sont situées à proximité ou le long de la ligne de contact, où les populations civiles courent le plus de risques.

Sous la coordination du Groupe sectoriel de la protection présidé par le HCR, Halo Trust, une ONG britannique spécialisée dans le déminage, contribue au déminage. Mais il y a aussi d'autres enjeux. Les victimes des mines et leurs familles ont besoin d'être davantage soutenues, notamment par des soins médicaux sur le long-terme, des services de réhabilitation et un soutien psychologique.

« Je suis contente de diminuer les risques de décès chez les adultes et les enfants. J'espère qu'un jour l'Ukraine deviendra un pays sans mines antipersonnel ». — Tetiana Nikoforva, experte démineuse en Ukraine.

© HCR/Maria Iwaniuk



Il est essentiel pour le groupe sectoriel CCCM de pouvoir s'appuyer sur des systèmes de gestion des sites et des données ou des informations sur les populations, pour établir un profil des populations déplacées, suivre les services fournis et faciliter les interventions des autres groupes sectoriels. Grâce à un partenariat avec CartONG, les groupes sectoriels d'Iraq, du Nigéria, de Somalie et de Syrie (transfrontalier) ont réussi à améliorer la représentation visuelle et la gestion des données cartographiques et de suivi des sites, permettant la conception de stratégies fondées sur des données précises.

Groupe sectoriel mondial chargé des abris



(en anglais)

### Le Groupe sectoriel mondial chargé des abris (codirigé avec la FICR)

Le Groupe sectoriel mondial chargé des abris (GSC) a soutenu 30 groupes sectoriels sur le terrain au cours de l'année. Il a coordonné 639 partenaires, fourni des abris et des aides non alimentaires à plus de 14,2 millions de personnes touchées par les catastrophes naturelles et aux déplacés internes touchés par les conflits, pour qu'ils puissent vivre en sécurité et avec dignité dans un abri décent. Le HCR a dirigé 15 groupes sectoriels, contribuant ainsi à toucher environ 70% des personnes visées par les interventions destinées à fournir des abris. L'équipe de soutien au GSC a fourni 503 jours de missions d'appui et 697 jours d'appui à distance (dont 55% donnés par le HCR), notamment aux groupes sectoriels mis en place récemment au Burkina Faso et en République bolivarienne du Venezuela.

Les interventions concernant les abris n'étant financées qu'à hauteur de 28% en 2019 – et ce, malgré un constat largement partagé sur l'impact considérable de l'absence d'abri sur la santé, l'éducation et les moyens de subsistance ainsi que sur la vulnérabilité aux

risques de protection des populations sans abris – les groupes sectoriels dirigés par le HCR ont innové pour concevoir et mettre en œuvre des activités pour assurer des réponses efficaces et efficientes.

Par exemple, en Iraq, le groupe sectoriel des abris a travaillé avec des partenaires locaux pour promouvoir des interventions concernant les abris qui soient orientées vers les solutions, tout en répondant aux besoins urgents. Des instructions ont été définies pour la réhabilitation des bâtiments détruits par la guerre, tout en fournissant des aides en espèces associées à de l'aide matérielle en nature et un soutien technique. Cela a permis d'intervenir de façon économique et adaptée à la diversité des besoins en abris des populations touchées.

En Somalie, le groupe sectoriel des abris a défini des instructions sur la distribution de kits d'aide non alimentaires, pour harmoniser le processus de distribution et le contenu des kits. Cette initiative garantit l'égalité et la cohérence des méthodes de mise en œuvre et des normes techniques ainsi qu'un usage rationnel des ressources limitées.

En République bolivarienne du Venezuela, la complexité des besoins et des modalités de mise en œuvre a nécessité le soutien du GSC pour mettre en place un mécanisme national de coordination. L'énergie ayant été identifiée comme un enjeu important, le groupe sectoriel a apporté aux partenaires un appui technique sur les sources d'énergies renouvelables et alternatives pour les infrastructures d'habitation, de santé et d'éducation. Des activités de renforcement des capacités ont été organisées avec les partenaires locaux afin d'améliorer l'accès aux populations dans les régions isolées.

## ACTION POUR LE CLIMAT EN 2019



Des membres de la communauté profitent d'une décrue pour faire des courses dans le comté de Maban, au Soudan du Sud. Trois jours plus tard, cette route était totalement impraticable.

En 2019, 24,9 millions de nouveaux déplacements ont été causés par les catastrophes (IDMC). C'est le chiffre le plus élevé enregistré depuis 2012 et il représente trois fois le nombre de déplacements causés par les conflits et la violence. Les tendances observées sur le plan mondial indiquent que les catastrophes et la dégradation de l'environnement vont de plus en plus contribuer aux déplacements dans le monde – soit comme cause directe, soit comme facteur aggravant.

Les personnes relevant de la compétence du HCR sont très exposées aux changements climatiques. Les réfugiés et les personnes déplacées vivent souvent dans les zones exposées à ces changements, où ils risquent d'être contraints à des déplacements secondaires ou multiples en raison de catastrophes et des effets du changement climatique. De plus, l'impact du changement climatique sur certaines régions peut aussi entraver, voire empêcher, les possibilités de retour volontaire.

Le changement climatique et ses effets sur les modalités des déplacements sont donc une question centrale pour le HCR, avec des conséquences juridiques et opérationnelles sur son travail, que ce soit dans les domaines de la préparation, de la réponse aux situations d'urgence ou des solutions.

Conformément à son mandat de protection et à l'analyse selon laquelle les catastrophes devraient augmenter en raison du réchauffement climatique, à la fois en termes de fréquence et d'intensité, le HCR a poursuivi, en 2019, ses travaux sur les aspects juridiques et normatifs de la protection internationale des personnes déplacées dans le contexte du changement climatique et de catastrophes. Les discussions politiques auquel il participe au niveau mondial ont aussi permis au HCR de sensibiliser sur les déplacements et les besoins de protection qu'ils génèrent.

Le HCR a joué un rôle actif au sein de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes naturelles menée par les États, et de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à un moment où le mandat et les programmes de travail de ces deux entités étaient renouvelés. Il a coorganisé ou participé à des événements portant en priorité sur les déplacements causés par les changements climatiques et les catastrophes, notamment avec l'Union africaine et à la COP 25 à Madrid. Le HCR a également œuvré pour l'élaboration de lignes directrices régionales sur la mobilité humaine dans le contexte des changements climatiques.

La politique révisée du HCR sur les déplacements internes réaffirme que, dans les pays exposés à des déplacements, le HCR participera aux efforts inter-agences de préparation aux situations d'urgence et renforcera les capacités locales et nationales de prévention et de réduction des risques liés aux déplacements. Le HCR a également affirmé son engagement à contribuer à la réponse inter-agences aux déplacements internes causés par des catastrophes, prenant le leadership sur les questions de protection dès lors que les critères – énoncés dans la politique du HCR sur les déplacements internes – sont réunis, y compris dans les situations de déplacement liées à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques.

Le HCR s'est également investi pour améliorer l'accès des personnes relevant de sa compétence à une énergie propre et durable et pour renforcer la protection de l'environnement dans les zones d'accueil des réfugiés, avec la publication de la « Stratégie mondiale pour une énergie durable 2019-2024 » (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*). Cette stratégie vise à assurer que les besoins énergétiques prioritaires des personnes relevant de sa

compétence pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage soient couverts de manière sûre et durable. Elle soutient tant les réfugiés que les communautés d'accueil.

En décembre 2019, lors du Forum mondial sur les réfugiés, le Haut Commissaire a lancé le Défi de l'énergie propre en soulignant que son objectif était que « toutes les installations de réfugiés et des communautés d'accueil voisines aient accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne d'ici 2030 ».

Le HCR a également veillé à limiter sa propre empreinte carbone, en surveillant mieux ses émissions de carbone pour renforcer sa contribution aux objectifs de durabilité des Nations Unies. En 2019, 100 bureaux du HCR, contre 10 en 2018, ont effectué un bilan environnemental qui portait sur les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets et la consommation d'eau – ce qui a permis d'obtenir une meilleure estimation des émissions de l'organisation dans son ensemble. Le HCR a acheté des réductions d'émissions certifiées à deux projets d'éoliennes en Inde pour compenser l'ensemble de ses émissions en 2019, neutraliser son empreinte et la rendre conforme à la Stratégie des Nations Unies en faveur de la neutralité climatique.

Pour renforcer sa capacité d'anticipation et être mieux équipé pour les défis qui s'annoncent, en octobre 2019, le Haut Commissaire a nommé un Conseiller spécial sur l'action climatique. Cette fonction jouera un rôle d'orientation stratégique, de contrôle et d'expertise pour construire l'agenda du HCR sur la question de l'action climatique et répondre aux défis croissants et aux besoins de protection liés aux changements climatiques. Pour progresser, le HCR va aborder l'action climatique sous l'angle de la collaboration et de l'appui aux plans de développement et aux gouvernements hôtes, à la fois en répondant aux besoins présents et en préparant l'avenir.

L'action climatique au HCR s'appuiera sur la « Stratégie mondiale pour une énergie durable » et sur le rôle de direction ou de codirection des groupes sectoriels joué par le HCR dans les situations de déplacement interne. Conformément au Pacte mondial, le HCR soutiendra les mesures d'assistance

aux personnes déplacées de force par des catastrophes. Il veillera à ce que les personnes qui ont besoin d'une protection internationale en bénéficient. Il travaillera aussi sur les causes profondes, les facteurs et les déclencheurs des déplacements.

## Agir grâce à des partenariats

© HCR Bangladesh



### L'évolution écologique de Cox's Bazar – les impacts positifs de la distribution de gaz de pétrole liquéfié aux réfugiés et aux communautés d'accueil



Autrefois très boisé, Cox's Bazar a souffert de la déforestation au fur et à mesure que les communautés ont coupé du bois pour la construction et la cuisine. Des études indiquent que la zone boisée a diminué d'environ 40% depuis les années quatre-vingt-dix. Avec l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés

fuyant la violence au Myanmar, le taux de déforestation a beaucoup augmenté.

Pour empêcher cette évolution, depuis août 2018, le HCR distribue un combustible alternatif – du gaz de pétrole liquéfié ou GPL – et améliore les fourneaux, pour que les réfugiés n'aient plus besoin de ramasser du bois dans la forêt voisine. Aujourd'hui, plus de 107 000 ménages réfugiés dans les camps reçoivent du GPL et les résultats sont remarquables. D'après la dernière étude en date commandée par le HCR, moins d'un an et demi après l'introduction du GPL, la demande de bois a diminué de 80% parmi les ménages Rohingya dans les camps. L'impact de cette initiative, ainsi que le travail des partenaires et d'autres efforts de reboisement, est frappant et visible.

© HCR Bangladesh



© HCR Bangladesh



Conformément à l'objectif du Pacte mondial d'alléger la pression sur les communautés d'accueil, l'initiative a été élargie en 2019 de façon à inclure les familles locales vulnérables. Le HCR et l'OIM ont commencé à fournir du GPL aux communautés locales à proximité des camps. 10 700 familles locales ont reçu du GPL en 2019. L'utilisation du bois y a diminué de la même façon.

Grâce aux efforts complémentaires menée par les membres du groupe de travail technique sur l'énergie et l'environnement, plus de 300 hectares de terres ont été reboisées en 2019, en collaboration avec le Département des forêts du Bangladesh. Cela contribue aussi à la réduction des risques, car la stabilisation des sols limite les risques de glissements de terrain.

L'utilisation du GPL a des bénéfices qui vont au-delà des forêts. Elle change les habitudes alimentaires et la nutrition en facilitant la préparation des repas et elle réduit la pollution dans la cuisine. L'éventail des ingrédients utilisés et la diversité alimentaire se sont améliorés chez tous les ménages qui utilisent le GPL. Leur équilibre nutritionnel est meilleur car ils absorbent plus de vitamines en consommant plus de légumes.

Dans les familles qui ont du GPL, les femmes et les filles ne sont plus obligées de parcourir de longues distances pour ramasser du bois, ce qui réduit les risques de violences sexuelles et de genre. Quant aux enfants, habitués à passer des heures à ramasser du bois, ils ont plus de temps pour l'école.

# PRIORITÉS STRATÉGIQUES GLOBALES 2018-2019

Les priorités stratégiques globales (PSG) pour l'exercice biennal 2018-2019 déterminent les domaines ciblés par le HCR pour renforcer la protection et l'identification des solutions pour les personnes relevant de sa compétence. Les PSG se répartissent en deux catégories : une série de priorités opérationnelles pour les opérations sur le terrain et une série de priorités d'appui et de gestion, qui portent sur les activités essentielles au bon fonctionnement de l'organisation. Les priorités opérationnelles guident la façon dont les opérations sur le terrain vont concevoir et mettre en œuvre des plans au niveau des pays et elles prennent en compte l'Agenda 2030 pour le développement durable. Les PSG d'appui et de gestion reflètent les Orientations stratégiques du HCR pour la période allant de 2017 à 2021, ainsi que les engagements pris lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire et dans le cadre du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire). Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a continué de renforcer de nombreux partenariats dans les domaines de l'humanitaire et du développement, ainsi qu'avec le secteur privé.

Système intégré d'information sur la santé des réfugiés



Les opérations du HCR ont recueilli et analysé des informations sur la mise en œuvre des programmes et communiqué les progrès et les résultats sur Focus, le système de gestion axé sur les résultats du HCR, ainsi que sur le système intégré d'information sur la santé des réfugiés.

## RÉALISATIONS

Les efforts soutenus qui ont été réalisés dans les domaines couverts par les PSG ont donné lieu à des améliorations dans

plusieurs secteurs d'activités. En 2019, 149 Etats étaient parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, à son Protocole de 1967, ou aux deux instruments. Le premier Forum mondial sur les réfugiés a encouragé de nombreux États à appréhender la protection des réfugiés de façon plus globale. Le HCR s'est employé à renforcer la collaboration sur la question des déplacements internes, notamment par l'amélioration des législations et des politiques nationales en Éthiopie, au Mali, aux Philippines, en Somalie et en République arabe syrienne. L'Angola a adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie ; la Colombie et Malte ont adhéré à la Convention de 1954. Ces adhésions ont porté à 94 le nombre d'États parties à la Convention de 1954 et à 74 le nombre d'États parties à la Convention de 1961. De plus, la République kirghize est devenue le premier pays à régler tous les cas connus d'apatridie sur son territoire, en accordant la nationalité à 13 700 apatrides au cours des cinq dernières années.

Le HCR a enregistré plus de 8,8 millions de réfugiés dans son écosystème d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité (PRIMES) et amélioré ses capacités de gestion de l'identité, jusqu'à augmenter sa couverture de 38% par rapport à 2018. Environ 15 200 unités de logement pour les réfugiés (RHU) ont été déployées vers 15 opérations, et 219 000 personnes relevant de la compétence du HCR (dont environ 90 020 déplacés internes) s'y étaient installées à la fin de l'année.

Le HCR a appuyé des situations d'urgence nouvelles et en cours, en expédiant des articles de secours essentiels d'une valeur de 30 millions de dollars depuis ses sept stocks mondiaux vers 23 pays touchés par des situations d'urgence. Environ 650 millions de dollars d'aides en espèces ont été distribués, représentant une augmentation de 13% par rapport à l'année 2018 et de 50% par rapport à 2015. 95% des espèces distribuées par le HCR l'ont été sans restriction d'affectation.

Le HCR a élaboré la stratégie «Éducation des réfugiés 2030» et soutenu la création du Réseau tertiaire des étudiants réfugiés, un réseau mondial d'étudiants réfugiés engagés à faciliter l'accès de 15% de l'ensemble des réfugiés étudiants à l'enseignement supérieur d'ici 2030. Pour appuyer l'autonomisation et l'autosuffisance des communautés, le HCR a investi dans les capacités et les compétences des personnes relevant de sa compétence. Il a élargi son initiative multipartite MADE51 de façon à permettre aux réfugiés artisans d'accéder aux marchés internationaux pour vendre des gammes de produits fabriqués par les réfugiés dans 15 pays.

## DÉFIS

Au cours de l'année 2019, le personnel du HCR et ses partenaires ont conçu, budgété, mis en œuvre et adapté des stratégies et des plans en fonction des situations locales, appliquant les PSG pertinentes et révisant les priorités au gré des évolutions imprévues. Dans certains cas, ces révisions de priorités ont obligé les opérations à privilégier certains besoins essentiels par rapport à d'autres, du fait des restrictions de ressources.

Mais le plus grand défi reste de parvenir à apporter une réponse globale avec des ressources budgétaires limitées qui, en 2019, se traduisaient par un déficit de financement de 44%.

Le manque de ressources a conduit à des réductions de l'ensemble des services et des activités prévus. Cela a eu des conséquences sur les activités d'aide vitale et sur l'appui aux besoins essentiels, avec des réductions de nourriture et des aides à la nutrition et une augmentation de l'insécurité alimentaire, notamment au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, au Soudan du Sud et au Tchad. Cela a aussi freiné les progrès accomplis par le HCR et ses partenaires en matière de prévention, de réduction des risques et de réponse aux violences sexuelles et de genre dans les situations d'urgence et les situations prolongées, avec des problèmes de manque de financements, d'accès à la justice pour les victimes, d'insécurité et de fragmentation des services dans certains sites.

Il y a eu également des difficultés concernant le travail entrepris par le HCR pour promouvoir des solutions. En 2019, 63 726 réfugiés référés par le HCR ont été réinstallés dans 29 pays, une augmentation modeste par rapport à 2018, qui a dépassé l'objectif de 60 000 fixé dans la stratégie triennale du HCR. Mais ce chiffre représente moins de 5% des 1,4 millions de réfugiés qui ont besoin d'une solution de réinstallation. D'autres solutions durables, comme l'intégration locale ou le rapatriement, ont connu un certain succès, mais à un rythme insuffisant par rapport aux besoins, et très peu de situations ont permis un retour volontaire dans la sécurité et la dignité.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un compte rendu détaillé des réalisations du HCR et des difficultés rencontrées dans tous les domaines couverts par les PSG est présenté dans le rapport d'avancement sur le PSG en 2019, disponible sur la page thématique du site Global Focus.



(en anglais)

Éducation des réfugiés 2030 : une stratégie pour l'inclusion des réfugiés



MADE51



(en anglais)

Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires



(en anglais)

# Financement des programmes du HCR

TABLEAU 1 | BUDGET ET DÉPENSES | USD

RÉGION ET SOUS-RÉGION		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	TOTAL
<b>AFRIQUE</b>						
Afrique de l'Ouest	Budget	180 592 744	10 352 157	37 624 511	59 326 284	287 895 697
	Dépenses	134 266 057	6 450 998	11 632 820	32 050 326	184 400 200
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	Budget	1 398 660 091	5 788 161	156 010 483	121 987 863	1 682 446 598
	Dépenses	640 231 951	2 257 051	34 713 377	75 312 519	752 514 898
Afrique centrale et des Grands Lacs	Budget	469 560 282	2 817 860	31 569 912	91 297 824	595 245 878
	Dépenses	223 024 052	742 175	19 798 047	66 870 514	310 434 789
Afrique australe	Budget	100 082 262	1 513 290	-	8 712 717	110 308 269
	Dépenses	66 944 628	1 363 026	-	5 667 724	73 975 378
<b>SOUS-TOTAL AFRIQUE</b>	<b>Budget</b>	<b>2 148 895 380</b>	<b>20 471 468</b>	<b>225 204 907</b>	<b>281 324 688</b>	<b>2 675 896 442</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>1 064 466 687</b>	<b>10 813 250</b>	<b>66 144 244</b>	<b>179 901 083</b>	<b>1 321 325 265</b>
<b>AMÉRIQUES</b>						
Bureau régional et activités pour les Amériques	Budget	11 936 200	-	-	-	11 936 200
	Dépenses	5 389 022	-	-	-	5 389 022
Amérique du nord et Caraïbes	Budget	28 849 188	8 415 010	-	-	37 264 197
	Dépenses	20 048 325	3 672 122	-	-	23 720 447
Amérique latine	Budget	318 655 186	981 548	-	16 963 267	336 600 001
	Dépenses	213 616 269	289 722	-	8 638 012	222 544 003
<b>SOUS-TOTAL AMÉRIQUES</b>	<b>Budget</b>	<b>359 440 573</b>	<b>9 396 558</b>	<b>-</b>	<b>16 963 267</b>	<b>385 800 398</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>239 053 615</b>	<b>3 961 844</b>	<b>-</b>	<b>8 638 012</b>	<b>251 653 471</b>
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>						
Bureau régional et activités pour l'Asie et le Pacifique	Budget	5 187 578	-	-	-	5 187 578
	Dépenses	3 910 183	-	-	-	3 910 183
Asie du Sud-Ouest	Budget	201 041 632	558 163	96 879 763	21 344 496	319 824 055
	Dépenses	68 273 634	109 894	38 392 750	18 397 052	125 173 329
Asie centrale	Budget	6 193 297	2 482 851	-	-	8 676 147
	Dépenses	3 371 104	1 785 092	-	-	5 156 195
Asie du Sud	Budget	25 155 141	675 301	-	-	25 830 442
	Dépenses	13 597 253	605 305	-	-	14 202 558
Asie du Sud-Est	Budget	365 600 708	25 708 851	-	12 394 796	403 704 354
	Dépenses	205 154 822	14 541 549	-	7 681 700	227 378 071
Asie de l'Est et Pacifique	Budget	13 511 857	364 291	-	-	13 876 148
	Dépenses	10 343 728	289 631	-	-	10 633 359
<b>SOUS-TOTAL ASIE ET PACIFIQUE</b>	<b>Budget</b>	<b>616 690 212</b>	<b>29 789 457</b>	<b>96 879 763</b>	<b>33 739 292</b>	<b>777 098 725</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>304 650 723</b>	<b>17 331 470</b>	<b>38 392 750</b>	<b>26 078 751</b>	<b>386 453 694</b>

La population totale relevant de la compétence du HCR a augmenté en 2019, pour atteindre 86,5 millions de personnes, soit une augmentation de presque 16% par rapport aux 74,8 millions de personnes de 2018. Pour répondre aux crises nouvelles, prolongées ou qui se sont aggravées et ont généré des besoins accrus, le budget du HCR pour 2019, fondé sur une évaluation globale des besoins, a augmenté de 5% par rapport à 2018.

Ce chapitre présente un aperçu des besoins financiers, des revenus et des dépenses du HCR en 2019. Pour plus de détails, notamment à travers des tableaux de bord sur les finances trimestrielles reliés à des pages interactives par type de donateur, consulter la principale plateforme d'information sur les opérations du HCR, le site Global Focus.



(en anglais)

RÉGION ET SOUS-RÉGION		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	TOTAL
<b>EUROPE</b>						
Bureau régional et activités pour l'Europe	Budget	8 552 833	194 616	-	-	8 747 448
	Dépenses	3 293 984	18 847	-	-	3 312 831
Europe de l'Est	Budget	413 702 397	2 486 602	-	26 492 668	442 681 667
	Dépenses	139 308 336	1 828 422	-	17 757 131	158 893 888
Europe du Sud-Est	Budget	26 708 186	4 793 174	-	-	31 501 360
	Dépenses	20 180 273	2 937 377	-	-	23 117 650
Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et du Sud	Budget	345 219 214	2 745 456	255 925	-	348 220 595
	Dépenses	309 745 390	1 999 084	206 313	-	311 950 786
<b>SOUS-TOTAL EUROPE</b>	<b>Budget</b>	<b>794 182 630</b>	<b>10 219 848</b>	<b>255 925</b>	<b>26 492 668</b>	<b>831 151 070</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>472 527 982</b>	<b>6 783 729</b>	<b>206 313</b>	<b>17 757 131</b>	<b>497 275 155</b>
<b>MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>						
Bureau régional et activités pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	Budget	60 962 518	-	-	-	60 962 518
	Dépenses	7 108 845	-	-	-	7 108 845
Moyen-Orient	Budget	1 251 132 894	1 633 543	259 382 854	904 704 774	2 416 854 065
	Dépenses	685 330 021	1 100 337	17 180 980	402 207 560	1 105 818 898
Afrique du Nord	Budget	246 000 941	-	-	26 968 830	272 969 771
	Dépenses	132 723 432	-	-	7 083 269	139 806 702
<b>SOUS-TOTAL MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>	<b>Budget</b>	<b>1 558 096 353</b>	<b>1 633 543</b>	<b>259 382 854</b>	<b>931 673 604</b>	<b>2 750 786 354</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>825 162 298</b>	<b>1 100 337</b>	<b>17 180 980</b>	<b>409 290 830</b>	<b>1 252 734 445</b>
<b>SOUS-TOTAL TERRAIN</b>						
	<b>Budget</b>	<b>5 477 305 148</b>	<b>71 510 874</b>	<b>581 723 448</b>	<b>1 290 193 519</b>	<b>7 420 732 990</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>2 905 861 306</b>	<b>39 990 630</b>	<b>121 924 287</b>	<b>641 665 808</b>	<b>3 709 442 031</b>
Programmes globaux	Budget	491 220 030	-	-	-	491 220 030
	Dépenses	462 576 303	-	-	-	462 576 303
Siège	Budget	246 988 720	-	-	-	246 988 720
	Dépenses	234 494 571	-	-	-	234 494 571
<b>SOUS-TOTAL DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES</b>	<b>Budget</b>	<b>6 215 513 898</b>	<b>71 510 874</b>	<b>581 723 448</b>	<b>1 290 193 519</b>	<b>8 158 941 740</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>3 602 932 179</b>	<b>39 990 630</b>	<b>121 924 287</b>	<b>641 665 808</b>	<b>4 406 512 904</b>
Réserve opérationnelle	Budget	459 384 981	-	-	-	459 384 981
Réserve NAM <sup>1</sup>	Budget	5 600 748	-	-	-	5 600 748
Jeunes experts associés	Budget	12 000 000	-	-	-	12 000 000
	Dépenses	8 778 022	-	-	-	8 778 022
<b>TOTAL</b>	<b>Budget</b>	<b>6 692 499 627</b>	<b>71 510 874</b>	<b>581 723 448</b>	<b>1 290 193 519</b>	<b>8 635 927 468</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>3 611 710 201</b>	<b>39 990 630</b>	<b>121 924 287</b>	<b>641 665 808</b>	<b>4 415 290 926</b>

Notes:

<sup>1</sup> Réserve pour des "activités nouvelles ou additionnelles- liées au mandat (NAM)".

## BUDGET 2019

Lors de sa 68<sup>ème</sup> session, en octobre 2017, le Comité exécutif a approuvé le budget initial fondé sur une évaluation globale des besoins pour l'année 2019, d'un montant de 7,352 milliards de dollars.

Lors de sa 69<sup>ème</sup> session, en octobre 2018, le Comité exécutif a approuvé un budget révisé pour 2019, fixé à 8,591 milliards de dollars sur la base des besoins réactualisés. Le budget final de 8,636 milliards de dollars, représente la somme du budget révisé approuvé, d'un montant de 8,591 milliards de dollars, de deux budgets supplémentaires de 107,4 millions de dollars, destinés aux crises nouvelles ou s'aggravant au Cameroun (35,4 millions de dollars) et à la situation vénézuélienne (72 millions de dollars) ainsi que d'une réduction budgétaire de 62,6 millions de dollars.

Le budget final de 8,636 milliards de dollars comprenait les activités programmées pour un montant de 8,159 milliards de dollars (y compris les coûts administratifs et de gestion du Siège, en partie couverts par la contribution du budget ordinaire des Nations Unies), une réserve opérationnelle de 459,4 millions de dollars, la réserve pour les activités « nouvelles ou additionnelles liées au mandat » d'un montant de 5,6 millions de dollars, et 12 millions de dollars au titre du Fond pour les Jeunes experts associés. En comparaison avec le budget final de 2018 de 8,220 milliards de dollars, le budget final de 2019 a augmenté de 415,5 millions, soit une hausse de 5%.

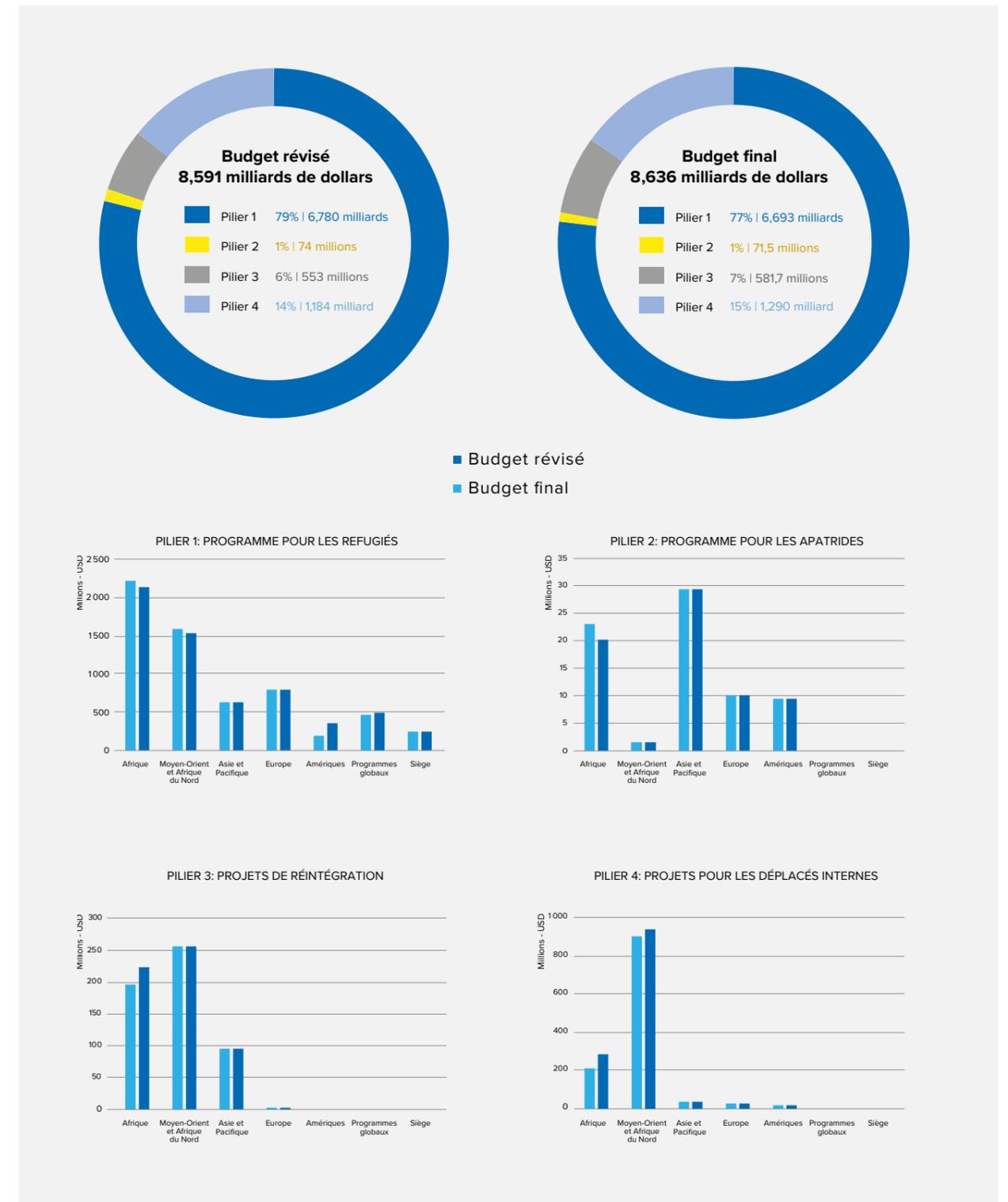
Globalement, le Pilier 1 (programmes globaux pour les réfugiés) a été la composante la plus importante du budget des activités programmées, représentant 77% des besoins totaux.

Les besoins les plus élevés sous le Pilier 1 se situaient dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour le Liban (562 millions de dollars) et la Jordanie (372 millions de dollars), en Afrique pour l'Ouganda (386 millions de dollars) et l'Éthiopie (311 millions de dollars), en Asie et dans le Pacifique pour le Bangladesh (308 millions de dollars) et en Europe pour la Turquie (391 millions de dollars) et la Grèce (272 millions de dollars).

Le Pilier 4 a représenté la seconde composante la plus élevée du budget des activités programmées (projets pour les déplacés internes), représentant 15% des besoins. La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord comptait des opérations majeures, à savoir l'Iraq (416 millions de dollars) et la République arabe syrienne (Syrie, 318 millions de dollars).

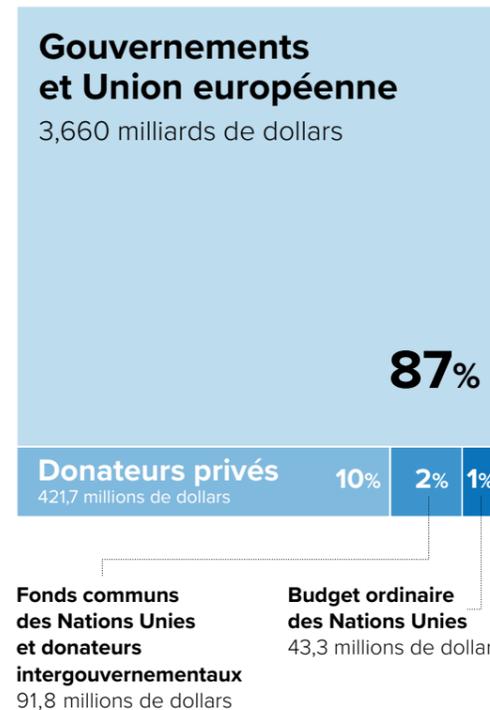
Sur le plan régional, les besoins les plus importants étaient localisés dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Afrique, avec respectivement 2,751 milliards de dollars, soit 34% et 2,676 milliards de dollars, soit 33% des besoins pour les activités programmées. Ces données reflétaient les défis que posent les crises prolongées et imbriquées dans ces deux régions.

GRAPHIQUE 1 | BUDGETS RÉVISÉS ET FINAUX PAR RÉGION ET PAR PILLIER | 2019



## REVENUS EN 2019

GRAPHIQUE 2 | SOURCES DES REVENUS | 2019



Le HCR a collecté 4,174 milliards de dollars, un chiffre record. La quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies, d'un montant de 43,3 millions, a porté le montant total des contributions à 4,217 milliards de dollars. Les contributions volontaires comprenaient 101 millions de dollars enregistrés en 2019 mais destinés à une mise en œuvre en 2020 ou au-delà, et ce chiffre ne tenait pas compte d'un montant de 78,4 millions de dollars reçus en 2017 et 2018 pour une mise en œuvre en 2019. Des annulations d'un montant de 1,3 million de dollars ont réduit les fonds disponibles.

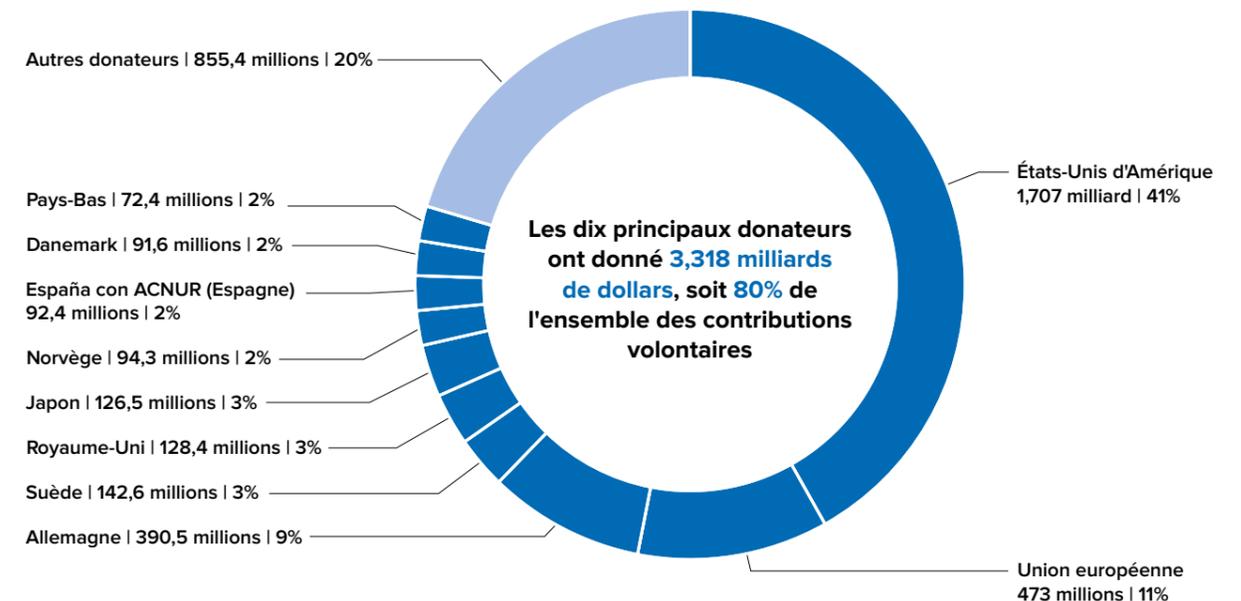
Le HCR avait donc 4,193 milliards de dollars de contributions à sa disposition pour couvrir ses besoins budgétaires.

Les États-Unis ont été le principal donateur du HCR, fournissant 41% du total des contributions volontaires pour 2019. Les trois principaux donateurs – les États-Unis, l'Union européenne et l'Allemagne – ont apporté 62% du total des contributions volontaires. Les dix principaux donateurs ont apporté 80% des contributions volontaires, soit une augmentation par rapport aux 76% de 2018.

Depuis 2010, les dix principaux donateurs ont donné en moyenne entre 74 et 79% de l'ensemble des contributions volontaires versées au HCR. Ces dix dernières années, le HCR a bénéficié d'un soutien croissant de quelques donateurs – en particulier des États-Unis, de l'Union européenne et de l'Allemagne – tandis que les contributions des autres dix principaux donateurs ont diminué.

Il y a eu des augmentations notables en 2019 par rapport à 2018 des contributions des États-Unis (117,1 millions de dollars, soit une augmentation de 7%), du Royaume-Uni (23 millions de dollars, 23% d'augmentation), du Qatar (12 millions de dollars, 139% d'augmentation), du Danemark (9,6 millions de dollars, 12% d'augmentation), du Japon (6,4 millions de dollars, 5% d'augmentation), de l'Irlande (2,4 millions de dollars, 15% d'augmentation), et Tchèque (2,2 millions de dollars, 84% d'augmentation).

GRAPHIQUE 3 | CONTRIBUTIONS DES DIX PRINCIPAUX DONATEURS | 2019



En 2019, la volatilité des pays du Conseil de coopération du Golfe a eu des conséquences importantes, avec une réduction totale de 72,3 millions de dollars, correspondant à des diminutions des contributions des Émirats arabes unis (36 millions de dollars, soit 93% de moins qu'en 2018), du Koweït (23,4 millions de dollars, 54% de moins), et de l'Arabie saoudite (13 millions de dollars, 26% de moins). Le Canada a également réduit son soutien de 18% (13 millions de dollars).

Les Fonds de financement commun ont également connu une baisse importante, les contributions du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) et des fonds de financement commun diminuant

respectivement de 11,2 millions de dollars (une baisse de 18%) et de 9 millions de dollars (36% de baisse).

En revanche, les contributions provenant de financements destinés au développement se sont élevées à 133,9 millions de dollars, soit 3% des contributions volontaires en 2019, représentant une importante source de financement pour le HCR.

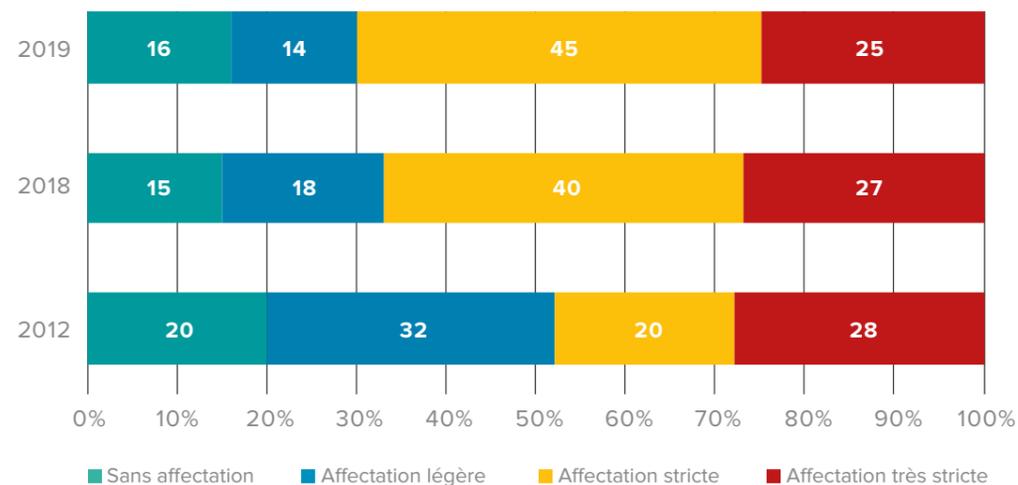
Les contributions en nature, notamment la fourniture de locaux, la mise à disposition de partenaires de réserve et la fourniture d'articles de secours ont atteint une valeur de 31,7 millions de dollars, dont 12,6 millions émanant de donateurs privés. Ces chiffres représentaient une diminution globale de 12% par rapport à l'année 2018.

### Flexibilité, ponctualité et prévisibilité

En dépit des engagements pris dans le cadre du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), la tendance à l'affectation croissante des contributions s'est maintenue, avec une nette diminution des contributions légèrement affectées et une augmentation constante des contributions affectées au niveau des pays.

Les financements flexibles – qui comprennent les financements non affectés et légèrement affectés – s'élevaient à 1,257 milliards de dollars, soit 30% des contributions volontaires. Ce montant représentait une diminution de 115,4 millions de dollars par rapport à 2018, où ils comptaient pour 33% des contributions volontaires.

GRAPHIQUE 4 | NIVEAUX D'AFFECTATION | 2012-2019

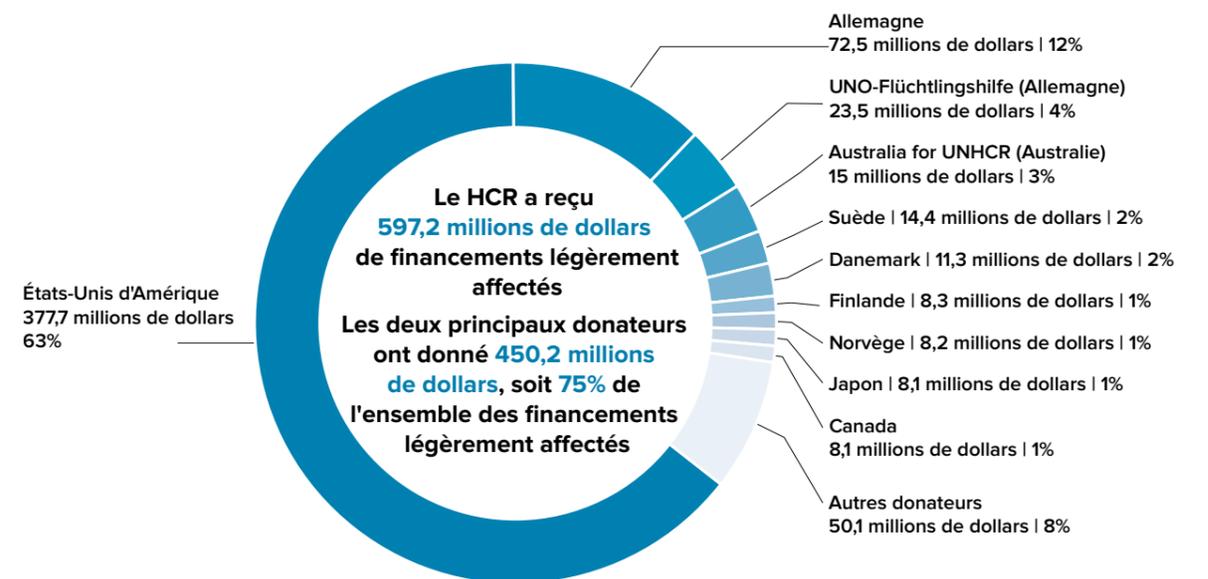
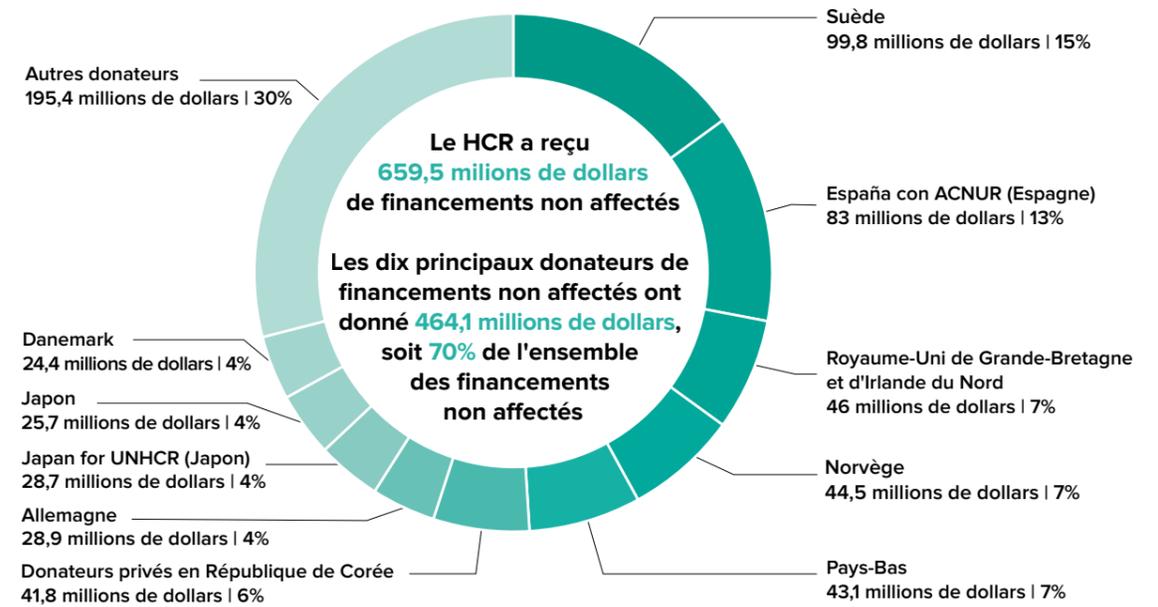


Les contributions non affectées, qui ne sont soumises à aucune restriction d'utilisation, ont totalisé 659,5 millions de dollars, soit une augmentation de près de 7% par rapport à l'année 2018. Elles représentaient 16% de l'ensemble des contributions volontaires. La Suède restait le principal donateur de contributions non affectées (99,8 millions de dollars), dont il faut souligner qu'elles sont également prévisibles et pluriannuelles. Comme en 2018, 37% des financements non affectés du HCR provenaient du secteur privé.

Trois donateurs privés figuraient parmi les dix premières sources de financements non affectés : España con ACNUR (83 millions de dollars), les donateurs privés en République de Corée (41,8 millions de dollars) et Japan for UNHCR (28,7 millions de dollars).

Les financements légèrement affectés, qui peuvent être utilisés dans une série de pays et d'activités d'une région ou d'une situation donnée, se sont élevés à 597,2 millions de dollars. Ce chiffre représentait une chute de 21% par rapport à 2018, et était lié au fait que les États-Unis ont changé la classification des affectations de leurs contributions.

GRAPHIQUE 5 | LES DIX PRINCIPAUX DONATEURS DE FINANCEMENTS FLEXIBLES | 2019

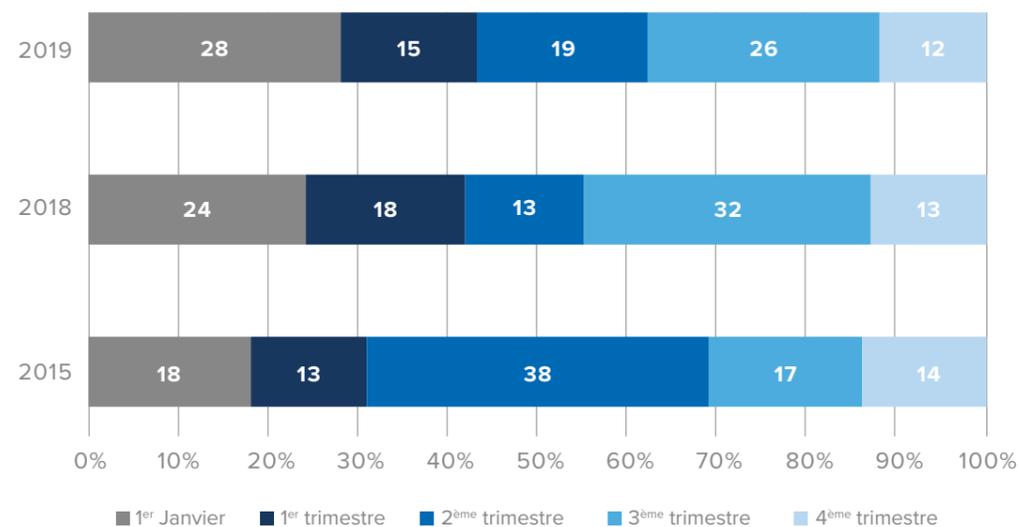


Les États-Unis sont cependant restés une source importante de financements flexibles pour le HCR à travers leurs contributions à la réserve opérationnelle, pour un montant record de 93 millions de dollars en 2019. Ces financements ont permis au HCR de répondre à des besoins essentiels dans des opérations sous-financées, notamment au Bangladesh, en Équateur, en Iraq, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo (RDC), en Somalie et au Soudan du Sud.

En ce qui concerne la date de réception des contributions, le nombre de contributions volontaires reçues avant le début de l'année a augmenté, ce qui a permis de garantir la continuité du service et offert une meilleure prévisibilité.

Même en comparaison avec 2018, on notait une nette augmentation de la disponibilité des fonds au cours du premier trimestre de 2019.

GRAPHIQUE 6 | DATE DE RÉCEPTION DES CONTRIBUTIONS | 2015-2019



Le financement pluriannuel est un autre moyen d'accorder de la flexibilité et de la prévisibilité aux opérations du HCR. Il réduit l'impact négatif des variations de revenus au long de l'année, qui peuvent avoir des incidences sur tous les domaines d'intervention des opérations du HCR, qu'il s'agisse de l'approvisionnement d'urgence, des capacités du personnel sur le terrain et des moyens de fonctionnement. En 2019, le HCR a pu recueillir plus de 542 millions de dollars de financements pluriannuels.

Parmi les autres évolutions positives à noter, la révision à la baisse des demandes de rapports de la part de certains donateurs, conformément aux engagements du Grand Bargain est à mentionner. En particulier, l'Allemagne a accepté la remise de rapports au niveau des situations, développés sur Global Focus.

Voir le site Global Focus pour les tableaux de bord sur les situations (en anglais)



### Contributions du secteur privé

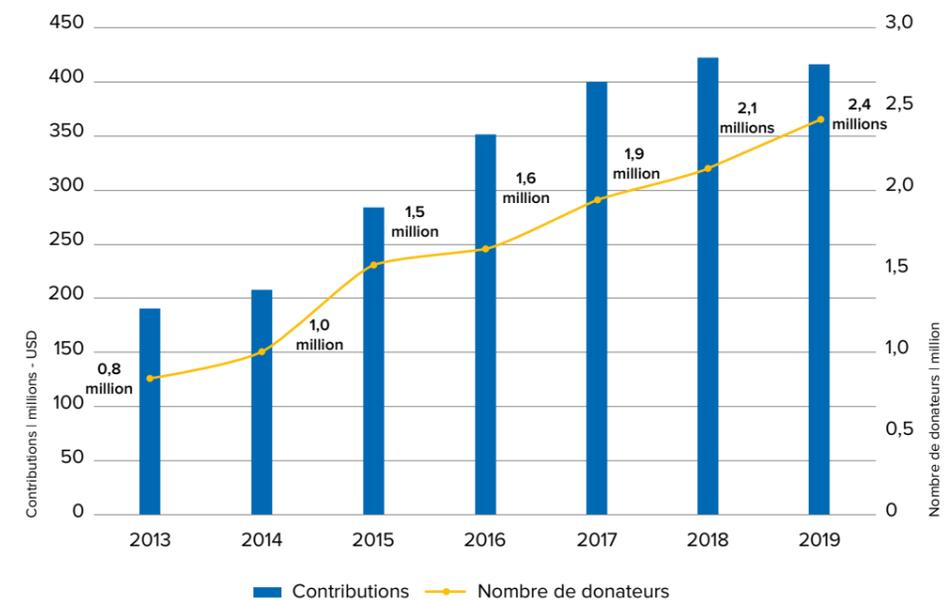
Le HCR a recueilli 422 millions de dollars auprès des donateurs du secteur privé, dont 242 millions de dollars (57%) non affectés et 71 millions de dollars (17%) légèrement affectés. Environ 305 millions de dollars (72%) ont été recueillis auprès de particuliers (une augmentation de 4% par rapport à 2018), et 117 millions de dollars (28%) auprès d'entreprises, de fondations et d'individus fortunés (une baisse de 9% par rapport à 2018).

Le montant des contributions est resté équivalent à celui de 2018. L'augmentation s'est stabilisée en 2019, essentiellement en raison d'un environnement politique controversé, qui a nourri un sentiment hostile à l'égard des réfugiés, mais aussi d'une évolution de l'intérêt du public, davantage porté sur la cause du climat que

sur celle des réfugiés, et enfin du fait de l'impact négatif des taux de change.

Malgré tout, le HCR a touché plus de 2,4 millions de donateurs, dont 1,4 million de donateurs réguliers apportant une contribution mensuelle. Son réseau mondial de collecte de fonds auprès du secteur privé s'est étendu, avec deux nouveaux partenaires nationaux en Argentine et au Royaume-Uni. Dans le cadre de sa stratégie de diversification des contributions, le HCR est aujourd'hui présent dans plus de 30 pays. Les contributions du secteur privé les plus importantes provenaient de l'Europe (186 millions de dollars), suivie de l'Asie et du Pacifique (122 millions de dollars), du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (61 millions de dollars), des Amériques (52 millions de dollars) et d'Afrique (391000 dollars).

GRAPHIQUE 7 | CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ ET NOMBRE DE DONATEURS | 2013-2019



En 2019, le mécène qatari SE Sheikh Thani Bin Abdullah Bin Thani Al-Thani a apporté la plus importante contribution jamais reçue de la part d'un donateur individuel (voir ci-dessous). Les deux autres donateurs les plus importants étaient Qatar Charity, avec une contribution de 10 millions de dollars en faveur des Rohingyas et des situations du Yémen et d'Iraq, et l'enseigne japonaise de prêt-à-porter UNIQLO avec des dons en nature d'une valeur de 5 millions de dollars sous forme de vêtements pour les personnes déplacées dans 13 pays.

Le Forum mondial sur les réfugiés a mis en évidence le rôle essentiel et croissant du secteur privé pour soutenir les réfugiés, avec la participation de plus de 100 entreprises et fondations et de plus de 30 organisations du secteur privé comme le groupe Ingka, la Fondation Vodafone, et la Fondation LEGO, qui ont pris des engagements à hauteur de plus de 250 millions de dollars.

Les donateurs du secteur privé ont apporté un soutien rapide aux réponses d'urgence du HCR concernant des réfugiés, des catastrophes naturelles et des déplacements internes. Plus de 111,7 millions de dollars ont été recueillis; il s'agissait essentiellement de financements légèrement affectés. Des dons importants ont été reçus pour les situations des réfugiés rohingyas au Bangladesh (30,6 million), du Yémen (24 millions de dollars), de Syrie (17 millions de dollars, dont 2,5 millions pour répondre à l'escalade de la violence au nord-est de la Syrie fin 2019), de RDC (8,3 millions de dollars), du Soudan du Sud (8 millions de dollars), de Somalie (6,6 millions de dollars), de la République bolivarienne du Venezuela (3,7 millions de dollars) et du cyclone Idai en Afrique australe (1,8 millions de dollars).

Les campagnes mondiales ont continué à soutenir la recherche de financements. La campagne mondiale pour les abris, Aucun réfugié laissé pour compte, qui a commencé en 2016, était la première campagne mondiale destinée à recueillir des financements auprès de donateurs privés sur une thématique. La campagne a pris fin en 2019 et dépassé son objectif, fixé à 25 millions de dollars et recueilli 3,4 millions de dollars en 2019.

La campagne du Ramadan a également continué à grandir, recueillant 3,8 millions de dollars au niveau mondial. Le HCR a aussi testé avec succès une nouvelle application mobile qui permet aux réfugiés et aux donateurs de communiquer de façon directe et sécurisée, dans le cadre d'une campagne destinée à recueillir des financements pour les aides en espèces.

### Les partenaires nationaux du HCR

En cette période marquée par une xénophobie croissante, le rôle des partenaires nationaux du HCR est plus important que jamais. En plus de financer les programmes du HCR, ils ont engagé et mobilisé des donateurs individuels, des entreprises et des fondations et ont fait un travail de sensibilisation sur le déplacement forcé, au sein de leurs vastes réseaux. Deux nouveaux partenaires nationaux ont été établis en Argentine et au Royaume-Uni, portant à plus de 1,4 millions le nombre de donateurs engagés au niveau mondial.



#### Zoom sur le mécénat islamique

Le HCR a créé le Fond Zakat pour les réfugiés, une structure transparente et efficace qui utilise la puissance de la zakat pour transformer la vie des réfugiés et des déplacés internes.

En 2019, 43 millions de dollars au titre de la zakat ont été reçus, dont 35,2 millions de dollars du Fonds humanitaire Thani Bin Abdullah Bin Thani Al-Thani, 4 millions de dollars de Qatar Charity, et 3,51 millions de dollars collectés auprès de donateurs individuels par le biais de la plateforme en ligne du Fond.

L'initiative « zakat » a permis de soutenir plus d'un million de bénéficiaires au Yémen, au Bangladesh, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Malaisie et en Mauritanie. Le HCR cherche à mettre en place des partenariats avec les acteurs souhaitant étendre l'impact de la zakat en utilisant le réseau de distribution du HCR dans les régions difficiles à atteindre.

#### L'Éminent défenseur du HCR donne sa zakat aux familles déplacées

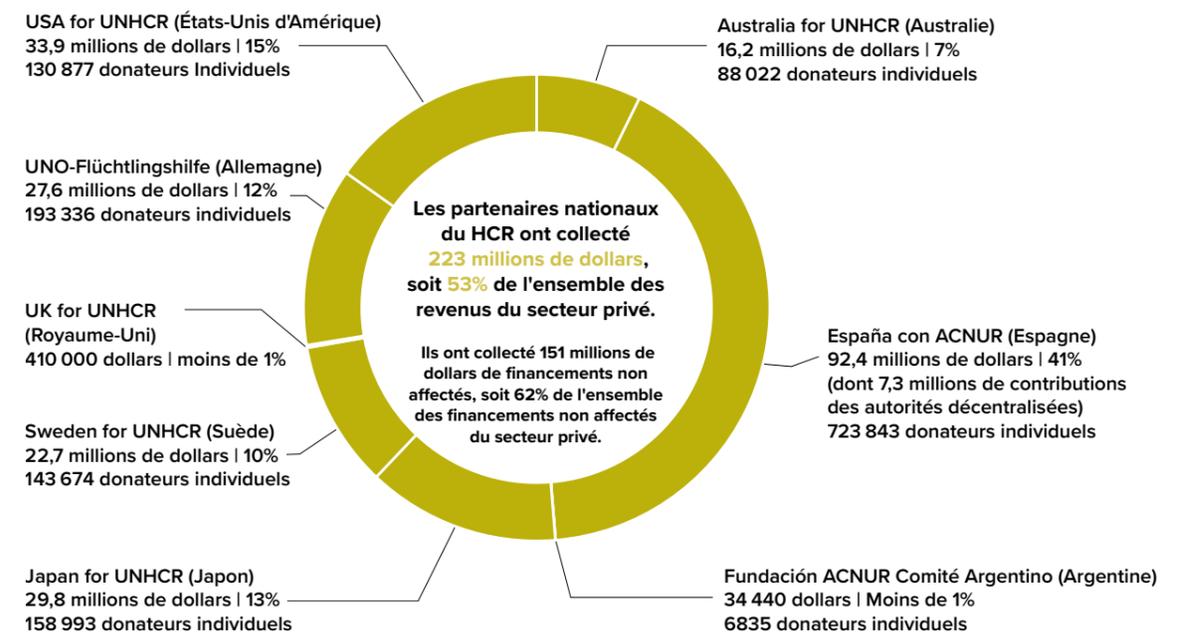
SE Sheikh Thani Bin Abdullah Bin Thani Al-Thani a apporté une contribution de 35,2 millions de dollars pour soutenir les réfugiés rohingyas au Bangladesh et les déplacés yéménites au titre de la zakat, qu'il a allouée au HCR. Il s'agit de la contribution la plus élevée que le HCR n'ait jamais reçue de la part d'un donateur privé et la contribution la plus importante au titre de la zakat. Environ un million de réfugiés rohingyas, de déplacés yéménites et rapatriés et membres des communautés d'accueil ont bénéficié de cette généreuse contribution.



(en anglais)



GRAPHIQUE 8 | REVENUS DES PARTENAIRES NATIONAUX | 2019



**Australia for UNHCR** (Australie) | Australia for UNHCR a mobilisé des entreprises et des femmes leaders en Australie et les a mises en contact avec des femmes et des filles réfugiées pour appuyer les programmes de santé maternelle du HCR en RDC pour les réfugiées centrafricaines avec son partenaire du secteur privé, Teachers Health. Une mission de donatrices de haut-niveau en Ouganda a recueilli des financements pour les programmes locaux du HCR et a créé un Centre de formation professionnelle financé par Australia for UNHCR dans le site d'installation de réfugiés Kyaka2. En amont du Forum mondial sur les réfugiés, le petit déjeuner organisé pour la journée mondiale du réfugié s'est distingué comme une initiative phare en montrant, avec 500 participants, comment le secteur économique pouvait soutenir les réfugiés par l'emploi, la formation et le mentorat. Pour faire entendre la voix des réfugiés, Australia for UNHCR a créé une bourse couvrant la totalité des frais de scolarité pour permettre à un réfugié au talent de conteur de s'inscrire à l'École australienne du film, de la télévision et de la radio.

**España con ACNUR** (Espagne) | Les financements ont progressé de façon régulière, grâce à un solide programme de recherche de financements, qui s'appuie sur des donateurs réguliers, des entreprises, des fondations ainsi que des nouvelles opportunités, notamment sous forme de dons et legs importants, mais aussi à une stratégie de communication et de mobilisation du public à travers la société civile, qui renforce la visibilité du HCR et place la cause des réfugiés parmi les priorités les plus importantes de la population espagnole. La campagne «Loco de ACNUR» (Fou du HCR) a pris un nouvel élan et préparé un plan de développement pluriannuel.

**Fundación ACNUR Comité Argentino** (Argentine) | Inauguré en 2019, le Comité a exploré des pistes pour recruter des donateurs et lancé sa première campagne «Ne pas aider, c'est de la folie» lors de la Journée mondiale du réfugié. Un public d'environ 2000 personnes s'est rendu à un concert live retransmis à la télévision et annoncé par une campagne d'affichage et de télémarketing. Cette campagne a été soutenue par plus de 50 personnalités et influenceurs et a potentiellement touché 37 millions de personnes, avec 5 millions d'impressions. Le Comité a recruté 6700 donateurs, grâce à une campagne réussie de fin d'année sur la préparation à l'hiver et reçu sa première contribution, d'un montant de 14 000 dollars, de la part d'un donateur fortuné.

**Japan for UNHCR** (Japon) | Le partenaire national japonais a franchi l'étape des 104 709 donateurs mensuels à la fin de l'année, avec une hausse de 57% du nombre de nouveaux donateurs réguliers, par rapport à 2018. Les dons ponctuels ont dépassé les attentes (de plus de 37%), notamment grâce à la réactivation d'anciens donateurs, à l'élargissement du programme des donateurs de niveau intermédiaire (qui donnent plus de 1000 dollars chaque année) et en encourageant les dons sous forme de legs. Les activités de communication ont notamment porté sur la couverture médiatique d'événements importants, tels que l'illumination en bleu de 15 monuments à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié et la nouvelle édition du festival du film UNHCR WILL2LIVE, qui a été mentionnée dans 131 médias.

**Sweden for UNHCR** (Suède) | Saisissant l'opportunité de sa relation avec Roger Akelius (voir ci-dessous), de nouveaux modes de communication avec les donateurs et le grand public ont été explorés. Les contributions provenant d'autres partenariats et d'individus fortunés ont dépassé les attentes, grâce au soutien

constant de la Loterie postale suédoise, de la fondation H&M, de Lindex, de Ikea Suède et de la Fondation The World We Want, un nouveau donateur. La production interne de contenu à destination des réseaux sociaux a augmenté et dépassé les objectifs (30 millions de vues et 100 000 abonnés).



#### Une annonce dans le journal provoque la rencontre entre Sweden for UNHCR et un milliardaire suédois



Chaque année, le milliardaire suédois Roger Akelius soutient trois ONG de son choix en doublant la somme qu'elles ont collectée lors de leur campagne de financement de fin d'année. En 2019, le HCR ne figurait pas parmi ses choix. Suite à cela, Sweden for UNHCR a publié l'annonce suivante dans un journal suédois, sur une pleine page : « Malheureusement, nous ne faisons pas partie des

organisations sélectionnées. Mais nous savons qu'il y a 190 autres milliardaires en Suède ». M. Akelius a répondu, également sous la forme d'une annonce : « J'ai déjà trois contacts. Mais si vous ne trouvez pas mieux, laissez-moi essayer ». Cette réponse enthousiaste s'est concrétisée par une contribution équivalente à la somme collectée par Sweden for UNHCR lors de sa campagne de Noël 2019. Sa participation a été largement relayée par les médias et a fortement contribué à l'augmentation des dons occasionnels à la fin de l'année 2019, en hausse de 66% par rapport à 2018.

**UNO-Flüchtlingshilfe** (Allemagne) | Orientant ses efforts sur le recrutement de nouveaux donateurs occasionnels et réguliers, les dons individuels ont augmenté, grâce à un travail de fidélisation des donateurs et de diversification des moyens de communication avec les donateurs. Pour les donateurs réguliers, un programme de bienvenue a été conçu (il comprend la série «Entre deux vies» qui retrace l'histoire de réfugiés) ainsi que des démarches destinées à construire une stratégie personnalisée de mobilisation des donateurs. L'envoi de courriers a été associé à des campagnes de télémarketing pour convaincre les donateurs occasionnels de pérenniser leur soutien. Les campagnes menées pour réactiver d'anciens donateurs ont donné des résultats prometteurs. La collecte de financement sous forme de legs a également beaucoup progressé.

**USA for UNHCR** (États-Unis) | En augmentant les ressources provenant de ses principaux donateurs, et en s'engageant davantage sur de nombreux terrains, la valeur des dons et la fidélité des donateurs se sont améliorées de la part des donateurs les plus réguliers (43 732 personnes ont fait des dons deux ou trois années consécutives), chacun donnant plus de 348 dollars par mois. Les efforts entrepris pour maintenir les partenariats stratégiques ont permis de collecter 3,3 millions de dollars auprès de Latter-Day Saints Charities, et de continuer à recevoir les soutiens financiers et en nature de Microsoft, de la fondation UPS, de Google, Nike et d'autres partenaires. USA for UNHCR a mené des activités de sensibilisation et de mobilisation en publiant des messages forts. Son taux d'engagement sur les réseaux sociaux était de 3,3%, avec près de 1,6 millions de visites sur son site.

## DÉPENSES EN 2019

Le total des fonds disponibles pour le HCR s'est élevé à 4,826 milliards de dollars et comprenait des contributions de 4,193 milliards de dollars, des reports de 484,1 millions de dollars et 149 millions de dollars provenant d'autres revenus et ajustements.

Les dépenses se sont élevées à 4,415 milliards de dollars, soit une augmentation de 189 millions ou de 4% par rapport à 2018, avec un taux d'exécution (dépenses par rapport au montant total des fonds disponibles) de 91%.

Les dépenses engagées au titre du **Pilier 1** (programme global pour les réfugiés) ont augmenté d'environ 137,4 millions de dollars, soit 4% par rapport à 2018 et, avec 82% des dépenses totales, elles représentaient toujours la majeure partie des dépenses du HCR.

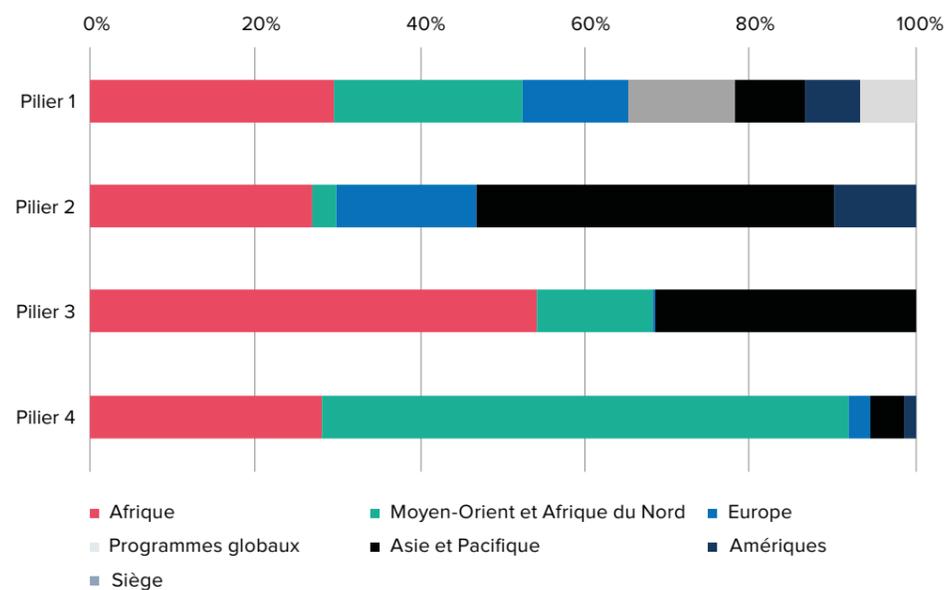
Les dépenses du **Pilier 2** (programme global pour les apatrides) ont augmenté de 2 millions de dollars soit une hausse de 5% et représentaient 1% des dépenses totales. Environ 33% des dépenses consacrées aux programmes pour les apatrides étaient liées à l'opération au Myanmar.

Les dépenses du **Pilier 3** (projets globaux d'aide à la réintégration) ont augmenté de près de 2 millions de dollars, soit une hausse de 1%, et représentaient 3% du total des dépenses. Les projets de réintégration les plus importants ont été mis en œuvre en Afghanistan, en Somalie et en Syrie.

Les dépenses relevant du **Pilier 4** (projets globaux pour les déplacés internes) ont augmenté de 47,8 millions de dollars soit une hausse de 8% par rapport à 2018 et ont représenté 15% du total des dépenses. Les principaux projets pour les déplacés internes ont été menés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord – en Syrie, en Iraq et au Yémen; venaient ensuite l'Afrique, avec la RDC, la Somalie et le Soudan du Sud.

En **Afrique**, les dépenses ont augmenté de 17,2 millions de dollars, soit une hausse de 1% par rapport à 2018. Les augmentations les plus importantes ont concerné la RDC, suivie du Niger, du Nigéria, du Rwanda et du Burkina Faso. En RDC, l'augmentation des dépenses répondait à l'augmentation des déplacements dus aux conflits dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

GRAPHIQUE 9 | DÉPENSES PAR PILIER ET REGION | Pourcentage



Les augmentations des dépenses au Niger, au Nigéria et au Burkina Faso résultaient aussi des déplacements causés par les conflits au Sahel, tandis qu'au Rwanda, l'augmentation était principalement due à la création du Mécanisme de transit d'urgence.

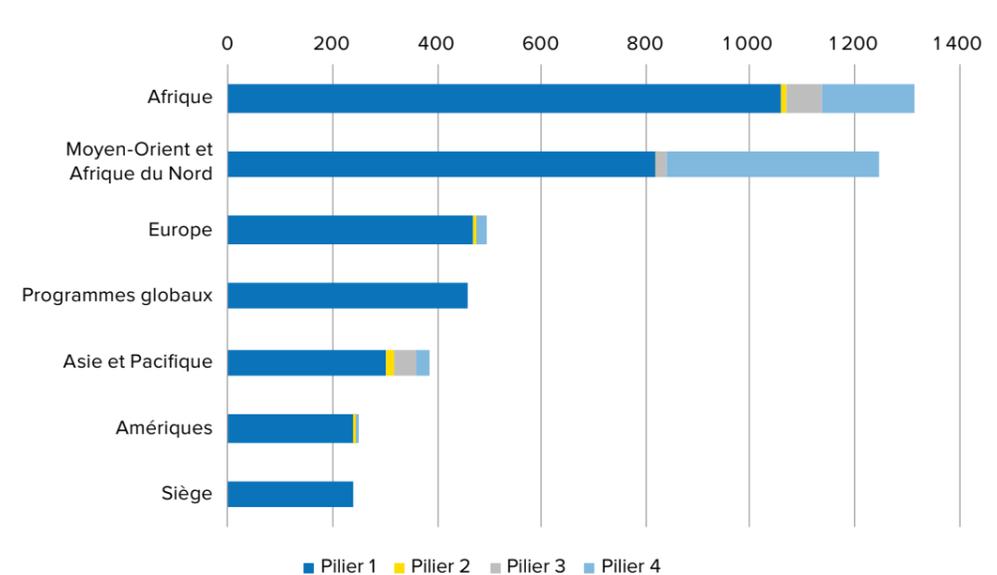
Les augmentations ont été en partie compensées par des diminutions en Ouganda, ainsi qu'en Éthiopie et au Tchad. En Ouganda, la diminution résultait de la réduction budgétaire effectuée à la suite de la révision à la baisse du nombre des populations réfugiées par rapport aux chiffres planifiés du Burundi, de la RDC et du Soudan du Sud. En Éthiopie, des retards ont été rencontrés dans la prise en compte de réfugiés érythréens. Le Tchad étant un pays de mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), il a bénéficié de ressources de partenaires tels que la Banque mondiale et l'Union européenne, ce qui a permis au HCR de réduire certaines de ses activités budgétées.

Les dépenses au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord** sont restées relativement stables, avec une légère diminution de

2,3 million de dollars (0.2%) principalement en Iraq, en Jordanie et en Syrie. En Iraq et en Syrie, les diminutions étaient principalement dues à la difficulté d'atteindre les personnes relevant de la compétence du HCR en raison des situations prévalant au nord et au nord-est de la Syrie. Les diminutions ont été en partie compensées par une augmentation des dépenses au Liban, où des foyers particulièrement vulnérables, en lien avec la situation syrienne, ont pu bénéficier d'aide en espèces et de préparation à l'hiver.

En **Asie et dans le Pacifique**, les dépenses ont augmenté de 17,3 millions de dollars, soit une hausse de 5%, avec une augmentation importante liée à la situation au Myanmar en raison de l'expansion des activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'enregistrement, de fourniture d'articles de secours essentiels, d'éducation, des besoins en personnel et des projets de coexistence pacifique. Les augmentations ont été partiellement compensées par des diminutions en Indonésie portant sur les activités de réinstallation, d'abris et de coexistence pacifique.

GRAPHIQUE 10 | DÉPENSES PAR REGION ET PILIER | Millions USD



Les dépenses aux Amériques ont progressé de près de 118 millions de dollars, soit une hausse de 88% pour répondre aux situations vénézuélienne et du Nord de l'Amérique centrale. Les principales augmentations concernaient les opérations en République bolivarienne du Venezuela, au Pérou, en Colombie, en Équateur, au Brésil en lien avec la situation vénézuélienne, ainsi qu'au Mexique, au Costa Rica et au Panama pour la situation au Nord de l'Amérique centrale.

Enfin, les dépenses engagées en Europe ont augmenté de 11,8 millions de dollars soit 2%. La principale augmentation concernait la Grèce en raison du nombre croissant de réfugiés en provenance de Syrie nécessitant une assistance et une protection.

Les dépenses liées aux programmes globaux ont augmenté de 27 millions de dollars soit 6%. Les principales

augmentations ont été relevées dans la Division des relations extérieures (activités liées aux partenariats avec le secteur privé), la Division de la résilience et des solutions (activités liées au Pacte mondial sur les réfugiés) et la Direction et gestion exécutive (ressources supplémentaires pour la gestion des risques, l'évaluation et pour des projets destinés à lutter contre l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel). Les augmentations ont été en partie compensées par les diminutions liées à la restructuration de la Division de l'appui et de la gestion des programmes et par l'impact de la décentralisation et de la régionalisation sur la Division des systèmes d'information et des télécommunications.

Les dépenses du siège sont restées stables par rapport à 2018, avec une légère baisse de 0,6 millions de dollars, soit 0.2%. Comme en 2018, elles représentaient 5% des dépenses totales.

GRAPHIQUE 11 | DÉPENSES PAR PROGRAMMES GLOBAUX ET SIÈGE | 2015-2019

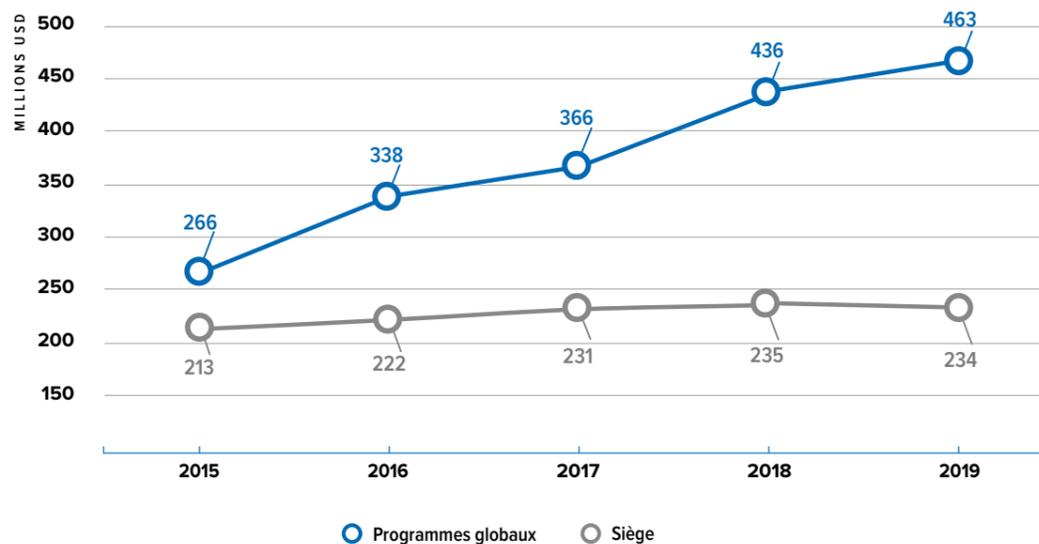


TABLEAU 2 | DÉPENSES PAR SOURCE DE FINANCEMENT EN 2019 | en milliers - USD

	SOURCES DE FINANCEMENT									
	Report des années antérieures		Contributions volontaires financières			Contributions volontaires en nature	Coûts d'appui aux programmes	Budget ordinaire des Nations Unies	Autres revenus <sup>2</sup>	TOTAL
	Affecté	Non-affecté	Affectées	Légèrement affectées <sup>1</sup>	Non-affectées					
<b>OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN</b>										
Afrique	91 197	50 002	693 218	250 051	163 007	6 972	17 644		49 234	1 321 325
Amériques	14 580	6 813	130 673	56 470	22 522	1 020	3 479		16 096	251 654
Asie et Pacifique	27 694	6 965	248 141	66 633	29 202	270	3 960		3 590	386 454
Europe	32 560	7 350	366 202	28 076	54 966	1 519	1 940		4 664	497 275
Moyen-Orient et Afrique du Nord	52 975	7 134	1 045 467	84 246	35 132	864	2 304		24 612	1 252 734
<b>TOTAL OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN</b>	<b>219 006</b>	<b>78 263</b>	<b>2 483 700</b>	<b>485 475</b>	<b>304 829</b>	<b>10 646</b>	<b>29 327</b>	<b>-</b>	<b>98 196</b>	<b>3 709 442</b>
Programmes globaux	9 755	65 776	47 554	42 804	220 302	11 601			64 784	462 576
Siège	20		509			9 496	178 744	43 328	2 398	234 495
Réserve opérationnelle pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat										-
Fonds pour les Jeunes experts associés			8 778							8 778
<b>TOTAL</b>	<b>228 782</b>	<b>144 039</b>	<b>2 540 541</b>	<b>528 279</b>	<b>525 131</b>	<b>31 742</b>	<b>208 072</b>	<b>43 328</b>	<b>165 378</b>	<b>4 415 291</b>
% du total des dépenses	5%	3%	58%	12%	12%	1%	5%	1%	4%	100%

Notes:

<sup>1</sup> Inclut les contributions affectées au niveau régional, sous-régional ou à une situation ou à un thème spécifique.

<sup>2</sup> Inclut des revenus divers liés à des ajustements antérieurs, à des annulations ou à d'autres transferts internes.

Le tableau 2 montre comment le HCR a utilisé ses diverses sources de revenus pour couvrir ses dépenses et met en évidence la manière dont les fonds non affectés ont été alloués. Les revenus non affectés ont été alloués tout au long de l'année selon les priorités et les besoins identifiés et en fonction des objectifs généraux fixés, à savoir le lancement des opérations d'urgence, le soutien aux opérations sous-financées et l'exécution intégrale des programmes.

Le HCR a collecté 208 millions de dollars pour les coûts d'appui aux programmes, dont

178 millions ou 86% dépensés pour le Siège. L'excédent de 29,3 millions de dollars a été alloué aux cinq opérations régionales.

Les contributions volontaires affectées ont financé 58% des opérations du HCR en 2019, alors que les contributions non affectées et légèrement affectées ont chacune financé 12% des opérations. Les dépenses les plus importantes financées par des contributions volontaires affectées ont été engagées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (41%), suivies par l'Afrique (27%) et l'Europe (14%).

Ce tableau montre toutes les contributions provenant de toutes les différentes sources, y compris des gouvernements et du secteur privé dans les pays soutenant le travail du HCR, ainsi que des mécanismes de financement intergouvernemental et commun. Adoptant l'approche de l'ensemble de la société, il reflète le support financier accordé au HCR tous donateurs confondus. Un classement traditionnel des donateurs est accessible sur le site Global Focus.



(en anglais)

TABLEAU 3 | TOTAL DES CONTRIBUTIONS | 2019

DONATEUR	GOUVERNEMENTS	DONATEURS PRIVÉS	ORGANISMES INTER-GOUVERNEMENTAUX	FONDS DES NATIONS UNIES	TOTAL
États-Unis d'Amérique	1 706 832 053	37 816 302			1 744 648 355
Union européenne			473 024 447		473 024 447
Allemagne	390 479 234	27 601 051			418 080 285
Japon	126 466 093	36 522 777			162 988 870
Suède	142 556 147	19 442 156			161 998 303
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	122 408 890	6 382 725			128 791 615
Espagne <sup>1</sup>	11 685 890	92 407 654			104 093 544
Norvège	94 345 776	2 668 000			97 013 776
Danemark	91 641 152	728 735			92 369 887
Pays-Bas	72 362 386	9 471 472			81 833 858
République de Corée	25 850 008	47 369 647			73 219 655
Italie	47 331 349	22 318 676			69 650 025
Qatar	20 535 000	48 012 940			68 547 940
Canada	59 732 515	8 370 524			68 103 039
Fonds central pour les interventions d'urgence <sup>2</sup>				48 829 890	48 829 890
Australie	28 652 493	16 418 500			45 070 993
Suisse	41 688 356	2 945 981			44 634 337
Budget ordinaire des Nations Unies				43 306 822	43 306 822
France	40 652 187	1 537 396			42 189 583
Arabie saoudite	37 014 001	1 966 825			38 980 826
Finlande	22 500 245				22 500 245
Koweït	20 115 400	1 978 179			22 093 579
Belgique	22 034 357	17 570			22 051 927
Irlande	18 105 393	1 155			18 106 548
Fonds de financement commun <sup>3</sup>				16 186 789	16 186 789
Chine	1 924 229	11 668 092			13 592 321
Luxembourg	10 361 584	111 483			10 473 066
Émirats arabes unis	2 812 175	4 851 349			7 663 524
Nouvelle-Zélande	6 715 573				6 715 573
Thaïlande	20 000	6 443 383			6 463 383
Tchéquie	4 826 684				4 826 684
Autriche	3 956 389	42 283			3 998 671
Éducation sans délai <sup>4</sup>				3 363 485	3 363 485
Hongrie	3 324 676				3 324 676
Bahamas		3 209 929			3 209 929
Bésil	1 089 574	1 872 832			2 962 407
Espace économique européen			2 739 448		2 739 448
OIM				2 717 326	2 717 326
ONUSIDA				2 677 400	2 677 400
Liban		2 397 390			2 397 390
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour				2 352 163	2 352 163
ONU-Habitat				2 209 438	2 209 438
PAM				2 107 476	2 107 476
Fédération de Russie	2 000 000				2 000 000
Malaisie		1 833 778			1 833 778
Philippines	10 000	1 659 071			1 669 071
"Spotlight Initiative" pour éliminer la violence contre les femmes et les filles <sup>5</sup>				1 586 396	1 586 396
Banque africaine du développement			1 559 623		1 559 623
Fonds pour la consolidation de la paix <sup>6</sup>				1 204 501	1 204 501
Autorité intergouvernementale pour le développement			1 115 074		1 115 074
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine <sup>7</sup>				1 038 823	1 038 823
Mexique	50 000	987 477			1 037 477
Égypte		939 816			939 816
Islande	875 303				875 303
Soudan	854 107				854 107
Pologne	850 523				850 523
Monaco	666 438	68 534			734 972



Liechtenstein	403 226	220 200			623 426
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets			516 206		516 206
Estonie	477 547				477 547
PNUD			393 889		393 889
Singapour	60 000	330 488			390 488
UNICEF			326 537		326 537
Malte	310 140				310 140
Argentine	267 100	38 166			305 266
Turquie	300 000	18			300 018
Grèce		294 329			294 329
Oman		262 765			262 765
Ile de Man (Royaume-Uni)	261 549				261 549
Portugal	259 176				259 176
FAO			236 968		236 968
Kenya		208 098			208 098
Fonds d'affectation spéciale multilatéral post-conflit pour la Colombie (Nations Unies) <sup>8</sup>			163 602		163 602
Kazakhstan	150 931				150 931
Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies » <sup>9</sup>			139 489		139 489
Pérou	129 933				129 933
Serbie	120 942				120 942
Angola	120 000				120 000
Afrique du Sud	19 481	99 647			119 128
Nigéria	63 735	49 872			113 607
UNESCO			108 070		108 070
Colombie	106 323				106 323
Roumanie	103 521				103 521
Union africaine			100 000		100 000
Algérie	100 000				100 000
Arménie	98 000				98 000
Monténégro	94 122				94 122
Lituanie	89 685				89 685
Indonésie	60 000	17 537			77 537
Azerbaïdjan	67 200				67 200
Slovénie	57 405				57 405
Bulgarie	55 000				55 000
Guinée équatoriale	50 000				50 000
République kirghize	47 520				47 520
Lettonie	38 504				38 504
Inde		37 998			37 998
OMS			33 294		33 294
Botswana	30 472				30 472
Uruguay	30 000				30 000
Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants <sup>10</sup>			29 182		29 182
Maroc	25 184				25 184
Andorre	22 321				22 321
Pakistan	20 000				20 000
Chypre	16 502				16 502
Guyana	15 883				15 883
Sri Lanka	15 000				15 000
Costa Rica	14 475				14 475
Zimbabwe		14 000			14 000
Organisation de la coopération islamique			12 901		12 901
Sénégal		11 991			11 991
Slovaquie	11 481				11 481
ONU-Femmes			9 173		9 173
Ghana		7 286			7 286
<b>TOTAL*</b>	<b>3 187 438 540</b>	<b>421 656 075</b>	<b>478 551 492</b>	<b>129 536 919</b>	<b>4 217 183 026</b>

<sup>1</sup> Le total pour le gouvernement de l'Espagne inclut un montant de 7 326 160 USD de contributions d'autres sources publiques transférées par España con ACNUR.

<sup>2</sup> Le Fonds central pour les interventions d'urgence est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir [www.unocha.org/cert/donors/donorspage](http://www.unocha.org/cert/donors/donorspage).

<sup>3</sup> Les Fonds de financement commun sont des mécanismes de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir [www.unocha.org/ourwork/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf](http://www.unocha.org/ourwork/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf).

<sup>4</sup> Éducation sans délai (Education Cannot Wait - ECW) est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir [www.educationcannotwait.org](http://www.educationcannotwait.org).

<sup>5</sup> L'Initiative "Spotlight" pour éliminer la violence contre les femmes et les filles est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir [www.un.org/en/spotlight-initiative](http://www.un.org/en/spotlight-initiative).

<sup>6</sup> Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir [www.unpbf.org](http://www.unpbf.org).

<sup>7</sup> Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <https://www.un.org/humansecurity>.

<sup>8</sup> Le Fonds d'affectation spéciale multilatéral post-conflit pour la Colombie (Nations Unies) est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mptf.undp.org>.

<sup>9</sup> Le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies » est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mptf.undp.org>.

<sup>10</sup> Le Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir [www.end-violence.org](http://www.end-violence.org).

\* Ne comprend pas un total de 78 385 157 dollars reçus en 2017 et 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et inclut 101 039 639 dollars reçus en 2019 pour des activités dont la mise en œuvre est prévue pour 2020 et au-delà.

TABLEAU 4 | DONS EN NATURE | 2019

DONATEUR	DESCRIPTION	USD
		MONTANT
<b>GOUVERNEMENTS ET FONDS DES NATIONS UNIES</b>		
Afrique du Sud	Locaux pour le Bureau du HCR à Pretoria	19 481
Allemagne	Locaux pour le Bureau du HCR à Nuremberg	27 127
Angola	Locaux pour le Bureau du HCR à Luanda	120 000
Argentine	Locaux pour le Bureau du HCR à Buenos Aires	107 100
Arménie	Locaux pour le Bureau du HCR à Erevan	98 000
Autriche	Locaux pour le Bureau du HCR à Vienne	57 471
Azerbaïdjan	Locaux pour le Bureau du HCR à Bakou	7 200
Botswana	Locaux pour le Bureau du HCR à Gabarone	30 472
Brésil	Locaux pour le Bureau du HCR à Brasilia	20 341
Canada	Déploiement d'experts de réserve pour les programmes globaux du HCR	156 917
Chine	Locaux pour le Bureau du HCR à Hong Kong (Chine)	90 034
Danemark	Locaux pour le Bureau du HCR à Copenhague	2 540 701
Émirats arabes unis	Locaux pour les entrepôts du HCR à Dubai fournis par The International Humanitarian City et services de transports pour les opérations du HCR en Albanie et au Zimbabwe	2 612 175
Espagne	Locaux pour le Bureau du HCR à Madrid	366 038
Guyana	Locaux pour le Bureau du HCR à Georgetown	15 883
Hongrie	Locaux pour le Bureau du HCR à Budapest : centre des services globaux et Représentation régionale pour l'Europe centrale	3 324 676
Irlande	Déploiement d'experts de réserve à travers Irish Aid	155 000
Italie	Locaux pour le Bureau du HCR à Rome	98 172
Kazakhstan	Locaux pour le Bureau du HCR à Almaty	50 931
Koweït	Locaux pour le Bureau du HCR à Koweït City	39 490
Luxembourg	Locaux pour le Bureau du HCR à l'Université du Luxembourg	10 274
Maroc	Locaux pour le Bureau du HCR à Laayoune, Sahara Occidental	25 184
Monténégro	Locaux pour le Bureau du HCR à Podgorica	82 745
Nigéria	Locaux pour le Bureau du HCR à Lagos	63 735
PNUD	Moustiquaires pour l'opération du HCR au Tchad	262 861
Pologne	Locaux pour le Bureau du HCR à Varsovie	87 000
République kirghize	Locaux pour le Bureau du HCR à Bishkek	47 520
Roumanie	Locaux pour le Bureau du HCR à Bucarest	103 521
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR	538 000
Serbie	Locaux pour le Bureau du HCR à Belgrade	115 942
Soudan	Moustiquaires pour l'opération du HCR au Soudan	441 032
Suède	Déploiement d'experts de réserve par l'Agence suédoise des services de secours (MSB) dans diverses opérations du HCR	930 500
Suisse	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR et locaux pour le Bureau du Siège du HCR à Genève en raison de la politique "État hôte" de la Suisse, qui offre aux organisations internationales d'excellentes conditions de travail	6 385 459
Tchéquie	Locaux pour le Bureau du HCR à Prague	38 100
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>19 069 081</b>



TABLEAU 4 | DONS EN NATURE | 2019

DONATEUR	DESCRIPTION	USD
		MONTANT
<b>DONATEURS PRIVÉS</b>		
Avanti Communications Group	Équipement de télécommunications pour l'opération du HCR en Ouganda	93 740
Danish Refugee Council	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR	639 500
Fast Retailing (UNIQLO)	Vêtements neufs et de seconde main pour les opérations du HCR en Afghanistan, Algérie, Angola, au Botswana, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, en Inde, au Liban, au Malawi, en Mauritanie, en Ouganda et au Tchad.	5 143 651
Fondation Auto desk	Logiciel pour la Division de la Résilience et des Solutions	1 115 700
Fondation UPS	Services de transport pour les opérations du HCR au Malawi, Nigéria, Somalie et en République bolivarienne du Venezuela	900 000
Fuji Optical Co Limited	Ensemble optique pour l'opération du HCR en Azerbaïdjan	221 616
Hope Health Action	Nourriture complémentaire pour l'opération du HCR en Ouganda	87 920
HUGO BOSS	Dons de vêtements d'hiver neufs pour l'opération du HCR en Équateur	31 220
iMMAP	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR	151 500
Microsoft Corporation	Ordinateurs portables et logiciels pour l'opération du HCR au Kenya	32 194
Norwegian Refugee Council	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR	2 668 000
RedR	Déploiement d'experts de réserve par RedR Australie aux opérations du HCR	200 500
Rituals Cosmetics Enterprise	Vêtements neufs et accessoires pour l'opération du HCR en Équateur	789 967
TOMS Shoes LLC	Chaussures pour les opérations du HCR au Burkina Faso et en Ouganda	446 511
Unilever (UK)	Savon pour l'opération du HCR au Liban	31 250
War Child Holland	Équipement informatique pour l'opération du HCR au Tchad	54 268
WeWork	Locaux pour la Division des Relations Extérieures	64 922
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>12 672 458</b>
<b>TOTAL</b>		<b>31 741 539</b>







TABLEAU 6 | BUDGET ET DÉPENSES AU SIÈGE | USD

DIVISIONS/DÉPARTEMENTS	PILIER 1 PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget <sup>1</sup>	Dépenses <sup>1</sup>
<b>BUREAUX RÉGIONAUX</b>		
Bureau du Directeur pour l'Afrique	10 602 057	10 554 635
Bureau du Directeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	6 410 159	5 595 221
Envoyé spécial pour la situation de la Méditerranée centrale	225 902	202 727
Bureau du Directeur pour l'Asie et le Pacifique	5 295 105	5 136 022
Bureau du Directeur pour l'Europe	6 522 968	4 689 408
Bureau du Directeur pour les Amériques	4 923 458	3 803 143
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>33 979 647</b>	<b>29 981 155</b>
<b>DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>		
Bureau du Directeur	7 055 680	7 022 752
Service des télécommunications et des infrastructures	17 749 409	17 721 314
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>24 805 089</b>	<b>24 744 066</b>
<b>DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
Bureau du Directeur	3 573 559	3 544 069
Sections spécialisées	12 122 002	11 653 781
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>15 695 561</b>	<b>15 197 851</b>
<b>DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</b>		
Bureau du Contrôleur et Directeur	6 403 442	5 868 379
Services et sections spécialisés	5 954 911	5 917 307
<b>Audit</b>	<b>789 052</b>	<b>789 052</b>
Division des finances des Nations Unies	1 150 000	1 150 000
Coûts de fonctionnement du Siège (y compris pour la sécurité et la sûreté du Siège)	18 052 462	17 963 367
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>32 349 867</b>	<b>31 688 105</b>
<b>CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)</b>		
Groupe de gestion	4 190 848	4 150 158
Bureau du Médiateur	138 792	119 138
Division de la gestion administrative et financière	3 448 789	3 348 410
Division des ressources humaines	19 755 345	19 646 634
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2 835 679	2 827 640
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	6 121 688	6 115 378
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>36 491 141</b>	<b>36 207 357</b>
<b>CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)</b>		
Groupe de gestion	4 970 743	4 962 214
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 970 743</b>	<b>4 962 214</b>
Conseil du personnel	967 537	959 335
<b>TOTAL</b>	<b>246 988 720</b>	<b>234 494 571</b>

<sup>1</sup> Inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes : 43 306 822 dollars (budget) et 43 327 815 dollars (dépenses). Le montant des dépenses excédant le Budget ordinaire des Nations Unies est couvert par l'allocation de 42 949 dollars provenant du report de 2018.

TABLEAU 7 | CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE SIÈGE | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
<b>SIÈGE</b>	Budget ordinaire des Nations Unies	43 306 822		<b>43 306 822</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>43 306 822</b>		<b>43 306 822</b>
<b>DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</b>	Suisse	3 892 459		<b>3 892 459</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 892 459</b>		<b>3 892 459</b>
<b>DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE</b>	Hongrie		3 062 343	<b>3 062 343</b>
	Danemark		2 540 701	<b>2 540 701</b>
	États-Unis d'Amérique	176 725		<b>176 725</b>
	Union européenne	16 722		<b>16 722</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>193 447</b>	<b>5 603 044</b>	<b>5 796 491</b>
<b>DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES</b>	Japon		180 603	<b>180 603</b>
	Allemagne	128 400		<b>128 400</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>128 400</b>	<b>180 603</b>	<b>309 003</b>
<b>BUREAUX RÉGIONAUX</b>	Union européenne	157 826		<b>157 826</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>157 826</b>		<b>157 826</b>
<b>DIVISION DE L'APPUI ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES</b>	Fondation Bill & Melinda Gates	10 695		<b>10 695</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>10 695</b>		<b>10 695</b>
<b>TOTAL*</b>		<b>47 689 649</b>	<b>5 783 647</b>	<b>53 473 296</b>

\*Notes:

<sup>1</sup> Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.

<sup>2</sup> Inclut 176 725 dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019.

TABLEAU 8 | BUDGET ET DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	PILIER 1 PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget	Dépenses
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Aides en espèces	999 784	662 849
Solutions durables	5 600 415	4 520 240
Projets liés à l'éducation	25 221 584	24 143 069
Projets liés aux urgences (y compris les stocks)	47 388 829	43 165 337
Projets liés à l'environnement	620 000	444 842
Projets liés à la santé (y compris VIH et sida, anémie, eau et assainissement)	3 486 320	3 433 427
Projets d'innovation	2 932 873	2 042 623
Projets liés à la protection	6 221 126	5 503 696
Collecte de fonds du secteur privé	129 350 107	124 174 700
Projets liés à l'information et aux médias	9 400 648	8 515 736
Femmes, enfants et adolescents réfugiés	976 811	945 741
Enregistrement, gestion des données et des connaissances	6 467 896	6 608 036
Recherche, évaluation et documentation	4 200 000	3 040 406
Réinstallation	12 017 334	11 306 233
Projets liés aux abris	23 846 876	22 105 395
Projets liés à la formation	1 417 732	1 329 513
Divers	904 800	852 582
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>281 053 135</b>	<b>262 794 426</b>
<b>ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES</b>		
<b>DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE</b>		
Projet d'innovation	2 072 669	1 783 463
Bureau de l'inspecteur général - activités de terrain	2 135 637	1 771 937
Section des affaires juridiques - activités de terrain	1 103 199	920 700
Gestion des risques 2.0	2,594,310	2 511 284
<b>DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES</b>		
Division des relations extérieures	9 209 205	6 105 956
Collecte de fonds du secteur privé - Fonds d'investissement et activités	16 548 930	15 909 726
<b>DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE</b>		
Division des systèmes d'information et des télécommunications	5 922 078	4 835 897
<b>DIVISION DE LA RÉSILIENCE ET DES SOLUTIONS</b>		
Division de la gestion et de l'appui aux programmes	28 893 923	28 845 444
<b>DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT</b>		
Section de la gestion des capacités dans les situations d'urgence	13 457 078	11 488 386
Section de la sûreté sur le terrain - appui à la sécurité sur le terrain	9 811 898	9 490 865
Gestion de l'approvisionnement - renforcement et appui au terrain		
<b>DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
Formation du personnel du HCR	4 999 181	4 999 059
Coûts spéciaux relatifs au personnel	11 842 124	11 834 488
Formation du personnel du HCR	22 273 465	21 841 919
<b>DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</b>		
Audit et service de gestion des partenariats opérationnels		
Audit et service de gestion des partenariats opérationnels	4 973 475	4 952 782
	711 352	711 352
<b>CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)</b>		
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement		
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	1,749,255	1 749 255
<b>CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)</b>		
Division de la protection internationale		
Division de la protection internationale	1 167 457	1 167 318
Division de la gestion et de l'appui aux programmes	10 251 330	9 876 277
Division des systèmes d'information et des télécommunications	1 768 058	1 768 058
Division des relations extérieures	9 206 245	8 582 785
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>210 166 896</b>	<b>199 781 877</b>
<b>TOTAL</b>	<b>491 220 030</b>	<b>462 576 303</b>

TABLEAU 9 | CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
<b>DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT</b>				
Déploiement d'experts de réserve	Conseil danois pour les réfugiés	639 500		639 500
Déploiement d'experts de réserve	IMMAP	151 500		151 500
Déploiement d'experts de réserve	Irlande	155 000		155 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	2 143 625	53 875	2 197 500
Déploiement d'experts de réserve	RedR Australia	200 500		200 500
Déploiement d'experts de réserve	Suède	930 500		930 500
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	1 818 500		1 818 500
Déploiement d'experts de réserve	Royaume-Uni	538 000		538 000
Préparation et réponse aux situation d'urgence	Luxembourg	313 808		313 808
Préparation et réponse aux situation d'urgence	Émirats arabes unis	2 109 175		2 109 175
Préparation et réponse aux situation d'urgence	Fondation UPS	311 570		311 570
Gestion globale du parc de véhicules	Fondation UPS	107 000		107 000
Groupe sectoriel global de la protection	États-Unis d'Amérique	160 500		160 500
Centre de formation à distance du HCR	Japon		392 605	392 605
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>9 579 178</b>	<b>446 480</b>	<b>10 025 658</b>
<b>DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES</b>				
Distinction Nansen pour les réfugiés	Fondation IKEA	100 000		100 000
Distinction Nansen pour les réfugiés	Norvège	165 216		165 216
Distinction Nansen pour les réfugiés	Suisse	218 484		218 484
Partenariats du secteur privé	Chine		82 832	82 832
Partenariats du secteur privé	Fondation IKEA	134 983		134 983
Partenariats du secteur privé	OIM	56 710		56 710
Partenariats du secteur privé	WeWork		64 922	64 922
Jeux Olympiques 2020	Japon		225 754	225 754
Sensibilisation urbaine: Projet "Raconter la véritable histoire"	Union européenne	2 154 030		2 154 030
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>2 829 423</b>	<b>373 508</b>	<b>3 202 930</b>
<b>DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES</b>				
Formation à la préparation de l'approvisionnement dans les situations d'urgence	Fondation UPS	30 510		30 510
Mécanisme conjoint de soutien des pays de réinstallation émergents	États-Unis d'Amérique	383 907		383 907
Projet sur la protection dans les situations de conflits	OIM	16 050		16 050
Projet "Safe from the Start"	Allemagne	62 046		62 046
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>492 513</b>		<b>492 513</b>
<b>DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE</b>				
Projet sur le changement climatique	Monaco	22 753		22 753
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	280 500		280 500
Mécanisme conjoint de soutien des pays de réinstallation émergents	OIM	677 932		677 932
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Canada	156 917		156 917
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Allemagne	555 554		555 554
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Norvège	944 223		944 223
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Royaume-Uni	4 270 370		4 270 370
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	États-Unis d'Amérique	2 000 000		2 000 000
Groupe sectoriel global de la protection	Allemagne	46 805		46 805
Groupe sectoriel global de la protection	Conseil norvégien pour les réfugiés	319 000		319 000
Groupe sectoriel global de la protection	Suisse	308 960		308 960
Groupe sectoriel global de la protection	États-Unis d'Amérique	981 190		981 190
Réunion de haut niveau sur l'apatridie et activités associées	Allemagne	192 890		192 890
Projet de partenariats sur l'emploi et l'éducation	Pays-Bas	372 360		372 360
Prévention de la détention des enfants	Union européenne	74 215		74 215
Projet de partenariat sur la qualité de la protection et de soutien aux capacités d'asile	Royaume-Uni	250 983		250 983
Jurisprudence de la réinstallation	Allen & Overy LLP	32 342		32 342
Projet "Safe from the Start"	États-Unis d'Amérique	4 176 466		4 176 466
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>15 663 460</b>		<b>15 663 460</b>



TABLEAU 9 | CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
<b>DIVISION DE LA GESTION ET DE L'APPUI AUX PROGRAMMES</b>				
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	151 500		151 500
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	394 000		394 000
Énergie et environnement	Fondation IKEA	87 931		87 931
Groupe sectoriel global de la protection	États-Unis d'Amérique	32 100		32 100
Réunion de haut niveau sur l'apatridie et activités associées	Allemagne	160 500		160 500
VIH/sida	ONUSIDA	2 000 000		2 000 000
Projet de conception de dalles de latrines en plastique amélioré	Fondation Bill & Melinda Gates	114 815		114 815
Amélioration de l'état nutritionnel des enfants	Fondation "la Caixa"	200 000		200 000
Amélioration de l'état nutritionnel des enfants	Laboratorios Viñas	4 449		4 449
Service conjoint de profilage des déplacés internes	Norvège		228 441	228 441
Service conjoint de profilage des déplacés internes	États-Unis d'Amérique		107 000	107 000
Projet de soutien à la santé mentale et psychologique	OMS	33 294		33 294
Projet de partenariats sur l'emploi et l'éducation	Pays-Bas	1 605 000		1 605 000
Unités de logement pour les réfugiés	Fondation Nando Peretti	55 006		55 006
Projet "Safe from the Start"	États-Unis d'Amérique	107 000		107 000
Projet "Sauver la vie des nouveaux-nés"	Fondation Bill & Melinda Gates	259 358		259 358
Abris et sites d'installation	Fondation Autodesk	1 115 700		1 115 700
Interventions contre la tuberculose	PNUD	31 712		31 712
Projet "Waste to water"	Fondation Bill & Melinda Gates	70 602		70 602
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 422 967</b>	<b>335 441</b>	<b>6 758 408</b>

**DIVISION DE LA RÉSILIENCE ET DES SOLUTIONS**

Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation Asfari	231 910		231 910
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Allemagne	18 461 729		18 461 729
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Donateurs privés en République de Corée	22 217		22 217
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation Said	356 910		356 910
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	SAP (UK) Ltd.	25 000		25 000
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation Hands Up	527 266		527 266
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	UNO-Flüchtlingshilfe (Allemagne)	329 670		329 670
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	USA for UNHCR (États-Unis d'Amérique)	50 000		50 000
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation Üsine	107 646		107 646
Éducation numérique	Google	223 146		223 146
Moyens de subsistance DRS	Union européenne	53 499		53 499
Solutions durables	Danemark	3 049 245		3 049 245
Éducation pour tous	Google	390 854		390 854
Éducation pour tous	Pays-Bas	36 024		36 024
Éducation pour tous	UNICEF	248 203		248 203
Pacte mondial sur les réfugiés	Union européenne	887 441		887 441
Pacte mondial sur les réfugiés	Allemagne	1 106 195		1 106 195
Pacte mondial sur les réfugiés	Fondation IKEA	39 339		39 339
Pacte mondial sur les réfugiés	Japon		903 016	903 016
Solutions innovantes	Luxembourg	299 163		299 163
Solutions innovantes	Suède	23 468		23 468
Initiative pour les moyens de subsistance MADE51	Fondation Krueger	5 000		5 000
Initiative pour les moyens de subsistance MADE51	Fondation Andan	80 000		80 000



TABLEAU 9 | CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
<b>DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE</b>				
Projet de partenariats sur l'emploi et l'éducation	Pays-Bas	567 100		567 100
Favoriser la paix ("Peace nexus")	Japon		90 302	90 302
Résilience et solutions	Allemagne	2 272 727		2 272 727
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>29 393 754</b>	<b>993 318</b>	<b>30 387 072</b>
<b>DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE</b>				
Solutions innovantes	Belgique	457 882		457 882
Solutions innovantes	Luxembourg	1 361 506		1 361 506
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 819 388</b>		<b>1 819 388</b>
<b>Ensemble des opérations</b>				
	États-Unis d'Amérique		45 800 000	45 800 000
	<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>45 800 000</b>	<b>45 800 000</b>
<b>TOTAL*</b>		<b>66 200 682</b>	<b>47 948 746</b>	<b>114 149 428</b>

Notes:

<sup>1</sup> Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.<sup>2</sup> Inclut un montant de 12,3 millions de dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 17,2 millions de dollars reçus en 2019 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.

TABLEAU 10 | CONTRIBUTIONS AU SYSTÈME DES JEUNES EXPERTS ASSOCIÉS | 2019

USD		USD	
DONATEURS	AMOUNT	DONATEURS	AMOUNT
États-Unis d'Amérique	2 650 000	Finlande	300 025
Japon	2 407 086	France	285 683
Pays-Bas	1 436 542	Suisse	224 164
Chine	1 034 195	Luxembourg	200 300
Allemagne	992 842	République de Corée	185 278
Danemark	662 231	Autriche	122 019
Suède	487 749		
Italie	485 186		
		<b>TOTAL</b>	<b>11 473 300</b>

TABLEAU 11 | TRANSFERTS DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE | 2019

1. RÉSERVE OPÉRATIONNELLE APPROUVÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF EN OCTOBRE 2018		620 168 102		
2. TRANSFERTS DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE				
		Pillar 1	Pillar 4	Total
<b>AFRIQUE</b>				
Burkina Faso	Apport de protection et d'assistance aux déplacés internes	-	3 000 000	3 000 000
Erythrée	Rapatriement volontaire des réfugiés somaliens et retour des Érythréens de Lybie	5 785 086	-	5 785 086
Niger	Assistance pour l'intégration socio-économique des réfugiés maliens	3 356 474	-	3 356 474
Rwanda	Mécanisme de transit d'urgence lié à la situation des mouvements mixtes de Méditerranée centrale	10 000 000	-	10 000 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>19 141 560</b>	<b>3 000 000</b>	<b>22 141 560</b>
<b>AMÉRIQUES</b>				
Brésil	Augmentation des besoins de la situation vénézuélienne	2 506 238	-	2 506 238
Costa Rica	Besoins supplémentaires dans le Nord de l'Amérique centrale	10 000 000	-	10 000 000
Bureau régional au Panama	1) Renforcement de la politique de protection et des procédures d'asile	2 400 000	-	2 400 000
	2) Renforcement des capacités de protection et fourniture d'une aide humanitaire et d'aides en espèces à usages multiples	5 900 000	-	5 900 000
	3) Renforcement du système d'asile et du dispositif de solutions	8 900 000	-	8 900 000
	4) Renforcement des capacités de protection	8 000 000	-	8 000 000
	5) Amélioration de la protection et des dispositifs de solutions	8 500 000	-	8 500 000
République bolivarienne du Venezuela	Augmentation des besoins de la situation vénézuélienne	9 730 669	-	9 730 669
Activités régionales	Besoins supplémentaires dans le Nord de l'Amérique centrale	850 000	-	850 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>56 786 907</b>	<b>-</b>	<b>56 786 907</b>
<b>PROGRAMMES GLOBAUX</b>				
Direction et gestion exécutive	Projet humanitaire d'éducation accélérée	634 815	-	634 815
Division des relations extérieures	Projet "Raconter la véritable histoire"	2 415 723	-	2 415 723
Division de la protection internationale	1) Pacte mondial sur les réfugiés	687 437	-	687 437
	2) Prévention et réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, au harcèlement sexuel et aux abus de pouvoir	225 437	-	225 437
	3) Amélioration des capacités de réinstallation du HCR	788 458	-	788 458
	4) Conseiller spécial sur les réponses aux déplacements internes	334 538	-	334 538
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	1) Partage de coûts supplémentaires pour les activités de sécurité conjointes des Nations Unies	259 840	-	259 840
	2) Gestion globale du parc de véhicules*	14 794 136	-	14 794 136
Division de la résilience et des solutions	1) Pacte mondial sur les réfugiés	5 669 630	-	5 669 630
	2) Projet d'éducation	625 284	-	625 284
	3) Gouvernement des Pays-Bas - Financement de démarrage de partenariat	238 400	-	238 400
Division des systèmes d'information et des télécommunications	Coûts supplémentaires de souscription de logiciels	1 910 000	-	1 910 000
Division des ressources humaines	1) Prévention et réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, au harcèlement sexuel et aux abus de pouvoir	1 718 791	-	1 718 791
	2) Coûts de séparation volontaire	9 500 000	-	9 500 000
	3) Coûts supplémentaires de résiliation de contrat	4 000 000	-	4 000 000
Division de la gestion administrative et financière	1) Soutien au groupe de l'innovation (BIG)	683 827	-	683 827
	2) Coûts supplémentaires d'audit externe des projets exécutés en partenariat	500 000	-	500 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>44 986 316</b>	<b>-</b>	<b>44 986 316</b>



TABLEAU 11 | TRANSFERTS DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE | 2019

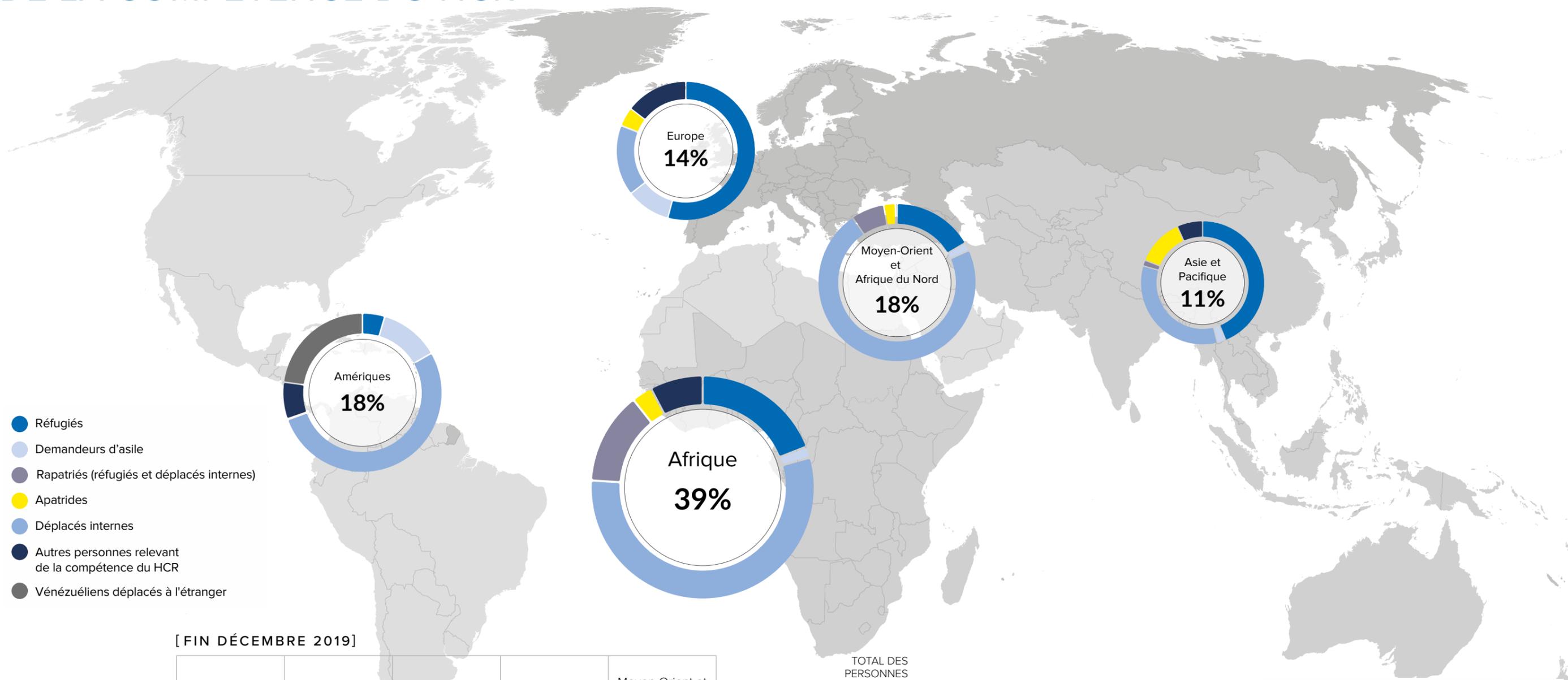
1. RÉSERVE OPÉRATIONNELLE APPROUVÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF EN OCTOBRE 2018		620 168 102		
2. TRANSFERTS DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE				
<b>SIÈGE</b>				
Direction et gestion exécutive	1) Pacte mondial sur les réfugiés	36 000	-	36 000
	2) Prévention et réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, au harcèlement sexuel et aux abus de pouvoir	250 000	-	250 000
	3) Part supplémentaire des frais d'administration de la justice	302 290	-	302 290
Division des relations extérieures	1) Prévention and response to sexual exploitation and abuse, and sexual harassment and abuse of authority	376 809	-	376 809
	2) Renforcement des fonctions de soutien aux relations avec les donateurs	437 493	-	437 493
Bureaux régionaux	Envoyé spécial pour la situation en Méditerranée centrale	225 902	-	225 902
Division des ressources humaines	Prévention et réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, au harcèlement sexuel et aux abus de pouvoir	1 347 386	-	1 347 386
Division de la gestion administrative et financière	Contribution en nature pour la location de locaux	3 892 459	-	3 892 459
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>6 868 339</b>	<b>-</b>	<b>6 868 339</b>
<b>RÉSERVE POUR DES ACTIVITÉS NOUVELLES OU ADDITIONNELLES - LIÉES AU MANDAT (NAM)</b>				
Réserve NAM	Transfert pour la réserve NAM	30 000 000	-	30 000 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>30 000 000</b>	<b>-</b>	<b>30 000 000</b>
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>		<b>157 783 122</b>	<b>3 000 000</b>	<b>160 783 122</b>
<b>3. SOLDE APRÈS TRANSFERTS</b>				<b>459 384 979</b>

\* Cette ligne comprend plusieurs transferts conformément au modèle de gestion globale du parc automobile.

TABLEAU 12 | TRANSFERTS DE LA RÉSERVE POUR DES " ACTIVITÉS NOUVELLES OU ADDITIONNELLES - LIÉES AU MANDAT (NAM) " | USD

1. RÉSERVE POUR DES "ACTIVITÉS NOUVELLES OU ADDITIONNELLES - LIÉES AU MANDAT (NAM) APPROUVÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF EN OCTOBRE 2018		20 000 000				
2. TRANSFERTS CRÉDITÉS						
		Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	Total
<b>RÉSERVE OPÉRATIONNELLE</b>						
Réserve opérationnelle	Transfert de la réserve opérationnelle	30 000 000	-	-	-	30 000 000
<b>2. TOTAL DES TRANSFERTS CRÉDITÉS</b>		<b>30 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 000 000</b>
<b>3. TRANSFERTS EXÉCUTÉS</b>						
<b>AMÉRIQUES</b>						
Mexique	Renforcement des capacités pour une protection accrue et des activités d'assistance	44 399 252	-	-	-	44 399 252
<b>3. TOTAL DES TRANSFERTS EXÉCUTÉS</b>		<b>44 399 252</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44 399 252</b>
<b>4. SOLDE APRÈS TRANSFERTS</b>						<b>5 600 748</b>

# POPULATION RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR



[ FIN DÉCEMBRE 2019 ]

	Afrique	Amériques	Asie et Pacifique	Europe	Moyen-Orient et Afrique du Nord	TOTAL DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
Réfugiés	6 348 744	592 892	4 133 666	6 543 455	2 602 424	20 221 181
Apparentés réfugiés <sup>(1)</sup>	-	108 760	48 659	26 967	40 332	224 718
Total réfugiés et apparentés	6 348 744	701 652	4 182 325	6 570 422	2 642 756	20 445 899
Demandeurs d'asile	529 570	1 902 133	212 396	1 242 168	263 586	4 149 853
Réfugiés rapatriés <sup>(2)</sup>	211 676	31	10 361	58	95 081	317 207
Déplacés internes protégés et assistés par le HCR <sup>(3)</sup>	18 511 592	8 295 002	3 170 095	1 983 659	11 543 014	43 503 362
Déplacés internes rapatriés <sup>(4)</sup>	4 234 467	-	127 128	165	982 033	5 343 793
Apatrides	974 988	4 052	2 284 461*	527 959	370 519	4 161 979*
Autres <sup>(5)</sup>	2 540 697	1 165 309	632 492	1 761 024	41 166	6 140 688
Vénézuéliens déplacés à l'étranger <sup>(6)</sup>	-	3 582 203	-	-	-	3 582 203
<b>TOTAL</b>	<b>33 351 734</b>	<b>15 650 382</b>	<b>9 505 943</b>	<b>12 085 455</b>	<b>15 938 155</b>	<b>86 531 669</b>

Les données sont généralement communiquées par les gouvernements et basées sur leur propres définitions et méthodes de collecte de données. Le tiret (« - ») correspond à une valeur nulle, non disponible ou ne s'appliquant pas au cas considéré. Toutes les données sont provisoires et susceptibles de modifications. Des informations complémentaires sur les personnes relevant de la compétence du HCR en 2019, dont les tendances statistiques et les changements liés aux déplacements mondiaux survenus au cours de l'année, sont disponibles dans le rapport *Global trends 2019*.



(en anglais)

<sup>(1)</sup> Inclut les groupes de personnes en dehors de leur pays ou territoire de résidence ou d'origine et qui sont exposés à des risques de protection similaires à ceux encourus par les réfugiés, mais pour lesquels le statut de réfugié n'a pas été établi pour des raisons pratiques ou pour d'autres raisons.

<sup>(2)</sup> Inclut les réfugiés qui sont rentrés dans leurs pays d'origine au cours de l'année 2019.

Source: pays d'origine et d'asile.

<sup>(3)</sup> Inclut les personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés internes.

<sup>(4)</sup> Inclut les déplacés internes protégés et assistés par le HCR et qui sont rentrés dans leurs localités d'origine pendant l'année 2019.

<sup>(5)</sup> Personnes relevant de la compétence du HCR n'appartenant pas aux catégories précédemment citées, mais qui pourraient bénéficier de la protection et/ou de l'assistance du HCR.

<sup>(6)</sup> Les Vénézuéliens déplacés à l'étranger sont les personnes d'origine vénézuélienne qui sont susceptibles d'avoir besoin de la protection internationale au regard des critères énoncés dans la Déclaration de Carthagène, mais qui n'ont pas demandé l'asile dans le pays où elles se trouvent. Indépendamment de leur statut, les Vénézuéliens déplacés à l'étranger ont besoin d'être protégés contre les retours forcés et d'accéder aux services de base. Le HCR et l'OIM travaillent ensemble auprès de cette population en assurant la présidence de la plateforme de coordination régionale inter-agences, dont l'objectif est de renforcer la protection ainsi que la cohérence des réponses à travers la région, en conformité avec les normes en matière de droits de l'homme.

\* Le nombre total d'apatrides comprend 1113315 apatrides rohingyas comptés également en tant que réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes relevant de la compétence du HCR, présents au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande ou déplacés internes au Myanmar. Les rapports statistiques du HCR suivent généralement une méthodologie qui ne tient compte que d'un seul statut juridique pour chaque personne relevant de sa compétence. Cependant, étant donné le nombre d'apatrides rohingyas déplacés depuis le Myanmar, le HCR estime qu'il est important de refléter le double statut de cette population, qui est à la fois déplacée et apatride.

# Afrique

“ Malgré les défis de développement et les contraintes de financements, les gouvernements et les communautés de la région ont continué de montrer une solidarité exemplaire en accueillant les personnes déplacées de force. Avant le Forum mondial sur les réfugiés, la région a adopté le Pacte mondial sur les réfugiés par la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés en vue d'une inclusion économique et sociale plus importante des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR. ”

— **Raouf Mazou**, Ancien directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique

*Des enfants réfugiés originaires du Cameroun sont assis avec leurs affaires en attendant d'être transférés avec leurs familles dans le site d'installation de réfugiés d'Agadam, à Ogoja, au Nigeria.*



En 2019, le nombre de personnes déracinées en Afrique subsaharienne a atteint des niveaux records avec 33,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, soit 39% du total dans le monde, dont 6,3 millions de réfugiés – 57% d'enfants – et 18,5 millions de déplacés internes.

L'extrémisme violent, les affrontements intercommunautaires, l'insécurité alimentaire et les facteurs climatiques ont alimenté ces déplacements. Le HCR opère dans des situations de réfugiés et de déplacement interne de grande ampleur au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad – au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria – ainsi qu'au Burundi, au Cameroun, en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), en Somalie et au Soudan du Sud, entre autres pays.

Les Sud-Soudanais ont continué de représenter la plus importante population de réfugiés, soit 2,2 millions de personnes, la plupart étant accueillies en Ouganda. Les pays africains ont en grande partie maintenu des politiques de portes ouvertes à l'égard des demandeurs d'asile. L'Ouganda est resté le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés en Afrique, d'importantes populations de réfugiés vivant également en Éthiopie, au Soudan et au Kenya.

En même temps que les réfugiés, le HCR a également répondu aux besoins de protection et d'assistance de millions de déplacés internes. Le nombre de déplacés internes en Afrique de l'Ouest et du Centre a atteint 5 millions à la fin de l'année, soit 30% de plus par rapport à 2018. En RDC, 520 000 nouvelles personnes ont été déplacées sur un total de 5 millions de déplacés internes à la fin de 2019, soit la troisième plus importante population de déplacés internes au monde. Les Somaliens (2,65 millions) et

les Sud-Soudanais (1,67 million) représentaient notamment d'autres importantes populations de déplacés internes.

Renforçant et réaffirmant ses engagements envers les déplacés internes, la politique actualisée du HCR en matière de déplacement interne a ciblé des initiatives prioritaires au Burkina Faso, en Éthiopie, en RDC, au Soudan et au Soudan du Sud.

Le HCR a fourni protection et assistance aux personnes les plus vulnérables, soutenu les programmes de cohésion sociale, piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris et de la gestion et de la coordination des camps dans le cadre des réponses inter-agences, et proposé en priorité des services à quelque 13 000 victimes de violences sexuelles et de genre. Les aides en espèces ont globalement augmenté, l'équivalent de 50,5 millions de dollars ayant été distribué sous cette forme dans l'ensemble de la région en 2019, ce qui a facilité l'inclusion socio-économique des bénéficiaires.

Le HCR a collaboré avec les États et les acteurs régionaux pour renforcer l'asile et la protection des réfugiés, en menant notamment un travail approfondi sur la stratégie de protection au Sahel. En Afrique du Sud, un projet initié par le HCR a été lancé pour répondre aux besoins de 150 000 personnes dans l'attente d'une procédure d'appel sur la détermination de leur statut de réfugié. Le HCR a soutenu le déploiement du système de gestion de l'identité biométrique dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest, ce qui a permis d'enregistrer quelque 130 600 personnes dans la région. Pour accompagner sa stratégie en matière de données, des unités chargées de la gestion et de l'analyse des données relatives à l'identité ont été créées dans les nouveaux bureaux.

En coopération avec les gouvernements, le HCR a facilité le retour volontaire de réfugiés vers le Burundi (22 900), la Côte d'Ivoire (3200), le Mali (3770), la RCA (12 400), la RDC (17 000), le Tchad (300) et la Somalie (6200).

Concernant l'intégration locale des réfugiés, les dispositifs d'installation hors des camps et les permis de séjour et de travail ont été poursuivis. En particulier, la Gambie et la Guinée-Bissau ont accordé la nationalité à plus de 5000 réfugiés. Afin d'éliminer l'apatridie, le HCR a facilité l'enregistrement des naissances et la délivrance de certificats de naissance, fourni un appui technique aux gouvernements pour supprimer la discrimination basée sur le genre de leurs lois sur la nationalité et soutenu des plans d'action nationaux et des événements de haut niveau pour faire avancer les textes juridiques. Au Kenya, près de 18 500 apatrides pourront prétendre à la nationalité dans le cadre de la loi sur la nationalité.

Bien que les quotas de réinstallation aient considérablement diminué, les places disponibles ont constitué un instrument vital pour 24 248 réfugiés qui sont partis en réinstallation en 2019. Par ailleurs, 878 réfugiés ont été évacués de Libye par le biais du Mécanisme de transit d'urgence au Niger. Un Mécanisme de transit d'urgence a également été mis en place au Rwanda, à la suite de la proposition faite par le gouvernement auprès de l'Union africaine d'accueillir jusqu'à 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables. Quelque 300 personnes avaient été évacuées dans ce cadre à la fin de 2019.

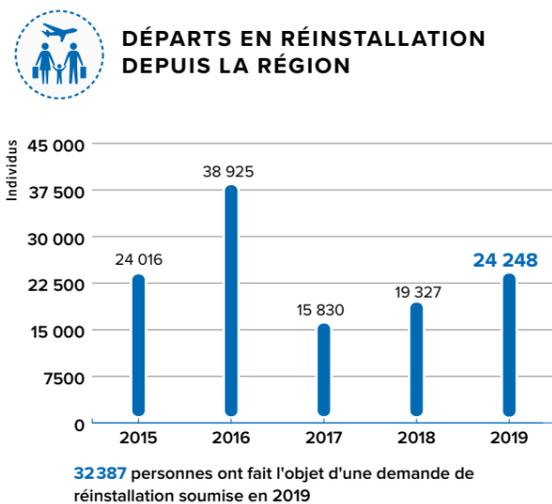
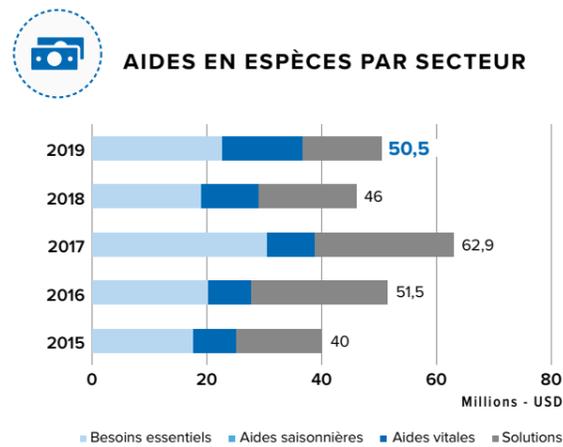
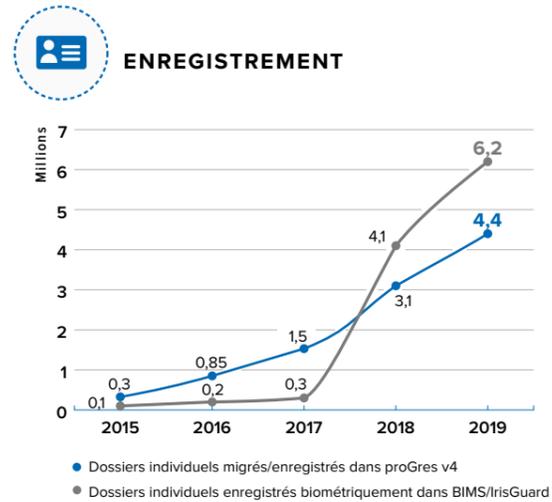
Le Cadre d'action global pour les réfugiés a été mis en œuvre en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, en Ouganda, en Somalie, au Tchad et en Zambie. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a invité les gouvernements et ses partenaires

à renforcer l'inclusion socio-économique des réfugiés, élargi ses partenariats avec les acteurs du secteur du développement comme la Banque mondiale et collaboré avec les gouvernements pour mettre en place des stratégies nationales inclusives dans le domaine de l'éducation. En Éthiopie, les réfugiés se sont vu accorder une plus grande liberté et un meilleur accès aux économies locales, tandis qu'au Malawi ils ont obtenu l'accès aux services bancaires, ce qui a encouragé les micro-entreprises. Lors du Forum mondial sur les réfugiés, des centaines d'engagements ont été pris en faveur d'un plus grand partage de la charge et des responsabilités, et la Plateforme de soutien de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a été lancée.

Conçus pour améliorer la supervision et la gestion des opérations, trois nouveaux bureaux ont été créés vers la fin de l'année dans le cadre du processus de décentralisation et de régionalisation du HCR dans les régions de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique australe. Dans l'ensemble de ses opérations, le HCR a maintenu des normes claires en matière de responsabilité, d'abus d'autorité et de pouvoir, de protection contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel.

Le budget de la région s'est élevé à 2,676 milliards de dollars en 2019. Les dépenses ont atteint 1,321 milliard de dollars, soit un déficit de financement de 51%. Le sous-financement a obligé le HCR à accorder la priorité aux activités vitales et à limiter par conséquent l'éventail des activités d'autosuffisance mises en œuvre.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS EN AFRIQUE



Protection de l'enfance

**48 643** mineurs isolés ont été soumis à une évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant (en cours ou achevée)



Violences sexuelles et de genre

**12 993** cas de violences sexuelles et de genre signalés pour lesquels les victimes ont bénéficié de conseils psychologiques et sociaux



Articles de secours essentiels

**590 011** ménages ont reçu des articles de secours essentiels

**672 715** femmes ont reçu des articles d'hygiène



Santé

**89 036** naissances assurées par du personnel qualifié

**0,38** de taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 personnes par mois)



Eau, assainissement et hygiène

**18** litres d'eau potable disponibles en moyenne par personne et par jour dans les camps de réfugiés

**49%** de la population aidée avait accès à une latrine familiale



Abris

**143 286** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence

**44%** des ménages vivaient dans des logements décentes



Éducation

**917 985** enfants inscrits à l'école primaire

**122 605** enfants inscrits dans l'enseignement secondaire

**6368** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une bourse pour l'enseignement supérieur



Autosuffisance et moyens de subsistance

**56 272** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une formation professionnelle

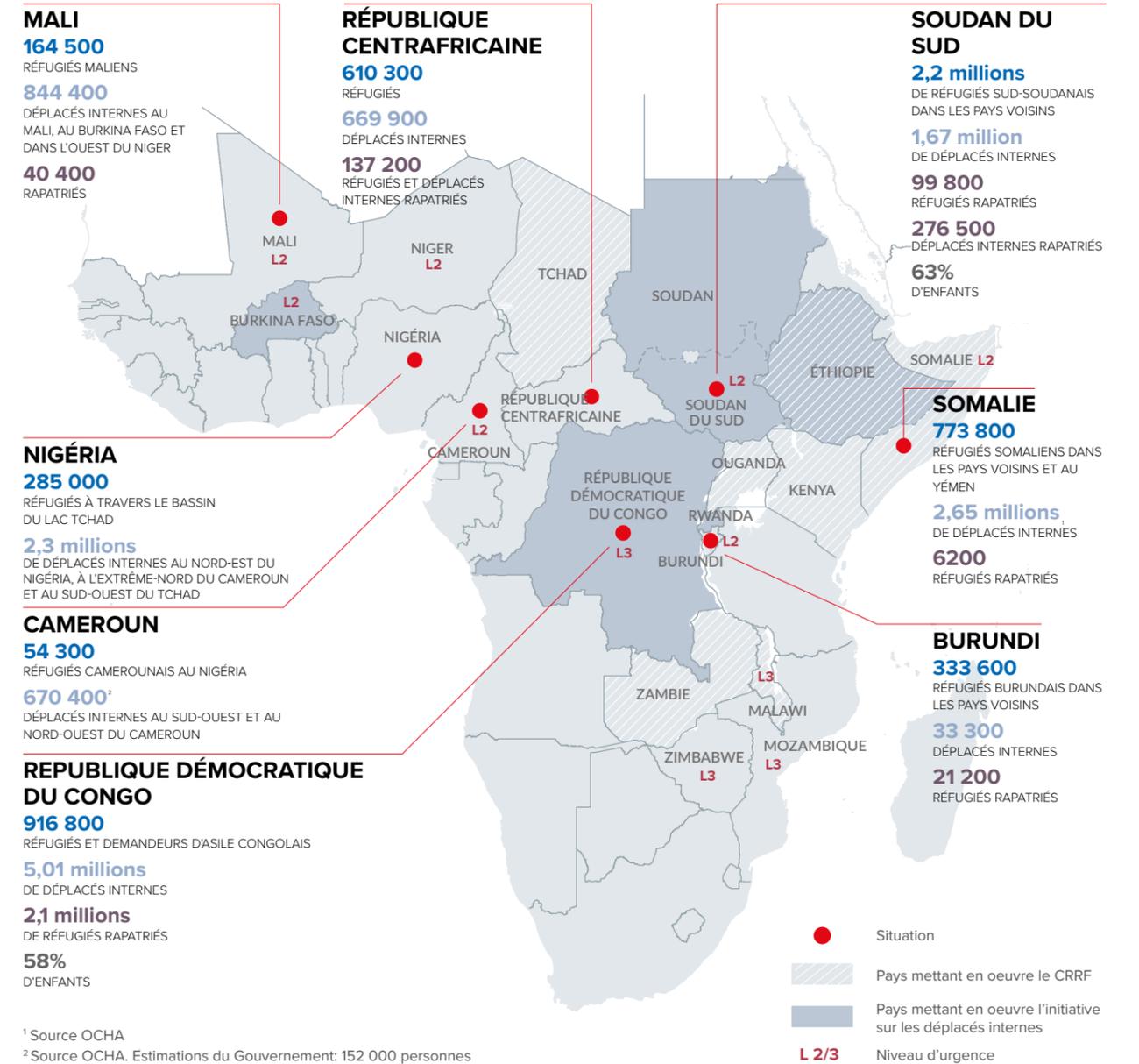


Rapatriement volontaire

**84 559** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'aides en espèces pour le rapatriement volontaire

*Dans l'ensemble du continent les déplacements – provoqués par les conflits, les tensions intercommunautaires, la pauvreté, les épidémies, les changements climatiques et les catastrophes – ont augmenté. Cependant, malgré la hausse du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR – en particulier des déplacés internes – la forte tradition d'hospitalité qui caractérise le continent s'est maintenue. Les États ont globalement gardé leurs frontières ouvertes et ont pris des engagements très importants aux côtés de nombreux autres acteurs à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés.*

## PRINCIPALES SITUATIONS ET OPÉRATIONS EN AFRIQUE EN 2019

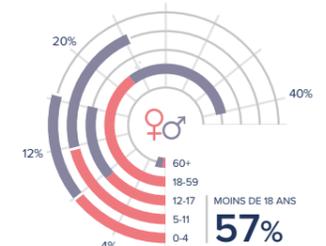


\* Source OCHA  
 \* Source OCHA. Estimations du Gouvernement: 152 000 personnes

### PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN AFRIQUE



### RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



(en anglais)

# PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS EN AFRIQUE EN 2019 (suite)



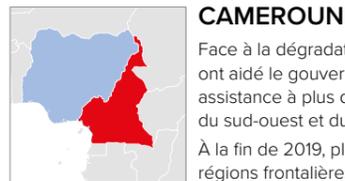
## BURUNDI

La situation concernant le Burundi est demeurée l'une des situations de réfugiés les moins financées dans le monde, plus de 333 600 réfugiés burundais en Ouganda, en République démocratique du Congo (RDC), en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda vivant dans des abris inadaptés, manquant de médicaments et connaissant des salles de classe surchargées.

La situation à l'intérieur du pays est restée complexe. Bien que l'insécurité ait globalement diminué, les violations des droits de l'homme ont continué d'être rapportées et plus de 11 000 burundais ont demandé l'asile dans les pays voisins et au-delà. Le HCR et ses partenaires n'ont pas encouragé les retours. Cependant, plus de 21 200 réfugiés ont indiqué qu'ils avaient fait un choix libre et informé de rentrer volontairement dans leur pays. Le HCR a donc apporté un soutien au rapatriement et à la réintégration au Burundi, en collaboration avec 19 partenaires, dans le cadre du Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés rapatriés. Conformément au Plan de réponse régional pour les réfugiés pour la situation au Burundi, qui a rassemblé plus de 35 partenaires, le HCR a fourni une aide humanitaire et une protection aux réfugiés burundais dans les quatre principaux pays d'asile.

## RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

- 20 916** réfugiés ont bénéficié d'une assistance pour rentrer volontairement au Burundi
- 42 865** enfants réfugiés burundais ont été inscrits à l'école primaire en République-Unie de Tanzanie
- 3 626** ménages de réfugiés burundais ont bénéficié d'articles de secours essentiels en République-Unie de Tanzanie



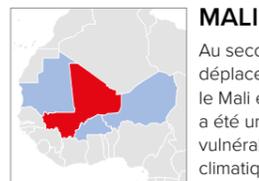
## CAMEROUN

Face à la dégradation des conditions de sécurité, le HCR et ses partenaires ont aidé le gouvernement du Cameroun à fournir une protection et une assistance à plus de 240 000 nouveaux déplacés internes dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest du Cameroun.

À la fin de 2019, plus de 51 000 réfugiés camerounais avaient fui vers les régions frontalières du sud-est du Nigéria. Avec le soutien du gouvernement du Nigéria, le HCR a transféré 8401 réfugiés vers les États de Benue,

Cross River et Taraba en favorisant une approche hors des camps et a augmenté l'utilisation des aides en espèces pour favoriser l'inclusion socio-économique et renforcer la résilience des réfugiés camerounais et des communautés d'accueil.

- 7 350** ménages de déplacés internes ont reçu des articles de secours essentiels au Cameroun
- 7 027** enfants réfugiés camerounais ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire au Nigéria
- 6 057** réfugiés camerounais ont bénéficié d'une aide pour les abris au Nigéria



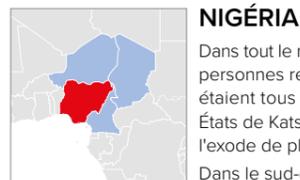
## MALI

Au second semestre 2019, l'insécurité croissante a provoqué des déplacements forcés dans la région de Liptako-Gourma où le Burkina Faso, le Mali et le Niger partagent des frontières communes. L'extrémisme violent a été un facteur clé de cette crise à multiples facettes, exacerbant les vulnérabilités préexistantes comme la faible gouvernance, des changements climatiques graves, une croissance démographique rapide et des ressources naturelles limitées.

Malgré ces facteurs et le rétrécissement de l'espace humanitaire, le HCR et ses partenaires ont réussi à intensifier l'assistance fournie à un nombre croissant de personnes relevant de sa compétence, en particulier au Burkina Faso. Sept groupes sectoriels ont été activés, notamment les groupes sectoriels chargés de la protection et des abris/articles non alimentaires, pilotés par le HCR.

À l'échelle régionale et en coordination avec les gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Tchad, le HCR a entrepris l'élaboration d'une stratégie de protection au Sahel, dont la priorité est de remédier aux violences sexuelles et de genre et d'assurer l'accès continu à l'éducation, tout en fournissant une aide pour les abris dans le respect de l'environnement, dans une région particulièrement affectée par les changements climatiques. Cette stratégie a été lancée en janvier 2020.

- 98 000** documents d'identité ont été délivrés aux populations déplacées et aux populations d'accueil au Burkina Faso
- 2 936** familles de réfugiés et de déplacés internes ont bénéficié d'une aide pour les abris d'urgence et de kits pour abris dans l'ouest du Niger



## NIGÉRIA

Dans tout le nord du Nigéria, en particulier autour du bassin du Lac Tchad, les personnes relevant de la compétence du HCR et les travailleurs humanitaires étaient tous confrontés à une insécurité croissante. La situation dans les États de Katsina, Sokoto et Zamfara, au nord-ouest du Nigéria, a provoqué l'exode de plus de 40 000 réfugiés vers la région de Maradi, au sud du Niger.

Dans le sud-est du Nigéria, le nombre de réfugiés camerounais a augmenté de 35% et atteignait 51 700 fin 2019. Le HCR et ses partenaires ont fourni une aide d'urgence sous forme d'aides en espèces à usages multiples, d'abris et d'articles de secours essentiels. Ils ont également relocalisé plus de 8 000 réfugiés depuis les zones frontalières, tout en assurant l'enregistrement biométrique, la surveillance de la protection et la fourniture de services de santé de base aux personnes ayant les besoins les plus urgents.

Dans le nord-est du Nigéria, plus de 2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dans les États de Borno, Adamawa et Yobe à la fin de 2019. Dans ces régions, le HCR a fourni protection et assistance en appui au gouvernement et a piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris/articles non alimentaires et de la gestion et de la coordination des camps. En collaboration avec ses partenaires, il a effectué 2472 missions de surveillance grâce auxquelles il a recueilli des informations utiles pour sa réponse en matière de protection dans la région. Un fort accent a été mis sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, plus de 768 victimes bénéficiant d'une assistance, notamment des conseils psychosociaux et des orientations vers des services spécialisés.

- 12 522** ménages de déplacés internes et de réfugiés nigériens ont reçu des articles de secours essentiels au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad
- 15 526** enfants réfugiés nigériens ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire au Cameroun, au Niger et au Tchad



## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

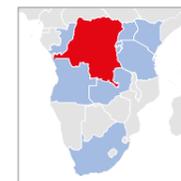
Malgré l'insécurité qui a régné pendant toute l'année, le calme relatif dans certaines régions du pays et la signature d'accords tripartites en 2019 ont permis au HCR de faciliter le retour volontaire de plus de 12 400 réfugiés centrafricains depuis le Cameroun, la RDC et la République du Congo.

Le HCR a également fourni une protection à plus de 600 000 réfugiés centrafricains dans les pays voisins et recherché des solutions en collaboration avec les acteurs du développement et les gouvernements des pays d'accueil.

En République centrafricaine, le HCR a piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris, de la gestion et de la coordination des camps, pour venir en aide à plus de 687 000 déplacés internes à travers la rénovation de centres de santé et d'établissements scolaires, une aide pour la délivrance de documents et l'enregistrement des naissances, une formation aux moyens de subsistance et la distribution de kits et d'outils pour l'agriculture. La collaboration avec les autorités locales et des partenaires clés de l'humanitaire et du secteur du développement a été renforcée pour faciliter le retour et la réintégration des déplacés internes.

## RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

- 12 400** réfugiés ont bénéficié d'une assistance pour rentrer volontairement en RCA
- 12 592** ménages de déplacés internes ont reçu des articles de secours essentiels et des kits pour abris
- 52 296** enfants réfugiés centrafricains ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire au Cameroun et au Tchad



## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Bien qu'une passation pacifique du pouvoir ait eu lieu après les élections présidentielles en décembre 2018, les conditions de sécurité et humanitaires ont continué de se détériorer, principalement dans l'est, théâtre de l'une des crises humanitaires les plus complexes et durables d'Afrique. Près de 1,67 million de nouvelles personnes ont été déplacées en 2019, en dépit des efforts du gouvernement destinés à promouvoir les retours de réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes. En outre, les épidémies d'Ebola et de

rougeole ont coûté la vie à plus de 2000 et 2700 personnes respectivement.

Dans le cadre de sa réponse humanitaire, le HCR a fourni une aide pour les abris, construit des écoles, des centres de santé et d'autres infrastructures communautaires, distribué des aides en espèces et réagi aux incidents de protection. Dans le cadre de sa stratégie de coordination en matière de gestion et de coordination des camps, le HCR a renforcé les capacités du personnel chargé de la gestion des sites et des acteurs gouvernementaux pour qu'ils assurent la protection des déplacés internes et une bonne gestion des sites. Le HCR a également mené des efforts de plaidoyer pour la décongestion du site de déplacés internes de l'Institut Supérieur Pédagogique et la fermeture du site surpeuplé de l'Hôpital général à Bunia, dans la province de l'Ituri. Un nouveau site de déplacés internes a été ouvert en octobre 2019 pour décongestionner d'autres sites. Le HCR a créé et revitalisé les comités de déplacés internes pour renforcer l'autogestion dans les sites de déplacés internes.

En 2019, dans le cadre du Plan de réponse régional pour les réfugiés, le HCR et 57 partenaires ont fourni une protection et une assistance essentielles à près de 916 800 réfugiés congolais dans sept pays voisins ainsi que dans l'ensemble de la région de l'Afrique australe.

- 61 000** déplacés internes ont bénéficié d'aides en espèces à usages multiples
- 118 000** déplacés internes ont reçu des articles de secours essentiels
- 87 576** déplacés internes ont bénéficié d'une aide pour les abris



## SOMALIE

S'agissant de l'une des plus anciennes situations de réfugiés dans le monde, les efforts se sont poursuivis pour créer un environnement propice à la réintégration de plus de 120 000 réfugiés rapatriés somaliens rentrés d'exil au cours des années précédentes. Les conditions de sécurité instables en Somalie sont toutefois demeurées un obstacle au retour dans la sécurité, avec seulement 6200 réfugiés rapatriés en 2019.

Sur fond de processus continu de construction de l'État, les rapatriés et les déplacés internes ont été exposés à une grave famine, à la sécheresse et à l'insécurité permanente. En raison du manque de financement, la majorité des déplacés internes et les 17 900 réfugiés accueillis en Somalie ont encore eu besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

L'Envoyé spécial du HCR pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a joué un rôle essentiel pour qu'une attention politique et un soutien de haut niveau continuent d'être accordés à la situation en Somalie, et pour que l'éducation et l'emploi soient prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation et de la Déclaration de Kampala sur les moyens de subsistance. Le soutien du secteur privé et de la diaspora somalienne dans le monde a aussi été mobilisé. Le HCR et ses partenaires ont également aidé à renforcer les capacités du gouvernement fédéral somalien pour la mise en œuvre de solutions globales pour les 2,65 millions de déplacés internes enregistrés en 2019.

- 20 500** ménages de déplacés internes somaliens ont bénéficié d'aides en espèces
- 46 886** enfants réfugiés somaliens ont été inscrits à l'école primaire au Kenya
- 16 459** ménages de réfugiés somaliens ont reçu des articles de secours essentiels en Éthiopie



## SOUDAN DU SUD

Le Soudan du Sud est resté la situation de réfugiés la plus importante en Afrique, avec plus de 2,2 millions de réfugiés enregistrés. Si la plupart des régions du pays ont été moins touchées par les conflits armés, la formation du gouvernement de transition a été retardée et plus de 74 000 nouveaux réfugiés sud-soudanais ont cherché la sécurité dans les pays voisins.

Bien que l'enquête régionale du HCR sur les intentions ait souligné que la majorité des réfugiés ne prévoyaient pas de rentrer chez eux dans un avenir proche, près de 100 000 réfugiés sud-soudanais sont rentrés spontanément, dont 4560 ménages ayant reçu des articles de secours essentiels. La majorité de ces personnes vivent dans une situation comparable à celle des déplacés internes et viennent s'ajouter à la population existante de 1,67 million de déplacés internes, notamment près de 190 000 déplacés internes vivant dans des sites de protection des civils. Plus de 38 700 ménages de déplacés internes sud-soudanais ont reçu des articles de secours essentiels.

Conformément au Plan de réponse régional pour les réfugiés lié à la situation au Soudan du Sud, et en coopération avec 95 partenaires, la réponse humanitaire du HCR a mis l'accent sur la protection, l'aide vitale et le renforcement des opportunités d'autosuffisance.

- 181 297** enfants réfugiés sud-soudanais ont été inscrits à l'école primaire en Ouganda
- 64 610** ménages de réfugiés sud-soudanais ont reçu des articles de secours essentiels en Éthiopie
- 38 741** ménages de déplacés internes sud-soudanais ont reçu des articles de secours essentiels

## PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

### AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS



Deux mineures isolées sud-soudanaises sont assises à l'extérieur de leur maison dans le camp de Jewi, en Éthiopie.

#### Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR et ses partenaires ont aidé les gouvernements de la région, qui accueillent un total de 4,6 millions de réfugiés et demandeurs d'asile à maintenir des politiques de portes ouvertes en matière d'asile. Si l'environnement de protection est demeuré globalement accueillant en 2019, des cas préoccupants de retour forcé de réfugiés ont également été signalés. Le HCR a coopéré étroitement avec les États pour renforcer leurs institutions chargées de l'asile et leurs capacités de protection des réfugiés, notamment les États dans lesquels la qualité et l'accessibilité des procédures d'asile se détérioraient. Des interventions de plaidoyer ont également eu lieu auprès des responsables de la Communauté d'Afrique de l'Est chargés de la gestion des réfugiés pour qu'ils élaborent une politique régionale dans ce domaine.

Raconter la véritable histoire



(en anglais)

Un élément clé de la réponse du HCR face aux mouvements mixtes a été la mise en place au Rwanda du Mécanisme de transit d'urgence fin 2019. Cela faisait suite à une proposition émanant du gouvernement rwandais auprès de l'Union africaine d'accueillir jusqu'à 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables évacués des centres de détention en Libye et fuyant une situation de grande insécurité dans ce pays. À la fin de 2019, plus de 300 personnes évacuées étaient arrivées au Rwanda, avec diverses perspectives de solutions durables et de voies complémentaires, dont un premier groupe réinstallé en Suède. Une autre initiative, appelée « Raconter la véritable histoire », a été lancée sous la forme d'une campagne d'information afin de communiquer avec les communautés sur les dangers des périple à travers le Golfe d'Aden et la Méditerranée.

#### Apporter une aide vitale

L'aide vitale apportée par le HCR dans la région a été axée sur des interventions dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence, le renforcement de la protection communautaire, la protection de l'enfance, la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, les abris, l'eau et l'assainissement, la nutrition, l'éducation, les moyens de subsistance et les économies d'énergie. Le HCR a intensifié ses activités de renforcement des capacités en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre en organisant deux ateliers régionaux et six ateliers nationaux à destination de son personnel, des homologues gouvernementaux, de ses partenaires et des communautés de réfugiés dans différentes opérations-pays. En collaboration avec Population Council, son partenaire opérationnel au Kenya, une assistance technique supplémentaire a été fournie à huit opérations-pays mettant en œuvre le projet « SAUTI » (SAUTI est un mot swahili qui signifie « prévention et réponse à la violence par l'information, la communication et la preuve »). Ce projet prévoit diverses stratégies de prévention, de réduction et de réponse aux violences sexuelles et de genre.

Conformément aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, l'objectif stratégique principal du HCR dans la région est de soutenir l'inclusion socio-économique et la résilience des réfugiés qui vivent dans des camps et installations similaires (82%), dans les zones urbaines (13%) et dans d'autres installations rurales hors des camps (5%). Comme de nombreux camps et sites d'installations étaient situés dans des régions reculées et sous-développées où les ressources, les infrastructures et les services de base sont extrêmement limités, le HCR et ses partenaires humanitaires et du secteur du développement ont privilégié l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et locaux pour la fourniture des services de base, tout en renforçant leurs

efforts sur les énergies durables, l'environnement et la cohésion sociale.

En 2019, le HCR a piloté les efforts inter-agences visant à accroître les aides en espèces là où cela est possible, conduisant à ce qu'environ 5% de l'aide du HCR dans la région soit distribuée sous cette forme, soit une augmentation de 3% par rapport à 2018. Les aides en espèces à usages multiples pour les besoins essentiels, les moyens de subsistance, le rapatriement et la réintégration, l'éducation et les abris, ainsi que les services pour les personnes exposées à un risque accru sont demeurés essentiels pour soutenir les efforts visant à atteindre l'autosuffisance.

#### Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Les situations de réfugiés prolongées au Burundi, en Érythrée, en Somalie et au Soudan n'ouvrent que peu de perspectives pour des solutions durables globales. Malgré des difficultés, le HCR a collaboré avec les gouvernements pour parvenir à un partage des responsabilités plus équitable et à des solutions durables là où cela est possible, en encourageant l'autosuffisance des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil. La relance d'un accord de paix a créé des opportunités pour le retour de certains déplacés au Soudan du Sud, tandis que des retours à petite échelle ont continué au Burundi, en Somalie et au Soudan. Le HCR a aidé 21 200 réfugiés burundais et 6200 réfugiés somaliens respectivement en République-Unie de Tanzanie et au Kenya à rentrer volontairement dans leurs pays.

La résilience a été renforcée par l'inclusion progressive des réfugiés dans les plans de développement nationaux et les systèmes nationaux de fourniture de services. En janvier 2019, l'Éthiopie a adopté une Proclamation progressiste concernant les réfugiés qui leur accorde une plus grande liberté de circulation et l'accès aux économies

locales. En Ouganda, qui est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés en Afrique, des efforts commencent à être déployés pour inclure les réfugiés dans les plans de développement du pays et des districts. En Somalie, un Secrétariat national pour les solutions durables a été créé en octobre 2019 pour coordonner les initiatives visant à rechercher des solutions en 2020 et au-delà.

Les acteurs régionaux, en particulier l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ont encouragé de multiples engagements régionaux pour soutenir les solutions durables. Plusieurs États se sont engagés à créer des conditions propices au retour et à l'intégration locale lors du Forum mondial sur les réfugiés. À cette occasion, la plateforme de soutien de l'IGAD a également été lancée. Elle prévoit un pilier dédié aux retours et à la réintégration afin de mobiliser un soutien plus fort pour les États membres qui s'efforcent de développer des réponses plus globales aux situations de réfugiés.

Les opportunités de réinstallation dans des pays tiers ont été limitées en 2019, avec des demandes de réinstallation soumises pour 24 393 personnes en 2019, contre 27 119 en 2018, soit une diminution de 11%. Malgré ces défis, plus de 18 700 personnes sont parties en réinstallation en 2019, contre seulement 15 388 en 2018.

### Assurer une protection, une assistance et des solutions durables pour les déplacés internes

Les déplacements internes de grande ampleur se sont poursuivis en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, soit 7,9 millions de déplacés internes au total dans ces quatre pays. Conformément à l'Initiative du HCR pour les déplacés internes dont l'application a été une priorité en Éthiopie, au Soudan et au Soudan du Sud, les domaines d'intervention en faveur de

ces populations ont notamment concerné les approches de protection communautaire en matière de prévention, de réponse et de réduction des risques de protection et des besoins les plus urgents et immédiats, en collaboration notamment avec les organisations responsables pertinentes dans la lutte contre les violences sexuelles et de genre ainsi que la promotion de la protection de l'enfance. En Éthiopie, le HCR a conçu une nouvelle stratégie de protection et de solutions fin 2019 afin de répondre aux déplacements internes et a revu sa politique à la suite de nouveaux déplacements provoqués par des violences intercommunautaires. En collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes soutenant l'Initiative nationale pour des solutions durables, le HCR a lancé des projets à impact rapide dans le cadre d'un modèle d'assistance par zone et a renforcé le suivi et l'analyse des questions de protection. Au Soudan du Sud, dans le cadre de l'Initiative GP20, les déplacés internes ont été consultés sur l'élaboration de la loi relative aux déplacés internes et le HCR a aidé la communauté déplacée à garantir une approche axée sur les solutions pour les déplacés internes qui rentrent chez eux.

Les tensions intercommunautaires, souvent exacerbées par les catastrophes, ont continué d'empêcher le retour et la réintégration en toute sécurité de nombreuses personnes. Les opportunités de recherche de solutions pour les déplacés internes dans la région ont été encouragées par l'adhésion du Soudan du Sud à la Convention de Kampala et sa ratification par la Somalie. Le gouvernement somalien a adopté un cadre national sur les déplacés internes et les rapatriés, tandis que des cadres nationaux similaires sont en cours de révision ou d'adoption par d'autres pays de la région.

Le rôle moteur du HCR dans le groupe sectoriel chargé de la protection en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au

Soudan du Sud a été déterminant pour traiter des questions essentielles comme l'accès au logement, à la terre et à la propriété.

### Réduire et prévenir l'apatridie

Dans la perspective du Segment de haut niveau sur l'apatridie, le HCR a coorganisé une conférence ministérielle sur l'éradication de l'apatridie avec le Secrétariat de la CIRGL et le gouvernement du Kenya. Cet événement préparatoire régional historique a permis aux 12 États membres de la CIRGL et à des instances régionales importantes de prendre des engagements indicatifs forts en vue de mettre fin à l'apatridie dans leurs pays respectifs. Lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie en octobre 2019, ces engagements indicatifs se sont transformés en 49 engagements formels en faveur de l'éradication de l'apatridie de la part de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, de la Somalie et du Soudan du Sud, de deux instances régionales importantes (CIRGL et Commission de l'UA) et de quatre ONG de la région. Le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud se sont tous engagés à adopter des plans d'action nationaux pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024 et le Secrétariat de la CIRGL s'est engagé à

soutenir l'adoption du plan d'action consolidé pour l'éradication de l'apatridie et à guider l'élaboration d'une politique régionale en matière d'enregistrement des naissances pour prévenir l'apatridie.

Ces engagements vont ouvrir la voie à d'autres engagements concrets de la part des États de la région pour identifier, réduire et prévenir l'apatridie au cours des quatre dernières années de la campagne #JExiste. Cela concernera notamment l'accès à la nationalité pour près de 18 500 apatrides qui remplissent les critères prévus par la loi sur la citoyenneté au Kenya, l'adhésion aux conventions sur l'apatridie et la réforme des lois nationales pour y inclure des garanties contre l'apatridie, ainsi qu'un enregistrement des naissances facilité pour les personnes exposées à un risque d'apatridie comme les réfugiés et les rapatriés.

Au Soudan, un projet débuté en 2012 pour aider les personnes d'origine sud-soudanaise à obtenir des documents d'identité sud-soudanais – en partenariat avec la Direction de la Nationalité, des Passeports et de l'Immigration du Soudan du Sud et le Consulat du Soudan du Sud à Khartoum – a permis à 70 349 personnes au total d'obtenir des documents d'identité en 2019.

© HCR/Samuel Otieno



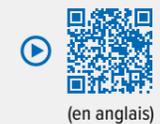
### Solutions d'assainissement pour les réfugiés respectueuses de l'environnement, productives sur le plan économique et faciles à utiliser



En 2019, le HCR et la Fondation Bill et Melinda Gates ont achevé un projet sur quatre ans visant à offrir des solutions d'assainissement grâce à la valorisation des déchets en Afrique subsaharienne. Le projet a étudié les technologies d'assainissement qui peuvent être utilisées dans des conditions de sol difficiles et qui convertissent l'énergie ou

les nutriments contenu dans les déchets humains : transformer les déchets humains en produit utile, notamment en briquettes servant de combustible pour la cuisson ou en engrais pour des produits agroforestiers.

Au Kenya, le projet a été mis en œuvre en collaboration avec l'entreprise Sanivation qui fournit des systèmes de toilettes dans des conteneurs et qui gère la transformation des déchets en produit combustible solide. Le système garantit un assainissement géré en toute sécurité pour les ménages et réduit la superficie nécessaire pour les installations sanitaires. Le produit créé constitue une alternative plus économique, efficace et respectueuse de l'environnement que le charbon que les réfugiés utilisent comme combustible de cuisson. En outre, le projet a généré des opportunités de moyens de subsistance grâce à l'embauche de plus de 25 réfugiés et de 8 membres de la communauté d'accueil.



(en anglais)

## AFRIQUE AUSTRALE



Des réfugiés rapatriés saluent des habitants congolais sur les berges de la rivière Ubangi alors que le bateau qui les ramène vers la RCA quitte le port de Zongo en RDC.

### Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

En 2019, le HCR a œuvré pour consolider et promouvoir un environnement de protection favorable pour les personnes relevant de sa compétence en renforçant les systèmes d'asile et les cadres juridiques de protection, tout en améliorant la qualité et l'intégrité de l'enregistrement ainsi que l'analyse et la gestion des données.

Outre son plaidoyer en faveur de l'adhésion aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux réfugiés, et de leur ratification, le HCR a coopéré étroitement avec les gouvernements pour veiller à l'adoption de lois et de systèmes d'asile solides. Au Malawi, le HCR a participé à la finalisation

de la politique nationale sur les migrations qui, une fois approuvée, conduira à la révision de la loi sur les réfugiés, ouvrant une discussion sur la levée des réserves à la Convention de 1951. En Afrique du Sud, un projet initié par le HCR a été lancé pour remédier au retard de traitement de près de 150 000 dossiers dans le cadre du processus d'appel gouvernemental en matière de détermination du statut de réfugié (DSR). En Zambie, le HCR a également continué d'investir dans la DSR et la formation au droit des réfugiés, en formant 50 agents gouvernementaux zambiens postés dans les zones frontalières de la RDC.

L'enregistrement et la gestion de l'identité formant la pierre angulaire de sa réponse

en matière de protection, le HCR a assuré le préenregistrement de 5000 nouveaux demandeurs d'asile centrafricains en RDC pour les éloigner rapidement des zones frontalières dangereuses. Au Mozambique, une campagne de distribution de cartes d'identité a permis d'améliorer l'environnement de protection et de garantir la liberté de circulation des plus de 23 693 réfugiés et demandeurs d'asile résidant dans ce pays, tandis qu'en République du Congo, le gouvernement a délivré 8939 cartes d'identité de réfugiés et 1508 permis de séjour temporaire à des réfugiés et demandeurs d'asile avec l'aide du HCR. Au Zimbabwe, le HCR a aidé le gouvernement à délivrer des documents d'état civil, notamment des cartes d'identité et des certificats de naissance, à 65 095 Zimbabwéens affectés par le cyclone tropical Idai pour leur assurer l'accès continu aux services sociaux de base.

Au total, lors du Forum mondial sur les réfugiés, la région de l'Afrique australe a présenté 87 engagements – 69 de la part des États et 18 de la part d'acteurs non étatiques. La plupart des engagements concernaient l'amélioration des capacités de protection (24), la recherche de solutions (17) et l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance (8).

### Apporter une aide vitale

En 2019, le HCR a renforcé sa préparation aux situations d'urgence ainsi que ses partenariats à la suite des situations d'urgence cycliques en RDC et des déplacements importants au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe en raison du cyclone tropical Idai. Dans le cadre des efforts collectifs menés à l'échelle du système des Nations Unies, le HCR a déployé des équipes d'urgence vers les trois pays affectés par le cyclone pour soutenir la réponse à la situation d'urgence et il a rapidement acheminé par pont aérien

des abris et des articles de secours essentiels en provenance des stocks mondiaux pour aider les survivants vulnérables.

Les aides en espèces, ainsi que d'autres aides et services ancrés dans les systèmes nationaux, ont également fait partie intégrante de la stratégie de protection et de solutions du HCR. Les opérations en Afrique du Sud et en Zambie ont eu recours aux espèces comme moyen d'inclusion financière des réfugiés. En Afrique du Sud, le HCR et ses partenaires ont contribué à améliorer l'accès aux aides sociales de 316 réfugiés, tandis que 1049 réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié d'aides en espèces pour la nourriture, les transports, les articles ménagers et d'hygiène, l'hébergement, les abris et les frais d'obsèques.

Dans les zones où les espèces ne pouvaient pas être distribuées, le HCR a donné en priorité des articles de secours essentiels et des abris. En RDC, le HCR a fourni des kits d'articles de secours essentiels à 23 619 ménages déplacés internes et membres de la population locale vulnérables. Il a construit 6494 abris et offert une aide pour les abris à 87 576 déplacés internes. Il a également construit et rénové des abris pour 5777 réfugiés burundais et distribué des articles de secours à 112 ménages de réfugiés centrafricains et de la communauté d'accueil congolaise à la suite des inondations qui ont détruit des abris, des terres agricoles et des infrastructures sociales de base.

Au Malawi, grâce aux terres supplémentaires allouées par le gouvernement pour l'extension du camp de réfugiés de Dzaleka, le HCR a construit des abris pour 320 familles. Au Mozambique, il a effectué des distributions de produits d'urgence tels que des serviettes hygiéniques et du

savon aux femmes et aux jeunes filles en âge de procréer. En République du Congo, le HCR a construit 790 abris permanents et 300 abris temporaires, 180 blocs de latrines, ainsi que des douches et des salles de classe pour faire face à l'afflux de demandeurs d'asile congolais, et il a distribué des articles ménagers essentiels à 2000 familles.

### Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

En attendant la disponibilité de solutions durables, le HCR a renforcé sa collaboration avec les acteurs du secteur du développement pour rapprocher les efforts des secteurs humanitaire et du développement et pour veiller à ce que les réfugiés, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, puissent avoir accès à des opportunités dans le domaine des moyens de subsistance.

Les interventions dans ce domaine, en particulier dans l'agriculture, ont permis aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus et leurs économies et de répondre à leurs besoins essentiels en nourriture, éducation, santé et abris. Au Malawi, 450 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié du soutien accordé aux ménages réfugiés et membres des communautés d'accueil les plus pauvres et les plus vulnérables dans le cadre de l'Approche de progression. Dans le site d'installation de Lóvua, en Angola, une stratégie globale dans le domaine des moyens de subsistance a été élaborée avec le PAM, en particulier pour le renforcement de la résilience et de l'autosuffisance des réfugiés. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement a accordé l'accès à des terres et le HCR a distribué des semences, des outils et des formations agricoles à 400 agriculteurs réfugiés. Ailleurs dans la région, le plaidoyer du HCR pour l'accès à des terres afin que les personnes relevant de sa compétence

puissent se nourrir à court et moyen terme et deviennent autosuffisants, a connu un certain succès. Au Zimbabwe, le gouvernement a alloué 25 000 hectares supplémentaires de terres aux réfugiés pour des activités agricoles et pendant le Forum mondial sur les réfugiés, les gouvernements de l'Eswatini, de la Namibie et de la Zambie se sont tous les trois engagés à soutenir l'autosuffisance des réfugiés grâce à l'attribution de terres agricoles.

À la suite de la signature d'un accord tripartite avec les gouvernements de la RDC et de la RCA, le HCR a facilité le rapatriement volontaire de plus de 3000 réfugiés de RDC en RCA. À la suite de la signature d'un autre accord tripartite entre le HCR, l'Angola et la RDC, plus de 17 000 réfugiés congolais ont bénéficié de mesures d'aide au retour volontaire dans leur pays, dont notamment des aides en espèces. En République du Congo, le HCR a facilité le retour de 6216 réfugiés vers la RCA dans des conditions de sécurité et de dignité.

Le HCR a également continué de plaider en faveur de possibilités de réinstallation. Il a soumis 3861 cas et 1342 départs ont eu lieu au total pour une réinstallation vers l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Finlande et la Suède. La réinstallation devient cependant de plus en plus une option accessible que pour un nombre très limité de réfugiés parmi les plus vulnérables.

### Assurer une protection, une assistance et des solutions durables pour les déplacés internes

En 2019, la réponse du HCR en matière de déplacements internes a été centrée sur la coordination des groupes sectoriels chargés de la protection et des abris/articles non alimentaires, le suivi de protection, les projets de

coexistence pacifique, la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, ainsi que l'autonomisation des communautés. Ces approches ont été mises en pratique dans deux situations d'urgence importantes mais assez différentes : la réponse aux déplacements continus dus aux conflits en RDC, et la réponse au cyclone tropical Idai.

S'agissant de l'est de la RDC, le HCR a adopté une approche en trois volets complémentaires pour s'attaquer aux déplacements cycliques. Dans le cadre de cette approche, le HCR a renforcé et formalisé son rôle dans la réponse rapide, élargi ses activités de protection dans le domaine de la prévention, des approches communautaires, de la résilience et de la cohésion sociale et investi dans les solutions durables.

Par exemple, dans la province du Nord Kivu, le HCR a créé 16 hectares de champs communautaires, permettant aux déplacés internes d'accéder à des terres agricoles et contribuant à des solutions pour près de 10 000 déplacés internes. Le HCR a également inclus les communautés d'accueil dans sa programmation, renforcé les structures locales de protection, encouragé la coexistence pacifique, l'accès à la justice (par exemple, en cas de conflits en matière de terres et de propriété, cause majeure de conflit en RDC) et la participation des déplacés internes dans la prise de décisions. Le soutien du HCR aux structures communautaires de protection et le renforcement des mécanismes de plaintes ont grandement contribué à améliorer le dialogue avec les autorités locales concernant la protection des déplacés internes et à impliquer ces derniers dans l'identification des solutions à leurs problèmes.

Le HCR a également élaboré une matrice de données pour les acteurs humanitaires et d'autres prestataires de

services qui a contribué à la mobilisation d'une aide multisectorielle en faveur de 230 000 déplacés internes dans 51 sites.

En tant que coresponsable du groupe sectoriel chargé de la protection dans le cadre de la réponse inter-agences au cyclone tropical Idai au Malawi, le HCR a assuré une coordination étroite avec les autorités et les partenaires pour veiller à ce que la protection soit prise en compte dans l'ensemble de la réponse, notamment par le biais de la prévention et de la réponse aux violences sexuelles et de genre, à l'exploitation et aux abus sexuels. Le HCR a également fourni des articles de secours essentiels à des dizaines de milliers de personnes affectées.

À Beira, au Mozambique, 104 points focaux pour les questions de protection ont été chargés par le HCR de faciliter la sensibilisation par des pairs aux questions relatives à la protection, de renforcer les structures communautaires, d'identifier les risques de protection, les capacités et les solutions et d'orienter les cas de protection identifiés vers les acteurs pertinents.

Au cours de l'année 2019, le programme de surveillance de la protection du HCR en RDC a été renforcé, en particulier au niveau de la qualité de l'analyse, de la diffusion des pratiques et de l'utilisation plus efficace des résultats du suivi de protection à des fins de plaidoyer. Au total en 2019, 31 581 incidents de protection ont été identifiés et suivis grâce à un soutien juridique, une aide médicale, un hébergement temporaire, des aides en espèces pour la protection et d'autres moyens.

Le HCR a également renforcé ses activités dans le domaine de la protection communautaire. Une variété de méthodologies et d'outils complémentaires pour la protection communautaire ont été

utilisés dans les communautés exposées à un risque accru de déplacement et dans les communautés déplacées et d'accueil, notamment l'accompagnement des structures communautaires de protection, des projets à impact rapide, le soutien technique aux autorités locales et aux autres chefs communautaires et la distribution d'aides en espèces à usages multiples aux femmes exposées à l'exploitation sexuelle ou à des mécanismes négatifs de survie.

### Réduire et prévenir l'apatridie

Les efforts de plaidoyer ciblant la RDC et la République du Congo pour que ces pays ratifient les Conventions de 1954 et de 1961 ont conduit la RDC à soumettre deux projets de lois sur l'adhésion à ces conventions en 2019. Les gouvernements du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe

se sont engagés à adhérer à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

Le Segment de haut niveau a généré 53 engagements de la part de 13 pays de la région afin de mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. La République du Congo, l'Eswatini et le Zimbabwe ont adopté des plans d'action nationaux pour mettre fin à l'apatridie qui prévoient une réforme de leurs lois sur la nationalité ainsi que, dans le cas de l'Eswatini, la suppression de la discrimination basée sur le genre. Au Malawi, la loi sur la citoyenneté a été amendée pour faire en sorte que les hommes et les femmes aient les mêmes droits à la citoyenneté en cas de mariage avec des nationaux. Au Mozambique, lors du Forum mondial sur les réfugiés, le gouvernement s'est engagé à réaliser une étude complète sur les personnes exposées à un risque d'apatridie.

### Des réfugiés congolais prêtent main forte aux survivants du cyclone Idai

Dans un vaste élan de solidarité, des réfugiés se sont portés volontaires pour aider à la réponse humanitaire face au cyclone Idai au Mozambique.

Répondant à un appel du HCR qui cherchait des volontaires pour participer aux activités liées à la situation d'urgence, Kinga et Kevin se sont proposés pour aider les personnes affectées par la tempête dans la ville portuaire de Beira, au Mozambique.

« J'ai été protégé au Mozambique quand j'avais besoin d'aide et maintenant je prête main forte à ceux qui m'ont accueilli », — Kinga, réfugié congolais au Mozambique.

Chaque jour, Kinga et Kevin ont rejoint l'équipe d'intervention du HCR et d'autres organisations humanitaires et les autorités mozambicaines pour prendre part aux activités menées dans la ville. Il s'agissait notamment d'enregistrer les survivants du cyclone vivant dans des abris improvisés, de les transférer vers des installations plus sûres, de leur allouer des tentes et de leur distribuer des articles de secours d'urgence comme des lampes solaires, des ustensiles de cuisine et des couvertures.



(en anglais)

© HCR/Luz Fernando Godinho

## AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



Un réfugié touareg malien ramène ses chèvres au camp de Goudoubo, au Burkina Faso.

© HCR/Janey de Mars

### Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a soutenu les efforts des pays de l'Afrique de l'Ouest visant à renforcer leurs systèmes nationaux d'asile, ce qui a conduit à des améliorations importantes en Guinée, en Guinée-Bissau et au Togo, tandis que de nouveaux décrets et lois doivent encore être approuvés par le Parlement au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone. Le HCR a également déployé son système de gestion de l'identité biométrique au Burkina Faso, au Cameroun, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad, avec pour résultat l'inscription biométrique de 130 631 personnes en 2019. Au Burkina Faso, il a contribué à la délivrance de plus de 76 000 certificats de naissance, 15 000 certificats de nationalité et plus de 7 000 cartes nationales d'identité aux populations déplacées et aux communautés d'accueil en 2019, aidant des milliers de personnes exposées à un risque d'apatridie.

Les réfugiés et migrants en situation de déplacement dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont continué d'être exposés à des risques graves de protection comme les violences sexuelles et de genre, la détention arbitraire, la torture et la traite des êtres humains, ainsi qu'à des attaques par des groupes armés. En plus de ses activités destinées à renforcer les systèmes d'asile dans la région, le HCR et ses partenaires ont offert des alternatives essentielles aux déplacements secondaires, notamment par le biais du Mécanisme de transit d'urgence au Niger qui a permis de sécuriser l'évacuation de 878 réfugiés depuis la Libye vers le Niger en 2019.

### Apporter une aide vitale

Les femmes et les enfants réfugiés et déplacés internes ont été affectés de manière disproportionnée par les violences et l'exploitation, notamment les violences sexuelles et de genre, qui figuraient parmi les priorités du HCR à travers la fourniture de services spécialisés comme une aide

médicale et juridique, des espaces sûrs pour les femmes réfugiées et un soutien psychosocial.

En raison de l'insécurité généralisée dans toute la région et des nombreuses attaques visant des écoles, le HCR a plaidé pour une augmentation des établissements scolaires et des solutions d'apprentissage alternatives. Plus de 110 salles de classe supplémentaires ont été construites ou rénovées en 2019. Au Tchad, le projet «Can't Wait to Learn» a réuni des acteurs locaux du milieu éducatif, des organisations communautaires et des développeurs de logiciels internationaux pour mettre en place un programme éducatif approuvé par le Ministère de l'Éducation, accessible sur tablette. Il permet aux enfants réfugiés de se préparer au certificat d'études primaires, même dans les endroits où les enseignants ou les écoles ne sont pas accessibles. En 2019, le HCR a pu faire face aux besoins éducatifs de 3 millions d'enfants réfugiés et déplacés internes en Afrique de l'Ouest et du Centre, 736 réfugiés ayant obtenu une bourse DAFI et 22 diplômés recrutés par les Volontaires des Nations Unies.

La discrimination et les abus subis par les demandeurs d'asile LGBTI ont constitué une préoccupation majeure. Une analyse de leurs besoins spécifiques a été effectuée, notamment un recensement des mécanismes de soutien existants et des lacunes, dont le HCR tiendra compte dans son approche de cette question.

Confronté à des défis croissants en matière de sécurité qui l'empêchent d'accéder aux personnes relevant de sa compétence, le HCR a renforcé l'utilisation des aides en espèces pour les abris, les articles non alimentaires et autres besoins essentiels, en particulier au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. Cela a facilité l'inclusion socio-économique

des populations déplacées de force et contribué au renforcement des marchés et services locaux. En 2019, des aides en espèces d'une valeur totale de plus de 11 millions de dollars ont été distribuées, représentant plus de 9% de la réponse opérationnelle du HCR en 2019 et une hausse de 6% par rapport à 2018. Le HCR a également collaboré avec les gouvernements et les partenaires du secteur du développement dans la région pour renforcer les liens entre ses aides en espèces et les systèmes nationaux existants de protection sociale et autres filets de sécurité.

Dans l'esprit de cette approche inclusive et du fait que tous les réfugiés ont accès aux systèmes de santé publique en Afrique de l'Ouest et du Centre, le HCR s'est efforcé de renforcer leur inscription dans les systèmes nationaux d'assurance maladie en couvrant leurs primes d'assurance. Cependant, des lacunes importantes ont subsisté compte tenu du nombre limité de personnels de santé formés à la réponse aux situations d'urgence, à la détection et à la gestion des cas, ainsi que des services de traitement inadaptés, en particulier dans les régions reculées accueillant des réfugiés et des déplacés internes au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, au Niger, au Nigéria, en RCA et au Tchad.

### Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Les opérations du HCR dans la région ont soumis plus de 4133 demandes de réinstallation, notamment 1261 pour les réfugiés évacués de Libye par le biais du Mécanisme de transit d'urgence au Niger, tandis que plus de 1246 réfugiés sont partis vers des pays de réinstallation en 2019. Cependant, avec seulement 2800 places de réinstallation offertes en 2019, les demandes

de réinstallation émanant de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont très largement dépassé les possibilités existantes.

Le HCR a également exploré les possibilités d'intégration locale en 2019. Les gouvernements de Gambie et de Guinée-Bissau ont accordé la citoyenneté à plus de 5000 réfugiés, tandis que le HCR a collaboré avec les gouvernements du Ghana et du Togo pour étudier la possibilité d'octroyer des titres de séjour de longue durée aux réfugiés.

Près de 19 800 réfugiés ont été rapatriés avec l'aide du HCR dans toute la région, principalement vers la République centrafricaine (environ 12 400 retours facilités), le Mali (3770), le Tchad (300) et la Côte d'Ivoire où plus de 3200 personnes sont rentrées volontairement, conformément à la feuille de route de 2018 pour le retour et la réintégration.

Quelque 416 000 déplacés internes sont également rentrés dans leurs régions d'origine dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, en République centrafricaine, au Mali et au Nigéria. Si la réintégration a progressé en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire et au Tchad, la détérioration de la situation au nord et au centre du Mali a été moins propice à des retours durables.

### Assurer une protection, une assistance et des solutions durables pour les déplacés internes

Le nombre de déplacés internes en Afrique de l'Ouest et du Centre a atteint 5 millions à la fin de l'année, soit une hausse de 30%. Compte tenu de la détérioration rapide des conditions de sécurité au Sahel, le HCR a intensifié ses activités de protection en faveur des déplacés internes, en apportant une aide ciblée aux personnes les plus vulnérables, notamment les victimes de violences sexuelles et de genre, en fournissant des abris, des articles

non alimentaires, des aides en espèces et un soutien aux établissements scolaires et aux centres de santé dans les principales régions d'accueil. S'appuyant sur les conclusions du Dialogue régional sur la protection et les solutions, qui s'est tenu en septembre 2019 à Bamako avec les gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Tchad, le HCR et ses partenaires ont activé sept groupes sectoriels, notamment ceux chargés de la protection et des abris/articles non alimentaires pilotés par le HCR au Burkina Faso. En République centrafricaine, le HCR a également dirigé le groupe sectoriel chargé de la protection, tout en codirigeant les groupes sectoriels chargés des abris et de la gestion et de la coordination des camps, pour venir en aide à 687 000 déplacés internes.

Compte tenu de la gravité des déplacements internes, le HCR a joué un rôle essentiel pour réunir les acteurs clés chargés de régler les questions politiques et opérationnelles de fond entourant cette problématique. Par exemple, le HCR a organisé le Dialogue régional sur la protection dans le bassin du Lac Tchad en janvier 2019 à Abuja, réunissant des représentants du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad, ainsi que les principales ONG et agences de la famille des Nations Unies. Par la suite, un plan d'action régional actualisé a été annoncé lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre. En mars, en coopération avec le groupe sectoriel global chargé de la protection et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le HCR a coorganisé l'Échange régional de l'Afrique de l'Ouest sur les lois et politiques pour traiter la question des déplacements internes dans le but précis de partager leurs expériences de transposition et de mise en œuvre de la Convention de Kampala.

## Réduire et prévenir l'apatridie

Avec selon les estimations plus de 1,65 million de personnes apatrides ou exposées à un risque d'apatridie, la réduction et la prévention de l'apatridie a fait partie intégrante de la stratégie du HCR en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Depuis l'adoption de la Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie en février 2015 par tous les États membres de la CEDEAO, 12 États sur 15 ont désormais ratifié les deux conventions des Nations Unies sur l'apatridie et neuf ont élaboré des plans d'action nationaux pour remédier à l'apatridie et la prévenir.

Parmi d'autres initiatives, le HCR a soutenu des campagnes d'enregistrement des naissances au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. La Sierra Leone a supprimé les dispositions discriminatoires fondées sur le genre de sa loi sur la nationalité qui empêchait les mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants, et le Libéria s'est engagé à faire de même en 2020.

Lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie organisé en octobre 2019, 17 États sur les 21 pays couverts par le Bureau régional ont pris 69 engagements pour agir contre l'apatridie, parallèlement aux engagements de la CEDEAO et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. S'appuyant sur ces réalisations, le HCR a poursuivi son plaidoyer en faveur de la ratification de la Convention de 1954 et soutenu la mise en place de mécanismes au niveau national pour prévenir l'apatridie dans la région.

En décembre 2019, la première édition d'un cours francophone sur la nationalité et l'apatridie organisée par le HCR et l'Université catholique de l'Afrique centrale, a été lancée à Yaoundé et a attiré une attention importante du monde académique et des médias. 35 participants de haut niveau, dont des députés, des universitaires et des acteurs humanitaires y ont participé.

## Agir grâce à des partenariats



### MADE51 se déploie au Niger

« Nous avons appris à faire preuve d'originalité, à être créatifs et à transformer des objets simples en magnifiques bijoux »

— Sidi, artisan touareg, pendant un atelier de design organisé par MADE51 au Niger en novembre 2019.

MADE51 est l'une des initiatives phares du HCR qui permet à de beaux produits fabriqués par des réfugiés d'accéder au marché mondial grâce à l'engagement de travailler autrement et avec de nouveaux partenaires.

Les artisans réfugiés sont mis en contact avec des entreprises sociales et des acheteurs internationaux. L'initiative MADE51 est mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation Mondiale du Commerce Équitable, avec la contribution gratuite de grandes entreprises du secteur privé.

Reconnaissant le potentiel énorme du secteur de l'artisanat pour les réfugiés touaregs dont la culture est profondément liée à l'artisanat, et avec le soutien du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, en 2019 le HCR a commencé à développer MADE51 au-delà du Burkina Faso où des centaines de réfugiés gagnent leur vie grâce à l'artisanat. Dans les pays couverts par la situation relative au Mali, les réfugiés comme Sidi bénéficient désormais des opportunités offertes par MADE51 et peuvent suivre des formations, travailler avec d'autres artisans et établir de nouveaux contacts.



© HCR/EM Productions

## FAITS OPÉRATIONNELS MARQUANTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

### Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

Le Programme de Garissa pour le développement socio-économique intégré (GISED) cherche à renforcer le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, permettant une croissance durable dans le comté de Garissa, au Kenya. Le programme, qui a été développé en 2019, s'appuie sur une approche multipartite visant à encourager les investissements et à soutenir les opportunités socio-économiques pour les réfugiés et les communautés d'accueil, en particulier pour la protection, l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services sociaux de base, l'autosuffisance, la protection de l'environnement, les solutions d'énergie durable et les capacités institutionnelles. Le GISED a identifié un certain nombre de projets phares pour répondre aux principaux défis auxquels les réfugiés et les communautés d'accueil font face et son objectif sera d'entraîner la transformation socio-économique de Garissa avec l'inclusion des réfugiés.

Les réponses globales basées sur une approche par zone d'accueil ont fait partie intégrante des opérations du HCR en 2019, assurant l'inclusion des réfugiés et des communautés d'accueil dans le contexte de la réponse humanitaire du HCR. En Éthiopie, le HCR a développé des supports de plaidoyer spécifiques pour stimuler les investissements des partenaires dans les régions d'accueil de réfugiés, conduisant à des exemples concrets d'inclusion. Par exemple, l'État régional du Tigré leur a accordé la priorité

dans les plans du gouvernement local et a rénové quatre écoles fréquentées par les réfugiés dans les communautés d'accueil. Le HCR a également aidé le gouvernement éthiopien à créer des plateformes pour mettre les réfugiés en lien avec les opportunités économiques dans les régions d'accueil, dans le cadre du Programme éthiopien pour les opportunités économiques, la première initiative gouvernementale ciblant l'inclusion économique des réfugiés et le développement des régions d'accueil.

En janvier 2019, le parlement éthiopien a adopté une loi révisée sur les réfugiés qui accorde davantage de droits aux réfugiés. Le HCR a aidé le gouvernement à élaborer cette loi et il encourage la mise en place de dispositifs et d'instructions pour la délivrance de permis de travail et autres documents pour les réfugiés dans les années à venir.

### Afrique Australe

La « New Finance Bank », une succursale de la compagnie bancaire « My Bucks », dans le camp de Dzaleka, au Malawi, a ouvert plus de 7500 comptes pour les personnes relevant de la compétence du HCR en 2019, ce qui favorise la création de micro-entreprises et les autres activités entrepreneuriales. De plus, « My Bucks » a aussi commencé à faciliter l'inclusion financière des réfugiés dans le camp de réfugiés de Maratane, au Mozambique.

Au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, la Coalition pour la lutte contre la pauvreté, une coalition mondiale de 15 organisations réunies par le HCR pour aider à réduire la pauvreté parmi les réfugiés et les communautés d'accueil, s'efforce d'étendre l'Approche de progression qui a bénéficié à 11 500 réfugiés et membres des communautés d'accueil dans ces trois pays.

Les gouvernements du Mozambique, de Namibie et du Zimbabwe se sont également engagés lors du Forum mondial sur les réfugiés à renforcer les moyens de subsistance en allouant des terres arables aux réfugiés.

### Afrique de l'Ouest et du Centre

Au Cameroun, un plan de soutien pour les communautés d'accueil a été élaboré pour assurer l'inclusion des réfugiés centrafricains dans les programmes de développement mis en œuvre dans les régions les plus affectées. Un accord de partage des coûts entre le gouvernement et le HCR a permis d'offrir des soins de santé publique aux réfugiés centrafricains et des discussions ont été lancées en 2019 pour étudier la possibilité d'étendre ce dispositif aux réfugiés urbains. Le gouvernement s'est également associé à l'OIT et au HCR pour faciliter l'accès des réfugiés au marché de l'emploi en les incluant dans le programme national mis en œuvre par le fonds national pour l'emploi.

Au Tchad, le gouvernement s'est engagé à augmenter de 10% les capacités des universités dans les régions d'accueil de réfugiés, à accorder des permis de travail plus systématiquement et à réviser le cadre juridique pour renforcer l'accès des réfugiés à la terre afin d'améliorer leur autosuffisance par le biais d'activités génératrices de revenus plus durables. Le Tchad a également manifesté un engagement clair envers l'objectif du Pacte mondial qui vise à soulager la pression sur les communautés d'accueil en intégrant les réfugiés plus systématiquement dans son programme national de développement et en encourageant une « approche de village » destinée à intégrer les installations de réfugiés dans les municipalités locales afin d'atteindre

l'objectif de moins de 50% de réfugiés vivant dans des camps d'ici 2023. Quatre écoles supplémentaires dans les camps de réfugiés ont été accréditées par le gouvernement tchadien et sont désormais considérées comme des écoles nationales, au même titre que les 108 autres écoles accréditées en 2018.

### CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Avec seulement 49% des besoins financés dans la région de l'Afrique, les conséquences du sous-financement ont été nombreuses et variées et elles ont gravement affecté la protection et l'aide apportées aux personnes relevant de la compétence du HCR. Par conséquent, la région a dû continuer de privilégier les interventions vitales. Les activités visant à parvenir à l'autosuffisance ont souffert du manque de financement. Les retours ont trop souvent manqué de soutien et de trop nombreuses personnes sont restées apatrides. Malgré la poursuite des déplacements, la coordination de l'aide aux réfugiés a également souffert, aucun plan de réponse régional pour les réfugiés n'étant suffisamment financé. Les pourcentages de financement ont varié entre 46% pour le plan de réponse régional pour les réfugiés du Nigeria et 22% pour le plan de réponse régional pour les réfugiés de RDC.

### Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

La réponse d'urgence et les articles de secours essentiels ont manqué cruellement de financements, le pourcentage de réfugiés ayant accès à un logement décent s'élevant à 48% en moyenne. Le soutien accordé aux victimes de violences sexuelles et de genre et aux mineurs isolés, parmi d'autres personnes exposées

à des risques accrus, a été limité par les financements disponibles. Les taux élevés de malnutrition liés à la réduction des rations alimentaires sont demeurés un sujet de préoccupation grave, de même que l'accès limité à l'assainissement.

Le soutien limité aux activités de subsistance pour contribuer à l'autosuffisance des réfugiés a conduit à des mécanismes dangereux de survie qui ont aggravé les risques de protection. Les salles de classe surpeuplées, avec un ratio d'un enseignant pour 130 enfants en moyenne par classe, le faible accès à l'éducation (54%) avec des taux d'inscription très limités dans l'enseignement secondaire, en particulier pour les filles, et l'accès à la formation professionnelle étaient aussi des sujets de préoccupation.

### Afrique Australe

Faute de ressources suffisantes, les opérations ont fait état de leurs difficultés à promouvoir l'autosuffisance et à mener les interventions dans le domaine des moyens de subsistance pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Au Malawi, 70% d'entre elles vivent en-dessous du seuil de pauvreté mais seules 2% ont eu accès à des interventions dans le domaine des moyens de subsistance. En RDC, le manque de soutien dans ce domaine a fait obstacle non seulement à l'autosuffisance des personnes relevant de la compétence du HCR, mais aussi à la coexistence pacifique avec les communautés locales. En République du Congo, les opportunités dans le domaine des moyens de subsistance étaient nécessaires pour 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile dépendant de l'aide alimentaire.

Le manque de ressources a également affecté le secteur de l'éducation. Au Malawi, seule la moitié des 9806 enfants

réfugiés en âge d'être scolarisés a eu accès à l'éducation. Au Mozambique, les dégâts causés par le cyclone ont limité la capacité des écoles d'absorber les enfants déplacés, tandis que les installations dans les camps au Malawi et en Zambie avaient toutes besoin de réparations, d'entretien et d'extension.

Plusieurs opérations, notamment en Angola, au Malawi, en RDC, et en Zambie ont connu des pénuries chroniques de nourriture pour les réfugiés vivant dans les camps. Au Malawi, l'aggravation des pénuries alimentaires a affecté 44 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans le camp de réfugiés de Dzaleka causée par la réduction de moitié des rations alimentaires fournies par le PAM en raison du manque de financements. Cela a conduit à des mécanismes négatifs de survie.

Au Mozambique, le HCR a été confronté à des défis importants pour répondre aux besoins des quelque 250 000 personnes touchées par le cyclone, notamment des déplacés internes. Des risques accrus de protection, en particulier pour les femmes et les enfants, notamment des risques accrus de violences de genre, ont aggravé la situation.

Au Zimbabwe, le manque de sources d'énergie durable pour la cuisson a conduit à la déforestation dans les zones entourant le camp de réfugiés de Tongogara, ce qui a conduit à un risque accru de violences sexuelles et de genre pour les femmes et les filles chargées de la collecte du bois de chauffage.

### Afrique de l'Ouest et du Centre

Le sous-financement a affecté les programmes d'aide et de solutions dans toute la région, des besoins importants n'étant pas couverts dans le secteur de

l'éducation, des abris, du secteur WASH et des articles non alimentaires, ce qui a provoqué des difficultés pour les déplacés internes et les réfugiés vulnérables dans la région du Sahel. 55% des besoins en articles de secours essentiels restaient sous-financés, seuls 37 500 ménages en bénéficiant, tandis que des milliers de réfugiés et plus de trois millions de déplacés internes étaient privés d'une assistance de base conduisant nombre d'entre eux à avoir recours à des mécanismes négatifs de survie, notamment le travail des enfants.

Au Burkina Faso, l'aide humanitaire n'a couvert que 52% des besoins en abris et 48% des besoins en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre. Au Mali, seuls 7% des réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour couvrir leurs besoins prioritaires et plus de 49% des besoins en abris n'étaient pas couverts. Au Niger, la relocalisation de plus de 4 500 réfugiés maliens et de 10 000 autres à Diffa n'a pas pu être menée du fait des contraintes de financement.

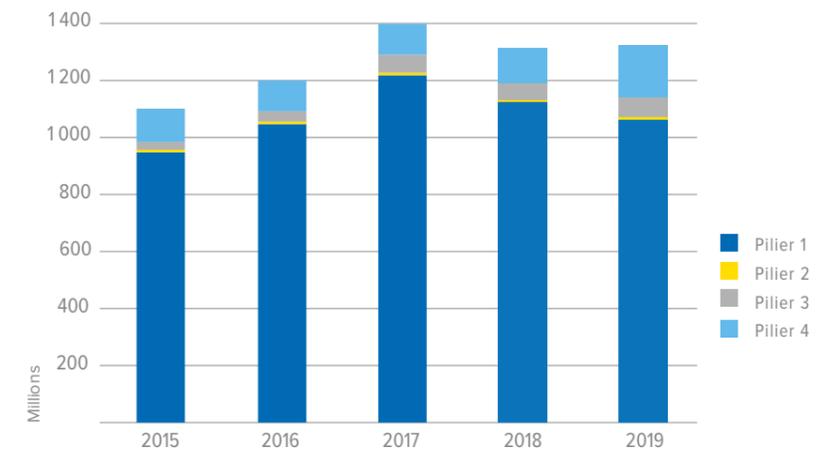
L'accès limité aux moyens de subsistance a exposé les personnes relevant de la compétence du HCR à toutes les formes de violences sexuelles et de genre. Le manque de financement pour l'enregistrement biométrique a empêché l'accès des réfugiés nigériens vivant hors des camps au Cameroun aux services de santé et d'éducation. La même situation a prévalu au Mali et au Niger où les réfugiés ont été exclus des systèmes socio-économiques nationaux et où les contraintes de financement ont affecté leur accès à la santé et à l'éducation.

Le HCR a dû limiter ses efforts pour améliorer la résilience et la recherche de solutions. Au Ghana, le HCR n'a pas pu soutenir des projets dans le domaine de l'autosuffisance, malgré une transition prévue pour sortir des activités de soins et d'entretien, ce qui a conduit de nombreux réfugiés à se retrouver dans une situation de pauvreté extrême et pire qu'au début de l'année 2019. En Côte d'Ivoire, seuls 20% des ménages de rapatriés les plus vulnérables ont bénéficié d'une aide très basique pour les abris, insuffisante pour couvrir leurs besoins en termes de réintégration et de protection. Au Cameroun, de nombreuses demandes d'assistance pour le rapatriement volontaire n'ont pas pu être honorées et au Mali, 95% des rapatriés n'ont bénéficié d'aucune forme d'assistance. Les interventions dans le secteur des ressources naturelles et de l'énergie ont également été beaucoup affectées au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger et au Tchad, malgré la pénurie préexistante de ressources naturelles.

Dans l'ensemble de la région, des millions de personnes apatrides et de personnes exposées au risque d'apatridie ont continué de vivre dans des conditions précaires le long des régions frontalières. S'il avait disposé de plus de financements, le HCR aurait pu collaborer avec les gouvernements afin d'élaborer des réformes législatives et identifier les populations risquant de devenir apatrides, tout en assurant l'enregistrement numérique des naissances.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### DÉPENSES EN AFRIQUE 2015-2019 | USD



### SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES EN AFRIQUE

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	Milliers   USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR
Report des années précédentes	Affecté	91 197	7%
	Non affecté	50 002	4%
Contributions volontaires	Affectées	693 218	52%
	Légèrement affectées <sup>1</sup>	250 051	19%
	Non affectées	163 007	12%
Dons en nature	6 972	1%	
Coûts d'appui aux programmes	17 644	1%	
Autres revenus <sup>2</sup>	49 234	4%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 321 325</b>	<b>100%</b>	<b>30%</b>

Notes:

<sup>1</sup> Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.

<sup>2</sup> Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.

## BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
<b>AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS</b>								
Burundi	Budget	46 825 982	12 017	2 000 000	2 086 596	50 924 595		
	Dépenses	22 277 896	-	-	78 382	22 356 278		
Cameroun	Budget	68 043 297	478 282	-	21 670 004	90 191 583		
	Dépenses	36 372 720	103 041	-	9 196 563	45 672 325		
République centrafricaine	Budget	9 790 969	20 000	14 102 915	18 686 116	42 600 001		
	Dépenses	7 210 125	6 920	9 303 677	13 432 863	29 953 585		
République du Congo	Budget	23 460 164	1 250 599	-	2 158 222	26 868 985		
	Dépenses	12 232 460	369 309	-	504 642	13 106 411		
République démocratique du Congo Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	97 478 820	1 056 962	10 634 182	46 696 885	155 866 849		
	Dépenses	58 079 631	262 905	7 652 771	43 658 063	109 653 370		
Rwanda	Budget	100 101 244	-	2 650 000	-	102 751 244		
	Dépenses	40 430 484	-	1 416 160	-	41 846 644		
République-Unie de Tanzanie	Budget	123 859 806	-	2 182 815	-	126 042 621		
	Dépenses	46 420 737	-	1 425 439	-	47 846 176		
SOUS-TOTAL	Budget	469 560 282	2 817 860	31 569 912	91 297 824	595 245 878	22%	
	Dépenses	223 024 052	742 175	19 798 047	66 870 514	310 434 789	23%	52%

## AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE

Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs	Budget	3 294 449	-	-	-	3 294 449		
	Dépenses	2 235 395	-	-	-	2 235 395		
Activités régionales en Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs	Budget	2 647 659	-	-	-	2 647 659		
	Dépenses	204 081	-	-	-	204 081		
Tchad	Budget	123 727 254	1 054 253	2 425 000	3 177 506	130 384 013		
	Dépenses	66 771 054	513 626	251 534	1 441 358	68 977 572		
Djibouti	Budget	16 925 148	-	-	-	16 925 148		
	Dépenses	7 680 364	-	-	-	7 680 364		
Érythrée	Budget	9 728 288	-	-	-	9 728 288		
	Dépenses	2 450 421	-	-	-	2 450 421		
Éthiopie	Budget	310 809 537	-	7 000 000	28 700 322	346 509 859		
	Dépenses	127 073 205	-	555 133	14 381 422	142 009 760		
Éthiopie (Représentation du HCR auprès de l'UA et de la CEA)	Budget	4 135 551	-	-	-	4 135 551		
	Dépenses	3 321 419	-	-	-	3 321 419		
Kenya	Budget	169 415 073	555 990	-	-	169 971 062		
	Dépenses	99 701 462	238 622	-	-	99 940 084		
Kenya - Centre d'appui régional	Budget	8 464 458	-	-	-	8 464 458		
	Dépenses	7 820 784	-	-	-	7 820 784		
Somalie	Budget	34 261 076	-	112 636 247	36 394 302	183 291 625		
	Dépenses	12 938 006	-	27 537 036	26 197 198	66 672 239		
Soudan du Sud	Budget	107 752 839	1 156 964	12 000 000	31 273 540	152 183 344		
	Dépenses	89 266 895	531 712	2 563 800	22 307 739	114 670 145		
Soudan	Budget	221 498 759	2 820 954	21 949 236	22 442 193	268 711 143		
	Dépenses	61 257 392	904 023	3 805 874	10 984 802	76 952 091		
Ouganda	Budget	386 000 000	200 000	-	-	386 200 000		
	Dépenses	159 511 474	69 068	-	-	159 580 542		
SOUS-TOTAL	Budget	1 398 660 091	5 788 161	156 010 483	121 987 863	1 682 446 598	63%	
	Dépenses	640 231 951	2 257 051	34 713 377	75 312 519	752 514 898	57%	45%



## BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>								
Bureau régional pour l'Afrique australe	Budget	2 941 881	-	-	-	2 941 881		
	Dépenses	2 333 930	-	-	-	2 333 930		
Angola	Budget	23 206 892	-	-	-	23 206 892		
	Dépenses	12 751 269	-	-	-	12 751 269		
Malawi	Budget	13 194 964	-	-	2 197 091	15 392 055		
	Dépenses	8 842 095	-	-	1 608 350	10 450 445		
Mozambique	Budget	5 830 197	117 973	-	3 111 623	9 059 794		
	Dépenses	3 867 193	93 828	-	2 085 260	6 046 281		
Afrique du Sud - Bureau régional	Budget	25 189 536	1 110 311	-	-	26 299 847		
	Dépenses	18 064 242	1 064 879	-	-	19 129 120		
Zambie	Budget	21 998 310	-	-	-	21 998 310		
	Dépenses	13 939 350	-	-	-	13 939 350		
Zimbabwe	Budget	7 720 481	285 006	-	3 404 003	11 409 490		
	Dépenses	7 146 549	204 319	-	1 974 114	9 324 982		
SOUS-TOTAL	Budget	100 082 262	1 513 290	-	8 712 717	110 308 269	4%	
	Dépenses	66 944 628	1 363 026	-	5 667 724	73 975 378	6%	67%
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>								
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Budget	2 761 700	3 300	-	-	2 765 000		
	Dépenses	2 173 156	3 278	-	-	2 176 434		
Burkina Faso	Budget	18 030 041	436 361	-	12 047 849	30 514 251		
	Dépenses	13 053 748	222 071	-	6 752 547	20 028 366		
Côte d'Ivoire	Budget	7 078 136	6 431 205	3 088 491	-	16 597 833		
	Dépenses	3 841 354	4 146 049	1 755 474	-	9 742 878		
Ghana	Budget	7 697 082	-	-	-	7 697 082		
	Dépenses	5 733 794	-	-	-	5 733 794		
Libéria	Budget	11 041 618	-	-	-	11 041 618		
	Dépenses	7 831 328	-	-	-	7 831 328		
Mali	Budget	8 282 250	-	7 449 999	1 600 000	17 332 250		
	Dépenses	6 540 751	-	5 300 932	1 262 029	13 103 713		
Niger	Budget	68 952 051	916 541	-	14 306 824	84 175 416		
	Dépenses	57 460 534	547 826	-	8 355 597	66 363 957		
Nigéria	Budget	34 607 605	-	27 086 020	31 371 611	93 065 236		
	Dépenses	20 027 855	-	4 576 414	15 680 153	40 284 422		
Sénégal - Bureau régional <sup>2</sup>	Budget	22 142 262	2 564 750	-	-	24 707 012		
	Dépenses	17 603 535	1 531 774	-	-	19 135 309		
SOUS-TOTAL	Budget	180 592 744	10 352 157	37 624 511	59 326 284	287 895 697	11%	
	Dépenses	134 266 057	6 450 998	11 632 820	32 050 326	184 400 200	14%	64%
TOTAL	Budget	2 148 895 380	20 471 468	225 204 907	281 324 688	2 675 896 442	100%	
	Dépenses	1 064 466 687	10 813 250	66 144 244	179 901 083	1 321 325 265	100%	49%

<sup>1</sup> Coordonne les activités au Gabon et en République démocratique du Congo.

<sup>2</sup> Inclut les activités au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	24 841 400		3 391 725	3 286 760	580 595 564	<b>612 115 449</b>
Allemagne	29 636 016	112 350		722 222	52 968 615	<b>83 439 203</b>
Union européenne	44 682 886		1 595 031		7 517 906	<b>53 795 823</b>
Fonds central pour les interventions d'urgence	19 680 376		939 200	15 683 869	969 738	<b>37 273 183</b>
Danemark	17 044 435				12 778 512	<b>29 822 947</b>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	25 733 035				343 865	<b>26 076 900</b>
Japon	16 954 838		1 861 800	1 587 533	5 236 700	<b>25 640 871</b>
Suède	1 054 649				17 994 678	<b>19 049 327</b>
France	6 199 336		1 136 364	2 862 216	3 555 114	<b>13 753 030</b>
Italie	5 736 575	608 646	1 385 011	1 752 900	2 930 634	<b>12 413 767</b>
Canada					11 551 020	<b>11 551 020</b>
UNO-Flüchtlingshilfe (Partenaire national en Allemagne)					10 205 186	<b>10 205 186</b>
Norvège	6 612 010				3 472 722	<b>10 084 732</b>
Pays-Bas	8 213 168	223 465		155 150	143 000	<b>8 734 783</b>
République de Corée	3 134 666		2 400 000		2 314 000	<b>7 848 666</b>
España con ACNUR (Partenaire national en Espagne)	1 359 276				6 196 765	<b>7 556 041</b>
Finlande	1 112 347				6 071 188	<b>7 183 535</b>
Belgique	2 275 313			2 275 313	2 275 313	<b>6 825 939</b>
Donateurs privés au Japon	4 477 660				1 009 660	<b>5 487 320</b>
Suisse					5 022 105	<b>5 022 105</b>
Fonds de financement commun				3 019 800	1 696 908	<b>4 716 708</b>
Irlande	1 624 292				2 474 156	<b>4 098 449</b>
USA for UNHCR (Partenaire national aux États-Unis d'Amérique)	1 776 375			1 449 573	756 395	<b>3 982 343</b>
Donateurs privés aux Pays-Bas	3 607 210				11 804	<b>3 619 014</b>
Espagne	1 819 262			1 664 237	59 091	<b>3 542 590</b>
Fonds pour la consolidation de la paix	466 667		181 480	168 316	2 041 422	<b>2 857 885</b>
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	1 241 738			1 110 426		<b>2 352 163</b>
Luxembourg	261 506				2 039 749	<b>2 301 255</b>
ONU-Habitat	2 209 438					<b>2 209 438</b>
Tchéquie	2 206 111					<b>2 206 111</b>
PAM	1 885 084				222 392	<b>2 107 476</b>
"Spotlight Initiative" pour éliminer les violences contre les femmes et les filles	1 586 396					<b>1 586 396</b>
Banque africaine de développement	1 559 623					<b>1 559 623</b>
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	1 000 680				438 223	<b>1 438 904</b>
Donateurs privés au Qatar	410 433				1 027 147	<b>1 437 580</b>
Donateurs privés en Suisse	636 890				686 713	<b>1 323 602</b>
Autriche	1 228 593					<b>1 228 593</b>
Autorité intergouvernementale pour le développement	1 115 074					<b>1 115 074</b>
Soudan	854 107					<b>854 107</b>
Australie for UNHCR (Partenaire national en Australie)	148 837				583 082	<b>731 918</b>



## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Donateurs privés au Canada	198 798				368 923	<b>567 721</b>
Sweden for UNHCR (Partenaire national en Suède)	157				551 664	<b>551 821</b>
Émirats arabes unis				503 000		<b>503 000</b>
ONUSIDA	311 792				183 308	<b>495 100</b>
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	80 378			332 734		<b>413 112</b>
Donateurs privés en Italie	209 517				174 583	<b>384 100</b>
Éducation sans délai	320 837					<b>320 837</b>
Donateurs privés en République de Corée	280 219				20 986	<b>301 205</b>
PNUD	262 861					<b>262 861</b>
Donateurs privés en Chine					181 438	<b>181 438</b>
Donateurs privés au Kenya	105				142 479	<b>142 584</b>
Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »					139 489	<b>139 489</b>
Angola					120 000	<b>120 000</b>
Donateurs privés au Luxembourg	111 483					<b>111 483</b>
UNESCO					108 070	<b>108 070</b>
Japan for UNHCR (Partenaire national au Japon)	15 473				91 888	<b>107 362</b>
Union africaine					100 000	<b>100 000</b>
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	20 000				78 158	<b>98 158</b>
Donateurs privés en Afrique du Sud					97 685	<b>97 685</b>
Donateurs privés en France					78 441	<b>78 441</b>
Nigéria					63 735	<b>63 735</b>
Donateurs privés au Danemark					59 065	<b>59 065</b>
Malte	55 804					<b>55 804</b>
Guinée équatoriale	50 000					<b>50 000</b>
Donateurs privés au Nigéria					49 872	<b>49 872</b>
Botswana					30 472	<b>30 472</b>
Azerbaïdjan					30 000	<b>30 000</b>
Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants					29 182	<b>29 182</b>
Donateurs privés en Thaïlande					24 950	<b>24 950</b>
Donateurs privés au Liban					19 850	<b>19 850</b>
Afrique du Sud					19 481	<b>19 481</b>
Donateurs privés au Zimbabwe	14 000					<b>14 000</b>
Donateurs privés à Singapour					12 896	<b>12 896</b>
ONU-Femmes	9 173					<b>9 173</b>
Donateurs privés en Arabie saoudite					8 517	<b>8 517</b>
Donateurs privés au Ghana					7 194	<b>7 194</b>
Donateurs privés au Sénégal					6 448	<b>6 448</b>
Donateurs privés en Autriche					2 271	<b>2 271</b>
Donateurs privés au Koweït					1 760	<b>1 760</b>
Donateurs privés à Oman					1 209	<b>1 209</b>
Donateurs privés en Égypte					1 071	<b>1 071</b>
Donateurs privés en Inde					808	<b>808</b>
Donateurs privés au Mexique					205	<b>205</b>
<b>TOTAL*</b>	<b>246 326 898</b>	<b>944 461</b>	<b>12 890 611</b>	<b>36 574 049</b>	<b>747 995 464</b>	<b>1 044 731 483</b>

\*Notes:

<sup>1</sup> Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.<sup>2</sup> Inclut 27,5 million de dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 11,4 millions reçus en 2019 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.<sup>3</sup> Inclut les contributions globales affectées aux situations du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Mali, du Nigéria, de Somalie et du Soudan du Sud.

# Amériques

“ Les Amériques ont connu une augmentation inquiétante des déplacements forcés en 2019. Avec des millions de personnes fuyant leurs pays en quête de sécurité, la capacité d'absorption des communautés d'accueil a été de plus en plus mise à l'épreuve, les systèmes d'asile ont été débordés et la xénophobie était en hausse. Alors que les déplacements forcés dans la région devraient se poursuivre, une présence forte du HCR et des partenariats dans le cadre de réponses coordonnées sont plus nécessaires que jamais. ”

— Renata Dubini, Directrice, Bureau régional pour les Amériques

# PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS AUX AMÉRIQUES EN 2019



## RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA

Dans une année marquée par des bouleversements internes, près de 5000 personnes par jour ont quitté la République bolivarienne du Venezuela. Cela a porté à près de 4,5 millions le nombre de Vénézuéliens ayant cherché refuge à travers le monde, la plupart se rendant en Colombie, en Équateur et au Pérou.

Dans les pays d'accueil, plus de 2 millions de Vénézuéliens se sont vu accorder des permis de séjour réguliers ou l'asile. Dans le cadre de la Plateforme régionale de coordination inter-agences, le HCR a fourni une aide vitale aux nouveaux arrivants dans les régions frontalières, soutenu l'accès aux biens et services de base, encouragé la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil, ainsi que l'accès aux droits fondamentaux, comme les documents, l'éducation et l'emploi.

Sous la direction du HCR et de l'OIM, sept plateformes nationales ont été créées, regroupant 130 partenaires issus de 16 pays dans le cadre du Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants. Ces efforts concertés ont facilité la fourniture d'une aide à près de 1,4 million de réfugiés et migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela.

Les pays participant au Processus de Quito ont poursuivi leurs efforts conjoints visant à promouvoir des initiatives régionales et échanger les bonnes pratiques en faveur de la protection des réfugiés et des migrants vénézuéliens, ainsi que leur inclusion dans les politiques et programmes nationaux.

### RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

- 8,5 millions de dollars d'aides en espèces et de bons d'achat ont été distribués, dont 5,7 millions de dollars à usages multiples**
- 19 778 ménages ont bénéficié d'aides en espèces à usages multiples ou de bons pour des articles essentiels et ménagers**
- 48 294 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence**



## NORD DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

La criminalité violente, l'insécurité et les difficultés économiques ont forcé des milliers de personnes à fuir à l'intérieur et à l'extérieur des pays du nord de l'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras). Plus de 469 300 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de cette région étaient enregistrés dans le monde fin 2019, soit six fois plus qu'en 2014, tandis que El Salvador et le Honduras comptaient à eux seuls 320 000 déplacés internes. Ainsi, tous les pays d'Amérique centrale étaient touchés en tant que pays d'origine, de transit ou de destination pour un nombre croissant de personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Le HCR a renforcé les structures communautaires et la résilience et fourni une aide vitale et des services de conseils aux populations déplacées en situation de transit. Il a également œuvré pour renforcer les systèmes d'asile et les capacités d'intégration dans les pays d'accueil, en particulier dans les zones frontalières.

Dans le cadre du MIRPS – le Cadre régional global de protection et de solutions – les personnes relevant de la compétence du HCR ont eu un meilleur accès à la protection juridique et sociale, à l'emploi et à l'éducation. Par exemple, au Mexique, près de 3400 ménages ont bénéficié d'aides conditionnelles en espèces pour l'éducation.

Afin de répondre aux besoins des déplacés internes en El Salvador et au Honduras, le HCR a mis en œuvre des interventions dans 55 communautés, au bénéfice de près de 24 000 personnes. En El Salvador, 400 ménages ont bénéficié de transferts en espèces, dont 63 jeunes entrepreneurs et sept groupes communautaires dirigés par des femmes, au bénéfice de près de 70 personnes.

- 17,1 millions de dollars d'aides en espèces et de bons d'achat ont été distribués, dont 16,4 millions de dollars à usages multiples**
- 72 412 personnes ont été aidées par le Réseau des lieux sûrs au Guatemala, dont 4000 enfants**
- 24 000 personnes relevant de la compétence du HCR dans 55 communautés ont bénéficié d'interventions communautaires au Honduras et en El Salvador**



## NICARAGUA

La répression politique et les difficultés économiques ont généré des déplacements depuis le Nicaragua, la plupart des personnes fuyant au Costa Rica voisin. Depuis le début de la crise socio-politique en avril 2018, plus de 71 500 Nicaraguayens ont sollicité une protection internationale à l'étranger.

Le HCR a mis en œuvre des programmes d'aides en espèces et de bons d'achat et offert un soutien juridique, psychologique et social, ainsi qu'une aide orientée vers les moyens de subsistance.

- 2093 Nicaraguayens ont bénéficié de conseils sur les possibilités d'accès au marché du travail au Costa Rica**
- 2238 ménages ont bénéficié de 3 mois d'aides en espèces à usages multiples au Costa Rica**



## COLOMBIE

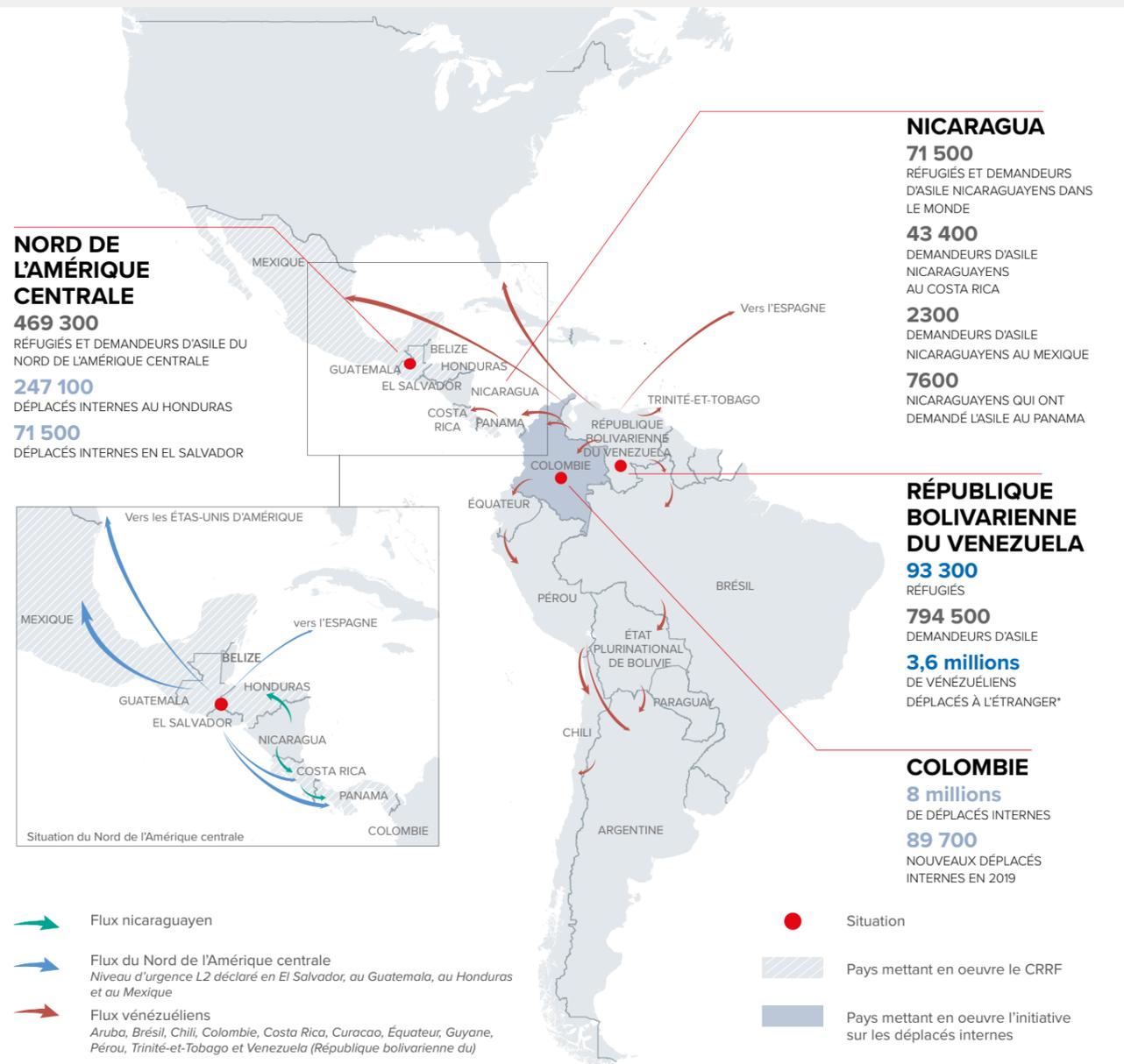
En Colombie, des affrontements entre groupes armés illégaux sur la question du territoire et des ressources dans les zones frontalières et sur la côte Pacifique ont entraîné des déplacements à grande échelle, des confinements, l'assassinat de dirigeants communautaires et un accroissement des besoins humanitaires.

Ces mêmes groupes ont restreint l'accès des organisations humanitaires aux populations affectées, les plus impactées étant les populations autochtones, les Afro-Colombiens et, de plus en plus, les Vénézuéliens déplacés à l'étranger. Le nombre de retours volontaires vers la Colombie a également été limité, seules 31 personnes ayant reçu des aides en espèces dans ce cadre en 2019.

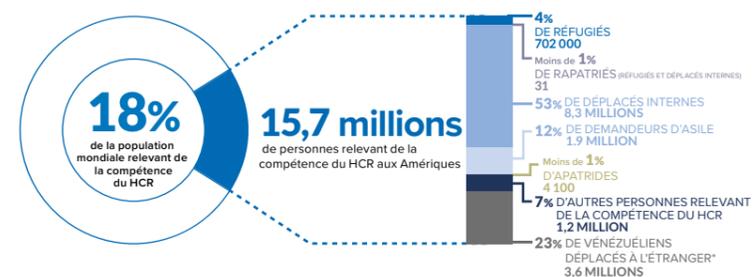
Plus de 89 700 personnes ont été déplacées de force en 2019, portant à plus de 400 000 le nombre total de déplacés depuis la signature de l'Accord de paix. Le HCR a coopéré étroitement avec les autorités locales et régionales récemment élues afin d'assurer l'inclusion des déplacés internes dans les plans de développement. En Équateur, plus de 5000 ressortissants colombiens ont sollicité l'asile en 2019, à un rythme moyen de 400 demandes d'asile par mois.

- 100 000 déplacés internes et membres des communautés d'accueil ont été aidés pour l'enregistrement et la délivrance de documents**
- 16 125 déplacés internes et membres des communautés d'accueil ont reçu des titres de propriété dans 13 sites d'installations reconnus**
- 2450 personnes nouvellement déplacées ont bénéficié d'articles de secours essentiels**

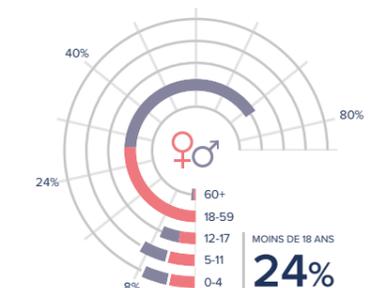
En 2019, des centaines de milliers de personnes se sont déplacées à travers les Amériques, en quête de sécurité et de protection contre les violences, les persécutions et les violations généralisées des droits de l'homme. À la fin de l'année, environ 4,5 millions de Vénézuéliens étaient déplacés à l'étranger. Dans de nombreux pays, les capacités nationales étaient largement saturées tandis qu'il y avait d'importants troubles sociaux dans plusieurs zones du continent.



### PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AUX AMÉRIQUES EN 2019



### RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE

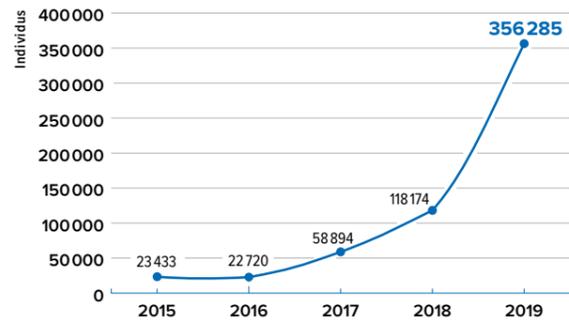


\*Voir note (6) sur la carte mondiale des personnes relevant de la compétence du HCR

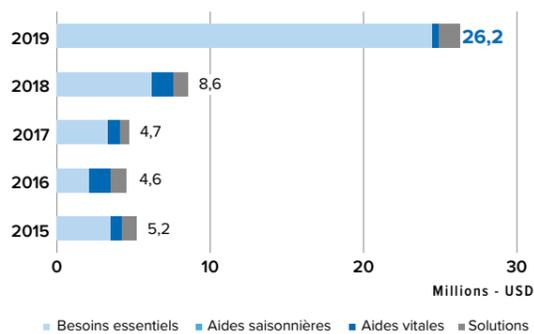


## RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS AUX AMÉRIQUES

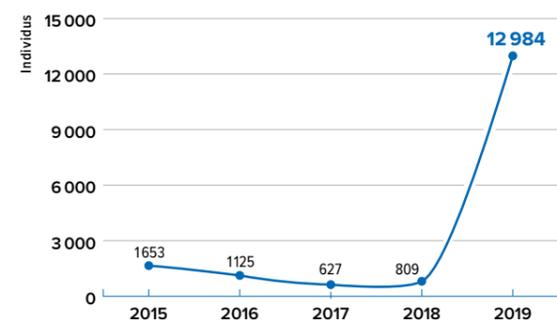
### DEMANDEURS D'ASILE AYANT REÇU DES INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES GOUVERNEMENTALES DE DÉTERMINATION DU STATUT DE RÉFUGIÉ



### AIDES EN ESPÈCES PAR SECTEUR



### PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT



\* Aux Amériques, l'enregistrement est effectué pour les interventions en matière d'assistance et de protection, ainsi que pour la détermination du statut de réfugié au titre du mandat dans les Caraïbes. Dans tous les autres cas, l'enregistrement incombe aux autorités nationales.

- 

**Enregistrement**

**170 218\*** nouvelles personnes relevant de la compétence du HCR ont été enregistrées dans proGres v4

**45 959** personnes ont été enregistrées biométriquement
- 

**Suivi de protection**

**2 000** visites de surveillance des frontières ont été effectuées et consignées
- 

**Aide juridique**

**356 285** demandeurs d'asile ont reçu des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié
- 

**Violences sexuelles et de genre**

**2 115** cas signalés de violences sexuelles et de genre pour lesquels les victimes ont bénéficié d'un espace sûr, de conseils psychosociaux ou d'une aide médicale
- 

**Protection de l'enfance**

**7 046** membres du personnel des partenaires et des gouvernements ont bénéficié d'une formation sur la protection de l'enfance et les droits des enfants
- 

**Aides en espèces**

**26,2 millions de dollars** d'aides en espèces ont été distribuées

**48 887** ménages ont bénéficié d'aides en espèces ou de bons d'achat pour des articles essentiels et ménagers (à usages multiples)
- 

**Articles de secours essentiels**

**70 841** ménages ont reçu des articles de secours essentiels et notamment un soutien saisonnier
- 

**Protection communautaire**

**454** projets soutenant la coexistence pacifique et bénéficiant aux communautés locales et déplacées ont été mis en œuvre
- 

**Autosuffisance et moyens de subsistance**

**12 984** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une formation à l'entrepreneuriat

**9 965** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de conseils sur les possibilités d'accès au marché du travail
- 

**Réinstallation**

**2 029** personnes pour lesquelles un dossier de réinstallation a été soumis par le HCR

## PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

### Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Aux Amériques, l'enregistrement est effectué pour les interventions dans le domaine de l'aide et de la protection, ainsi que pour la détermination du statut de réfugié (DSR) au titre du mandat dans les Caraïbes. PRIMES, l'outil biométrique du HCR, a été déployé à Aruba, au Canada, en Équateur, au Guyana et en République dominicaine, portant à 16 le nombre de pays utilisateurs dans la région. Plus de 170 200 personnes ont été enregistrées dans PRIMES, l'Équateur et le Guyana l'adoptant comme outil national pour l'enregistrement des demandeurs d'asile. Le HCR a soutenu le développement de systèmes d'enregistrement biométrique et de gestion des cas en Argentine, au Costa Rica, en Équateur, au Mexique, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay et en République bolivarienne du Venezuela, ce qui a renforcé les systèmes nationaux d'asile et les commissions pour les réfugiés.

Les commissions pour les réfugiés en Argentine, au Mexique et en Uruguay ont amélioré leurs procédures pour accélérer la reconnaissance des Vénézuéliens en tant que réfugiés. Le Brésil a accordé le statut de réfugié prima facie aux ressortissants vénézuéliens et le Paraguay a effectué une reconnaissance collective du statut pour 700 Vénézuéliens en décembre 2019. Dans la sous-région des Caraïbes, où la plupart des pays ne disposaient ni de système, ni de législation sur l'asile, le HCR a effectué l'enregistrement et la DSR. Au Costa Rica et au Mexique, de nouveaux bureaux nationaux d'enregistrement ont été ouverts avec le soutien du HCR.

Dans toute la région, les personnes en transit – en particulier les enfants, les femmes et les personnes LGBTI ou autres personnes exposées à des risques accrus – ont fait face à des conditions difficiles. Avec le soutien du HCR, le Réseau régional des espaces sûrs a offert une aide humanitaire et des services spécialisés à près de 50 000 personnes

relevant de la compétence du HCR. Il a également produit un kit régional d'outils de protection contre l'exploitation et les abus, utilisé pour renforcer les capacités de 16 811 employés des partenaires.

### Apporter une aide vitale

Afin de faire face au nombre sans précédent de réfugiés, de demandeurs d'asile, de déplacés internes et d'autres personnes relevant de sa compétence se déplaçant à travers la région dans des conditions dramatiques, le HCR a axé sa réponse en priorité sur les zones frontalières et de transit. Il a facilité l'accès à la nourriture et à l'eau potable, aux kits d'hygiène et à d'autres articles de secours essentiels par une aide directe ainsi que par des aides en espèces et des bons d'achat pour les abris. S'appuyant sur un réseau de lieux de soutien et de mécanismes communautaires renforcés, le HCR a fourni des informations essentielles et une aide vitale aux personnes relevant de sa compétence.

Dans l'ensemble de la région, 48 887 hommes et femmes vulnérables ont bénéficié d'aides en espèces ou de bons d'achat pour des articles essentiels et ménagers. Le HCR a lancé son programme d'aides en espèces ciblées au Mexique en 2019 et 42 931 personnes ont bénéficié d'aides en espèces à usages multiples pour couvrir leurs frais de nourriture et d'articles ménagers, ainsi que leurs dépenses de logement et autres dépenses utiles. Au Brésil, une initiative similaire lancée en juin 2019 a bénéficié à 3667 personnes soit 1297 ménages, dont une immense majorité (94%) de Vénézuéliens.

Les pénuries de nourriture, de médicaments, de produits de première nécessité et de services publics s'aggravant en République bolivarienne du Venezuela, les programmes communautaires mis en œuvre par le HCR et les partenaires ont été centrés sur les personnes exposées à des risques accrus comme les enfants, les personnes en mauvaise santé ou handicapées. Les lampes solaires et les jerrycans ont fait partie des 33 896 articles de secours essentiels distribués à 79 584 personnes.

Kit d'outils de protection du Réseau régional des espaces sûrs



(en anglais)

Grâce à divers programmes communautaires, le HCR et ses partenaires ont touché 495 687 personnes dans 54 communautés prioritaires.

Dans le cadre de la Plateforme régionale de coordination inter-agences pour les réfugiés et les migrants de la République bolivarienne du Venezuela, le HCR a soutenu un réseau de 152 espaces de soutien au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Pérou, où plus de 100 000 personnes par mois ont reçu des informations, une orientation et une aide de base pour répondre à leurs besoins les plus urgents. En Colombie, des kiosques d'informations situés dans 30 sites ont fourni des informations sur les procédures d'asile, la régularisation des statuts migratoires, ainsi que d'autres services juridiques et orientations vers les services publics à plus de 90 000 personnes. En outre, 20 300 personnes ont bénéficié d'un abri et 20 000 enfants ont eu accès à des espaces destinés aux enfants.

### Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

En attendant des solutions durables et afin de favoriser l'inclusion et de promouvoir l'accès à des des possibilités de moyens de subsistance, le HCR a organisé six forums sur l'emploi et l'entrepreneuriat avec le secteur privé au Brésil, au Costa Rica, en Équateur et au Panama. Les initiatives du HCR avec le PNUD et la CNUCED, comme « Talent sans frontières » au Panama ou la collaboration avec la municipalité de Quito en Équateur, ont reposé sur des partenariats public-privé efficaces qui ont permis de créer des opportunités d'emplois pour les réfugiés.

Comme souligné dans le Plan d'action pour le Brésil, les villes et les autorités locales ont joué un rôle majeur dans l'inclusion socio-économique des réfugiés et des migrants. En Argentine, dans l'État plurinational de Bolivie, au Chili, au Paraguay et en Uruguay, le HCR a coopéré avec près de 30 autorités municipales pour

promouvoir l'intégration des réfugiés. En outre, le HCR, en collaboration avec l'Union européenne, l'OIM et ONU-Habitat, a lancé un projet pluriannuel visant à soutenir les villes inclusives pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens en Colombie, en Équateur, au Pérou et en République dominicaine.

Le HCR a soutenu deux initiatives pilotées par les autorités nationales au Brésil et au Mexique visant à relocaliser les réfugiés, les demandeurs d'asile et d'autres personnes relevant de sa compétence à l'intérieur de ces pays afin de promouvoir leur intégration et leur accès à l'emploi. Au Brésil, plus de 27 200 Vénézuéliens ont été relocalisés vers 409 municipalités, tandis que 5 200 l'ont été vers quatre villes au centre et au nord du Mexique (Aguascalientes, Guadalajara, Monterrey et Saltillo).

Dans la région, 2 029 personnes ont fait l'objet d'une demande de réinstallation, notamment des femmes et des filles à risque ou des victimes de violences et de tortures. Avec l'aide du Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents, le Brésil a mis en œuvre son tout premier programme de réinstallation financé par l'État, principalement pour des réfugiés provenant de la région du nord de l'Amérique centrale. Fin 2019, l'Argentine avait admis 443 réfugiés syriens, soit le plus grand nombre parmi les pays de réinstallation émergents.

### Garantir une protection, une aide et des solutions dans les situations de déplacement interne

L'accord de paix entre le gouvernement colombien et les FARC – les Forces armées révolutionnaires de Colombie – a continué de rencontrer des difficultés. Dans certaines parties du pays, en particulier les zones frontalières et la côte Pacifique, l'insécurité prévalait du fait de la reconfiguration des groupes armés et de l'agitation sociale croissante. Le HCR a soutenu 3 573 personnes relevant de sa compétence pour beaucoup issues des communautés autochtones et afro-colombiennes ainsi que 132 organisations

communautaires dans les régions les plus affectées par les déplacements.

Dans le cadre du soutien du HCR à la juridiction spéciale de paix en Colombie, plus de 100 dirigeants de Catatumbo, Chocó et Nariño ont été formés à l'accès aux mécanismes de justice transitionnelle. Le HCR a également facilité le dialogue et la coordination entre les institutions publiques de supervision, le gouvernement et la Cour constitutionnelle pour assurer une réponse nationale cohérente face aux déplacements internes. Conformément à la stratégie du HCR visant à soutenir la légalisation des installations périurbaines informelles prioritaires, 13 sites d'installations ont été légalisés et 16 125 personnes ont reçu des titres de propriété.

En El Salvador, avec l'aide du HCR, le gouvernement a préparé puis approuvé une nouvelle loi historique reconnaissant les droits des déplacés internes et permettant aux victimes des déplacements forcés d'avoir accès à la protection et aux services.

### Réduire et prévenir l'apatridie

Dans le cadre du mécanisme « Objectif zéro apatride », le HCR a collaboré activement avec les États, les partenaires et les organisations régionales pour présenter des promesses et des engagements lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie d'octobre 2019. L'Argentine, le Belize, la Colombie, le Costa Rica, les États-Unis d'Amérique, le Guyana, Haïti, le Panama, le Paraguay, et l'Uruguay ont présenté 32 engagements visant à supprimer l'apatridie dans la région d'ici 2024. En outre, l'Argentine a adopté une législation complète pour protéger les apatrides, prévoyant des dispositions pour leur naturalisation. En Colombie, quelque 27 000 enfants nés de parents vénézuéliens sont en train d'acquérir la nationalité colombienne. Le pays a également déposé des instruments pour adhérer à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides.

Le Conseil de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'enregistrement à l'état civil, l'identité et les statistiques de l'état civil (CLARCIEV) a tenu sa réunion annuelle au Chili

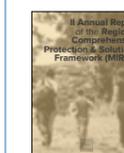
en septembre 2019, avec le soutien du HCR, de l'Organisation des États américains et son Programme d'identité civile universelle pour les Amériques. Le CLARCIEV s'est engagé à poursuivre la promotion de l'enregistrement universel des naissances, de la délivrance de documents d'identité et de mesures visant à prévenir et à remédier à l'apatridie dans toute la région. Une étude comparative sur l'apatridie et l'enregistrement tardif des naissances est actuellement en cours sous la codirection du HCR, de l'Organisation des États américains et du CLARCIEV.

### Faits opérationnels marquants de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés

Au cours de l'année 2019, sept pays d'Amérique centrale, tous membres du Cadre régional global de protection et de solutions (ou MIRPS en espagnol), dont El Salvador qui est le membre le plus récent, ont collaboré pour renforcer l'inclusion des réfugiés et des déplacés internes dans les plans nationaux de développement. Au Belize, par exemple, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont été intégrés dans une initiative éducative qui a permis à 190 personnes d'obtenir un diplôme dans le cadre d'un programme national où l'anglais est enseigné comme seconde langue. Au Panama, un programme d'intégration par le travail « Talent sans frontières » a été élaboré avec le HCR, permettant à 150 réfugiés et migrants, mais aussi à des Panaméens, de trouver un travail.

Conformément au MIRPS, des mesures supplémentaires ont été prises pour renforcer les services d'asile dans toute l'Amérique centrale. Au Costa Rica, le gouvernement a décentralisé ses services pour permettre le dépôt des demandes d'asile à la frontière. L'autorité nationale chargée de l'asile au Mexique, la COMAR, a créé une direction spécialisée dans l'enregistrement des demandes et de nouveaux bureaux dans des endroits stratégiques, comme Monterrey, Palenque et Tijuana, ont été ouverts pour répondre au nombre croissant de personnes ayant besoin d'une protection internationale.

2<sup>ème</sup> Rapport annuel du MIRPS



(en anglais)

## Agir grâce à des partenariats



### Répondre aux mouvements mixtes au Brésil

La majorité des réfugiés et migrants vénézuéliens au Brésil, dont le nombre s'élevait à 253 000 en novembre 2019, sont arrivés dans l'État de Roraima par la ville frontalière de Pacaraima. L'un des plus grands défis du HCR au Brésil a été de relocaliser volontairement des réfugiés et des migrants depuis l'État de Roraima, totalement débordé, vers d'autres États du pays.

Pour y répondre, le programme d'intériorisation, un programme de transfert interne, a été créé par le gouvernement brésilien avec le soutien du HCR et d'autres acteurs humanitaires. À la fin de 2019, le programme avait relocalisé plus de 27 200 Vénézuéliens vers plus de 409 municipalités offrant des possibilités d'intégration socio-économiques plus grandes à travers les cinq régions du Brésil.

Dans le cadre de l'Opération Bienvenue (Operação Acolhida), un partenariat entre le gouvernement brésilien et le HCR, ainsi que plus de 100 partenaires dont le FNUAP, l'OIM, ONU-Femmes, l'UNICEF, des organisations de la société civile et le secteur privé, un ensemble de services et d'allocations complètent la relocalisation. Ces services assurent une protection et un soutien, et contribuent à offrir aux réfugiés et aux migrants vénézuéliens les plus vulnérables une chance de reconstruire leur vie dans l'État de Roraima ou dans d'autres États.

Les organisations assument différents rôles à travers les trois principaux piliers de l'opération : contrôle des frontières et délivrance de documents, aide humanitaire et abris, et stratégie d'intériorisation. Cela constitue un exemple de coordination et de partenariat inter-agences où différentes organisations des Nations Unies dont le FNUAP, ONU-Femmes et l'UNICEF, en coordination avec le HCR et l'OIM, mobilisent leurs compétences et leurs forces pour soutenir les populations déplacées dans le cadre du Plan d'aide aux réfugiés et aux migrants vénézuéliens.

« Je vivais dans les rues de Boa Vista, à la recherche de nourriture. Le HCR m'a offert un abri et a proposé ma candidature pour le programme d'intériorisation. Deux mois plus tard, j'ai déménagé à Dourados (dans l'État de Mato Grosso do Sul). Maintenant je travaille dans une entreprise d'alimentation et je peux louer une maison et envoyer de l'argent à ma famille au Venezuela (République bolivarienne du) ».

— Daniel Andrade, 29 ans, promu un an après sa relocalisation à Dourados au poste de superviseur assistant.



© HCR/Aluiz Fernando Godinho

## CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Compte tenu du nombre de personnes en déplacement à travers les Amériques, la présence du HCR dans les zones frontalières a été considérée comme prioritaire mais le sous-financement l'a empêché de renforcer sa présence à des points de passage essentiels comme Chuy (Uruguay), Guayaramerin (État plurinational de Bolivie) ou Salta (Argentine). Au Guatemala, des capacités supplémentaires auraient permis d'ouvrir de nouveaux bureaux de terrain à Esquipulas (couvrant les frontières avec le Honduras et El Salvador) et à Tecun Uman (couvrant la frontière avec le Mexique). Malgré le nombre croissant de personnes fuyant le Nicaragua, la diminution du soutien financier a limité la capacité de renforcer la présence du HCR à la frontière du Costa Rica.

L'aide vitale est seulement parvenue aux plus vulnérables, dans la mesure du possible en priorité aux enfants, aux familles

monoparentales ou aux personnes en état de santé grave. Au Pérou, seuls 13,5% des ménages ayant besoin d'une assistance ont bénéficié de transferts d'espèces ou d'articles de secours essentiels. En raison du manque de financement pour le centre d'accueil de La Guajira, en Colombie, 4500 personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR ont été privées d'abris et d'assistance.

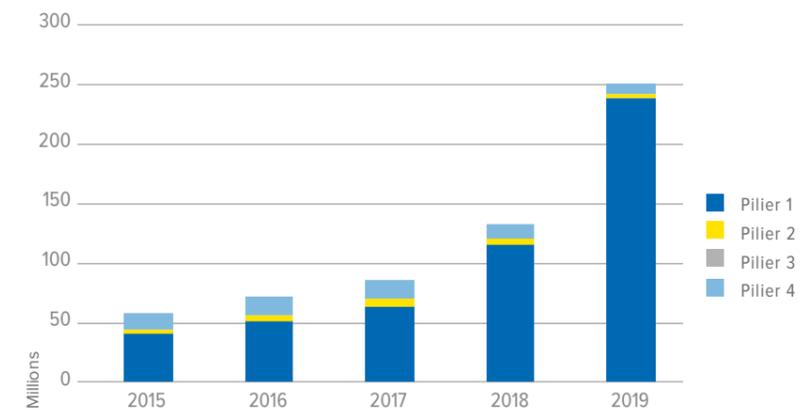
Le sous-financement a eu un impact négatif en particulier sur les activités orientées vers des solutions. S'il avait disposé de ressources supplémentaires, le HCR aurait pu favoriser les opportunités dans le domaine des moyens de subsistance par le biais de l'éducation, de la formation professionnelle ou d'un appui à l'emploi indépendant, en ciblant spécifiquement les jeunes dans les zones frontalières en Équateur qui sont exposés à des risques accrus de recourir à des mécanismes négatifs de survie, comme le commerce du sexe.

Le Plan régional de réponse pour les Vénézuéliens a reçu 52% du financement nécessaire en 2019, privant d'aide la moitié des 2,2 millions de bénéficiaires ciblés. Si les initiatives communautaires ont contribué à promouvoir la coexistence pacifique, le manque de financement a limité l'ampleur des campagnes indispensables de lutte contre la xénophobie, comme la campagne « Tu causa es mi causa » au Pérou. En République bolivarienne du Venezuela, le HCR n'a pas pu fournir une aide juridique aux personnes relevant de sa compétence en cours de procédure d'asile, aux victimes de violences sexuelles et de genre et aux parents souhaitant être réunifiés avec leurs enfants au-delà des frontières.

Le sous-financement a également entravé les efforts de plaidoyer visant à prévenir les déplacements internes en Colombie. Les financements prévus pour soutenir le suivi des rapatriés colombiens revenant de la République bolivarienne du Venezuela, en particulier ceux ayant encore besoin d'une protection internationale, ont été insuffisants. Les activités de réintégration pour les rapatriés vulnérables n'ont bénéficié d'aucun financement, hormis les bons d'achat en espèces pour le rapatriement volontaire accordés à quelques rapatriés spontanés ayant contacté les bureaux du HCR.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### DÉPENSES AUX AMÉRIQUES 2015-2019 | USD



### SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES AUX AMÉRIQUES

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		Milliers   USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR
Report des années précédentes	Affecté	14 580	6%	6%
	Non affecté	6 813	3%	5%
Contributions volontaires	Affectées	130 673	52%	5%
	Légèrement affectées <sup>1</sup>	56 470	22%	11%
	Non affectées	22 522	9%	4%
	Dons en nature	1 020	0%	3%
Coûts d'appui aux programmes		3 479	1%	2%
Autres revenus <sup>2</sup>		16 096	6%	10%
<b>TOTAL</b>		<b>251 654</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

Notes:

<sup>1</sup> Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.

<sup>2</sup> Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.

## BUDGET ET DÉPENSES POUR LES AMÉRIQUES | USD

OPÉRATION		PILIER 1				PILIER 2				PILIER 3				PILIER 4				TOTAL	% Sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
Bureau régional pour les Amériques	Budget	3 838 884	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 838 884			
	Dépenses	3 398 961	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 398 961			
Activités régionales pour les Amériques	Budget	8 097 316	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 097 316			
	Dépenses	1 990 060	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 990 060			
SOUS-TOTAL	Budget	11 936 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 936 200	3%		
	Dépenses	5 389 022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 389 022	2%	45%	
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>																				
Argentine - Bureau régional	Budget	12 182 286	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 182 286			
	Dépenses	10 453 592	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 453 592			
Brésil	Budget	26 540 616	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 540 616			
	Dépenses	21 495 813	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 495 813			
Colombie	Budget	32 767 555	-	-	16 963 267	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49 730 822			
	Dépenses	29 599 249	-	-	8 638 012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38 237 261			
Costa Rica	Budget	24 005 906	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 005 906			
	Dépenses	13 711 815	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13 711 815			
Costa Rica - Unité juridique régionale	Budget	4 223 291	981 548	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 204 839			
	Dépenses	2 189 552	289 722	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 479 274			
Équateur	Budget	38 025 536	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38 025 536			
	Dépenses	22 253 400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 253 400			
Mexique	Budget	60 565 518	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60 565 518			
	Dépenses	52 369 900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	52 369 900			
Panama - Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	63 738 571	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	63 738 571			
	Dépenses	23 546 734	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 546 734			
Pérou	Budget	20 496 332	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 496 332			
	Dépenses	14 173 698	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 173 698			
Venezuela (République bolivarienne du)	Budget	29 465 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29 465 000			
	Dépenses	19 206 576	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 206 576			
Bureau de coordination régionale pour les réfugiés vénézuéliens	Budget	6 644 574	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 644 574			
	Dépenses	4 615 941	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 615 941			
SOUS-TOTAL	Budget	318 655 186	981 548	-	16 963 267	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	336 600 001	87%		
	Dépenses	213 616 269	289 722	-	8 638 012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	222 544 003	88%	66%	
<b>AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES</b>																				
Canada	Budget	1 914 540	97 935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 012 474			
	Dépenses	1 614 195	54 846	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 669 041			
États-Unis d'Amérique - Bureau régional <sup>2</sup>	Budget	26 934 648	8 317 075	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 251 723			
	Dépenses	18 434 129	3 617 276	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 051 406			
SOUS-TOTAL	Budget	28 849 188	8 415 010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37 264 197	10%		
	Dépenses	20 048 325	3 672 122	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 720 447	9%	64%	
TOTAL	Budget	359 440 573	9 396 558	-	16 963 267	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	385 800 398	100%		
	Dépenses	239 053 615	3 961 844	-	8 638 012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	251 653 471	100%	65%	

<sup>1</sup> Inclut les activités au Bélice, en El Salvador, au Guatemala et au Honduras.<sup>2</sup> Inclut les activités en République dominicaine, en Haïti et à Trinité-et-Tobago.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES AMÉRIQUES | USD

DONATEUR	PILIER 1			PILIER 2			PILIER 4			TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	123 191 505	-	-	-	-	-	-	-	-	27 821 055	151 012 560
Union européenne	19 622 251	-	-	-	-	390 192	-	-	-	7 227 166	20 012 443
Allemagne	-	21 400	-	-	-	-	-	-	-	7 227 166	7 248 566
Japon	6 330 356	-	-	-	-	-	-	-	-	903 016	7 233 372
Fonds central pour les interventions d'urgence	2 534 952	-	-	-	-	699 915	-	-	-	699 915	3 234 867
Suisse	1 006 040	-	-	-	-	-	-	-	-	2 008 032	3 014 072
USA for UNHCR (Partenaire national aux États-Unis d'Amérique)	1 948 237	-	-	-	-	-	-	-	-	935 437	2 883 675
Italie	2 195 188	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 195 188
République de Corée	500 000	-	-	-	-	1 592 575	-	-	-	-	2 092 575
Canada	1 557 751	-	-	-	-	-	-	-	-	455 927	2 013 678
Norvège	1 297 003	-	-	-	-	-	-	-	-	574 977	1 871 980
Donateurs privés au Brésil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 472 629	1 472 629
Espagne	950 097	-	-	-	-	238 118	-	-	-	-	1 188 214
Autriche	1 141 553	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 141 553
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 122 334	1 122 334
Brésil	1 075 680	-	-	-	-	-	-	-	-	13 895	1 089 574
Fonds pour la consolidation de la paix	758 393	-	-	-	-	201 051	-	-	-	-	959 444
Donateurs privés au Mexique	229 487	-	-	-	-	-	-	-	-	681 927	911 415
España con ACNUR (Partenaire national en Espagne)	893 556	-	-	-	-	-	-	-	-	6 539	900 095
OIM	836 537	-	-	-	-	-	-	-	-	-	836 537
Donateurs privés aux Pays-Bas	806 700	-	-	-	-	-	-	-	-	-	806 700
France	750 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	750 000
Nouvelle-Zélande	666 628	-	-	-	-	-	-	-	-	-	666 628
Suède	549 995	-	-	-	-	-	-	-	-	-	549 995
UNO-Flüchtlingshilfe (Partenaire national en Allemagne)	461 709	-	-	-	-	-	-	-	-	16 884	478 592
Donateurs privés au Canada	277 156	-	-	-	-	-	-	-	-	161 961	439 117
Islande	249 314	-	-	-	-	-	-	-	-	-	249 314
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	245 400	245 400
FAO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	236 968	236 968
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	209 205	209 205
Fonds d'affectation spéciale multilatéral post-conflit pour la Colombie (Nations Unies)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	163 602	163 602
Argentine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	107 100	107 100
Colombie	106 323	-	-	-	-	-	-	-	-	-	106 323
Tchéquie	101 523	-	-	-	-	-	-	-	-	-	101 523
Donateurs privés en Suisse	78 480	-	-	-	-	-	-	-	-	4 230	82 710
Donateurs privés en Thaïlande	74 783	-	-	-	-	-	-	-	-	-	74 783
Portugal	68 757	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68 757
ONU-Femmes	56 818	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56 818
ONUSIDA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 300	50 300
Donateurs privés en Italie	40 717	-	-	-	-	-	-	-	-	3 176	43 893
UNICEF	22 334	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 334
Donateurs privés en France	21 001	-	-	-	-	-	-	-	-	228	21 228
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	19 393	-	-	-	-	-	-	-	-	336	19 729
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 883	15 883
Donateurs privés en Chine	14 938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 938
Sweden for UNHCR (Partenaire national en Suède)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 897	8 897
Donateurs privés à Singapour	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 542	3 542
Donateurs privés au Danemark	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1 371	1 373
Donateurs privés en Inde	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27
<b>TOTAL*</b>	<b>170 435 183</b>	<b>21 400</b>	<b>3 767 820</b>	<b>43 806 048</b>	<b>218 030 451</b>						

\*Notes:

<sup>1</sup> Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.<sup>2</sup> Inclut 1,8 million de dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 29,5 millions de dollars reçus en 2019 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.<sup>3</sup> Inclut les contributions globales affectées aux situations du Nord de l'Amérique centrale et du vénézuélienne.

# Asie et Pacifique

“ En 2019, le HCR a centré ses efforts sur la recherche de solutions durables par le biais du retour volontaire, de la réinstallation et des voies complémentaires. Des efforts ont été déployés en parallèle pour renforcer le soutien aux réfugiés, aux déplacés internes, aux apatrides et aux communautés qui les accueillent généreusement. Cependant, dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, un plus grand partage international de la charge et des responsabilités est nécessaire pour fournir une aide vitale aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil ainsi que pour aider les gouvernements à promouvoir des politiques plus inclusives. ”

— **Indrika Ratwatte**, Directeur, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

*Un réfugié rohingya veille sur son arrière-petite-fille dans l'installation de réfugiés de Kutupalong. Lorsqu'il a fui les violences dans son pays d'origine, au Myanmar, sa femme et deux de ses fils ont été tués et il est arrivé avec seulement son arrière-petite-fille.*

# PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE EN 2019



## MYANMAR

La majorité des réfugiés et des apatrides originaires du Myanmar sont des Rohingyas pour lesquels les solutions durables et les droits fondamentaux comme la liberté de circulation, l'accès à des moyens de subsistance et à l'éducation sont restés illusoire, qu'ils vivent dans leur pays d'origine au Myanmar ou en exil à l'étranger.

Au Bangladesh, le HCR et le gouvernement ont effectué ensemble l'enregistrement de quelque 855 000 réfugiés rohingyas, dont 784 000 en 2019. Cela leur a permis d'obtenir des documents d'identité – souvent pour la première fois de leur vie – et d'établir une base pour leur droit au retour au Myanmar. Le HCR a concentré ses efforts sur le renforcement de l'environnement de protection par le biais de mécanismes communautaires, notamment un réseau communautaire de volontaires de proximité qui ont identifié et orienté les personnes exposées à des risques accrus au sein de la population réfugiée vers des services spécialisés et diffusés des informations vitales. Au total, 3965 réfugiés ont été orientés vers des prestataires de services et un soutien direct a été fourni par les volontaires communautaires de proximité à 6980 personnes. Plus de 14 000 sessions de sensibilisation à la préparation aux situations d'urgence ont également été organisées dans tous les camps.

Le HCR, l'OIM et le Coordonnateur résident des Nations Unies ont assuré la coordination et la mise en œuvre du Plan de réponse conjoint de 2019 concernant la crise humanitaire des Rohingyas, avec l'aide de 132 partenaires, axé sur la protection et la distribution d'une aide vitale ainsi que sur le renforcement de la cohésion sociale.

Au Myanmar même, le HCR a défendu les droits et le statut de près de 600 000 Rohingyas qui vivent toujours dans l'État Rakhine, dont 140 000 déplacés internes, ainsi que la protection de plus de 170 000 autres déplacés internes dans l'ensemble du pays. Le HCR a également collaboré avec le PNUD pour effectuer des évaluations des besoins et mettre en œuvre des projets à impact rapide pour améliorer les conditions de vie dans les municipalités au nord de l'État Rakhine où vivent la plupart des Rohingyas. Dans l'ensemble de l'État Rakhine, les combats entre les forces armées du Myanmar et l'Armée de l'Arakan, un groupe armé rebelle, ont provoqué une augmentation de 25% du nombre total de déplacés internes au Myanmar.



## AFGHANISTAN

Alors qu'ils entament la cinquième décennie de déplacement, les Afghans représentent la deuxième plus importante population de réfugiés dans le monde. Le Pakistan reste le deuxième plus grand pays d'accueil de réfugiés au monde (dont 69% de réfugiés afghans vivant en zone urbaine) et la République islamique d'Iran le sixième (dont 97% de réfugiés afghans vivant en zone urbaine).

Si le nombre de rapatriements volontaires vers l'Afghanistan a atteint son niveau le plus bas du fait de l'incertitude entourant la transition politique et de la détérioration des conditions de sécurité, les mouvements secondaires vers l'Europe ont augmenté. 8079 réfugiés afghans ont bénéficié d'aides en espèces pour le rapatriement volontaire en 2019, dont 6062 depuis le Pakistan et 1939 depuis la République islamique d'Iran. Cela a représenté près de la moitié des retours enregistrés et aidés en 2018.

La Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR) est restée le principal cadre politique et opérationnel pour renforcer le soutien aux pays d'accueil tout en créant des conditions favorables au retour et à la réintégration durables. Alors qu'il entre dans sa huitième année, la SSAR a été complétée par une plateforme de soutien dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. Ciblant la résilience et l'autonomisation des jeunes par l'éducation, la santé et les compétences, elle a privilégié en priorité les investissements dans les activités liées au secteur humanitaire-développement-paix dans les zones prioritaires de retour et de réintégration (PARR) en Afghanistan. 500 000 personnes ont bénéficié des investissements du HCR dans l'éducation, les soins de santé, le secteur WASH et d'autres projets d'infrastructures communautaires dans les PARR, approuvés conjointement par le HCR et le gouvernement afghan.

Avec plus de 400 000 nouveaux déplacés internes enregistrés en 2019 en raison des conflits sévissant en Afghanistan, le HCR a continué de codiriger le groupe sectoriel chargé de la protection et le groupe sectoriel chargé des abris et articles non alimentaires, en vue de renforcer le lien entre l'aide humanitaire, l'aide au développement et la paix, ainsi que l'intégration à long terme des déplacés internes. 72% des ménages déplacés mentionnant les abris comme leur principale priorité après la nourriture, le HCR a déployé un projet pilote de distribution d'espèces pour des abris destiné à aider les ménages vulnérables à construire des abris permanents en leur fournissant des aides conditionnelles en espèces (environ 3300 dollars par ménage).

## RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS



**15 000 personnes au Myanmar ont bénéficié de 16 projets d'infrastructures communautaires et de 4 projets ciblant les personnes exposées à des risques accrus**



**784 387 réfugiés ont été enregistrés au Bangladesh**



**6980 réfugiés exposés à des risques accrus au Bangladesh ont bénéficié du réseau communautaire de volontaires de proximité du HCR**



**8079 réfugiés afghans ont bénéficié d'aides en espèces pour leur rapatriement volontaire**



**Au Pakistan, 22 projets ont été mis en œuvre dans le cadre du programme de zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés, au bénéfice de quelque 280 000 personnes**

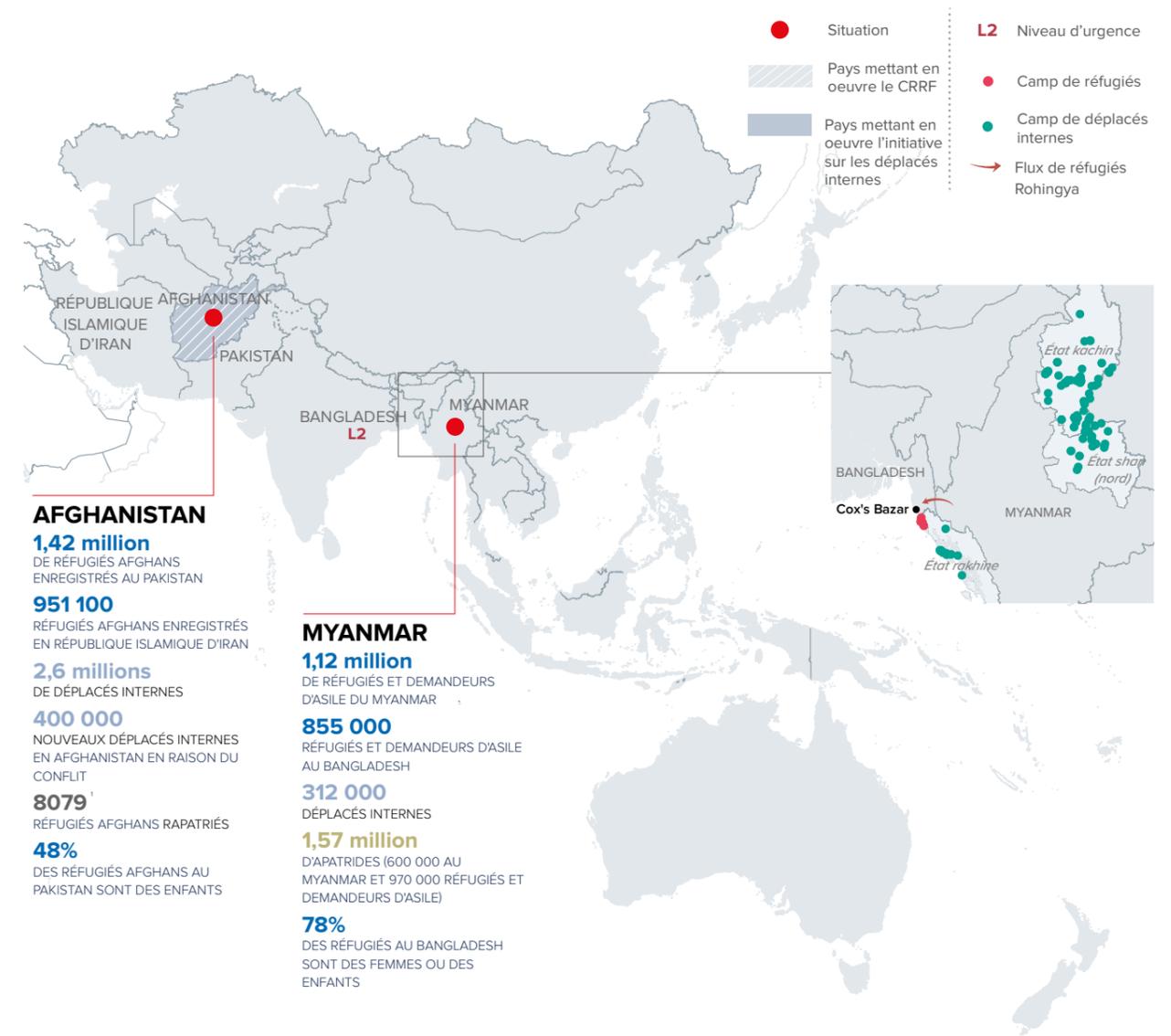


**480 000 enfants afghans et irakiens ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire en République islamique d'Iran, dont 130 000 enfants afghans sans papiers**



**92 000 réfugiés vulnérables ont bénéficié du programme public d'assurance maladie universelle de la République islamique d'Iran grâce à la contribution du HCR au dispositif (notamment 1182 réfugiés avec des problèmes médicaux particuliers)**

En 2019, il n'y a pas eu d'avancées dans la résolution des causes profondes des déplacements et les solutions durables sont restées hors de portée pour la plupart des personnes relevant de la compétence du HCR dans la région. Cependant, en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires, le HCR a réalisé de constants progrès pour garantir l'inclusion des personnes déplacées dans les systèmes nationaux.



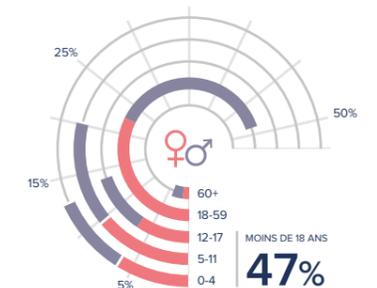
<sup>1</sup> Ce chiffre correspond au nombre d'Afghans dont le retour a été facilité par le HCR et qui ont été traités dans des centres d'encaissement en Afghanistan.

## PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE EN 2019



\* Le graphique reflète la méthodologie statistique du HCR qui ne fait état que d'un seul statut juridique pour chaque personne relevant de sa compétence. Toutefois, le nombre total d'apatrides comprend 1 113 315 apatrides d'origine ethnique rohingya qui sont également comptés comme réfugiés, demandeurs d'asile ou autres personnes relevant de sa compétence au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande, ou bien comme personnes déplacées internes au Myanmar.

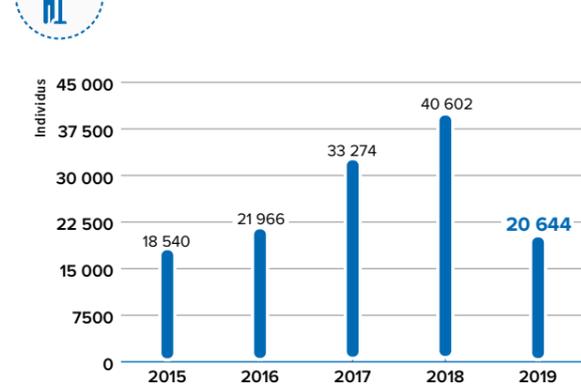
## RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



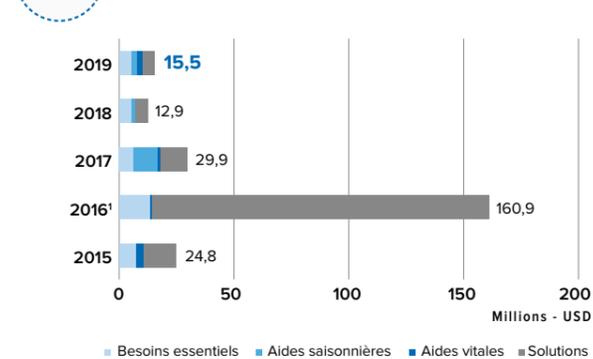
(en anglais)

## RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

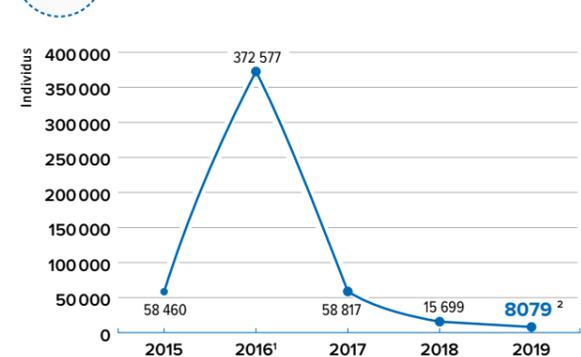
### PERSONNES ASSISTÉES POUR LA CONFIRMATION DE LEUR NATIONALITÉ



### AIDES EN ESPÈCES PAR SECTEUR



### NOMBRE VÉRIFIÉ DE RÉFUGIÉS AFGHANS RAPATRIÉS



<sup>1</sup> L'augmentation des aides en espèces dans la région en 2016 s'explique par une hausse importante des rapatriements volontaires de réfugiés afghans depuis le Pakistan cette année-là (plus de 370 000, soit le chiffre le plus élevé depuis 2005). Dans le cadre du programme de rapatriement volontaire, les réfugiés rapatriés reçoivent une allocation en espèces pour faciliter leur rapatriement et leur réintégration.

<sup>2</sup> Ce chiffre représente les Afghans dont le retour a été facilité par le HCR et géré par des centres d'encaissement en Afghanistan.



Enregistrement

**862 923**

personnes relevant de la compétence du HCR ont été enregistrées à titre individuel



Apatridie

**20 644**

personnes ayant une nationalité indéterminée ont été aidées pour obtenir la confirmation de leur nationalité



Aides en espèces

**15,5 millions de dollars**

d'aides en espèces ont été distribuées dans toute la région



Articles de secours essentiels

**56 984**

ménages ont reçu des articles de secours essentiels



Santé

**92 000**

réfugiés vulnérables ont bénéficié du programme public d'assurance maladie universelle de la République islamique d'Iran



Abris

**15 000**

personnes au Myanmar ont bénéficié de 16 projets d'infrastructures communautaires et de 5 projets ciblant des personnes exposées à des risques accrus



Réinstallation

**7 651**

départs facilités par le HCR

**5 719**

personnes soumises pour une réinstallation par le HCR

## PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

### Sauvegarder l'accès à la protection et apporter une aide vitale

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, le HCR, en collaboration avec les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, a lancé une Plateforme de soutien à la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR). La Plateforme renforce le partage international des responsabilités en mobilisant de nouveaux partenariats et investissements, en soutenant en priorité les secteurs clés – éducation, santé, moyens de subsistance, infrastructures, énergie et eau – au bénéfice de plusieurs groupes de population dans les trois pays afin de trouver des solutions en Afghanistan, tout en soulageant la pression sur les communautés d'accueil dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan. Cela inclut des investissements dans des activités liées aux secteurs humanitaire-développement-paix dans 20 zones prioritaires de retour et de réintégration en Afghanistan.

Au Pakistan, le programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) est resté un élément essentiel de la SSAR. Depuis 2009, près de 4260 projets RAHA ont bénéficié à plus de 12,4 millions de réfugiés et membres des communautés d'accueil. En République islamique d'Iran, le gouvernement a continué de veiller à ce que tous les enfants afghans puissent avoir accès à l'éducation et a permis à plus de 480 000 enfants afghans et irakiens de s'inscrire dans les écoles publiques. En Afghanistan, des projets très divers mis en œuvre dans le cadre des PARR ont contribué à la réintégration des rapatriés et des déplacés internes en toute sécurité dans les communautés locales, et bénéficié à près de 500 000 personnes.

La réponse aux besoins des Rohingyas est restée une priorité, en particulier pour les réfugiés au Bangladesh et pour les personnes qui demeurent apatrides au Myanmar. Au Bangladesh, le HCR et le gouvernement ont terminé l'enregistrement de 855 000 réfugiés rohingyas, ce qui a permis de valider leur identité et de faciliter la fourniture prioritaire d'une aide vitale. La distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et l'amélioration des fourneaux par le HCR ont constitué un succès important. Plus de 107 000 ménages de réfugiés dans les camps reçoivent désormais des bouteilles et des recharges de GPL, ainsi que 10 700 familles des communautés d'accueil. Une étude a montré que la distribution de GPL avait conduit à une baisse de 80% de la demande de bois de chauffage de la part des ménages rohingyas vivant dans les camps, ce qui a eu un impact positif sur la croissance durable des arbres et la reforestation. En outre, cela a réduit d'autres risques comme les violences sexuelles et de genre (voir l'aperçu sur *l'Action pour le climat en 2019* pour plus de détails, p.31).

Au Myanmar, le HCR et le PNUD ont collaboré avec le gouvernement pour améliorer la situation dans l'État Rakhine. Leur accès a été sporadique, mais ils ont pu effectuer des évaluations des besoins dans 102 villages et mettre en œuvre 45 projets à impact rapide dans le nord de l'État Rakhine. Le HCR a plaidé pour que les causes profondes soient réglées par la mise en œuvre des recommandations de la Commission consultative sur l'État Rakhine concernant notamment la liberté de circulation et des perspectives claires en vue de la citoyenneté.

Dans l'ensemble de la région, malgré un nombre limité d'adhésions à la Convention de 1951 sur les réfugiés, plusieurs gouvernements ont réorienté leurs politiques dans un sens qui améliorera l'accès des réfugiés aux droits fondamentaux. En Malaisie, le gouvernement envisage d'accorder

aux réfugiés le droit de travailler dans certains secteurs, tandis qu'en Indonésie les enfants réfugiés peuvent désormais s'inscrire dans les écoles publiques. Dans le même temps, la Thaïlande a approuvé la mise en place d'un mécanisme d'examen permettant d'identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale.

À la suite des attaques terroristes qui ont eu lieu au Sri Lanka en avril 2019, le gouvernement a assuré la sécurité des réfugiés et les a aidés à se relocaliser, tandis que 368 personnes à risque ont été admises dans des pays de réinstallation au lendemain des attaques. Fin 2019, quand environ 200 personnes originaires de Papouasie occidentale, en Indonésie, ont fui les troubles violents pour se rendre dans des zones reculées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le HCR a fourni une aide d'urgence par l'intermédiaire d'un partenaire professionnel local.

En Asie Centrale, le HCR a plaidé avec succès pour le non-refoulement dans des cas complexes et a soutenu le Processus d'Almaty concernant les mouvements mixtes de population. Dans toute la région, le HCR a fourni un appui technique sur cette question par le biais du Processus de Bali sur le trafic et la traite des êtres humains et la criminalité transnationale qui y est associée. En partenariat avec l'OIM, le HCR a lancé des campagnes de sensibilisation aux dangers des traversées maritimes irrégulières dans les camps de réfugiés au Bangladesh.

Les deux tiers des réfugiés dans la région vivant dans des zones urbaines et semi-urbaines, l'implication du HCR auprès des communautés a été essentielle pour assurer la responsabilité envers les populations affectées. Les programmes basés sur des volontaires de proximité au Bangladesh (900 volontaires), en Malaisie et au Pakistan (1800 volontaires) ont amélioré la mobilisation communautaire et l'orientation des personnes à risque.

### Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Du fait de la poursuite des conflits et de l'insécurité, de la baisse des quotas de réinstallation et des opportunités limitées d'intégration locale, les solutions durables sont restées rares. Malgré les besoins de réinstallation de plus de 100 000 réfugiés, moins de 8 000 personnes sont parties dans ce cadre. Quelque 2 500 personnes relevant de la compétence du HCR ont pu avoir accès à des voies complémentaires, principalement en Australie et au Canada, par le biais de programmes d'admission humanitaire et de parrainages privés.

Seuls 8 079 réfugiés afghans rentrés volontairement en Afghanistan en 2019, ont reçu une aide au retour en espèces, soit près de la moitié des retours relevés en 2018. Cette baisse s'explique par l'insécurité croissante qui a conduit à une augmentation du nombre de déplacés internes en raison du conflit, ainsi que par les résultats incertains des élections présidentielles, de la transition politique et des négociations de paix. En outre, l'Afghanistan possède une capacité d'absorption et des opportunités de réintégration limitées, en particulier concernant la terre, les moyens de subsistance et les services de base.

En 2019, 880 réfugiés sont rentrés au Myanmar depuis la Thaïlande, tandis que le HCR a collaboré avec les deux gouvernements pour parvenir à une issue digne et durable pour les 93 000 réfugiés qui vivent dans des camps en Thaïlande depuis des décennies. Le programme de retour volontaire facilité par le HCR a également permis à 1 070 réfugiés de rentrer au Sri Lanka, principalement depuis l'Inde.

Près de 500 personnes sont restées en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru en raison de la politique « de traitement extra-territorial » de l'Australie. Environ 200 personnes se trouvent à diverses étapes du processus de réinstallation, tandis que les autres sont toujours en attente de solutions.

### Garantir une protection, une aide et des solutions dans les situations de déplacement interne

Comptant plus de 312 000 déplacés internes dans tout le pays, le Myanmar a adopté une stratégie nationale relative à la fermeture des camps et au retour en novembre 2019. En coopération avec ses partenaires, le HCR a coordonné les réponses de protection et soutenu les ménages vulnérables, tout en poursuivant son plaidoyer en faveur de la liberté de circulation et de la non-discrimination.

En Afghanistan, plus de 400 000 nouvelles personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays en raison du conflit, portant le nombre total de déplacés internes dans ce pays à 2,6 millions. Dans le même temps, la sécheresse et d'autres catastrophes ont continué de générer des déplacements internes. Le HCR a codirigé le groupe sectoriel chargé de la protection, ainsi que le groupe sectoriel chargé des abris d'urgence et des articles non alimentaires. Il a également fourni des tentes à 2 137 ménages, ainsi que des articles de secours essentiels et des kits sanitaires à 50 650 ménages. Dans le cadre de son suivi de protection, le HCR a été en contact avec 68 794 personnes relevant de sa compétence.

Les conflits armés et les catastrophes ont continué de provoquer des déplacements internes aux Philippines, avec au moins 294 000 déplacés internes à Mindanao. Le HCR a fourni des articles de secours essentiels à 2 730 familles et soutenu les autorités en intervenant dans le domaine de la protection, du renforcement des capacités et des conseils techniques pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence.

### Réduire et prévenir l'apatridie

Les États de la région ont pris 29 engagements lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie sous l'impulsion de l'Asie centrale où les problèmes de nationalité de plus de 79 000 personnes ont été résolus depuis 2014.

En 2019, la République kirghize est devenue le premier pays à résoudre tous les cas connus d'apatridie sur son territoire, après avoir accordé la nationalité à 13 700 apatrides au cours des cinq dernières années. L'Ouzbékistan a annoncé son intention d'adopter une loi progressiste sur la citoyenneté et d'accorder la nationalité à près de 50 000 résidents apatrides. Le Turkménistan a adopté un plan d'action national pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024 et a accéléré les naturalisations. Le Tadjikistan a adopté une loi d'amnistie qui permettra aux apatrides d'obtenir un statut juridique et de demander la nationalité tadjike. Le Kazakhstan a permis à tous les enfants nés sur son territoire de se voir délivrer un certificat de naissance quel que soit le statut juridique de leurs parents.

Un avocat kirghize spécialiste des droits de l'homme a remporté la distinction Nansen pour les réfugiés 2019 pour sa contribution à l'éradication de l'apatridie dans son pays. (voir la partie *Campagnes Publiques et Ambassadeurs de bonne volonté*)

En Asie du Sud-est, près de 60 000 personnes antérieurement apatrides en Thaïlande ont acquis la nationalité ou vu leur nationalité confirmée depuis le début de la campagne #Jexiste en 2014. La Malaisie a commencé à résoudre les cas d'apatridie au sein de la population tamoule de descendance indienne. Les Philippines et le Viet Nam sont tous deux impliqués dans le processus d'adhésion aux conventions sur l'apatridie. Dans le cadre de la Commission de l'ASEAN pour la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, le HCR a aidé les États membres à partager leurs bonnes pratiques et les recherches sur l'enregistrement des naissances, l'identité juridique et le droit à la nationalité.

Dans l'Assam, en Inde, un exercice de recensement national des citoyens a, lors de sa première phase, exclu près de 2 millions d'habitants, créant un risque potentiel d'apatridie. Le gouvernement a précisé que l'exclusion du registre national

final n'aura aucune incidence sur les droits des résidents et que ceux qui en sont exclus ne deviendraient pas apatrides et ne seraient pas détenus.

### Faits opérationnels marquants de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés

La décision majeure du gouvernement du Pakistan de février 2019 permettant aux réfugiés afghans d'ouvrir un compte bancaire a ouvert la voie à l'amélioration de leur inclusion économique et financière, conformément aux principaux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. À la fin de l'année, près de 3200 réfugiés enregistrés avaient ouvert un compte bancaire au Pakistan.

Conformément à son engagement pris lors du Sommet des dirigeants sur les réfugiés de septembre 2016, le gouvernement thaïlandais a approuvé la mise en place d'un mécanisme d'examen pour distinguer les personnes ayant besoin d'une protection internationale des migrants. Ce mécanisme devrait permettre de

régulariser le séjour des personnes ayant besoin d'une protection internationale en Thaïlande et de rendre la procédure d'asile plus prévisible. Cela fait suite à un autre engagement pris au cours du Forum mondial sur les réfugiés visant à renforcer les capacités et les compétences des agents thaïlandais pour la mise en œuvre effective de ce mécanisme.

Connaissant une longue tradition d'accueil des réfugiés, les Philippines se sont engagées à améliorer leur cadre politique, juridique et opérationnel afin de garantir le plein accès des réfugiés à leurs droits. En 2019, en coopération avec le HCR et l'OIM, le pays a poursuivi la mise en œuvre d'un Mécanisme de transit d'urgence. Fin 2019, plus de 350 réfugiés avaient été réinstallés par le biais de ce mécanisme. Par ailleurs, les Philippines étudient des voies complémentaires d'admission pour les réfugiés et cherchent également à renforcer les partenariats public-privé pour la formation professionnelle des réfugiés.

## Agir grâce à des partenariats



### Soutenir le programme RAHA au Pakistan

Ayshea Bibi, une élève de primaire, a été ravie que de nouvelles salles de classe soient construites dans son école.

« Notre école était vieille et le bâtiment était tout fissuré, mais avec cette nouvelle école, nous ne voulons pas manquer un seul jour de classe ! »

Le HCR, le gouvernement pakistanais et d'autres parties prenantes ont travaillé en partenariat en 2009 pour lancer le programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA), qui entre dans sa 10<sup>ème</sup> année en 2019.

Aujourd'hui, il constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la recherche de solutions pour les réfugiés afghans et il joue un rôle essentiel pour parvenir aux objectifs fixés dans le Pacte mondial sur les réfugiés. Grâce à des partenariats diversifiés avec le gouvernement, la communauté internationale, les acteurs humanitaires et du secteur du développement et le secteur privé, 4260 projets d'une valeur totale de 220 millions de dollars ont été mis en œuvre dans les secteurs de la santé, des moyens de subsistance, de l'éducation, de l'eau et des infrastructures communautaires. Ces projets ont bénéficié à plus de 12,4 millions de réfugiés et membres de leurs communautés d'accueil, y compris des réfugiés comme Hafeez Khan.

« Les habitants de notre village et leur bétail avaient l'habitude de boire l'eau des mêmes bassins mais grâce au projet RAHA, l'eau potable est arrivée jusqu'à notre porte »

— Hafeez Khan, réfugié afghan vivant dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, au Pakistan.



© HCR/Zine Saleh

## CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Le sous-financement a entravé la capacité du HCR d'assurer pleinement la protection, la recherche de solutions et l'aide aux personnes relevant de sa compétence dans un certain nombre de situations à travers toute la région. Les activités ont été restreintes dans deux des principales réponses humanitaires du HCR – les situations au Myanmar et en Afghanistan – et dans plusieurs opérations de moindre envergure.

Au Myanmar, en raison des contraintes budgétaires, le HCR a fourni 3772 abris en moins par rapport à ce qui était prévu à l'origine. Les problèmes de financement au Bangladesh ont surtout affecté les interventions dans le secteur de l'assainissement et de l'hygiène, notamment la construction de latrines et de zones de bains.

En raison du sous-financement, diverses activités n'ont pas pu être menées dans les trois pays concernés par la situation en Afghanistan. En particulier, la capacité d'investir de manière importante dans les solutions et dans un avenir meilleur a été réduite.

En Afghanistan, les activités de suivi des retours menées par le HCR ont identifié une réticence de la part des rapatriés afghans concernant les limites de la capacité d'absorption du pays. Les réfugiés rapatriés ont souligné le manque de moyens de subsistance, de terres, d'abris et d'accès aux services de base comme le principal obstacle au retour. Le manque de financement a contraint le HCR à privilégier les besoins les plus essentiels parmi toutes les lacunes existant dans les PARR. Par conséquent, la situation dans plusieurs zones de retour, où le HCR était souvent la seule organisation à fournir de l'aide, est restée compliquée et les personnes relevant de sa compétence ont continué d'être exposées au risque de recourir à des mécanismes négatifs de survie. Afin de répondre aux risques de protection et aux vulnérabilités et d'assurer la durabilité des retours à moyen et long terme, des investissements supplémentaires dans

la réintégration, en coopération avec les acteurs du secteur du développement dans le cadre d'une approche communautaire, seraient nécessaires et permettraient de favoriser l'accès aux services de base, aux moyens de subsistance pour les jeunes, à la terre et aux logements.

Au Pakistan, le gouvernement a permis aux réfugiés d'accéder aux systèmes nationaux de prestations de services publics comme l'éducation, la santé et les moyens de subsistance malgré d'importants défis, notamment la faible capacité d'absorption et la qualité variable des services. La nécessité impérieuse de continuer de mobiliser des ressources pour le programme RAHA, en déficit grave de financement, a également posé problème.

En République islamique d'Iran, le HCR a pu apporter des contributions importantes, mais les besoins en augmentation rapide dans un contexte budgétaire contraint ont conduit à établir des priorités strictes et à une mobilisation continue des donateurs pour obtenir des ressources permettant de répondre à divers besoins non couverts, comme le soutien aux politiques progressistes du gouvernement dans le secteur de la santé et de l'éducation. Le soutien important apporté par le HCR au programme public d'assurance maladie universelle du pays a laissé peu de marge pour d'autres activités telles que les aides en espèces, l'éducation, les soins de santé primaire ou les moyens de subsistance.

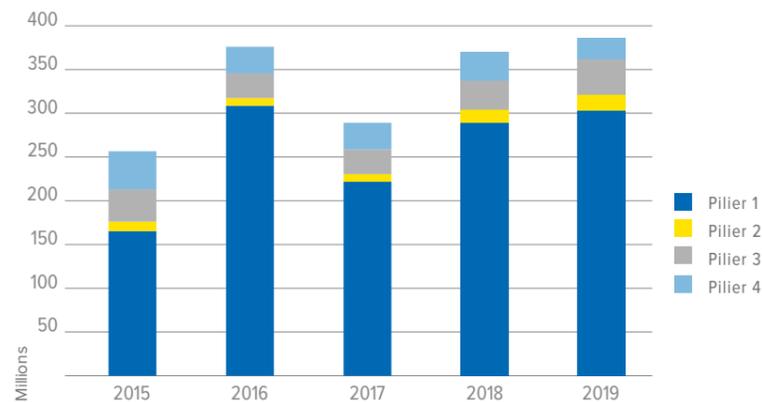
Les opérations en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Népal et en Thaïlande ont été obligées de composer avec des contraintes financières encore plus sévères, les contraignant à limiter les aides en espèces et les activités dans le domaine des moyens de subsistance. Le soutien à l'autosuffisance a été réservé aux personnes les plus vulnérables, et les activités de sensibilisation et de surveillance ont été réduites pour les personnes relevant de la compétence du HCR vivant dans ces pays. Ces opérations de moindre envergure ont reçu très peu de financements elles-mêmes et ont surtout

dépendu des financements affectés au niveau régional ou non affectés. Cela souligne l'importance des financements flexibles permettant au HCR d'accorder la priorité aux besoins les plus urgents

et d'apporter rapidement un soutien aux personnes relevant de sa compétence, quel que soit leur pays d'origine ou leur pays d'asile.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE 2015-2019 | USD



### SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	Milliers   USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR
Report des années précédentes	Affecté	27 694	7%
	Non affecté	6 965	2%
Contributions volontaires	Affectées	248 141	64%
	Légèrement affectées <sup>1</sup>	66 633	17%
	Non affectées	29 202	8%
Dons en nature	270	0%	
Coûts d'appui aux programmes	3 960	1%	
Autres revenus <sup>2</sup>	3 590	1%	
<b>TOTAL</b>	<b>386 454</b>	<b>100%</b>	<b>9%</b>

Notes:  
<sup>1</sup> Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.  
<sup>2</sup> Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.



#### Améliorer la vue des réfugiés

En mai 2019, le 15<sup>ème</sup> anniversaire de la Mission d'aide à la vue de Fuji Optical en Azerbaïdjan a été célébré par le HCR et les diplomates dans le pays. Des dépistages gratuits des troubles de la vue et plus de 3000 paires de lunettes ont été offertes aux réfugiés.

En 37 ans, 169 446 paires de lunettes ont été données à des réfugiés par Fuji Optical dans des pays comme, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Népal, la Thaïlande entre autres. Lors d'un entretien au Forum mondial sur les réfugiés en décembre, le Président de Fuji Optical, Dr. Akio Kanai, a déclaré: « Améliorer la vue des réfugiés les aide à vivre de manière indépendante et leur donne de l'espoir. Même si j'ai 77 ans, je veux continuer. »



(en anglais)

## BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1				PILIER 2				PILIER 3				PILIER 4				TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	Budget	3 966 778	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 966 778		
	Dépenses	3 861 802	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 861 802		
Activités régionales pour l'Asie et le Pacifique	Budget	1 220 800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 220 800		
	Dépenses	48 380	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48 380		
SOUS-TOTAL	Budget	5 187 578	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 187 578	1%	
	Dépenses	3 910 183	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 910 183	1%	75%
<b>ASIE CENTRALE</b>																				
Kazakhstan - Bureau régional	Budget	4 336 318	1 192 531	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 528 849		
	Dépenses	2 072 225	800 747	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 872 972		
République kirghize	Budget	539 101	274 735	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	813 836		
	Dépenses	439 423	194 728	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	634 151		
Tadjikistan	Budget	1 317 877	1 015 585	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 333 462		
	Dépenses	859 456	789 617	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 649 073		
SOUS-TOTAL	Budget	6 193 297	2 482 851	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 676 147	1%	
	Dépenses	3 371 104	1 785 092	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 156 195	1%	59%
<b>ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE</b>																				
Australie - Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	3 094 208	60 413	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 154 621		
	Dépenses	2 197 806	34 381	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 232 187		
Chine	Budget	4 963 622	138 968	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 102 589		
	Dépenses	3 259 018	109 101	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 368 119		
Japon	Budget	3 473 849	65 282	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 539 131		
	Dépenses	3 168 210	61 802	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 230 011		
République de Corée	Budget	1 980 178	99 629	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 079 807		
	Dépenses	1 718 695	84 347	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 803 042		
SOUS-TOTAL	Budget	13 511 857	364 291	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13 876 148	2%	
	Dépenses	10 343 728	289 631	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 633 359	3%	77%
<b>ASIE DU SUD</b>																				
Inde	Budget	16 017 407	150 824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 168 231		
	Dépenses	5 987 085	96 416	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 083 501		
Népal	Budget	5 066 458	492 988	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 559 446		
	Dépenses	4 720 896	483 625	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 204 522		
Sri Lanka	Budget	4 071 276	31 489	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 102 765		
	Dépenses	2 889 271	25 264	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 914 536		
SOUS-TOTAL	Budget	25 155 141	675 301	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25 830 442	3%	
	Dépenses	13 597 253	605 305	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 202 558	4%	55%
<b>ASIE DU SUD-EST</b>																				
Bangladesh	Budget	307 553 397	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	307 553 397		
	Dépenses	175 667 944	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	175 667 944		
Indonésie	Budget	7 862 241	367 107	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 229 348		
	Dépenses	4 729 509	62 874	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 792 383		
Malaisie	Budget	17 088 602	860 594	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 949 196		
	Dépenses	8 536 180	149 535	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 685 716		
Myanmar	Budget	6 973 421	22 230 162	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38 724 000		
	Dépenses	1 695 663	13 087 970	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 906 780		
Philippines	Budget	409 301	396 338	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 680 017		
	Dépenses	346 519	95 997	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 001 068		
Thaïlande	Budget	18 669 082	920 504	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 589 586		
	Dépenses	10 673 085	634 419	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 307 504		
Thaïlande - Bureau régional <sup>2</sup>	Budget	7 044 664	934 146	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 978 810		
	Dépenses	3 505 922	510 754	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 016 675		
SOUS-TOTAL	Budget	365 600 708	25 708 851	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	403 704 354	52%	
	Dépenses	205 154 822	14 541 549	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	227 378 071	59%	56%



# Europe



“ Les pays européens ont manifesté une solidarité et un soutien remarquables envers les réfugiés, comme le montrent les 230 engagements nationaux et internationaux pris au Forum mondial sur les réfugiés de 2019. Les États européens ont pris des mesures importantes pour garantir l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux de santé, aux marchés du travail et à l'éducation, tout en manifestant leur solidarité avec les pays d'accueil en recevant des réfugiés par le biais de la réinstallation et des voies complémentaires. ”

— **Pascale Moreau**, Directrice, Bureau régional pour l'Europe

*Des bénévoles locales, Karmele Villarroel Labanda (agenouillée) et Begonia Herrero, une infirmière auxiliaire retraitée de 82 ans, accompagnent une famille de réfugiés syriens pour une excursion d'une journée au Musée Guggenheim de Bilbao, en Espagne.*

# PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS EN EUROPE EN 2019



## UKRAINE

Compte tenu de la poursuite d'un conflit armé de faible intensité le long de la ligne de contact à l'est de l'Ukraine, les personnes vulnérables habitant à proximité de cette zone ont continué de vivre dans l'insécurité. En outre, les restrictions à la liberté de circulation et la suspension des prestations sociales ont continué d'avoir un impact négatif sur le bien-être des habitants.

Le HCR a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples de protection et de solutions pour la période

2018-2022 afin de fournir, en collaboration avec ses partenaires, une aide d'urgence sur les deux côtés de la ligne de contact. Confortant les efforts nationaux pour réparer les maisons endommagées par le conflit, un programme d'aide pour les abris a permis la réparation de 1330 habitations.

En raison des contraintes opérationnelles dans les zones non contrôlées par le gouvernement, certaines personnes ont reçu des matériaux pour réparer elles-mêmes leur habitation, tandis que des ONG et des prestataires se chargeaient des réparations plus importantes.

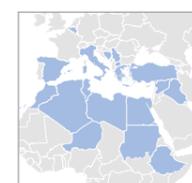
Le HCR a plaidé pour des modifications législatives importantes qui ont favorisé le droit de vote et le droit au logement des déplacés internes. Un amendement au code électoral ukrainien a notamment facilité leur droit de vote aux élections locales. Par ailleurs, des financements gouvernementaux supplémentaires en faveur d'un programme de logements abordables ont permis à 785 ménages de déplacés internes d'avoir accès à un logement décent.

<sup>1</sup> Estimations des Nations Unies du nombre de personnes déplacées en Ukraine vivant dans les zones contrôlées par le gouvernement fin 2019.

<sup>2</sup> Conformément à la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples, le HCR protège et assiste les personnes ayant des besoins spécifiques de protection qui résident dans les zones non contrôlées par le gouvernement ou à moins de 20 kms de la ligne de contact dans les zones contrôlées par le gouvernement ; 81% de la population réside dans des zones non contrôlées par le gouvernement. Alors que le nombre de bénéficiaires ne devrait pas changer par rapport aux années précédentes, les chiffres de la population estimée ont augmenté suite à un changement de méthodologie introduit au niveau intersectoriel lors de la préparation de l'Aperçu des besoins humanitaires pour 2020.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

- 1,4 million de dollars d'aides en espèces distribuées**
- 2666 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu des abris à long terme/permanents et 1133 ménages ont bénéficié d'articles de secours essentiels**
- 2170 demandeurs d'asile ont bénéficié d'un soutien psychosocial**



## ROUTES DE LA MÉDITERRANÉE

Près de 123 700 réfugiés et demandeurs d'asile sont arrivés en Europe par les routes de la Méditerranée en 2019, soit une baisse de 15% par rapport à 2018. Les enfants représentaient une proportion importante (27%). Même si la baisse des arrivées par la mer Méditerranée s'est traduite par une baisse des décès, 1336 personnes selon les estimations, sont mortes en traversant la mer Méditerranée contre 2277 en 2018.

Alors que les arrivées par la mer Méditerranée ont diminué, davantage de personnes relevant de la compétence du HCR sont arrivées à Chypre, en Espagne, en Grèce et à Malte par rapport à 2018. Les arrivées en Grèce ont presque doublé et elles ont représenté 60% de toutes les nouvelles arrivées vers le continent européen. La forte hausse des nouvelles arrivées en Grèce au cours du second semestre 2019, a aggravé les conditions de vie déplorables régnant dans et autour des centres d'accueil et d'identification des îles de la mer Égée. Le HCR a aidé les autorités à répondre aux besoins des demandeurs d'asile en termes d'asile et d'accueil, notamment par le biais de larges dispositifs d'aides en espèces et d'hébergement. Les autorités se sont également efforcées d'inclure les réfugiés dans les services sociaux et autres structures nationales.

En Espagne, le HCR a collaboré avec le gouvernement pour renforcer les procédures d'asile et améliorer l'accompagnement des demandeurs d'asile arrivant par la mer et leur accès aux informations. Un programme de parrainage communautaire au Pays basque a permis aux communautés de jouer un rôle actif dans le développement des voies complémentaires d'admission légale grâce à un soutien à l'accueil et à l'intégration de réfugiés syriens.

En Italie, la baisse des arrivées a permis au HCR de renforcer ses efforts en matière de protection communautaire. Pour stimuler l'intégration sociale des réfugiés, des stages, des formations professionnelles et la poursuite des études ont été activement encouragés.

Les capacités nationales d'accueil à Chypre et à Malte ont subi une forte pression en raison de l'augmentation du nombre d'arrivées et de demandes d'asile. Le HCR a aidé les autorités à renforcer leurs capacités nationales d'accueil, tout en améliorant l'accès des personnes relevant de sa compétence aux informations et à l'assistance. À Chypre, grâce au plaidoyer du HCR, les demandeurs d'asile ont pu bénéficier d'allocations plus élevées pour répondre à leurs besoins essentiels.

- 102,8 millions de dollars d'aides en espèces ont été distribués, au bénéfice de 121 247 personnes relevant de la compétence du HCR**
- 2324 mineurs isolés ont été soutenus par des programmes de tutelle en Grèce**
- 85 187 demandeurs d'asile ont reçu des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié**



## TURQUIE\*

La Turquie a continué d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés relevant de la compétence du HCR au monde, soit près de 3,6 millions de Syriens au titre de la protection temporaire et environ 330 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'autres pays.

Le HCR a aidé la Direction Générale pour la gestion des migrations (DGMM) à vérifier plus de 2,7 millions de Syriens relevant de la protection temporaire, à mettre à jour les dossiers d'enregistrement et à identifier les personnes

courant un risque accru. Les aides en espèces ont été vitales, en particulier pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

La Turquie a continué d'offrir aux réfugiés l'accès à ses services nationaux comme ceux de la santé et de l'éducation, le HCR soutenant les services nationaux soumis à une forte pression.

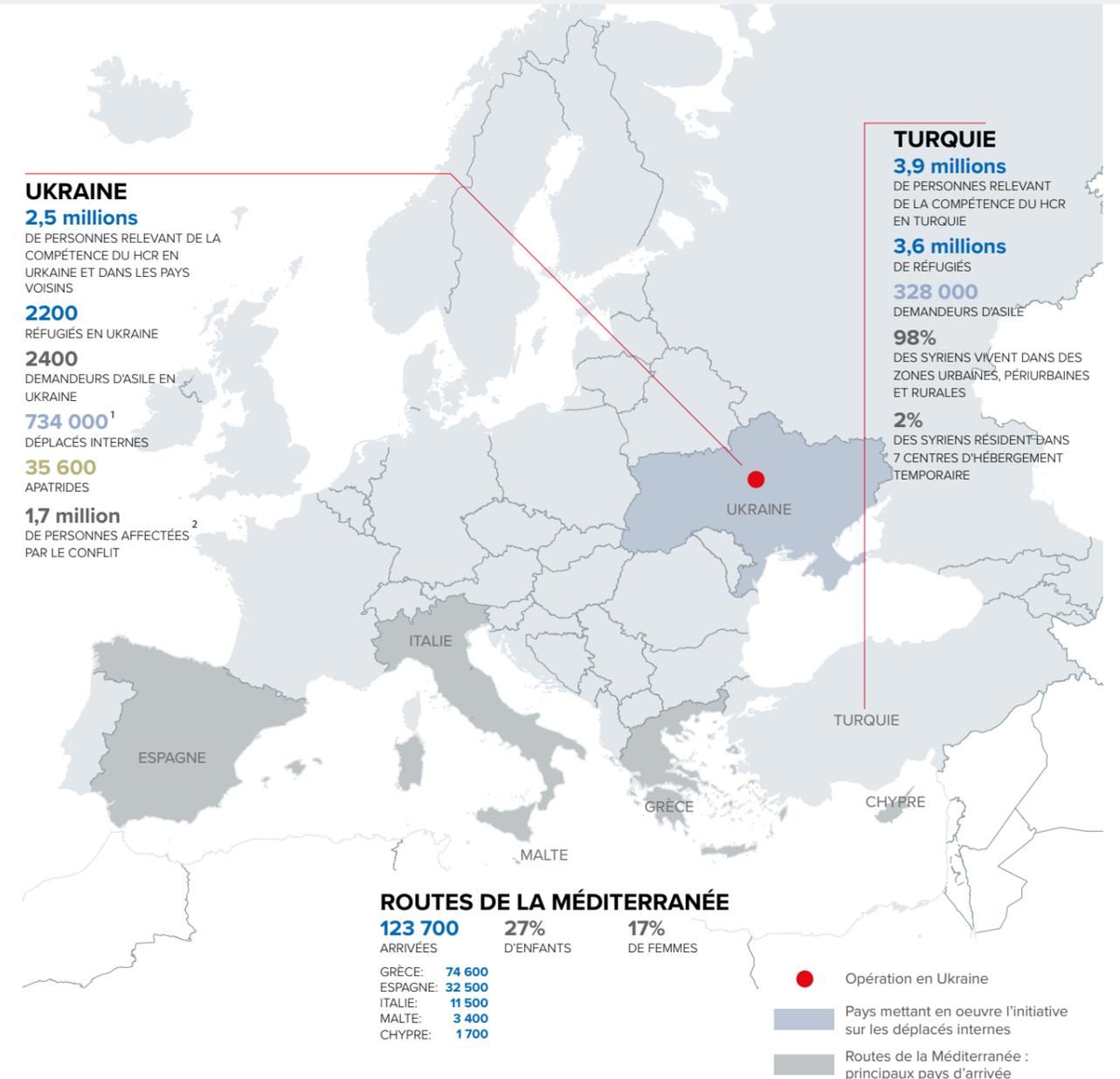
Le renforcement de partenariats opérationnels avec les institutions étatiques compétentes a facilité l'inclusion des réfugiés et la coexistence pacifique entre les communautés, conformément à la Stratégie nationale de 2018 sur l'harmonisation.

En collaboration avec ISKUR, l'Agence turque pour l'emploi, et l'Agence turque pour le travail, le HCR a favorisé les opportunités de subsistance et l'accès au marché du travail pour les réfugiés, notamment leur participation à des formations professionnelles certifiées organisées par les institutions nationales.

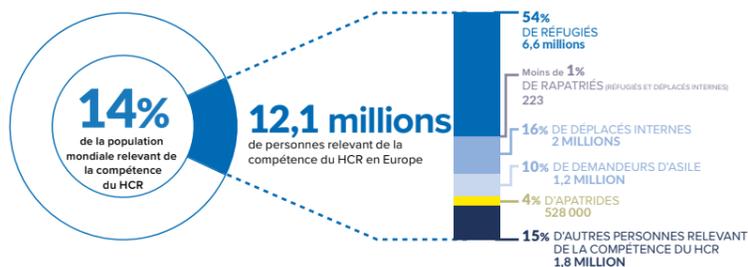
\* Pour plus de détails sur la réponse du HCR en Turquie pour les réfugiés syriens, voir le chapitre *Moyen-Orient et Afrique du Nord*.

- 100 337 réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour la protection, l'éducation et la relocalisation depuis les camps**
- 5123 réfugiés et 8740 membres des communautés d'accueil ont bénéficié de l'initiative d'harmonisation menée conjointement par le HCR et de la DGMM dans le cadre de 48 événements dans 31 provinces**
- 10 558 personnes relevant de la compétence du HCR sont parties vers un pays de réinstallation, tandis que 17 552 demandes de réinstallation ont été soumises à 18 pays**

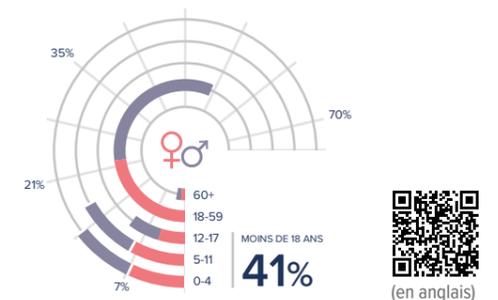
L'Europe a continué d'offrir sécurité et protection aux réfugiés fuyant les conflits et la persécution, tout en accordant un soutien vital aux situations de déplacement ailleurs dans le monde. Le nombre total d'arrivées par la mer Méditerranée a poursuivi sa baisse régulière. La Turquie a continué d'accueillir le nombre de réfugiés le plus élevé au monde, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR en Turquie étant resté stable.



## PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN EUROPE

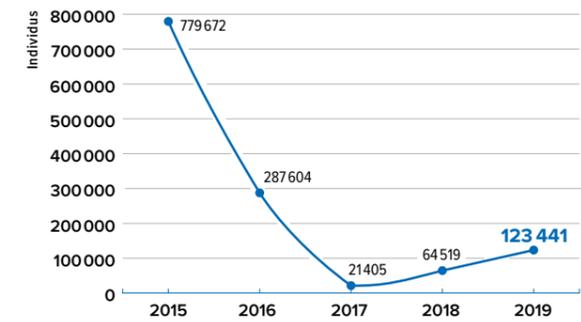


## RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE

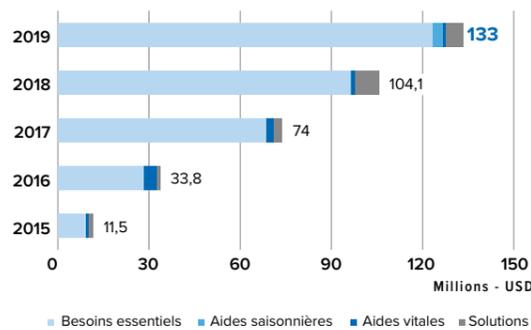


## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS EN EUROPE

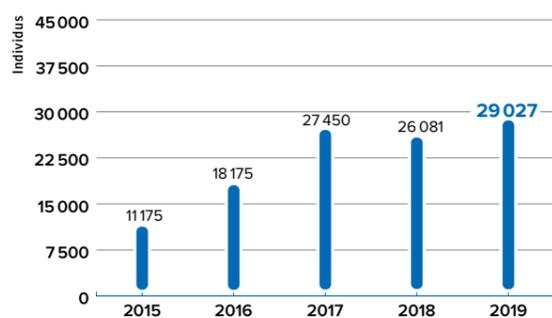
### AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ET DE LA QUALITÉ DES PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DU STATUT DE RÉFUGIÉ



### AIDES EN ESPÈCES PAR SECTEUR



### DÉPARTS EN RÉINSTALLATION VERS L'EUROPE



Conditions d'accueil

**117 164**

personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de meilleures conditions d'accueil dans toute l'Europe



Protection de l'enfance

**2 324**

mineurs isolés ont été soutenus dans le cadre de programmes de tutelle en Grèce



Aide juridique

**97 413**

personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide juridique



Aides en espèces

**133 millions de dollars**

d'aides en espèces ont été distribuées.

**227 471**

personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'aides en espèces



Protection communautaire

**50**

organisations communautaires et dirigées par des réfugiés ont été soutenues



Autosuffisance et moyens de subsistance

**100%**

des réfugiés vivaient dans des pays où ils avaient le droit de travailler



Réinstallation

**46%**

des départs en réinstallation dans le monde ont eu lieu vers des pays européens

**52%**

des demandes de réinstallation en Europe incluaient des enfants

## PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

### Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a aidé les gouvernements de la région à renforcer leurs systèmes d'asile afin d'améliorer l'identification des personnes ayant besoin d'une protection internationale. En particulier, en Europe de l'Est, l'Initiative pour la qualité est demeurée un cadre utile pour le développement des capacités liées à l'asile. En Moldavie, un mécanisme interne de contrôle de la qualité a permis d'améliorer la prise de décision, tandis qu'en Géorgie, le taux de reconnaissance est passé de 5,5% en 2018 à 13% en 2019, grâce au recours plus important aux informations sur les pays d'origine, entre autres améliorations.

En Grèce, le travail d'assurance qualité mené par le HCR auprès du Service grec de l'asile a contribué au développement de ce service ainsi qu'aux efforts du gouvernement visant à assurer la cohérence des taux de reconnaissance. La proportion de demandeurs d'asile qui se sont vu accorder le statut de réfugié ou une forme complémentaire de protection en première instance est passée de 49% en 2018 à 56%.

En Turquie, le HCR a collaboré avec la DGMM pour améliorer les procédures d'enregistrement et de protection. Au total, 40 modules d'apprentissage en ligne ont été élaborés pour soutenir la formation. Plus de 500 assistants bilingues ont été déployés et la mise à disposition d'informations sur les pays d'origine a été renforcée.

L'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, et Serbie (et Kosovo (S/RES/1244 (1999)) est restée un couloir de transit important pour les mouvements mixtes vers l'Europe.

\* Résolution du Conseil de sécurité 1244 (1999)

Diverses initiatives ont été mises en œuvre pour consolider les infrastructures nationales d'asile dans la région afin de renforcer l'accès à la protection internationale et à des solutions potentielles. La modification d'un outil régional de surveillance des frontières a joué un rôle important pour permettre l'harmonisation de la collecte des données et l'identification des préoccupations de protection concernant l'accès à l'asile. La fourniture de conseils juridiques individuels et l'engagement dans des procédures contentieuses stratégiques ont constitué des outils essentiels pour répondre aux problèmes identifiés, 27 000 personnes relevant de la compétence du HCR ayant bénéficié de conseils et d'une aide juridique. Si le nombre de demandes d'asile dans la région a augmenté de 19% par rapport à 2018, la plupart des demandeurs ont abandonné leur procédure avant d'obtenir une décision.

À l'échelle régionale, le HCR a continué ses activités de plaidoyer proactif en matière de législation, de politique et de procédures concernant l'accès à l'asile. Il a suivi la mise en œuvre de son document de discussion «Équitable et rapide», qui propose des mesures concrètes pour établir des procédures d'asile accélérées et simplifiées dans l'Union européenne.

### Apporter une aide vitale

Le HCR a soutenu l'amélioration des conditions d'accueil dans les zones connaissant un nombre élevé d'arrivées comme à Chypre, en Grèce, à Malte et en Europe du Sud-Est. Collaborant avec les autorités nationales, il a plaidé pour des conditions d'accueil sûres et dignes, répondu aux besoins de protection critiques et veillé à l'accès aux services et aux informations. À l'échelle de la région, 123 441 demandeurs d'asile ont reçu des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié.

Initiative pour la qualité  
(en anglais)



Équitable et rapide: document de discussion du HCR



(en anglais)

Malgré une coopération étroite avec les gouvernements et les partenaires pour améliorer et garantir des normes minimales, les conditions d'accueil sont restées préoccupantes, de nombreux pays connaissant une surpopulation importante. Sur les îles grecques, 36 435 demandeurs d'asile vivaient dans des conditions précaires dans des sites d'installation informels. Près de 133 millions de dollars d'aides en espèces, dont des aides en espèces à usages multiples, ont été essentiels pour couvrir les besoins immédiats de plus de 227 471 réfugiés et demandeurs d'asile dans toute l'Europe, en particulier en Grèce.

Les enfants (29 400) ont représenté plus du quart (27%) de toutes les arrivées en Europe et, parmi eux, 8 500 (29%) étaient des mineurs isolés. En réponse, le HCR a soutenu l'élaboration de supports d'information adaptés aux enfants concernant les procédures d'asile et les droits des enfants dans le cadre des systèmes de protection de l'enfance des pays d'asile. La participation des enfants dans les processus d'évaluation a également été activement encouragée.

En Italie, le HCR s'est associé au Médiateur pour les enfants afin de faciliter des évaluations participatives conjointes de plus de 200 mineurs isolés.

En Grèce, un programme de tutelle mis en œuvre avec les autorités nationales a permis d'assurer une protection et des soins indispensables à plus de 2324 mineurs isolés. Des solutions comme un placement dans un hébergement semi-autonome ou dans une famille d'accueil, la réunification familiale ou la relocalisation, n'ont pu bénéficier qu'à un nombre limité d'enfants. Par conséquent, le HCR a poursuivi son plaidoyer en faveur d'une solidarité accrue envers ce groupe particulièrement vulnérable.

En Europe du Sud-Est, le HCR et l'OIM ont fourni un soutien psychologique et social, ainsi qu'un abri sûr à près de 200 victimes de violences sexuelles et de genre. Par ailleurs, des mécanismes d'identification et d'orientation

ont été mis en place pour venir en aide aux personnes courant un risque accru.

### Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Des approches communautaires participatives ont amélioré la protection et l'inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans toute l'Europe. Plus de 50 organisations communautaires et dirigées par des réfugiés ont été soutenues pour mettre en œuvre des projets pilotes axés sur l'amélioration de la protection, l'implication et l'inclusion des personnes relevant de la compétence du HCR. En Italie, Partecipazione a aidé 26 organisations dirigées par des réfugiés à favoriser la participation des réfugiés dans des activités économiques, sociales et culturelles, par le biais de projets divers tels que des visites culturelles, des activités de conte, l'accès à des informations et à des conseils juridiques.

Les investissements dans l'intégration socio-économique des réfugiés et des migrants ont produit plusieurs exemples de bonnes pratiques en Europe. Le projet du HCR « Bienvenue : Œuvrer pour l'intégration des réfugiés » – un partenariat multi-acteurs impliquant le secteur privé, des institutions et des organisations de la société civile – a encouragé l'emploi des réfugiés en Italie. Dans ce cadre, 147 entreprises offrant des emplois ou des stages rémunérés à des réfugiés ont demandé cette certification en 2019. Les acteurs du secteur privé ont également donné des opportunités d'emploi et de formation aux réfugiés et encouragé leur inclusion économique en assurant leur participation à des forums organisés par le secteur privé en Estonie, en Italie, en Lettonie, en Lituanie et en Ukraine. Les acteurs du secteur privé ont également contribué à l'élaboration de guides spécifiques pour l'emploi des réfugiés en Irlande, à Malte et au Royaume-Uni.

En Europe du Sud-Est, le HCR est également resté engagé dans la recherche de solutions durables en faveur des personnes déplacées les plus vulnérables dans la région. En partenariat avec l'OSCE, le HCR a soutenu la mise en œuvre du Programme régional pour l'hébergement, facilitant les processus de sélection des bénéficiaires et assurant la durabilité des solutions. Depuis le lancement de ce programme, 6 280 ménages de déplacés vulnérables ont bénéficié d'une aide pour trouver une solution d'hébergement, dont 2 400 ménages sur la seule année 2019.

En Turquie, le HCR a coopéré étroitement avec le gouvernement pour surveiller le retour volontaire spontané des réfugiés, tandis que des solutions étaient recherchées dans des pays tiers pour les réfugiés les plus vulnérables. En 2019, 17 552 demandes de réinstallation ont été déposées auprès de 18 pays, et 10 558 départs ont eu lieu. Afin de stimuler leur accès au marché du travail, 3 571 réfugiés syriens ont bénéficié d'une aide pour s'inscrire dans des institutions nationales officielles délivrant des formations professionnelles certifiées en Turquie.

Les États européens ont également manifesté leur solidarité avec les pays d'accueil en admettant des réfugiés réinstallés sur leur territoire avec 33 824 demandes soumises et 29 027 départs vers l'Europe en 2019. L'Allemagne, la France, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés, avec plus de 22 000 personnes réinstallées dans ces cinq pays en 2019.

### Garantir une protection, une aide et des solutions dans les situations de déplacement interne

Les situations prolongées de déplacement interne sont restées une préoccupation en Europe de l'Est. Le HCR a collaboré avec les gouvernements pour soutenir les droits des déplacés internes et les solutions en

leur faveur, notamment le droit de rentrer dans leur lieu d'origine dans la sécurité et dans la dignité.

En Ukraine, quelque 734 000 personnes étaient encore déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Les personnes vivant le long de la ligne de contact entre les zones contrôlées par le gouvernement et les zones non contrôlées par le gouvernement ont été les plus affectées par les risques pour leur sécurité physique, les restrictions à la liberté de circulation et la suspension des aides sociales. Conformément à la « Stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples de protection et de solutions pour l'Ukraine pour la période 2018-2022 », le HCR a favorisé les solutions durables pour les déplacés internes et les personnes affectées par le conflit en soutenant la reconstruction de 1 330 maisons endommagées, ce qui a offert des solutions d'hébergement à long terme et permanentes à 2 666 personnes. Des initiatives communautaires dirigées par 26 groupes communautaires, comprenant des déplacés internes et des membres des communautés d'accueil, ont encouragé l'intégration des déplacés internes et la coexistence pacifique entre les communautés et ont permis de réparer des infrastructures communautaires endommagées par le conflit.

Le HCR a continué de transférer les responsabilités relatives à l'aide juridique destinée aux déplacés internes aux prestataires de services nationaux à travers des formations et des orientations vers des centres offrant une aide juridique gratuite. Cela a permis à 3 000 déplacés internes de bénéficier d'une aide juridique de base et plus approfondie, soit 15% de plus qu'en 2018. Les projets visant à transférer la coordination du groupe sectoriel chargé des abris et articles non alimentaires à des partenaires gouvernementaux ont cependant été retardés, en raison de la rotation du personnel au sein du gouvernement. Les efforts se poursuivront en 2020.

Bienvenue : Œuvrer pour l'intégration des réfugiés



(en anglais)

Le droit de vote des déplacés internes en Ukraine.



(en anglais)

Le plaidoyer du HCR a conduit à des évolutions positives en matière de droit de vote et de droit à l'hébergement des déplacés internes. Le Parlement ukrainien a amendé le code électoral pour donner le droit de vote aux déplacés internes pour les élections locales. Par ailleurs, le gouvernement a alloué des financements supplémentaires à un programme offrant des hébergements abordables permettant de répondre aux besoins d'au moins 785 familles de déplacés internes en 2019.

Etant donné l'amélioration de l'accès des déplacés internes aux services nationaux dans les zones contrôlées par le gouvernement, le HCR a réorienté ses activités vers des endroits où les besoins étaient élevés et les prestataires de services moins nombreux, notamment le long de la ligne de contact. Un appui ciblé a été fourni aux personnes affectées par le conflit incapables de fuir en raison de leurs besoins spécifiques et de leur forte vulnérabilité. En particulier, un programme pilote de relocalisation volontaire a permis à 14 familles d'être transférées hors des zones dangereuses, proches de la ligne de contact.

### Réduire et prévenir l'apatridie

La région comptant quelques 528 000 apatrides, le HCR a aidé les gouvernements, les législateurs et les acteurs de la société civile à la recherche de solutions. Lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie, qui s'est tenu en octobre 2019, 40 engagements ont été pris par les pays européens, notamment l'adoption de lois visant à empêcher l'apatridie à la naissance, l'amélioration de l'accès à l'enregistrement à l'état civil et la délivrance de documents, la mise en place de procédures pour identifier et protéger les apatrides et l'adhésion aux conventions sur l'apatridie. La Macédoine du Nord et Malte ont tenu leurs engagements : Malte a adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des personnes apatrides et la Macédoine du Nord à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie (le 3 janvier 2020).

Les communautés affectées ont aidé le HCR, les autorités et les organisations partenaires à identifier et à protéger les apatrides et les populations les plus à risque. Par exemple, en Bosnie-Herzégovine, des membres de la communauté rom ont collaboré avec le HCR, les autorités municipales et des partenaires offrant une aide juridique pour identifier et aider les personnes à enregistrer les naissances et à confirmer leur nationalité. Sur les 54 enregistrements de naissances soutenus en 2019, 37 ont conduit à la confirmation de la nationalité pour des personnes roms.

Le HCR a poursuivi sa collaboration avec des partenaires comme l'OSCE et le Réseau européen sur l'apatridie, ce qui a conduit au troisième séminaire OSCE-HCR de partage des bonnes pratiques sur l'enregistrement des naissances et l'apatridie des enfants. Afin de remédier à l'apatridie des enfants, le Parlement letton a adopté une loi qui accorde automatiquement la nationalité aux enfants nés de parents « non-nationaux » de Lettonie après le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une brochure de sensibilisation publiée par le HCR et l'UNICEF, intitulée « Mettre fin à l'apatridie des enfants en Europe », a invité les États et les organisations régionales à prendre des mesures urgentes pour veiller à ce qu'aucun enfant ne naisse, ou ne demeure, apatride en Europe. Conformément à la coalition commune entre le HCR et l'UNICEF pour le droit de tout enfant à une nationalité, des stratégies de mise en œuvre ont été élaborées et appliquées en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord, au Monténégro, en Norvège et en Serbie (et Kosovo: S/RES/1244 (1999)).

### Faits opérationnels marquants de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés

Le programme des Corridors humanitaires pour les réfugiés, qui a été le lauréat régional pour l'Europe de la distinction Nansen pour les réfugiés, repose sur un partenariat unique entre des organisations

confessionnelles italiennes et le HCR. En coopération avec les Ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, la Communauté de Sant'Egidio, Caritas Italie, la Fédération des Églises protestantes en Italie et la Tavola Valdese aident les réfugiés réinstallés en Italie à reconstruire leur vie. Hébergés dans des appartements, les réfugiés ont suivi des cours de langue et bénéficié d'aides sociales et d'un soutien juridique, tous ces services étant financés par les fonds privés alloués par les organisations qui gèrent le programme. À la fin de 2019, plus de 2000 personnes vulnérables avaient été transférées en Italie dans le cadre de ce programme, dont une grande majorité de réfugiés syriens et érythréens qui vivaient auparavant respectivement au Liban et en Éthiopie. Ces programmes de parrainage constituent une véritable bouée de sauvetage pour les réfugiés extrêmement vulnérables qui ne peuvent pas reconstruire leur vie dans un pays d'accueil, ni retourner dans leur pays d'origine.

### Recherche sur les modalités de prise en charge des mineurs isolés

Le HCR, l'OIM et l'UNICEF ont collaboré avec la Fondation Lumos pour identifier les diverses modalités de prise en charge des mineurs isolés en Bulgarie, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas. Ce processus a mis en lumière les défis et les bonnes pratiques en matière d'accueil des mineurs isolés qui arrivent en Europe. Compte tenu des préoccupations liées à la prise en charge institutionnelle qui ont été identifiées dans le cadre de cette recherche, des recommandations concrètes ont été faites concernant l'importance d'autres modalités de prise en charge, familiale et communautaire. Dans la perspective de 2020, en s'appuyant sur les bonnes pratiques identifiées en Grèce et aux Pays-Bas, le HCR continuera de coopérer étroitement avec d'autres agences de la famille des Nations Unies et les autorités nationales, pour renforcer les modalités de prise en charge adaptées pour les mineurs isolés, notamment au sein de familles d'accueil et un soutien à l'autonomie.

### Agir grâce à des partenariats

© HCR/Socartes Bataginnis



### L'équipe de football de Lesbos : un rêve devenu réalité pour un adolescent de la République démocratique du Congo



Pendant toute son enfance, où qu'il soit, Francis a joué au football. Dans le centre d'accueil de Moria sur l'île de Lesbos en Grèce où il a passé ses premiers mois, Francis a rejoint le Cosmos FC, une équipe composée de demandeurs d'asile et de réfugiés amateurs qui s'est fait une réputation en battant les clubs locaux lors de matchs amicaux.

Cosmos qui signifie « monde » en grec, a été créé en septembre 2016 par George Patlakas, un joueur de football à la retraite, pour aider les demandeurs d'asile à oublier les conditions de surpopulation à Moria et à soulager la pression liée à l'attente de la décision relative à leur demande d'asile.

« Le football les aide à s'échapper du quotidien de la vie du camp, à rester en forme et à exprimer leur créativité. » — George Patlakas, fondateur du Cosmos FC

Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à l'incitation à collaborer avec de nouveaux partenaires, le HCR a aidé la Fondation UEFA pour l'enfance à identifier les bons partenaires et les lieux adaptés pour mener des projets socio-éducatifs et sportifs visant à améliorer la vie des enfants réfugiés. Dans le cadre de son projet « Vivre ensemble », la Fondation UEFA soutient les projets destinés aux mineurs isolés, aux adolescents et aux jeunes adultes réfugiés à Lesbos. En 2019, l'UEFA a créé un partenariat avec le Cosmos FC pour organiser des entraînements réguliers et des matchs amicaux contre des clubs locaux, ce qui contribue à redonner un sentiment de normalité et de stabilité aux jeunes réfugiés.

Coalition commune entre le HCR et l'UNICEF pour le droit de tout enfant à une nationalité



(en anglais)

« Corridors humanitaires », le lauréat régional pour l'Europe de la distinction Nansen pour les réfugiés



## CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

En 2019, l'Europe a bénéficié d'un montant important de fonds strictement affectés à la Grèce et, dans une moindre mesure, à la Turquie et à l'Ukraine. Plus de 83% du budget du HCR pour les opérations en Europe en 2019 a été alloué à ces trois opérations et ces contributions ont été essentielles pour assurer la continuité de la réponse aux besoins des personnes extrêmement vulnérables.

Toutefois, le sous-financement de la réponse multipartite en Ukraine a limité le soutien du HCR aux efforts de reconstruction, les besoins en abris de près de 8000 ménages vivant dans les zones non contrôlées par le gouvernement n'ayant pas été couverts par les mesures d'intervention collectives.

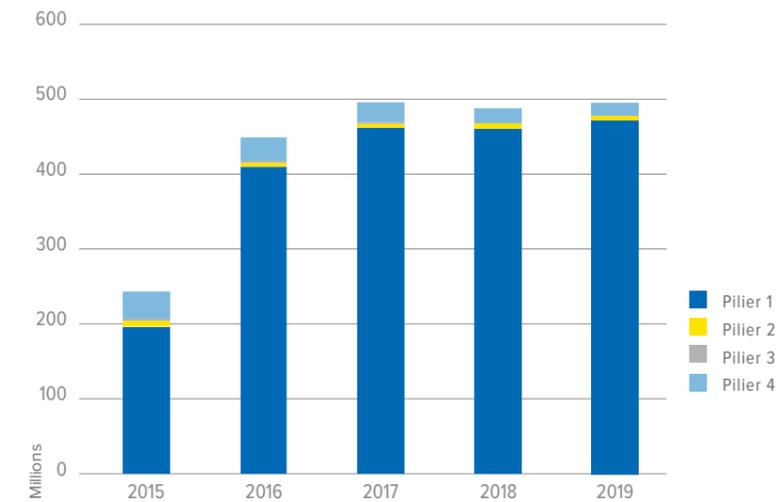
En Grèce, si les fonds affectés ont permis d'assurer la continuité des interventions de grande ampleur en matière d'hébergement

et d'aides en espèces, les ressources financières n'ont pas permis d'investir dans des activités d'inclusion économique essentielles et indispensables dans la perspective de la suppression progressive des aides en espèces et pour l'hébergement. En Turquie, le budget disponible pour les aides en espèces a limité le montant de l'aide fournie aux personnes ayant des besoins spécifiques, tandis que seuls 10 558 réfugiés sur les 360 000 réfugiés syriens les plus vulnérables ayant besoin d'une réinstallation, sont partis en 2019.

Dans d'autres opérations, le HCR a continué d'avoir recours à des financements flexibles pour répondre efficacement aux besoins émergents et prolongés dans toute l'Europe. Conformément à la stratégie régionale, ces interventions ont été axées sur le renforcement des systèmes d'asile, le soutien aux initiatives de protection communautaire et l'aide à l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR partout en Europe.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### DÉPENSES EN EUROPE 2015-2019 | USD



### Des millions de réfugiés dans le monde soutenus par les loteries postales néerlandaise et suédoise

Les partenariats avec les loteries postales néerlandaise et suédoise, qui existent depuis 2002 et 2009 respectivement, font partie des partenariats les plus anciens et les plus loyaux du HCR. Des millions de réfugiés ont bénéficié de l'aide vitale fournie grâce à leurs financements.

En 2019, le soutien apporté par les deux loteries a atteint plus de 5 millions de dollars, comprenant une contribution annuelle non affectée et des subventions pour des projets axés sur l'éducation et l'amélioration de la durabilité.



(en anglais)



© Sweden for UNHCR/Alma Wess/Widenghoff

### SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES EN EUROPE

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	Milliers   USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR	
Report des années précédentes	Affecté	32 560	7%	14%
	Non affecté	7 350	1%	5%
Contributions volontaires	Affectées	366 202	74%	14%
	Légèrement affectées <sup>1</sup>	28 076	6%	5%
	Non affectées	54 966	11%	10%
	Dons en nature	1 519	0%	5%
Coûts d'appui aux programmes	1 940	0%	1%	
Autres revenus <sup>2</sup>	4 664	1%	3%	
<b>TOTAL</b>	<b>497 275</b>	<b>100%</b>	<b>11%</b>	

Notes:

<sup>1</sup> Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.

<sup>2</sup> Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.

## BUDGET ET DÉPENSES EN EUROPE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
Bureau régional pour l'Europe	Budget	4 238 700	-	-	-	4 238 700		
	Dépenses	1 769 850	-	-	-	1 769 850		
Activités régionales pour l'Europe	Budget	4 314 133	194 616	-	-	4 508 748		
	Dépenses	1 524 134	18 847	-	-	1 542 982		
SOUS-TOTAL	Budget	8 552 833	194 616	-	-	8 747 448	1%	
	Dépenses	3 293 984	18 847	-	-	3 312 831	1%	38%
<b>EUROPE DE L'EST</b>								
Biélorus	Budget	1 906 078	47 888	-	-	1 953 966		
	Dépenses	1 286 672	45 603	-	-	1 332 275		
Géorgie - Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	11 006 663	647 656	-	4 277 545	15 931 864		
	Dépenses	6 883 235	425 059	-	2 623 886	9 932 180		
Fédération de Russie	Budget	5 585 930	875 275	-	-	6 461 205		
	Dépenses	3 710 639	804 801	-	-	4 515 440		
Turquie	Budget	390 547 279	5 000	-	-	390 552 279		
	Dépenses	123 500 373	1 620	-	-	123 501 993		
Ukraine	Budget	4 656 445	910 783	-	22 215 123	27 782 352		
	Dépenses	3 927 417	551 339	-	15 133 245	19 612 000		
SOUS-TOTAL	Budget	413 702 397	2 486 602	-	26 492 668	442 681 667	53%	
	Dépenses	139 308 336	1 828 422	-	17 757 131	158 893 888	32%	36%
<b>EUROPE DU NORD, DE L'OUEST, CENTRALE ET DU SUD</b>								
Belgique - Bureau régional <sup>2</sup>	Budget	16 341 843	833 082	-	-	17 174 925		
	Dépenses	12 398 828	358 381	-	-	12 757 208		
France	Budget	3 345 691	213 710	-	-	3 559 401		
	Dépenses	2 833 052	173 087	-	-	3 006 139		
Allemagne	Budget	2 311 240	37 956	-	-	2 349 195		
	Dépenses	2 053 889	36 448	-	-	2 090 337		
Grèce	Budget	271 761 912	50 000	-	-	271 811 912		
	Dépenses	253 140 218	32 682	-	-	253 172 900		
Hongrie - Bureau régional <sup>3</sup>	Budget	13 447 895	467 633	255 925	-	14 171 452		
	Dépenses	10 580 329	398 338	206 313	-	11 184 979		
Italie - Bureau régional <sup>4</sup>	Budget	30 872 416	139 111	-	-	31 011 527		
	Dépenses	23 509 204	121 560	-	-	23 630 764		
Suède - Bureau régional <sup>5</sup>	Budget	5 028 452	434 803	-	-	5 463 255		
	Dépenses	3 393 987	344 018	-	-	3 738 005		
Royaume-Uni	Budget	2 109 766	569 163	-	-	2 678 929		
	Dépenses	1 835 882	534 571	-	-	2 370 454		
SOUS-TOTAL	Budget	345 219 214	2 745 456	255 925	-	348 220 595	42%	
	Dépenses	309 745 390	1 999 084	206 313	-	311 950 786	63%	90%
<b>EUROPE DU SUD-EST</b>								
Bosnie-Herzégovine <sup>6</sup>	Budget	26 708 186	4 793 174	-	-	31 501 360		
	Dépenses	20 180 273	2 937 377	-	-	23 117 650		
SOUS-TOTAL	Budget	26 708 186	4 793 174	-	-	31 501 360	4%	
	Dépenses	20 180 273	2 937 377	-	-	23 117 650	5%	73%
TOTAL	Budget	794 182 630	10 219 848	255 925	26 492 668	831 151 070	100%	
	Dépenses	472 527 982	6 783 729	206 313	17 757 131	497 275 155	100%	60%

<sup>1</sup> Inclut les activités en Arménie et en Azerbaïdjan.<sup>2</sup> Inclut les activités en Autriche, le Bureau pour la Suisse et le Liechtenstein, l'Irlande, et les Pays-Bas.<sup>3</sup> Inclut les activités en Bulgarie, Croatie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie et Tchèque.<sup>4</sup> Inclut les activités à Chypre, en Espagne et à Malte.<sup>5</sup> Inclut les activités en Lettonie et en Lituanie.<sup>6</sup> Inclut les activités en Albanie, en Macédoine du Nord, au Monténégro, en Serbie et au Kosovo(S/RES/1244(1999)).

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'EUROPE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes		
Union européenne	292 283 988		2 131 673		294 415 661
États-Unis d'Amérique	49 983 283			51 000 000	100 983 283
Italie	8 298 748			98 172	8 396 920
Allemagne	6 127 733			1 714 523	7 842 256
Japon	2 678 571		839 286		3 517 857
Espace économique européen	2 739 448				2 739 448
UNO-Flüchtlingshilfe (Partenaire national en Allemagne)	1 404 255		34 443	33 525	1 472 223
Éducation sans délai	1 403 422				1 403 422
France	1 389 232				1 389 232
Norvège	1 315 000				1 315 000
République de Corée	700 000			500 000	1 200 000
OIM	1 130 097				1 130 097
Fonds central pour les interventions d'urgence				928 181	928 181
Espagne	275 224			366 038	641 262
Canada				569 909	569 909
Fédération de Russie		300 000	250 000		550 000
Suède			549 995		549 995
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	446 849			60	446 909
Autriche	54 778			341 225	396 003
Hongrie				262 333	262 333
Donateurs privés en France	253 104				253 104
Sweden for UNHCR (Partenaire national en Suède)	125 000			100 807	225 807
Estonie				225 479	225 479
España con ACNUR (Partenaire national en Espagne)	213 764				213 764
Irlande	185 463				185 463
Donateurs privés au Japon				165 366	165 366
Suisse	151 618				151 618
Serbie				115 942	115 942
Roumanie				103 521	103 521
Liechtenstein	100 806				100 806
Donateurs privés en Suisse	100 000				100 000
USA for UNHCR (Partenaire national aux États-Unis d'Amérique)				99 600	99 600
Arménie				98 000	98 000
Donateurs privés en Italie	91 235			5 688	96 924
Pologne				87 000	87 000
Monténégro				82 745	82 745
Malte	51 195				51 195
Tchéquie				38 100	38 100
Lituanie				34 130	34 130
Lettonie				27 503	27 503
Donateurs privés en Autriche	383			22 186	22 569
Luxembourg				10 274	10 274
Azerbaïdjan	7 200				7 200
Donateurs privés en Chine	3 297				3 297
Donateurs privés aux Pays-Bas	1 106			7	1 112
Donateurs privés au Canada	437				437
<b>TOTAL*</b>	<b>371 515 235</b>	<b>300 000</b>	<b>5 151 925</b>	<b>55 683 783</b>	<b>432 650 943</b>

\*Notes:

<sup>1</sup> Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.<sup>2</sup> Inclut un montant de 219 886 dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 107 000 dollars reçus en 2019 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.<sup>3</sup> Inclut les contributions globales affectées à la situation de la Méditerranée centrale.

# Moyen-Orient et Afrique du Nord

Ahmed, 80 ans, a fui son lieu d'origine, Bani Hassan, Hajjah, situé au nord-ouest du Yémen, à cause du conflit. Après son transfert vers Az Zuhrah, dans le gouvernorat d'Al-Hodeida, le HCR l'a aidé à obtenir une carte d'identité qui lui a donné accès à une assistance indispensable et à des aides en espèces. Il lui a aussi fourni un abri d'urgence, ainsi qu'à sa famille.

© HCR/Ameer Alameri

“ L'ampleur des déplacements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est restée inquiétante tout au long de l'année, tandis que la violence, l'instabilité politique et les luttes sectaires se poursuivaient sans relâche. À la fin de 2019, la région accueillait près de 16 millions de personnes relevant de la compétence du HCR. Le HCR a travaillé dur pour faire face aux défis dans la région, en s'appuyant sur la solidarité et la compassion des communautés d'accueil. ”

– **Ayman Gharaibeh**, Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

# PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD EN 2019



## REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE (SYRIE)\*

La crise syrienne est entrée dans sa neuvième année. Plus de 5,5 millions de réfugiés syriens ont été accueillis par les pays voisins, dont 45% d'enfants et 21% de femmes. Les conditions de vie sont restées précaires, avec environ 60% des réfugiés syriens vivant dans la pauvreté. Le HCR et le PNUD ont copiloté le Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne (3RP) et ont coordonné les activités de plus de 270 partenaires dans les cinq principaux pays d'accueil.

Le niveau et le rythme des retours de réfugiés en Syrie ont progressivement augmenté au cours de l'année. Le HCR a vérifié le retour de 95 000 réfugiés, soit 75% de plus qu'en 2018. À l'intérieur de la Syrie, l'accès humanitaire aux déplacés internes et aux rapatriés a été difficile. Le HCR a mené des activités de protection, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance et des conseils juridiques, auprès de plus de 1,7 million de personnes, tandis que 1,8 million de personnes ont reçu des articles de secours essentiels et 520 900 personnes ont bénéficié d'activités dans le domaine des abris en Syrie. En outre, 358 000 personnes ont été aidées par le biais de l'opération transfrontalière depuis la Turquie. Si les déplacements internes ont globalement diminué, de nouveaux déplacements de grande ampleur dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie ont nécessité une réponse d'urgence.

\* De plus amples détails sur la réponse du HCR aux besoins des réfugiés syriens en Turquie figurent dans le chapitre Europe.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

- 180,3 millions de dollars** d'aides en espèces distribuées, au bénéfice de **651 822 personnes** relevant de la compétence du HCR
- 1,8 million** de personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'articles de secours essentiels
- 167 005 personnes** relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence



## IRAQ

Il y avait environ 1,4 million de déplacés internes en Iraq, dont plus de la moitié vivaient en situation de déplacement depuis au moins trois ans. Malgré des efforts notables pour reconstruire le pays et relancer l'économie locale, des défis importants ont empêché les retours, d'autant plus que la situation politique, économique et sécuritaire s'est détériorée. Le HCR a toutefois collaboré avec le gouvernement et les acteurs du secteur du développement pour intégrer les besoins des déplacés internes dans les programmes de développement et soutenir leur absorption progressive par le système de protection sociale iraquien.

Quelque 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile irakiens étaient enregistrés auprès du HCR en Jordanie, au Liban, en Syrie et en Turquie, dont 39% d'enfants et 29% de femmes. Le HCR a également fourni une protection et des services de base pour soutenir les efforts déployés par les pays voisins.

En Iraq, le HCR a centré son action sur la protection des personnes relevant de sa compétence et sur la transition progressive de l'aide humanitaire aux programmes de développement par le renforcement des systèmes nationaux et leur inclusion dans ces systèmes, ainsi que sur l'identification de solutions globales.

- 44 millions de dollars** d'aides en espèces distribuées, au bénéfice de **146 462 personnes** relevant de la compétence du HCR
- 169 340 personnes** relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'articles de secours essentiels
- 69 255 personnes** relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence



## YÉMEN

Le Yémen est demeuré la pire crise humanitaire au monde, avec plus de 80% de la population nécessitant une forme d'assistance. Quelque 10,5 millions de personnes avaient des besoins urgents, liés notamment à la malnutrition, à l'insécurité alimentaire, aux maladies et aux déplacements à grande échelle entre autres.

Les lignes de front mouvantes à travers plusieurs gouvernorats ont provoqué des déplacements, 66 499 ménages ayant été obligés de se déplacer au moins une fois pendant l'année, tandis que les frappes aériennes et des pluies exceptionnelles fortes et des crues soudaines ont conduit à une hausse des épidémies de choléra et de diphtérie, tandis que la menace de famine planait.

Nonobstant l'accès humanitaire restreint, le HCR a fourni des aides en espèces à 1,2 million de déplacés internes et distribué plus de 1 million d'articles ménagers de base à 86 146 déplacés internes, rapatriés internes et membres des communautés d'accueil vulnérables.

Dans un contexte marqué par l'effondrement de l'économie et des services publics réduits, le Yémen accueillait plus de 279 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de la Corne de l'Afrique.

- 48,7 millions de dollars** d'aides en espèces distribuées, au bénéfice de **167 831 familles** de déplacés internes et de **10 459 familles** de réfugiés
- 430 730 personnes** relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'articles de secours essentiels
- 74 715 personnes** relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence



## LIBYE

En avril 2019, le conflit apparu dans le sud du pays et à Tripoli a provoqué le déplacement de près de 150 000 personnes, tandis que le nombre de rapatriés internes enregistré depuis 2017 atteignait 447 700 personnes. Malgré les pourparlers de paix, les hostilités se sont poursuivies dans des zones habitées causant des victimes au sein de la population civile, provoquant de nouveaux déplacements et ralentissant les retours. Face à cette insécurité, le HCR et ses partenaires ont distribué des articles non alimentaires et des aides en espèces aux déplacés internes, aux rapatriés et aux communautés

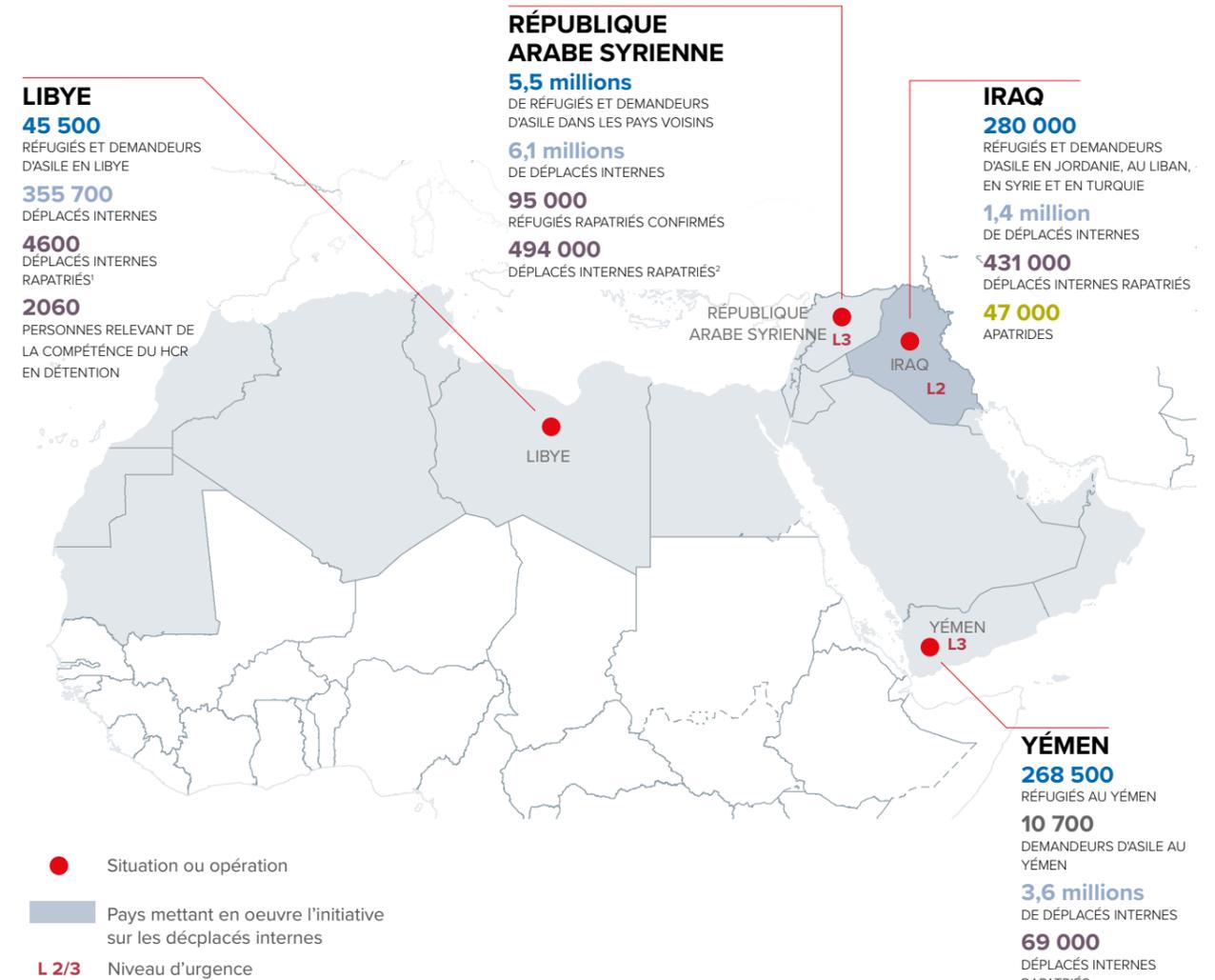
d'accueil, tandis que des projets à impact rapide, comme la rénovation des écoles et des centres de soins, créaient des conditions favorables à la coexistence pacifique.

Le HCR a surveillé les centres de détention, enregistrant quelque 3400 personnes relevant de sa compétence. Grâce à son plaidoyer, 1800 personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été libérées de détention.

842 réfugiés et demandeurs d'asile ont quitté le pays dans le cadre de la réinstallation, tandis que 2029 autres sont partis dans le cadre d'évacuations humanitaires vers l'Italie, le Centre de transit d'urgence en Roumanie et les Mécanismes de transit d'urgence au Niger et au Rwanda. Parmi ces évacuations, 1385 personnes relevant de la compétence du HCR ont été évacuées par le biais du Centre de rassemblement et de départ (GDF). Le GDF a également joué un rôle important pour la réinstallation directe, le rapatriement volontaire et la réunification familiale. Parmi les 842 personnes qui sont arrivées dans leurs pays de réinstallation en 2019, 29 ont été réinstallées par le biais du GDF et 813 en provenance de zones urbaines. Afin de répondre aux besoins croissants de plus de 45 500 réfugiés et demandeurs d'asile en zone urbaine, le HCR a fourni des aides d'urgence en espèces à plus de 1400 personnes, des articles de secours essentiels à 5120 personnes et mené d'autres interventions liées à la protection comme des aides en espèces et un soutien médical par le biais de son centre communautaire de soins de jour à Tripoli et par des visites de volontaires communautaires.

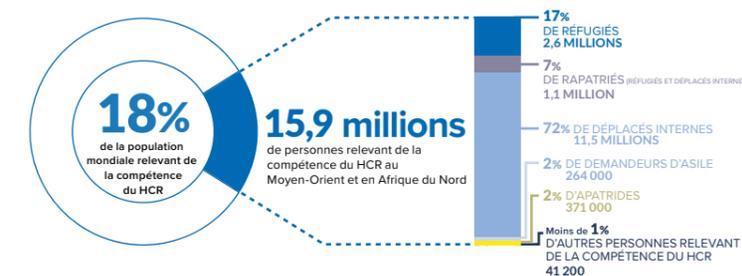
- 5552 personnes** relevant de la compétence du HCR ont reçu des kits de secours aux points de débarquement
- 43 387 déplacés internes et réfugiés** ont reçu des articles non alimentaires
- 12 308 personnes** relevant de la compétence du HCR ont été enregistrées, dont **3399 en détention**

Aucune situation d'urgence n'ayant trouvé un règlement politique dans la région, le HCR s'est efforcé de fournir une protection et un soutien vital aux personnes relevant de sa compétence dans des contextes souvent difficiles. L'aide d'urgence a figuré au premier plan de la réponse du HCR en 2019. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, il a également mené et coordonné des réponses de grande ampleur pour les réfugiés, tout en œuvrant à la préservation de l'espace de protection et à la création de conditions favorables au retour volontaire dans la sécurité et la dignité.

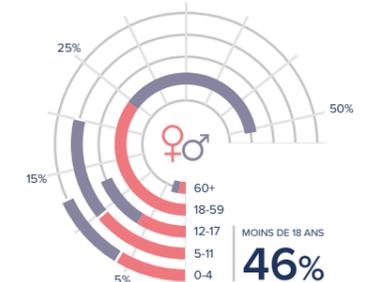


<sup>1</sup>Source: OIM  
<sup>2</sup>Source: OCHA

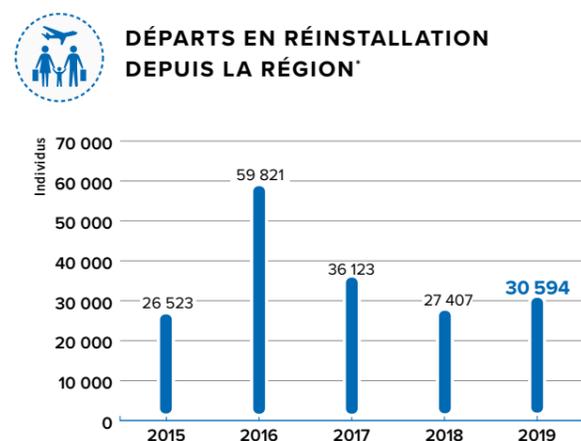
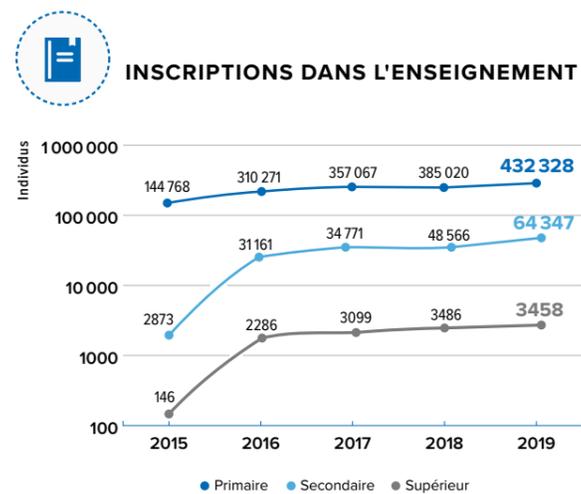
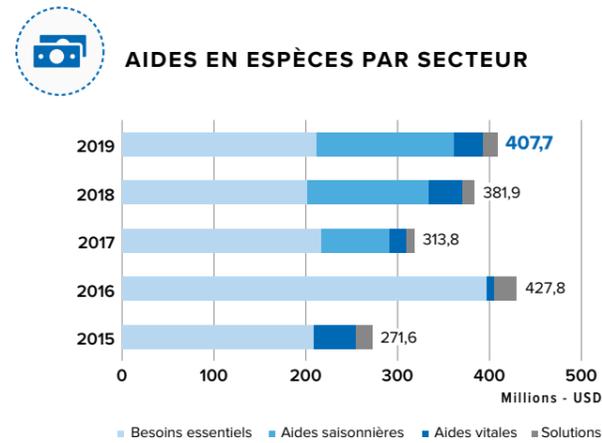
## PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD EN 2019



## RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD



\* Les chiffres pour la réinstallation comprennent les dossiers syriens déposés depuis la Turquie.

- 6 797 653** personnes relevant de la compétence du HCR ont été enregistrées à titre individuel

**29%** des personnes ont été enregistrées biométriquement
- 5 410** mineurs isolés ont été soumis à une évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant (en cours ou achevée)
- 16 744** victimes de violences sexuelles et de genre ont bénéficié de conseils psychologiques et sociaux

**1 895** victimes de violences sexuelles et de genre ont eu accès à une aide médicale

**790** victimes de violences sexuelles et de genre ont bénéficié d'une aide juridique
- 407,7 millions de dollars** d'aides en espèces ont été distribuées

**2 924 343** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'aides en espèces
- 2 193 660** personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu des articles de secours essentiels

**103,3 millions de dollars** d'articles de secours essentiels distribués
- 496 675** enfants ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire

**3 458** personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une bourse pour l'enseignement supérieur
- 34%** des réfugiés avaient leur propre entreprise ou étaient travailleurs indépendants depuis plus de 12 mois
- 41 516** demandes de réinstallation soumises depuis la région

**30 594** départs facilités par le HCR

## PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

### Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a collaboré avec les gouvernements pour mettre en place des systèmes d'asile nationaux. Par exemple, le gouvernement égyptien lui a demandé de lui fournir une ébauche pour l'aider à établir une transition progressive vers un mécanisme d'asile national. Le HCR a collaboré avec le Qatar sur sa législation en matière d'asile suite à l'adoption d'un cadre national sur l'asile et à l'adhésion du Qatar au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Le HCR a mené la détermination du statut de réfugié (DSR) dans plusieurs pays de la région, tout en soutenant le transfert progressif de la DSR aux autorités nationales dans d'autres. En 2019, 6 797 653 personnes relevant de la compétence du HCR ont été enregistrées à titre individuel dans l'ensemble de la région – 3% de plus qu'en 2018 – tandis que 1 971 319 personnes (29%) ont été enregistrées de façon biométrique, soit un peu plus que les 1 324 929 enregistrées en 2018. La détention des demandeurs d'asile et des réfugiés ayant constitué une pratique courante dans plusieurs pays, le HCR a plaidé pour mettre fin à la détention des enfants et pour trouver des alternatives, conformément à sa stratégie globale « Au-delà de la détention 2014-2019 ». En Libye, le HCR a enregistré quelque 3 400 personnes relevant de sa compétence lors de ses visites de surveillance dans les centres de détention et, grâce à ses interventions, 1 800 personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été libérées de détention en 2019.

Afin d'intégrer les services de santé mentale et de soutien psychosocial (MHPSS) dans sa réponse en matière de protection, le HCR a élaboré une stratégie dans ce

domaine pour de nombreuses opérations, notamment au Yémen. Plus de 150 employés en première ligne du HCR et de ses partenaires ont été formés aux premiers soins psychologiques dans toute la région. D'autres pays, comme l'Algérie, l'Égypte, l'Iraq, le Liban et la Turquie, ont renforcé leurs services de MHPSS en désignant des points focaux au sein des opérations du HCR, chargés de former les experts en santé non mentale aux interventions psychologiques, et qui encouragent l'intégration des MHPSS dans les interventions. En vue d'améliorer la réponse en matière de protection des personnes handicapées, le HCR a coordonné une étude régionale intitulée « Le pouvoir de l'inclusion : recensement des réponses de protection des personnes handicapées parmi les réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ». Cette étude devrait être utilisée dans la planification future et pour plaider en faveur de programmes intégrés.

Des notes d'orientation, des formations spécialisées et le renforcement des capacités ont permis d'améliorer la protection de l'enfance, notamment le traitement des demandes d'asile déposées par des enfants dans les opérations en Afrique du Nord, et près de 5 410 mineurs isolés ont été soumis à une évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant (en cours ou achevée). Les interventions de protection ont été renforcées grâce à la mobilisation de partenariats plus larges apportant leur soutien technique et financier, et grâce à une implication plus forte de la société civile et du secteur privé. Des mesures de protection contre l'exploitation et les abus sexuels ont été intégrées dans les procédures de sélection des partenaires du HCR, ainsi que dans la conception et le suivi des projets. Près de 400 centres communautaires fonctionnaient dans l'ensemble de la région et 4 200 volontaires communautaires ont facilité l'accompagnement social et l'accès à des services adaptés pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Le pouvoir de l'inclusion



(en anglais)

## Apporter une aide vitale

En raison des conflits et des situations d'urgence en Iraq, en Libye, en Syrie et au Yémen, les besoins humanitaires sont restés d'une ampleur, d'une gravité et d'une complexité très importantes. Le HCR a mis en œuvre des mesures de préparation et a aidé les opérations à renforcer leur présence et leur réponse d'urgence sous forme d'aide vitale multisectorielle, notamment de services de protection, d'abris, d'articles de secours de base, d'aides en espèces à usages multiples et de soins de santé. Il a renforcé son leadership dans les réponses aux situations d'urgence de réfugiés, en particulier dans le cadre du 3RP, illustrant les progrès qui peuvent être réalisés quand le Pacte mondial sur les réfugiés est appliqué en pratique. Il a aussi fourni une aide aux déplacés internes en pilotant les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris/articles non alimentaires et de la gestion et coordination des camps. Il a également travaillé en coordination avec les Équipes de pays pour l'action humanitaire ou les Équipes de pays des Nations Unies pour gérer le volet protection des crises de déplacement.

En réponse aux besoins vitaux les plus urgents, le HCR a distribué près de 407,7 millions de dollars d'aides en espèces à près de 2,9 millions de réfugiés et personnes déplacées, en particulier en zones urbaines. L'équivalent de 269,3 millions de dollars a été distribué sous forme d'articles de secours essentiels à plus de 1,3 million de réfugiés et déplacés internes impactés par la crise syrienne. Par ailleurs, au moins 619 500 personnes ont bénéficié d'une aide pour les abris, tandis que 61% des ménages vivaient dans des logements décentes. Les aides en espèces ont facilité l'hébergement locatif de 84 588 ménages.

Plus de 148 000 personnes ont eu accès à des soins de santé primaire et à une aide nutritionnelle, tandis qu'environ

500 000 personnes ont reçu une assistance en eau potable et en services d'assainissement adéquats. Près de 92% des personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès aux établissements de santé primaire nationaux et/ou gouvernementaux. Le HCR a renforcé la prévention, l'intégration de la réduction des risques et la prise en charge en matière de violences sexuelles et de genre dans toutes ses opérations. Il y a eu 16 744 cas de violences sexuelles et de genre signalés pour lesquels les victimes ont bénéficié de conseils psychosociaux. En outre, à l'échelle de la région, 790 victimes ont bénéficié d'une aide juridique et 1 895 d'une aide médicale.

Les mécanismes vitaux pour les évacuations humanitaires, la réinstallation, le rapatriement volontaire, la réunification familiale et d'autres solutions ont été renforcés vers l'Italie, le Niger, la Roumanie, et le Rwanda, notamment par le biais des Mécanismes de transit d'urgence/Centres de transit d'urgence. Au total, 878 personnes évacuées depuis la Libye ont été prises en charge par le biais du mécanisme au Niger; 393 personnes ont été évacuées vers l'Italie; 452 vers la Roumanie; et 306 vers le Rwanda d'où les sept premiers évacués sont ensuite repartis vers un pays de réinstallation.

## Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

En 2019, le HCR a vérifié 95 000 retours de réfugiés vers la Syrie en provenance des pays voisins, soit une augmentation de 75% sur l'année. Selon la dernière enquête régionale du HCR sur les intentions, qui excluait la Turquie, plus de 75% des réfugiés syriens dans la région exprimaient l'espoir de rentrer un jour dans leur pays, mais seulement 6% avaient l'intention de le faire dans l'année à venir.

Alors que plus de 5,5 millions de réfugiés syriens sont accueillis par des pays voisins, et pour atténuer l'impact de la diminution des places de réinstallation dans le monde

observée en 2017 et 2018, le HCR a encouragé la création de nouveaux programmes de réinstallation et le développement des programmes existants afin de mieux partager la responsabilité avec les pays d'accueil. 41 516 réfugiés dans la région ont fait l'objet d'une demande de réinstallation (dont 17 552 depuis la Turquie), soit une augmentation de 11% par rapport à 2018. Le plus grand nombre de réfugiés orientés vers la réinstallation étaient originaires de Syrie (29 562), d'Afghanistan (4 656) et d'Iraq (2 443, dont la plupart orientés depuis la Turquie). Quelque 20 036 réfugiés ont été réinstallés depuis la région, ainsi que 10 558 depuis la Turquie, soit une légère augmentation par rapport aux départs de 2018.

La collaboration du HCR avec les nouveaux présidents du Groupe restreint sur les situations prioritaires, à savoir l'Irlande et la Suède, a été importante pour obtenir une augmentation des demandes de réinstallation. Le travail a consisté à partager les bonnes pratiques, montrer l'impact stratégique de la réinstallation et identifier les solutions durables pour garantir des partenariats forts et une collaboration dans les programmes actuels de réinstallation essentiels, comme ceux en lien avec les situations de Syrie et de Méditerranée centrale.

## Agir grâce à des partenariats



L'enseignement primaire, secondaire et supérieur ouvert aux personnes relevant de la compétence du HCR a été encouragé pour les enfants et les jeunes. En 2019, 432 328 enfants ont été inscrits à l'école primaire, soit une augmentation de 12% par rapport à 2018. Dans le même temps, 64 347 étaient inscrits dans l'enseignement secondaire, soit près d'un tiers de plus qu'en 2018. Dans le cadre du programme de bourses DAFI du HCR, 3 458 étudiants ont également bénéficié de bourses pour l'enseignement supérieur. Le HCR a également encouragé l'inclusion économique des personnes forcées de fuir leur foyer, plaidant pour qu'elles aient le droit de travailler et de gagner leur vie. Ainsi, 34% des réfugiés étaient travailleurs indépendants depuis plus de 12 mois ou possédaient leur propre entreprise à la fin de 2019.

## Garantir une protection, une aide et des solutions dans les situations de déplacement interne

En Iraq, en Libye, en Syrie et au Yémen, plus de 11 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leurs propres pays à cause de la violence, et ce, à plusieurs reprises pour beaucoup d'entre elles.

## Donner aux réfugiés les moyens d'accéder à un travail décent en Jordanie

Des centres de services pour l'emploi ont été créés dans le camp de réfugiés de Zaatari en 2017 et dans celui d'Azraq en 2018. Ces centres sont le fruit du travail effectué par le HCR et l'OIT, en coordination avec le gouvernement jordanien et avec l'aide du gouvernement néerlandais.

Ils proposent aux réfugiés des services de conseils pour leur recherche d'emploi, l'obtention de permis de travail et les aident à quitter les camps pour participer à des salons

de l'emploi où ils peuvent rencontrer des employeurs et avoir accès à des opportunités d'emploi formel dans toute la Jordanie. Ce nouveau système a aussi garanti une plus grande protection aux réfugiés et leur a permis d'accepter des emplois partout dans le pays dans des secteurs spécifiques.

À ce jour, 13 centres pour l'emploi ont aidé près de 10 000 personnes, jordaniennes et syriennes, à obtenir un emploi et des possibilités de formation, ainsi que d'autres services.

3RP en réponse à la crise syrienne



Mécanisme de transit d'urgence au Rwanda



(en anglais)

Dans toutes ces situations d'urgence, le HCR a piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris/articles non alimentaires et de la gestion et coordination des camps. La réponse en matière de déplacement interne a suivi une approche communautaire, le HCR et ses partenaires s'efforçant de donner aux communautés les moyens d'obtenir leurs droits dans la sécurité et la dignité, tout en réduisant leur vulnérabilité. Des groupes de proximité – un réseau de centres communautaires et satellites dotés d'équipes mobiles et de bénévoles liés à des ONG nationales – ont amélioré la couverture de la réponse du HCR. Compte tenu des conditions de sécurité et des difficultés pour accéder aux populations dans le besoin, cette approche a été essentielle pour assurer la consultation et la participation des communautés à la conception et à la mise en place d'une réponse fondée sur des données réelles, dans tous les secteurs, qui a permis d'améliorer la protection et les conditions de vie et de trouver des solutions.

Au Yémen, le HCR a distribué des aides en espèces à près de 168 000 familles déplacées et membres vulnérables des communautés d'accueil, ainsi que des articles de secours essentiels comme des nattes de couchage, des ustensiles de cuisine et des lampes solaires à plus de 86 000 familles, ainsi que des kits pour abris à plus de 17 000 familles.

En Libye, le HCR s'est efforcé de renforcer son plaidoyer et d'encourager l'accès des déplacés internes aux droits, aux services de base et aux solutions. L'intensification des hostilités à Tripoli à partir d'avril 2019 a provoqué le déplacement de 150 000 Libyens. Le HCR a activé sa réponse d'urgence en faveur des déplacés internes, fournissant des aides en espèces à usages multiples à 1086 ménages de déplacés internes et rapatriés et distribuant 9785 kits pour abris aux déplacés internes dans l'est de la Libye. Grâce à l'augmentation de ses capacités de

proximité et à l'élargissement de ses partenariats, il a assuré un suivi de protection, identifié les besoins et guidé des réponses efficaces.

En Syrie, malgré des défis opérationnels, le HCR a assuré des activités de protection auprès de plus de 1,7 million de personnes, notamment des activités spécifiques de protection de l'enfance auprès de 236 000 personnes et des services liés aux violences sexuelles et de genre auprès de plus de 300 000 personnes. Près de 1,8 million de personnes ont aussi bénéficié d'articles de secours essentiels, plus de 520 000 personnes d'une aide pour les abris et quelque 428 000 personnes d'une assistance médicale. En opérant à travers la frontière depuis la Turquie, le HCR a également fourni des articles de secours essentiels et une aide pour les abris à plus de 358 000 personnes. Il a aussi offert des services de protection à plus de 153 200 personnes grâce à des orientations, des actions de sensibilisation et un soutien psychologique.

En Iraq, plus de 47 000 déplacés internes et rapatriés ont bénéficié d'une aide juridique par le biais du HCR et au moins 36 600 déplacés internes et rapatriés ont obtenu des documents d'état civil. Le HCR a également distribué des aides en espèces à des familles déplacées vulnérables, comprenant à la fois un soutien mensuel en espèces aux personnes vivant hors des camps et une assistance pour la préparation à l'hiver. Le programme du HCR pour la préparation à l'hiver a accordé des aides en espèces à plus de 64 200 familles déplacées. Le HCR a aussi distribué des articles de secours essentiels à plus de 33 300 familles vivant dans les camps et en zone urbaine. Les interventions du HCR dans le secteur des abris visaient l'amélioration des conditions de vie des déplacés internes dans tous les camps d'Iraq et le soutien aux rapatriés dans leur lieu d'origine.

## Réduire et prévenir l'apatridie

Alors que la région compte environ 371 000 personnes apatrides, des initiatives ont été menées conformément à l'approche stratégique régionale relative à la prévention et à la réduction de l'apatridie. En particulier, ces initiatives se sont appuyées sur la dynamique créée par la Déclaration de la Ligue des États arabes sur l'appartenance et l'identité juridique de 2019, renforcée par la Stratégie de la Ligue des États arabes pour la protection des enfants réfugiés. Le HCR a également coopéré étroitement avec les États pour préparer le Segment de haut niveau sur l'apatridie d'octobre 2019, avec un soutien spécifique à la Mauritanie qui a abouti à quatre engagements pris pendant cet événement.

Les cours sur l'apatridie délivrés aux fonctionnaires gouvernementaux ont renforcé la sensibilisation aux normes internationales et offert un lieu où les États ont pu partager leurs expériences et explorer des solutions potentielles et des innovations. En Iraq, l'aide juridique a beaucoup contribué à réduire les cas d'apatridie. En 2019, 262 cas ont été résolus par l'acquisition et la confirmation de nationalité pour un total de 2733 cas depuis 2015. Dans le contexte du plan 3RP, les interventions du HCR et des partenaires ont beaucoup réduit le pourcentage d'enfants réfugiés syriens nés dans la région chaque année sans documents d'identité, tels que certificat de naissance ou déclaration de naissance médicale. Le pourcentage est passé d'environ 35% en 2012 à 1,8% en 2018, la dernière année pour laquelle les données sont disponibles.

## Faits opérationnels marquants de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés

Le réseau de la société civile de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour le déplacement est devenu la principale plateforme régionale pour les acteurs

nationaux de la société civile. Lors des premières consultations régionales pour les ONG à Amman en Jordanie, qui se sont tenues en association avec le réseau, près de 200 partenaires ont adopté l'approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société. Les consultations ont offert une plateforme permettant aux acteurs régionaux d'amplifier leurs actions de plaidoyer et de présenter des engagements conjoints en matière de prévention, de réponse et de solutions aux déplacements. En Tunisie, par exemple, les acteurs de la société civile ont joué un rôle important pour revendiquer et fournir des services essentiels aux personnes relevant de la compétence du HCR. Les acteurs ont créé un réseau d'expertise visant à renforcer les capacités des agents gouvernementaux et des décideurs, en menant des sessions de formation sur la protection internationale des réfugiés et des demandeurs d'asile pour les représentants des ministères et des administrations publiques.

La collaboration avec le milieu académique de la région a été un autre exemple réussi de travail de proximité, dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés. Des groupes de réflexion, des centres de recherche, des universités et des professeurs ont soutenu la création d'une culture d'élaboration de politiques sur les déplacements basée sur des données objectives. Lors des premières et deuxième tables rondes à Amman en Jordanie, les partenaires ont souligné le rôle important que les institutions académiques peuvent jouer pour mener des recherches sur les questions relatives aux déplacements et pour élaborer des bases de données et des bases scientifiques qui aident les politiques et les opérations à faire progresser les droits des réfugiés. Des progrès ont été réalisés pour rapprocher le monde académique des décideurs grâce à la création du premier Journal arabe des études sur les réfugiés, qui vise aussi à aider les praticiens sur le terrain.

Réseau de la société civile de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour le déplacement



(en anglais)

## CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Dans l'ensemble de la région, le sous-financement chronique a affecté toutes les opérations. Alors que le financement total était inférieur à la moitié (46%) de ce qui était nécessaire, des services vitaux et de protection essentiels n'ont pas pu être fournis en 2019.

Les plus grandes lacunes ont concerné la Syrie, où l'accès régulier aux personnes relevant de la compétence du HCR et la fourniture de services de protection de qualité, ont connu des contraintes importantes en termes de ressources, en plus de celles engendrées par l'insécurité.

Cela a été particulièrement le cas dans les gouvernorats isolés d'Alep, de Deir-ez-Zor, d'Idlib et de Raqqa. Les projets du HCR visant à étendre son réseau de proximité en ouvrant 28 nouveaux centres communautaires ne se sont pas matérialisés, privant 560 000 déplacés internes de services de protection.

Compte tenu de l'ampleur de la crise, le Yémen est resté l'une des opérations les plus sous-financées de la région. En 2019, plus de 900 000 Yéménites, considérés comme étant les déplacés internes les plus vulnérables du pays, ont trouvé refuge dans l'un des 1700 sites d'accueil pour déplacés internes. Cependant, en raison du sous-financement du groupe sectoriel chargé de la gestion et de coordination des camps, les services offerts ont été limités ou irréguliers.

En Jordanie, le manque de financement a empêché l'opération de venir en aide à près de 10 000 ménages sur les 41 700 familles ciblées pour recevoir des aides en espèces. De même, au Liban, le HCR n'a pu atteindre que 42% des 84 000 familles de réfugiés syriens vulnérables ciblées pour recevoir des aides en espèces régulières.

En Iraq, le HCR a dû donner la priorité à 59% des familles déplacées pour qu'elles bénéficient d'une aide pour l'hiver. Par conséquent, des besoins très importants n'ont pas pu être couverts dans des zones où plus de 4 millions de personnes étaient rentrées en 2019.

Des décisions difficiles ont dû être prises dans certains camps de réfugiés comme celui de Tindouf (Algérie) ou de Mbera (Mauritanie) où les fonds prévus pour des investissements importants dans les infrastructures ont été réaffectés à des interventions vitales.

Les défis rencontrés par les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains dans des pays comme l'Égypte ou le Maroc ont été amplifiés par l'augmentation du coût de la vie, ce qui les a exposés à des risques plus élevés comme l'exploitation et le travail forcé.

Parallèlement au manque de financement, les opportunités limitées de solutions durables dans les pays d'accueil et la baisse du nombre de places de réinstallation dans le monde ont rendu l'environnement opérationnel et de protection encore plus complexe.



### Qatar Charity continue de soutenir le HCR

Depuis 2012, Qatar Charity (QC) est l'un des principaux partenaires privés du HCR et il a aidé 1 287 835 personnes déplacées.

Sur la seule année 2019, QC a aidé les réfugiés rohingyas et les déplacés internes au Yémen et en Iraq grâce à une contribution de 12 091 813 dollars, en fournissant des aides en espèces indispensables aux familles déplacées.

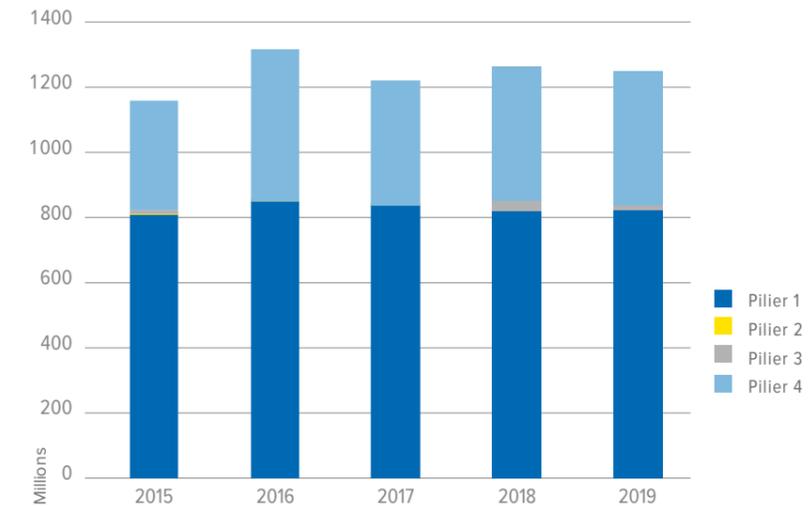
Au Bangladesh, QC a soutenu le développement d'installations dans le secteur de l'eau, de la santé et de l'assainissement pour les réfugiés rohingyas et les communautés d'accueil.



(en anglais)

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD 2015-2019 | USD



### SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	Milliers   USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR
Report des années précédentes	Affecté	52 975	4%
	Non affecté	7 134	1%
Contributions volontaires	Affectées	1 045 467	83%
	Légèrement affectées <sup>1</sup>	84 246	7%
	Non affectées	35 132	3%
	Dons en nature	864	0%
Coûts d'appui aux programmes	2 304	0%	
Autres revenus <sup>2</sup>	24 612	2%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 252 734</b>	<b>100%</b>	<b>28%</b>

Notes:

<sup>1</sup> Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.

<sup>2</sup> Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.

## BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	Budget	3 294 998	-	-	-	3 294 998		
	Dépenses	2 189 138	-	-	-	2 189 138		
Activités régionales pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	Budget	57 667 520	-	-	-	57 667 520		
	Dépenses	4 919 707	-	-	-	4 919 707		
SOUS-TOTAL	Budget	60 962 518	-	-	-	60 962 518	2%	
	Dépenses	7 108 845	-	-	-	7 108 845	1%	12%
<b>MOYEN-ORIENT</b>								
Iraq	Budget	185 673 863	465 780	-	416 337 806	602 477 448		
	Dépenses	72 210 317	269 957	-	130 544 813	203 025 088		
Israël	Budget	4 223 967	-	-	-	4 223 967		
	Dépenses	2 934 831	-	-	-	2 934 831		
Jordanie	Budget	371 918 461	-	-	-	371 918 461		
	Dépenses	213 880 490	-	-	-	213 880 490		
Liban	Budget	562 007 934	753 045	-	-	562 760 979		
	Dépenses	325 058 914	668 257	-	-	325 727 171		
Arabie saoudite - Bureau régional	Budget	11 306 232	216 077	-	-	11 522 309		
	Dépenses	9 642 494	134 364	-	-	9 776 858		
République arabe syrienne	Budget	46 968 149	198 641	259 382 854	317 833 049	624 382 693		
	Dépenses	13 574 185	27 758	17 180 980	145 349 316	176 132 239		
Syrie - Bureau régional de coordination pour les réfugiés	Budget	20 519 570	-	-	20 400 000	40 919 570		
	Dépenses	16 186 501	-	-	18 325 282	34 511 783		
Yémen	Budget	48 514 717	-	-	150 133 920	198 648 637		
	Dépenses	31 842 288	-	-	107 988 149	139 830 437		
SOUS-TOTAL	Budget	1 251 132 894	1 633 543	259 382 854	904 704 774	2 416 854 065	88%	
	Dépenses	685 330 021	1 100 337	17 180 980	402 207 560	1 105 818 898	88%	46%



## BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
<b>AFRIQUE DU NORD</b>								
Algérie	Budget	37 091 284	-	-	-	37 091 284		
	Dépenses	17 016 854	-	-	-	17 016 854		
Égypte - Bureau régional	Budget	104 156 716	-	-	-	104 156 716		
	Dépenses	46 118 503	-	-	-	46 118 503		
Libye	Budget	61 683 093	-	-	26 968 830	88 651 923		
	Dépenses	39 483 378	-	-	7 083 269	46 566 647		
Mauritanie	Budget	19 348 835	-	-	-	19 348 835		
	Dépenses	15 586 690	-	-	-	15 586 690		
Maroc	Budget	8 581 290	-	-	-	8 581 290		
	Dépenses	6 215 881	-	-	-	6 215 881		
Tunisie	Budget	7 880 311	-	-	-	7 880 311		
	Dépenses	6 175 322	-	-	-	6 175 322		
Sahara occidental: Mesures de rétablissement de la confiance	Budget	7 259 413	-	-	-	7 259 413		
	Dépenses	2 126 804	-	-	-	2 126 804		
SOUS-TOTAL	Budget	246 000 941	-	-	26 968 830	272 969 771	10%	
	Dépenses	132 723 432	-	-	7 083 269	139 806 702	11%	51%
TOTAL	Budget	1 558 096 353	1 633 543	259 382 854	931 673 604	2 750 786 354	100%	
	Dépenses	825 162 298	1 100 337	17 180 980	409 290 830	1 252 734 445	100%	46%

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	274 801 724	30 566		125 708 280	183 350 000	583 890 570
Allemagne	159 754 801			44 614 602	26 904 002	231 273 405
Union européenne	64 743 485			16 142 552		80 886 037
Koweït	12 186 542			25 093 458	5 039 490	42 319 490
Japon	13 096 720		481 500	18 828 917	3 872 676	36 279 813
Norvège	16 438 090			9 141 745	5 148 792	30 728 627
Canada	7 929 331			3 799 392	18 417 933	30 146 657
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	19 096 024			2 402 332	1 520 580	23 018 936
Donateurs privés in Qatar				20 335 260	1 025 100	21 360 360
Arabie saoudite	10 416 265			5 164 001	5 000 000	20 580 266
Pays-Bas	16 058 275			3 138 062	210 148	19 406 485
Italie	14 102 781			1 189 080	590 510	15 882 371
Danemark	8 533 742				6 608 946	15 142 688
Qatar	11 000 000			1 335 000		12 335 000
UNO-Flüchtlingshilfe (Partenaire national en Allemagne)					10 143 224	10 143 224
Suède	621 445			2 199 978	7 097 204	9 918 627
France	7 333 334			1 136 364	568 182	9 037 880
Fonds de financement commun			311 820	8 325 208		8 637 029
Australie	8 165 438					8 165 438
Suisse	3 202 878			502 008	3 014 072	6 718 959
Belgique	2 702 009			3 054 710		5 756 719
Finlande	109 156				4 896 406	5 005 562
Espagne	2 690 058			1 303 797		3 993 855
USA for UNHCR (Partenaire national aux États-Unis d'Amérique)	211 196			524 693	3 081 954	3 817 843
République de Corée	1 728 057			500 000	1 500 000	3 728 057
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	786 861			148 283	1 896 287	2 831 431
Donateurs privés en République de Corée					2 419 130	2 419 130
Luxembourg					2 405 858	2 405 858
Tchéquie	2 155 288					2 155 288
Irlande	1 706 485					1 706 485
Donateurs privés au Koweït	1 391 118			16 525	176 471	1 584 114
Fonds central pour les interventions d'urgence	275 000			1 200 000		1 475 000
Donateurs privés au Canada	90 729				1 348 795	1 439 524
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	35 000				1 000 000	1 035 000
Donateurs privés au Liban	345 365			622	666 222	1 012 209
Australia for UNHCR (Partenaire national en Australie)					965 746	965 746
Donateurs privés en Italie	683 332			1 430	231 145	915 907
Donateurs privés au Japon	836 505					836 505
Fédération de Russie	300 000			500 000		800 000
Pologne	504 032				259 491	763 523
Donateurs privés en Égypte	30 040			122 639	568 122	720 801
Sweden for UNHCR (Partenaire national en Suède)					680 835	680 835

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Monaco	598 179					598 179
Donateurs privés en Arabie saoudite	281 443			26 116	284 714	592 272
Donateurs privés en Chine	5 332				435 259	440 591
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	380 311					380 311
Île de Man (Royaume-Uni)	261 549					261 549
Donateurs privés en Suisse					252 640	252 640
Donateurs privés aux Pays-Bas	84 181				138 065	222 246
Donateurs privés au Liechtenstein				200 200	20 000	220 200
Islande					216 589	216 589
España con ACNUR (Partenaire national en Espagne)	11 416				199 436	210 851
Japan for UNHCR (Partenaire national au Japon)					205 234	205 234
Liechtenstein					201 613	201 613
Malte	168 896					168 896
Donateurs privés à Oman	31 944			24	75 133	107 101
Donateurs privés en France					105 596	105 596
Estonie	83 426					83 426
Donateurs privés en Thaïlande	5 685				66 419	72 104
Donateurs privés à Monaco					68 534	68 534
Slovénie					57 405	57 405
UNICEF	56 000					56 000
Donateurs privés aux Philippines					33 032	33 032
Donateurs privés à Singapour					31 629	31 629
Donateurs privés au Brésil				1 587	24 361	25 947
Maroc					25 184	25 184
Andorre				22 321		22 321
Donateurs privés en Inde	255				13 990	14 244
Organisation de la coopération islamique	12 901					12 901
Donateurs privés en Indonésie	2 756				2 284	5 040
Donateurs privés au Danemark					3 728	3 728
Donateurs privés en Autriche	1 484					1 484
Donateurs privés au Kenya					1 233	1 233
Donateurs privés en Irlande					1 155	1 155
Donateurs privés en Afrique du Sud					699	699
Donateurs privés en Belgique					547	547
Donateurs privés au Mexique					154	154
<b>TOTAL*</b>	<b>666 046 864</b>	<b>30 566</b>	<b>793 320</b>	<b>296 679 186</b>	<b>303 071 951</b>	<b>1 266 621 888</b>

\*Notes:

1 Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.

2 Inclut 31,9 millions de dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 25 millions de dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.

3 Inclut les contributions globales affectées aux plans d'action pour les situations iraquienne, syrienne et du Yémen.

# Sauvegarder les droits fondamentaux



*Autrefois apatrides, les enfants issus de la communauté côtière des Burundais vivant au Kenya peuvent désormais jouir de l'ensemble de leurs droits en tant que citoyens kenyans.*

© HCR/Tobin Jones

La finalité de toutes les activités de protection est de promouvoir la pleine jouissance des droits fondamentaux des personnes relevant de la compétence du HCR en réponse à leurs besoins juridiques, physiques et matériels.

En 2019, le travail de protection a rencontré des difficultés liées à la complexité et à l'ampleur accrue des déplacements transfrontaliers et internes, mais il a aussi connu des réalisations importantes.

De nombreux États ont pris des mesures pour améliorer leurs systèmes nationaux d'asile dans l'objectif de garantir l'équité, l'efficacité, l'adaptabilité et l'intégrité de leurs lois et cadres politiques. Le Groupe d'appui à la capacité d'asile, lancé lors du Forum mondial sur les réfugiés, a été un catalyseur, plus de 50 États s'étant engagés à renforcer leurs systèmes d'asile ou à aider d'autres États à le faire. Le HCR a fourni des recommandations et des outils pratiques pour encourager le respect des normes internationales. Il a également facilité l'implication d'un vaste ensemble de parties prenantes, notamment des cabinets d'avocats qui se sont engagés à offrir un nombre très important d'heures de travail bénévole pour soutenir les objectifs de protection lors du Forum.

Le principe de partage des responsabilités pour assurer la protection et trouver des solutions a également été à la base du Segment de haut niveau sur l'apatridie. À mi-chemin de la Campagne #Jexiste, les États se sont engagés à renforcer leurs actions visant à identifier, prévenir et réduire l'apatridie.

Une politique actualisée relative aux déplacés internes, publiée en 2019, met en avant la nécessité pour le HCR d'apporter une contribution à des réponses humanitaires coordonnées et à la protection des déplacés internes qui soit claire et prévisible et vienne en soutien des États auxquels incombe la responsabilité première dans ce domaine. L'approche renforcée du HCR en matière de protection des déplacés internes consiste notamment

à soutenir le Groupe de haut niveau sur les déplacements internes créé par le Secrétaire général, ainsi que les institutions régionales dans leurs efforts visant à promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention de Kampala, qui a recueilli trois adhésions supplémentaires en 2019.

Afin de consolider le rôle essentiel des communautés, ainsi que l'inclusion effective des considérations relatives à l'âge, au genre et à la diversité, le HCR a renforcé son cadre de redevabilité à l'égard des populations affectées et a contribué activement à l'élaboration de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et des lignes directrices de l'IASC dans ce domaine. Des travaux ont également été entrepris sur des questions essentielles de protection de l'enfance et de lutte contre les violences de genre.

La coopération plus étroite avec les partenaires du secteur du développement a fait partie d'un plaidoyer plus large en faveur de l'inclusion des réfugiés dans les services fournis au niveau national afin d'améliorer leur résilience et leur autosuffisance, ainsi que celles des communautés d'accueil. Le plaidoyer relatif à l'importance de la sécurité et de la dignité en matière de rapatriement volontaire durable n'a recueilli qu'un succès limité, les conflits prolongés et le manque d'action pour régler les causes profondes à l'origine de la fuite des personnes demeurant des obstacles importants à leur retour. Moins de 5% des besoins de réinstallation dans le monde ont été couverts en 2019 mais le HCR a continué de collaborer avec les États et les partenaires pour déployer la Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires, envisageant un avenir où les places de réinstallation seront plus nombreuses, notamment grâce à l'implication de nouveaux pays de réinstallation et au développement de voies complémentaires d'admission dans des pays tiers.

## CADRES JURIDIQUES DE PROTECTION



Une demandeuse d'asile soudanaise au centre humanitaire du HCR près d'Agadez, au Niger.

### RÉSULTATS 2019

16

États ont adopté des lois et des modifications législatives apportant des améliorations aux droits des réfugiés



17

procédures judiciaires devant 10 juridictions différentes où le HCR a fourni une interprétation des principes pertinents du droit international des réfugiés et des droits de l'homme



89

États ont bénéficié de conseils techniques de la part du HCR pour assurer la conformité de leur législation avec les normes internationales et régionales de protection des réfugiés



11

pays ont élaboré des cadres nationaux relatifs au déplacement interne avec l'appui du HCR



### Politique relative à la protection des réfugiés

Conformément à son mandat, le HCR a continué de superviser l'application des conventions internationales relatives à la protection des réfugiés. Fin 2019, 149 États étaient parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, à son Protocole de 1967, ou aux deux instruments. Bien qu'aucun nouvel État n'ait adhéré à la Convention de 1951 ou au Protocole de 1967 en 2019, un État a levé ses réserves à la Convention de 1951: la Suède. En conséquence, la Suède accorde désormais aux réfugiés le même traitement qu'aux ressortissants suédois en ce qui concerne les retraites. Les États parties à la Convention de 1951 et/ou à son Protocole de 1967 ont le devoir de coopérer avec le HCR et de lui fournir toutes

les informations pertinentes relatives à la mise en œuvre de ces instruments. À ce titre, le HCR a continué d'inciter les États à améliorer leurs législations et leurs politiques nationales relatives au traitement des réfugiés, dans le respect du droit international.

En 2019, le HCR a publié des commentaires détaillés sur des propositions de lois et de politiques dans 24 pays. Il a fait des interventions stratégiques devant des juridictions régionales, nationales et des organes judiciaires sur différentes questions juridiques et politiques relatives à la protection des réfugiés et aux droits des personnes déplacées à travers les frontières et des apatrides. Le HCR a également donné des interprétations relatives aux normes et principes juridiques internationaux pertinents.

Des conseils juridiques ont été fournis aux opérations du HCR, aux partenaires et aux États sur un large éventail de questions relatives à la protection internationale des réfugiés. Mais surtout, une nouvelle édition du «Guide et principes directeurs sur les procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut des réfugiés» a été publiée, contribuant ainsi à renforcer l'application complète et inclusive des instruments internationaux et régionaux du droit des réfugiés.

### Politique relative aux déplacés internes

Le HCR a contribué à l'élaboration de cadres nationaux sur les déplacements internes en offrant des conseils juridiques et techniques à 11 États, dont El Salvador (qui a adopté une loi relative aux déplacés internes en janvier 2020), l'Éthiopie, le Honduras, le Libéria, le Mali, le Mexique et le Soudan du Sud. Il a continué de plaider pour que les communautés affectées soient consultées et participent au processus d'élaboration de ces instruments, par exemple au Soudan du Sud. En Colombie, il a soutenu les activités de la Juridiction spéciale pour la paix, en partageant notamment des expériences internationales autour de la criminalisation des déplacements forcés (voir aussi l'aperçu sur *l'Engagement du HCR dans les situations de déplacement interne*).

### Politique relative aux déplacements causés par les changements climatiques et les catastrophes

Conformément à son mandat de protection et à l'analyse selon laquelle les catastrophes devraient augmenter en raison du réchauffement climatique, à la fois en termes de fréquence et d'intensité, le HCR a poursuivi ses travaux sur les aspects juridiques et normatifs de la protection internationale des personnes déplacées du fait des effets des changements climatiques et des catastrophes. Il a également renforcé ses actions de sensibilisation aux principes de protection dans le cadre des discussions politiques mondiales.

Le HCR a joué un rôle actif au sein de la Plateforme sur les déplacements liés aux

catastrophes (dirigée par des États) et de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à un moment où le mandat et les programmes de travail de ces deux entités étaient renouvelés. Il a coorganisé et participé à des événements portant essentiellement sur les déplacements causés par les changements climatiques et les catastrophes, notamment avec l'Union africaine et à la COP 25 à Madrid. Le HCR a également œuvré à l'élaboration de lignes directrices régionales sur la mobilité humaine dans le contexte des changements climatiques (voir aussi l'aperçu de *l'Action pour le climat en 2019*).

### Contraintes et besoins non satisfaits

Si les États ont souvent sollicité l'avis du HCR sur des propositions de lois et des changements de politiques, ce dernier ne disposait souvent que d'un temps limité pour le donner, ce qui a restreint sa capacité d'exercer sa responsabilité de surveillance.

Malgré leurs obligations découlant de la Convention de 1951 et du Protocole de 1967, certains États ont parfois fourni des éléments d'information insuffisants sur les lois existantes et le traitement des réfugiés.

Lorsque le HCR a donné son avis sur une proposition de loi, celui-ci n'a pas toujours été suivi, ce qui a parfois conduit à l'adoption d'une législation contenant des garanties de protection insuffisantes ou des dispositions s'écartant des obligations juridiques internationales et/ou régionales. Par exemple, sur les 34 pays ayant adopté des lois et des modifications législatives à leur cadre de protection internationale, 9 d'entre elles (26%) contenaient des restrictions aux droits des réfugiés.

Enfin, dans quelques pays, des processus électoraux ou d'autres évolutions politiques nationales ont retardé l'entrée en vigueur de certains instruments juridiques et amendements en 2019.

Guide et principes directeurs sur les procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut des réfugiés



(en anglais)

## IDENTIFIER LES BESOINS DE PROTECTION INTERNATIONALE ET LES SYSTÈMES NATIONAUX D'ASILE



Avant l'application de nouvelles lois sur les visas, une employée du HCR fournit des informations, une assistance juridique, de l'eau et des articles de secours aux réfugiés et migrants vénézuéliens franchissant la frontière entre la Colombie et l'Équateur, sur le pont Rumichaca.

### RÉSULTATS 2019

**2,3 millions** de demandes d'asile nouvelles et en appel ont été enregistrées dans le monde entier et **121 États** et territoires ont mis en œuvre des systèmes nationaux d'asile



**58 États** se sont engagés à renforcer leurs systèmes nationaux d'asile lors du Forum mondial sur les réfugiés, en particulier concernant l'équité, l'efficacité, l'adaptabilité et l'intégrité



Sur ce nombre, **120 400** nouvelles demandes d'asile ont été enregistrées auprès du HCR, soit **5%** du total



**43 États** dans lesquels le HCR a mené de façon stratégique les procédures de détermination du statut de réfugié, en vertu de son mandat



Pour plus d'informations sur l'asile et les tendances, voir le chapitre 4 du rapport **Global Trends 2019**



(en anglais)

La protection relève de la responsabilité des États et l'existence de systèmes nationaux d'asile/de détermination du statut de réfugié (DSR) pleinement opérationnels et équitables, efficaces, adaptables et intègres sont essentiels.

Le lancement officiel du Groupe d'appui à la capacité d'asile (ACSG) lors du Forum mondial sur les réfugiés a créé une nouvelle dynamique pour coordonner les efforts visant à développer les capacités nationales d'asile et à renforcer la responsabilité des États dans les pays d'accueil. En consultation avec les États, les organisations de la

société civile et d'autres parties prenantes, le HCR a élaboré des recommandations et des outils pratiques pour les aider à préparer leurs engagements dans ce domaine. Focalisée sur le Forum, la collaboration du HCR avec les États a conduit à ce que près de 58 d'entre eux s'engagent à élaborer ou à renforcer leurs systèmes nationaux d'asile. Le HCR a également soutenu d'autres États dans leurs efforts.

Dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés, plusieurs États ont fait des efforts louables pour rationaliser leurs systèmes d'asile, suite aux

recommandations du HCR. Par exemple, le Mexique a décidé d'appliquer des procédures simplifiées à certains profils de cas bénéficiant de taux de reconnaissance élevés ; le Brésil a décidé de reconnaître des milliers de demandeurs d'asile vénézuéliens comme réfugiés sur une base prima facie et le Malawi a reconnu le statut de réfugié prima facie à certains groupes de demandeurs d'asile originaires de la République démocratique du Congo (RDC).

Que ce soit à titre individuel ou collectif, de nombreuses organisations de la société civile et cabinets d'avocats se sont également engagés à soutenir les efforts dans ce domaine, par exemple en offrant gratuitement des conseils et représentations juridiques, des formations, des recherches et des interprètes. Une partie de la contribution commune de la communauté juridique annoncée au Forum, comprenant 125 000 heures d'aide juridique gratuite par an, devrait être opérationnelle dès 2020.

Disposer d'informations sur les pays d'origine de grande qualité et de recommandations du HCR concernant ces pays constitue le point de départ pour identifier les besoins de protection internationale. Ces dernières sont par conséquent essentielles pour améliorer l'efficacité et la qualité des processus de décision et d'élaboration des politiques au sein des systèmes nationaux d'asile. En 2019, le HCR a produit et commandé des rapports d'informations sur des pays d'origine importants et publié des recommandations sur l'Iraq, le Mali, la RDC, le Soudan du Sud et le Venezuela (République bolivarienne du). En outre, le HCR a présenté des recommandations axées sur certains pays devant différents organes de décision en première instance, notamment des juges, des membres de tribunaux, des avocats, des organismes d'aide juridique et d'autres experts à l'échelle nationale, régionale (Bureau européen d'appui en matière d'asile, Initiatives d'assurance qualité)

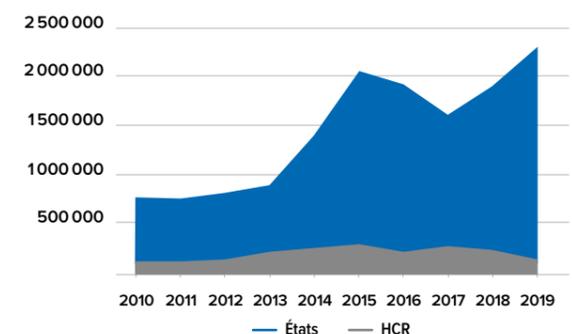
et mondiale (Consultations intergouvernementales, Groupe restreint sur les situations prioritaires).

En 2019, près de 1,3 million de décisions de DSR sur le fond ont été prises dans le monde entier. Le HCR a également terminé la révision et la mise à jour de ses « Normes procédurales de la détermination du statut de réfugié relevant du mandat du HCR » et a déployé le nouveau programme de formation à la DSR. En outre, 483 personnes, notamment des employés des organisations partenaires et des agents de l'État, ont complété les modules d'apprentissage en ligne du HCR sur la DSR et sur les informations sur les pays d'origine. Par ailleurs, 293 personnes ont bénéficié du déploiement continu du programme de formation aux entretiens individuels du HCR.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Si l'ACSG devrait progressivement améliorer les conditions de l'asile, des défis et des lacunes subsistent concernant les dimensions institutionnelles ou techniques des systèmes nationaux d'asile. Par conséquent, le HCR devrait continuer à mener les procédures de DSR en vertu de son mandat dans au moins 43 pays, ce qui nécessite constamment des capacités et expertises spécialisées.

### DEMANDES D'ASILE NOUVELLES ET EN APPEL ENREGISTRÉES | 2010-2019



\* En outre, le HCR et les États appliquant des procédures conjointes ont reçu 149 400 demandes entre 2010 et 2019.

## PROMOUVOIR ET PROTÉGER LES DROITS DE L'HOMME



Un employé du HCR s'amuse avec une petite fille érythréenne de 4 ans à l'aéroport Fiumicino de Rome, après son arrivée en Italie dans le cadre d'un vol de relocalisation depuis le Niger.

### RÉSULTATS 2019

6

**sessions d'Examen périodique universel** auxquelles le HCR a contribué par 25 rapports indépendants, spécifiques à chaque pays. En coopération avec les États membres, cela a conduit à des recommandations concrètes visant à améliorer le respect des droits des personnes déplacées



12

**par mois**: nombre moyen de cas orientés par le HCDH et les mécanismes des droits de l'homme concernant des personnes relevant de la compétence du HCR et pour lesquels le HCR a assuré un suivi. Il a également fourni un soutien ciblé aux collègues sur le terrain pour les demandes d'engagement en matière de droits de l'homme (en moyenne 20 requêtes par mois)



Le HCR a élaboré et publié **des instructions générales pour ses opérations** sur l'utilisation des procédures de plainte des mécanismes de droits de l'homme dans les cas urgents



7

**rapports annuels** d'experts mandatés au titre d'une procédure spéciale auxquels le HCR a contribué, en plus d'avoir communiqué des informations détaillées pour 60 visites de pays dans le cadre des procédures spéciales en 2019



En 2019, le HCR a continué d'améliorer et de renforcer sa participation de longue date aux mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. Il a notamment soulevé des questions affectant les personnes relevant de sa compétence dans le cadre des procédures d'élaboration et d'examen des normes. Il a également cherché à encourager les gouvernements, la société civile et d'autres entités à prendre des mesures pour promouvoir et protéger les droits de l'homme des personnes relevant de sa compétence.

Dans le cadre de la participation du HCR aux procédures des droits de l'homme, certaines réalisations importantes méritent d'être soulignées. Ainsi, plusieurs Rapporteurs spéciaux ont relayé les appels du HCR visant à ce que les États améliorent leurs systèmes

d'asile et ont encouragé les gouvernements concernés à renforcer les activités d'enregistrement des demandeurs d'asile, les services d'aide juridique, l'hébergement et le respect des normes en matière de liberté de circulation. Par ailleurs, des familles vulnérables ont été libérées de détention en zone de transit à la suite d'efforts coordonnés de plaidoyer auprès d'un expert mandaté au titre d'une procédure spéciale. Le HCR a également mis l'accent sur les vulnérabilités des personnes âgées déplacées en collaborant avec l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme lors d'un événement au Conseil des droits de l'homme.

Le HCR a participé à six sessions de l'Examen périodique universel (EPU) en aidant les collègues sur le terrain à participer au mieux et en préparant 42 rapports pour informer les opérations sur les recommandations de l'EPU pertinentes pour le HCR. Il a présenté huit déclarations orales relatives à l'adoption des résultats de l'EPU au Conseil des droits de l'homme, et fait la première déclaration orale sur la nécessité de renforcer le respect des droits des personnes déplacées lors du débat général du Conseil sur l'EPU.

Le HCR a également régulièrement participé aux travaux des organes conventionnels des Nations Unies, en attirant leur attention sur les préoccupations de protection affectant les personnes relevant de sa compétence dans le cadre de chacun des traités. Il a organisé huit réunions stratégiques avec le Secrétariat du HCDH en lien avec les organes conventionnels et a présenté deux déclarations et un exposé thématique devant des comités des organes conventionnels. Ces interventions ont renforcé la collaboration entre le HCR et les organes conventionnels, ainsi que leur attention aux nouvelles questions de droits de l'homme affectant les personnes relevant de sa compétence.

En outre, le HCR a organisé des réunions stratégiques avec 13 experts mandatés au titre de différentes procédures spéciales. Cela a permis d'identifier les synergies communes entre les mandats, ainsi que les questions prioritaires et les États où effectuer de futures visites de pays ou encore les rapports annuels auxquels le HCR pourrait apporter ses conseils d'expert et son soutien. Il a également établi et développé les canaux d'échange d'informations sur les procédures spéciales pour les cas individuels afin de faciliter, le cas échéant, le partage d'informations sur ces cas et de pouvoir plaider et agir au nom des personnes relevant de sa compétence, notamment celles menacées de refoulement.

Le HCR a établi des contacts avec diverses parties prenantes au sein des ONG, des institutions nationales des droits de l'homme et des milieux académiques en vue de

renforcer les partenariats, de développer les actions de sensibilisation et de plaider et de créer des opportunités d'échanges sur les droits de l'homme. Il a également œuvré pour resserrer les liens existants avec le HCDH et d'autres agences des Nations Unies. La mise en place et le renforcement des partenariats dans le domaine des droits de l'homme ont contribué à identifier de nouvelles opportunités pour garantir la prise en compte des questions de protection pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Il a notamment apporté sa contribution à la rédaction de lignes directrices émanant d'autres agences des Nations Unies, et participé à des initiatives communes de renforcement des capacités afin d'attirer l'attention sur les questions liées aux déplacements forcés et à l'apatridie au sein des cadres normatifs internationaux et régionaux des droits de l'homme et de s'appuyer sur le travail existant des autres acteurs. Le HCR a également fait partie de l'Équipe spéciale sur l'espace civique qui élabore des lignes directrices et une stratégie à l'échelle des Nations Unies sur la promotion, l'élargissement et la protection de l'espace civique et traite les cas de représailles.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Les droits de l'homme représentent un sujet délicat pour certains États et le dialogue portant sur les mesures à prendre pour préserver les droits des personnes relevant de la compétence du HCR ou remédier aux risques de violations ou aux violations réelles, n'a pas toujours conduit à des actions rapides en 2019. Dans certains cas, les obstacles ne provenaient pas d'un manque de volonté politique mais de ressources ou des capacités institutionnelles insuffisantes et/ou d'une absence de systèmes forts pour garantir la primauté du droit. Dans d'autres contextes, les discours ou les opinions populistes anti-étrangers ont aussi limité en pratique la capacité du HCR à veiller au respect des droits des personnes relevant de sa compétence.

## FAIRE FACE ET RÉPONDRE AUX MOUVEMENTS MIXTES



Des tas de gilets de sauvetage utilisés par des réfugiés et des migrants pour traverser la mer Égée entre la Turquie et la Grèce dans une décharge près de Molyvos, sur l'île grecque de Lesbos.

### RÉSULTATS 2019

Les arrivées en Italie par mer et le nombre estimé de personnes décédées et disparues le long de cette route ont diminué de près de **50%** par rapport à 2018



**2029**

personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été évacuées depuis la Libye, notamment dans le cadre des Mécanismes/centres de transit d'urgence



Les mouvements mixtes se sont poursuivis en 2019, les réfugiés en quête d'une protection internationale se déplaçant aux côtés des migrants, empruntant souvent les mêmes routes et exposés aux mêmes dangers. Les migrations le long des dangereuses routes maritimes et terrestres ont été souvent liées à l'absence de possibilités pour les migrants d'emprunter des voies légales comme par exemple, des programmes de mobilité professionnelle. Elles ont aussi été encouragées par des attentes des migrants vis-à-vis des conditions régnant dans les pays de destination visés, entretenues par les discours des passeurs et, dans certains cas, par les communautés de la diaspora.

L'année 2019 ayant été la première année de mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le HCR a fourni des recommandations concernant l'applicabilité du Pacte mondial sur les réfugiés et de sa structure d'appui

aux situations de mouvements mixtes. Il a collaboré avec le Réseau des Nations Unies sur les migrations, en tant que membre de son comité exécutif, afin d'élaborer des recommandations et des outils pour aider les États membres à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Les mouvements irréguliers dangereux se sont poursuivis le long de la route de la Méditerranée centrale. Toutefois, les arrivées en Italie par mer, et le nombre estimé de personnes décédées ou disparues le long de cette route, ont diminué de près de 50% par rapport à 2018. Le HCR a défendu le respect des principes de protection internationale dans les opérations de sauvetage et d'interception en mer, en faisant notamment des interventions devant les tribunaux et en collaborant avec des partenaires comme l'Organisation maritime internationale. Cela a contribué à la mise en place de

mécanismes de débarquement pour les réfugiés et les migrants, facilités par des accords de répartition des demandeurs d'asile entre différents pays.

Concernant la situation en Méditerranée centrale et occidentale, le HCR a coopéré avec plus de 15 États d'origine, de transit et de destination en Afrique sub-saharienne et en Afrique du Nord en vue de renforcer sa présence, ses activités de protection et la recherche de solutions, notamment des possibilités de réinstallation pour les personnes relevant de sa compétence en situation de déplacement. Les principaux éléments de la réponse stratégique ont été le recours à la réinstallation et, dans le cas de la Libye, les évacuations humanitaires de personnes ayant besoin d'une protection internationale, notamment dans le cadre des Mécanismes de transit d'urgence et les Centres de transit d'urgence vers l'Italie, le Niger, la Roumanie et le Rwanda. Au total, 2029 réfugiés ont été évacués de Libye en 2019: 393 vers l'Italie, 878 vers le Niger, 452 vers la Roumanie et 306 vers le Rwanda.

Le HCR a également renforcé l'accès aux programmes de réunification familiale des enfants à risque dans le cadre du projet pilote « Vivre, Apprendre et Participer ». Au total, 597 cas ont été identifiés en Égypte, en Éthiopie, en Libye et au Soudan, dont 129 ont été formellement évalués et 64 orientés vers des services juridiques.

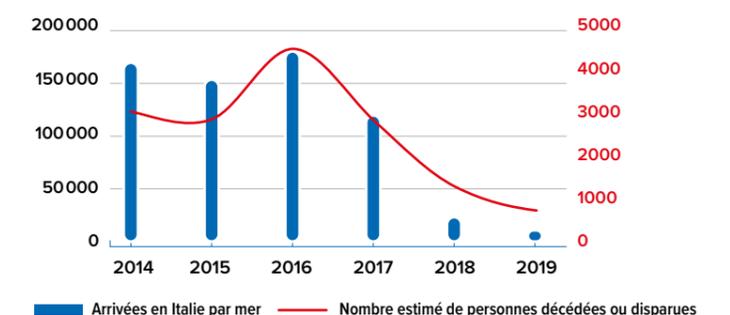
Afin de lutter contre le rôle des trafiquants d'êtres humains dans les mouvements souvent dangereux de personnes relevant de sa compétence et de migrants, le HCR a redoublé d'efforts avec ses partenaires, dont l'OIM, l'UNODC, l'équipe spéciale du groupe sectoriel global chargé de la protection sur la traite et le Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes. Ces efforts ont conduit à l'élaboration d'outils et de conseils pratiques, notamment le document-cadre du HCR et de l'OIM qui propose des méthodes standardisées pour faciliter l'identification et la protection des victimes de la traite. Ils ont également

analysé les lacunes dans le domaine de la protection et de l'assistance aux victimes de la traite, en particulier dans les installations de réfugiés et dans les situations de déplacement interne. Le HCR a assuré des formations sur l'asile et les questions relatives aux migrations, notamment le Programme d'apprentissage sur les mouvements mixtes, afin de renforcer la participation réelle du personnel et des partenaires aux activités de protection des réfugiés et de mettre en place des réponses aux migrations qui soient conformes aux normes des droits de l'homme, ainsi que des stratégies de gestion efficaces et fondées sur des principes.

### Contraintes et besoins non satisfaits

La complexité et l'ampleur des défis dans le domaine de l'asile et des migrations nécessitent des réponses stratégiques multi-acteurs. Les conditions et les schémas de mobilité ayant évolué dans différentes régions du monde en 2019, il était indispensable de disposer d'informations actualisées et de capacités d'analyse, ainsi que de ressources pour élaborer des réponses et conseiller les États et d'autres partenaires dans ce domaine. Cela a nécessité des ressources spécialisées, susceptibles d'être adaptées en continu et une expertise dans les opérations du HCR sur le terrain, dans les bureaux et au Siège. Dans un contexte où le HCR faisait face à diverses priorités, cela s'est avéré compliqué.

### ARRIVÉES EN ITALIE PAR MER PAR RAPPORT AU NOMBRE ESTIMÉ DE PERSONNES DÉCÉDÉES OU DISPARUES LE LONG DE CETTE ROUTE 2014-2019



## ALTERNATIVES À LA DÉTENTION



Des réfugiés vulnérables se préparent à être évacués de Libye vers le Rwanda.

À travers les 20 pays cibles, la Stratégie globale du HCR «Au-delà de la détention 2014-2019» a joué un rôle essentiel pour :

**Garantir des évolutions juridiques et politiques** visant à améliorer les normes de détention et à développer des alternatives à la détention



**Faire passer ou adopter des lois** limitant ou mettant fin à la détention pour des motifs liés à l'immigration des enfants demandeurs d'asile et réfugiés



**Renforcer la surveillance** de la détention pour des motifs liés à l'immigration



La fin de l'année 2019 a marqué le terme de la Stratégie globale du HCR «Au-delà de la détention 2014-2019». Des progrès importants ont été réalisés dans les 20 pays cibles quant aux trois objectifs visant à mettre fin à la détention des enfants, à garantir que des alternatives à la détention existent pour les demandeurs d'asile et à promouvoir des conditions de détention qui respectent les normes internationales.

### Mettre fin à la détention des enfants

La plupart des 20 pays concernés ont fait passer des lois ou adopté des décisions politiques de haut niveau visant à limiter ou à mettre fin à la détention des enfants demandeurs d'asile et réfugiés pour des motifs liés à l'immigration. Une telle interdiction est désormais consacrée par la loi au Canada, à Malte, au Mexique et au

Royaume-Uni. La pratique est aussi de ne pas détenir les enfants demandeurs d'asile et réfugiés en Israël, en Lituanie et en Zambie. La Bulgarie, la Malaisie et le Mexique ont fait des progrès pour offrir une protection et une assistance spéciale aux mineurs isolés, notamment des modalités de prise en charge adaptées et la mise en place de procédures d'examen et d'orientation spécifiques.

### Alternatives à la détention

Des réformes législatives, de nouvelles réglementations et des partenariats efficaces ont conduit à expérimenter des alternatives à la détention dans plusieurs pays cibles, dont le Canada, l'Indonésie, le Mexique, la Lituanie et le Royaume-Uni. Plusieurs de ces programmes permettent de développer des solutions communautaires, en partenariat avec la société civile.

### Des conditions de détention qui respectent les normes internationales

La surveillance de la détention pour des motifs liés à l'immigration a été renforcée dans un certain nombre de pays, dont l'Afrique du Sud, l'Indonésie, et la Macédoine du Nord.

En plus des réalisations concrètes dans les pays cibles, la Stratégie globale a permis de faire passer des messages de protection clairs et cohérents relatifs à la détention des demandeurs d'asile et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR. Elle a également offert une plateforme solide pour le dialogue, le renforcement des capacités, la coopération pratique et le plaidoyer auprès des gouvernements et d'autres parties prenantes importantes dans les pays concernés. Par ailleurs, elle a encouragé le développement d'un réseau de spécialistes compétents et engagés.

Bien que la Stratégie globale soit parvenue à son terme officiel fin 2019, le HCR continuera de poursuivre ses trois objectifs principaux en s'appuyant sur ses réalisations et sa dynamique. Ce faisant, le HCR profitera de la régionalisation de ses bureaux pour ancrer le travail en matière de détention au plus près du terrain, ainsi que pour maintenir les partenariats qui ont été créés ou renforcés en 2019 au niveau mondial, régional et national.

Plus généralement, le développement et le renforcement de partenariats variés ont été essentiels pour mettre en œuvre la Stratégie. Au niveau mondial, cela a notamment conduit au renouvellement du protocole d'accord entre le HCR et la Coalition Internationale contre la détention, qui réaffirme l'engagement de chaque acteur de promouvoir des alternatives efficaces à la détention et de collaborer dans les domaines de la surveillance, de la recherche, du plaidoyer et du renforcement des capacités. En outre, le HCR a assumé la codirection, avec la Coalition Internationale contre la détention et l'UNICEF, du groupe de travail sur les alternatives à la détention, créé sous l'égide du Réseau des Nations Unies

sur les migrations. Le groupe de travail se concentrera sur la consolidation des bonnes pratiques et des positions et lignes directrices communes, ainsi que sur la création d'une plateforme gouvernementale d'apprentissage entre pairs, afin d'améliorer les capacités des États de mettre en place et d'utiliser des alternatives à la détention pour des motifs liés à l'immigration.

En tant que membre du conseil consultatif de l'étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté, le HCR a apporté des contributions et des exemples pratiques pour le rapport qui a été présenté, ainsi que des recommandations, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2019.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Malgré les progrès réalisés, la détention des enfants pour des motifs liés à l'immigration reste problématique dans de nombreux pays, notamment dans les zones frontalières et les zones de transit, au cours de la procédure d'asile et dans le cadre des procédures de retour. Ce défi est exacerbé par le fait que des données précises à l'échelle mondiale relatives à la détention pour des motifs liés à l'immigration ne sont pas disponibles, concernant tant les enfants que les adultes, car les données administratives sont limitées dans de nombreux contextes d'immigration et il n'existe souvent pas au niveau national de systèmes adaptés pour la collecte des données.

Si des alternatives à la détention ont été mises en place dans plusieurs pays, des disparités subsistent entre la législation et la pratique, ce qui crée de l'incertitude pour les demandeurs d'asile et des défis en matière de contrôle judiciaire. Dans plusieurs pays, les conditions de détention ne respectent pas les normes internationales et l'amalgame entre demandeurs d'asile et délinquants reste problématique.

## PRÉVENIR ET RÉPONDRE À L'APATRIDIE



Des enfants Sama Bajau, un groupe ethnique indigène et nomade menacé d'apatridie, jouent dans la communauté de réinstallation de Valle Vista, près de la ville de Zamboanga, à Mindanao aux Philippines. On estime qu'environ 85% des Sama Bajau de Zamboanga n'ont pas de certificat de naissance. Le HCR et l'UNICEF ont lancé un projet pilote pour enregistrer 1500 Sama Bajau et leur fournir des certificats de naissance.

### RÉSULTATS 2019

**94** États parties à la Convention de 1954 sur l'apatridie et **74** États parties à la Convention de 1961, par rapport à **83** et **61** respectivement au début de la campagne #JExiste en 2014



**20** États ont mis en place des procédures spéciales pour la détermination de l'apatridie, par rapport à **9** au début de la campagne #JExiste



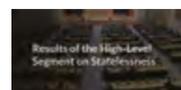
**92** États ont communiqué des données quantitatives fiables sur les apatrides, par rapport à **77** au début de la campagne #JExiste



**81 074** personnes antérieurement apatrides ont acquis une nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée, par rapport à **37 100** au début de la campagne #JExiste



Résultats du Segment de haut niveau sur l'apatridie



(en anglais)

Pour marquer l'étape à mi-parcours de la campagne #JExiste visant à mettre fin à l'apatridie, un Segment de haut niveau a été organisé dans le cadre du 70<sup>ème</sup> Comité exécutif du HCR. Un nombre sans précédent de 360 engagements a été soumis par des États, des organisations internationales et régionales et des organisations de la société civile pour avancer plus rapidement dans la prévention et la résolution de l'apatridie.

En particulier, 66 États ont soumis 252 engagements concrets et limités dans le temps pour prévenir et remédier à l'apatridie. Ces engagements ont notamment consisté à adhérer ou ratifier les Conventions des Nations Unies sur l'apatridie, à faciliter la naturalisation des personnes apatrides, à prévenir l'apatridie en supprimant les dispositions discriminatoires fondées sur le genre des lois sur la nationalité, à assurer

l'enregistrement universel des naissances, à offrir une protection aux personnes apatrides et à renforcer ou à mettre en place le recueil des données sur les populations apatrides. Ces engagements ont donné une forte impulsion à la campagne #JExiste et à la mise en œuvre du plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie.

L'année 2019 a connu certains des progrès les plus importants en matière de prévention et de résolution de l'apatridie depuis 2014. L'octroi de la nationalité à quelques 81 100 personnes apatrides a représenté la principale réalisation en 2019. La République kirghize est devenue le premier pays à régler tous les cas connus d'apatridie sur son territoire, en ayant accordé la nationalité à 13 700 apatrides au cours des cinq dernières années. Ce succès remarquable peut être attribué à la collaboration étroite entre les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les agences des Nations Unies, et illustre ce qui peut être réalisé quand la volonté politique se conjugue à un soutien spécifique. D'énormes progrès ont également été réalisés dans d'autres pays d'Asie centrale comme au Tadjikistan où un vaste programme d'identification et de réduction des cas d'apatridie est en cours, suivant l'exemple de la République kirghize. Ailleurs, dans la région de l'Asie et du Pacifique, des progrès importants ont été réalisés pour la réduction des cas d'apatridie en Malaisie et en Thaïlande.

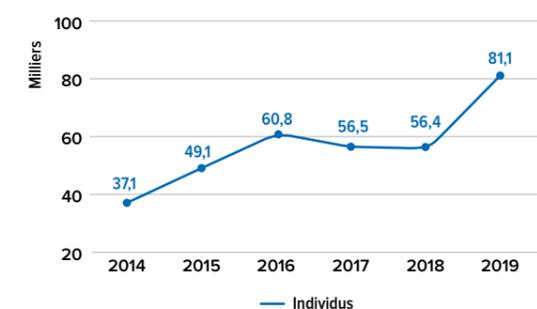
En 2019, grâce au soutien technique du HCR, 13 États ont réformé leurs lois, leurs politiques et leurs procédures sur la nationalité afin de combler les lacunes susceptibles d'engendrer des cas d'apatridie. Par exemple, la Lettonie a adopté une loi accordant automatiquement la nationalité aux enfants nés de parents « non-citoyens »; l'Argentine a adopté des dispositions pour faciliter la naturalisation des apatrides; et de nombreux pays

comportant des populations importantes menacées d'apatridie ont supprimé les obstacles à l'enregistrement des naissances. Le HCR a également continué d'aider les États à mettre en place et à améliorer leurs procédures de détermination de l'apatridie, en particulier l'Argentine et le Panama.

Afin d'approfondir ses partenariats existants pour remédier à l'apatridie, le HCR a coopéré avec la Banque mondiale dans le cadre d'une nouvelle étude sans précédent sur les implications socio-économiques de l'apatridie au sein du groupe minoritaire Shona au Kenya. Les « Amis de la campagne #JExiste », un groupe d'États représentés par leurs missions permanentes basées à Genève, ont mené des actions de sensibilisation à la question de l'apatridie, en participant notamment à l'Examen périodique universel.

Le HCR a également entretenu sa collaboration avec l'Union Interparlementaire, en aidant les parlementaires à s'attaquer plus efficacement aux questions liées à l'apatridie.

### PERSONNES AYANT ACQUIS UNE NATIONALITÉ | 2014-2019



Pour plus d'informations sur l'apatridie, voir le chapitre 6 du rapport **Global Trends 2019**



(en anglais)

### Contraintes et besoins non satisfaits

La plus grande inconnue pour le HCR, dans son action visant à remédier à l'apatridie, demeure le nombre réel d'apatrides à travers le monde. Les statistiques actuelles ne couvrent que 76 pays, avec 4,2 millions d'apatrides relevés. Le chiffre mondial réel étant selon les estimations beaucoup plus élevé, une priorité essentielle pour 2019 a été d'améliorer les données sur l'apatridie. Afin de remédier à cette lacune, le HCR a soutenu des études sur l'apatridie en Côte d'Ivoire et au Mali, tandis que des questions sur l'apatridie ont figuré pour la première fois dans les recensements au Kenya et au Niger.

Malgré ces efforts, le nombre d'États communiquant des données sur l'apatridie a toutefois diminué en 2019. En décembre, le HCR et l'UNFPA ont coorganisé une réunion mondiale d'experts sur l'amélioration des statistiques officielles sur l'apatridie en Thaïlande, dans l'objectif de renforcer les capacités des bureaux nationaux des

statistiques en matière de collecte des données sur les apatrides. Le travail d'élaboration d'un manuel avec des recommandations sur la production de statistiques sur l'apatridie se poursuivra en 2020.

En 2019, il y a eu quatre adhésions aux Conventions des Nations Unies sur l'apatridie et de nombreux États se sont engagés à adhérer aux Conventions en 2020 et d'ici la fin de la campagne #JExiste.

Le plaidoyer du HCR visant à remédier à l'apatridie a été affecté par la montée de la xénophobie et de formes pernicieuses de nationalisme dans plusieurs régions du monde. À l'avenir, il sera essentiel de continuer de plaider avec force pour des sociétés inclusives et, en particulier, pour la suppression des dispositions discriminatoires des lois sur la nationalité, des lois sur l'état civil et des procédures et pratiques dans ce domaine.



### La Colombie offre aux nouveau-nés vénézuéliens un bon départ dans la vie

En application d'une nouvelle mesure adoptée par le gouvernement colombien, les enfants nés en Colombie de parents vénézuéliens se voient désormais accorder la nationalité colombienne. Cette mesure supprime les obstacles à l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux autres droits essentiels dont bénéficient les citoyens colombiens. Grâce à cette mesure – qui est entrée en vigueur en août 2019, qui restera valable pendant deux ans et qui inclut rétroactivement les bébés nés depuis janvier 2015 – quelque 27 000 enfants, nés en Colombie de parents vénézuéliens, sont en train d'acquiescer la nationalité colombienne.

Le HCR, l'OIM et l'UNICEF ont contribué à la rémunération du personnel supplémentaire qui a été embauché dans certains bureaux d'état civil assumant la plus lourde charge de travail. L'objectif est de finir de modifier les certificats de naissance de tous les enfants éligibles d'ici la fin de l'année.



© HCR/Daniel Drenth

## ENREGISTREMENT, DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ET GESTION DE L'IDENTITÉ



© HCR/Regis Amold

Des réfugiés rohingyas dans le camp de Nayapara sont enregistrés grâce au système de gestion de l'identité biométrique dans le cadre d'un exercice conjoint entre le HCR et le gouvernement du Bangladesh.

### RÉSULTATS 2019

**10,2** millions de dossiers individuels migrants/enregistrés dans proGres v4  
par rapport à 4,1 millions en 2018



**8,8** millions de dossiers individuels enregistrés biométriquement dans BIMS  
par rapport à 7,2 millions en 2018



**73** opérations-pays utilisant proGres v4  
par rapport à 45 en 2018



**69** opérations-pays utilisant BIMS et Irisguard  
par rapport à 60 en 2018



**14** opérations-pays utilisant l'Outil mondial pour la distribution du HCR  
par rapport à 7 en 2018



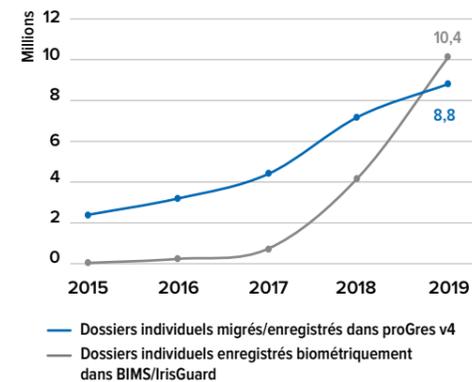
L'enregistrement et l'identification des réfugiés sont essentiels pour les personnes concernées, et pour que les États sachent qui est arrivé. Cela facilite l'accès à l'assistance de base et à la protection et permet l'identification rapide des personnes

exposées à des risques accrus. Le fait d'être enregistré peut protéger contre le refoulement, l'arrestation et la détention arbitraires. Cela permet de garder les familles ensemble et aide le HCR à réunir les enfants séparés avec leurs familles.

Au centre du travail du HCR en matière d'enregistrement et de gestion de l'identité se trouve PRIMES, l'écosystème numérique d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité du HCR. L'interopérabilité des outils de PRIMES, qui permettent notamment aux partenaires d'avoir un accès sécurisé et d'assurer la continuité de l'identité pour la gestion des dossiers de réinstallation, les processus numériques de distribution et la vérification de l'identité biométrique, a eu des résultats tangibles. Les cas de fausses déclarations, de récupération et de distributions multiples ont été limités, ce qui a conduit à des économies générales d'assistance et à la certitude que l'aide est acheminée et distribuée aux bénéficiaires.

En 2019, proGres v4 (la base de données centralisée du HCR pour l'enregistrement et la gestion des dossiers, qui constitue un élément essentiel de PRIMES) a été déployé dans 28 opérations-pays supplémentaires, portant le nombre total d'opérations utilisant cet outil à 73.

**DOSSIERS INDIVIDUELS ENREGISTRÉS PAR LE HCR | 2015-2019**



Dans ce cadre, les dossiers de 10,2 millions de personnes relevant de la compétence du HCR ont été enregistrés ou migrés vers le système, contre 4,1 millions fin 2018.

En outre, le système de gestion de l'identité biométrique (BIMS) de PRIMES a été déployé dans neuf pays supplémentaires, portant à 69 le nombre d'opérations effectuant un enregistrement biométrique des populations relevant de la compétence du HCR et à 8,8 millions le nombre de dossiers individuels, contre 7,2 millions fin 2018.

Le HCR a soutenu ses opérations sur le terrain en leur dispensant des formations, en négociant des accords de partage des données avec ses partenaires et en répondant aux urgences. Onze spécialistes de l'enregistrement et de la gestion des données ont été déployés dans des opérations d'urgence au Bangladesh, au Costa Rica, en Équateur, au Mexique, au Niger et au Rwanda. Ils ont aidé à la planification, à la préparation et à la mise en œuvre des activités d'enregistrement d'urgence et facilité l'accès des réfugiés à la délivrance de documents, à la protection et à l'assistance. Afin de renforcer les capacités des opérations pour effectuer en continu l'enregistrement, la vérification de la population et la formation aux outils PRIMES, un fichier de personnes a été établi avec le Conseil danois pour les réfugiés, qui a permis le déploiement de sept spécialistes de l'enregistrement à Djibouti, en Israël, au Malawi, en République démocratique du Congo, en République du Congo et au Rwanda.

Le HCR a également mis en place une plateforme sécurisée pour partager des

données biographiques et biométriques avec les principaux pays de réinstallation, ce qui a amélioré le processus de soumission des dossiers de réinstallation. Pour soutenir les demandes de réinstallation, le HCR a partagé les dossiers biométriques de plus de 25 000 personnes relevant de sa compétence avec les principaux pays de réinstallation par l'intermédiaire de cette plateforme de transfert de données. Cela a fourni une plus grande assurance que les personnes soumises aux entretiens, aux examens médicaux préalables au départ soient les mêmes que celles qui, avant de s'engager dans la procédure de réinstallation, étaient enregistrées à l'origine dans le cadre des procédures fiables et éprouvées du HCR. Cette procédure, utilisée par exemple par le gouvernement des États-Unis, sera étendue à d'autres États de réinstallation en 2020.

En 2019, le HCR a renforcé son action auprès de partenaires stratégiques pour promouvoir l'inclusion de toutes les personnes relevant de sa compétence, notamment celles menacées d'apatridie, dans les systèmes de gestion de l'identité numérique des gouvernements. Il a également encouragé une plus grande reconnaissance des pièces d'identité des réfugiés pour accéder aux services du secteur public et privé, notamment aux services financiers. En partenariat avec le gouvernement du Canada et un grand nombre de partenaires externes, il a mené un projet de consultation en ligne sur la façon dont l'identité numérique pouvait offrir de meilleures opportunités pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, leur permettant ainsi de mieux contribuer à leurs

communautés d'accueil. Les conclusions ont été présentées lors du Forum mondial sur les réfugiés et contribuent à un plan d'action sur cinq ans, aligné sur la « Stratégie de transformation des données 2020-2025 » du HCR.

**Contraintes et besoins non satisfaits**

L'interopérabilité entre PRIMES et les systèmes et bases de données d'autres acteurs humanitaires, dont l'UNICEF et le PAM, a pris plus de temps que prévu. Des ressources supplémentaires pour l'interopérabilité, comme le Joint Excellence Hub et le Bordereau de caisse commun aux Nations Unies seront toutefois disponibles début 2020 pour progresser plus rapidement.

D'autres initiatives de développement de PRIMES n'ont pu demeurer parmi les priorités de 2019 en raison de priorités concurrentes. Il s'agissait notamment de la centralisation de l'Outil mondial pour la distribution du HCR, qui offre au HCR et à ses partenaires (dont le PAM) un accès sécurisé à sa base de données biométriques pour vérifier l'identité pendant les distributions d'aide, par exemple. D'autres initiatives mises en suspens en 2019 concernaient notamment le développement d'applications mobiles pour le système BIMS et l'Outil mondial pour la distribution.

La Stratégie de transformation des données 2020-2025 du HCR



(en anglais)

Sommet virtuel mondial sur l'identité numérique des réfugiés



(en anglais)

## PROGRAMMATION INCLUSIVE DE L'ÂGE, DU GENRE ET DE LA DIVERSITÉ



Un employé du HCR commence l'enregistrement de réfugiés sud soudanais récemment arrivés au Tchad.

### RÉSULTATS 2019

**510**  
évaluations participatives menées à travers toutes les opérations du HCR



**15**  
opérations aux Amériques, en Afrique de l'Est, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont bénéficié du déploiement de la politique AGD du HCR



**4**  
programmes de formation « Programmation pour la protection » mis en œuvre, au bénéfice de 95 participants issus d'équipes multifonctionnelles dans 4 opérations



**28**  
opérations soutenant des réfugiés, déplacés internes et apatrides ont rendu compte des progrès réalisés, en ventilant les données selon l'âge, le genre et la diversité



**70+**  
réfugiés ont participé au Forum mondial sur les réfugiés au sein de tables rondes et de présentations du « coin des orateurs »



Les approches participatives restent un élément essentiel des approches du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité (AGD) et de protection communautaire qui sont mises en œuvre dans toutes

les opérations. À travers le monde, 510 évaluations participatives menées par le HCR, incluant toutes les personnes relevant de sa compétence, ont été rapportées dans l'ensemble des opérations

en 2019, certaines appliquant des méthodes participatives particulièrement créatives. Par exemple, au Rwanda, des activités interactives et des jeux avec des enfants, notamment des ateliers de théâtre, de photographie et de peinture, ont conduit à une participation et suscité des réactions plus importantes. Au Liban, 129 réfugiés ont été mobilisés comme évaluateurs pour renforcer la participation des réfugiés au suivi et à l'évaluation des programmes. Fin 2019, cette pratique a été étendue à d'autres secteurs, comme celui de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

La politique AGD du HCR et ses 10 actions principales encouragent la participation et la non-discrimination, reconnaissant que chaque personne relevant de sa compétence a des capacités et des priorités uniques et est exposée à des risques de protection différents. Pour soutenir le déploiement continu de cette politique, un outil de bilan et d'auto-évaluation a été expérimenté dans 15 opérations, tandis qu'un outil de suivi de la politique AGD, destiné à enregistrer et à suivre les progrès réalisés dans les 10 actions principales au moyen de 19 indicateurs, a également été développé et testé sur le terrain dans six opérations.

Pour tenir compte de la diversité des besoins des personnes relevant de sa compétence, le HCR a recueilli, en fonction du contexte, des données ventilées selon l'âge, le genre et la diversité, à des fins d'analyse et de programmation. En 2019, 28 opérations ont rendu compte des progrès réalisés en ventilant les données selon l'âge, le genre et la diversité. De plus, les trois groupes sectoriels pilotés ou copilotés par le HCR – protection, abris et coordination et gestion des camps – ont fait en sorte que les données recueillies pour l'analyse des besoins et la planification des réponses soient ventilées selon l'âge, le genre et, de plus en plus, le handicap.

Plus de 70 réfugiés ont participé au Forum mondial sur les réfugiés au sein de tables rondes et de présentations du « coin des orateurs ». Ils ont plaidé et donné des idées et des avis sur les besoins spécifiques des femmes, des jeunes, des enfants, des personnes handicapées et d'autres personnes de profils variés. Leur participation a été sollicitée à la fois pendant la phase préparatoire et lors du Forum mondial sur les réfugiés.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Il est souvent difficile de recueillir des données ventilées reflétant la véritable diversité d'une population, c'est-à-dire non seulement selon l'âge et le genre, mais aussi les personnes qui, au sein de cette population, peuvent avoir besoin d'une assistance particulière en raison d'un handicap, de leur appartenance à un certain groupe ethnique ou d'une préférence sexuelle. Lorsque des données ventilées ne sont pas disponibles, cela peut conduire à des programmes qui ne répondent pas suffisamment à tous les besoins de la communauté.

Bien que les données soient habituellement ventilées selon l'âge, leur recueil par tranches d'âge a constitué un défi pour le HCR en 2019. Cela a conduit à ce que certaines populations, comme les jeunes, ainsi que leurs besoins, ne soient pas identifiés et soient, par conséquent, négligés. En raison d'un manque de financements, de nouvelles priorités et de la nécessité de revoir les priorités entre les activités, le développement de la formation AGD actualisée en ligne a été reporté à 2020.

Politique du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité



(en anglais)

## PROTECTION COMMUNAUTAIRE



Des membres de «Femmes debout», une association qui aide des veuves et orphelins aussi bien chrétiens que musulmans à surmonter leurs traumatismes et à reconstruire leur vie, célèbrent la fête des mères à Begoua, près de Bangui en République centrafricaine.

### RÉSULTATS 2019

**33** opérations ont relevé un pourcentage plus élevé de priorités mises en œuvre identifiées par des membres de la communauté



**29** opérations ont relevé un pourcentage plus élevé de personnes relevant de la compétence du HCR représentées dans les structures de direction



**24** opérations ont relevé un pourcentage accru d'expressions de soutien de la part des membres de la communauté d'accueil en faveur de la présence continue des personnes relevant de la compétence du HCR



**4235** groupes communautaires ont été soutenus par des opérations du HCR dans toutes les régions, tandis que 1620 structures communautaires d'autogestion ont été renforcées dans 45 opérations.



Les personnes relevant de la compétence du HCR sont des agents puissants de leur propre protection et le HCR s'est engagé à garantir que ce pouvoir soit exercé grâce à leur participation centrale aux décisions qui affectent leur vie. Afin de renforcer cette action importante dans ses opérations, l'organisation a veillé à ce qu'une expertise et des capacités spécialisées en matière de protection communautaire soient intégrées au sein de chacun des sept bureaux régionaux nouvellement installés.

En 2019, les efforts visant à assurer la proximité et à encourager une véritable participation par le biais d'approches communautaires ont notamment consisté à soutenir les plans d'action communautaires, à renforcer les compétences de leadership

et de gestion de projets, à diversifier les canaux de communication et de sensibilisation, et à renforcer les structures communautaires d'auto-gestion et d'auto-protection.

Au Bangladesh, par exemple, les volontaires communautaires de proximité ont transmis des messages relatifs à la protection et à la préparation aux situations d'urgence à 598 405 réfugiés et 554 chefs religieux ont été impliqués pour influencer de manière positive les règles de comportement de leurs communautés. En Jordanie, 26 centres communautaires et comités de soutien communautaires dans les camps et les zones urbaines ont servi de plateformes de protection et de lieu pour organiser un dialogue structuré entre le HCR, les

réfugiés, les communautés d'accueil et les autorités locales. En Italie, le programme Partecipazione a été étendu à 11 régions, ciblant 145 réfugiés (dont 50% de femmes) affiliés à 69 organisations communautaires qui ont bénéficié de formations pour renforcer les activités en matière de communication, collecte de fonds, protection internationale, gestion de projets et administration. Plus de 6000 personnes ont directement bénéficié de ces micro-projets. En République arabe syrienne, le HCR a assuré des interventions de protection par l'intermédiaire de 98 centres communautaires et 33 centres satellites dans 12 Gouvernorats, grâce auxquelles 619 051 personnes vulnérables ont été décelées.

La capacité du HCR de mettre en œuvre la protection communautaire à l'échelle nationale a également été soutenue par le programme de formation à la protection communautaire qui a ciblé 75 participants. En outre, un module de formation en ligne à la protection communautaire a été lancé en novembre 2019.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Pour être efficace, la protection communautaire nécessite du temps, des ressources et une innovation constante

pour s'adapter à des contextes en rapide évolution. Si le programme de formation à la protection communautaire a permis ces échanges de connaissances, les contraintes de financement ont limité le nombre de personnels qui ont pu participer au programme en 2019.

Le soutien aux mécanismes communautaires a également été affaibli par des contraintes de financement ainsi que par des réalités propres au contexte, comme les endroits où la participation sur le terrain a été entravée par l'insécurité et/ou des restrictions imposées par les autorités. Dans ces cas, et plus largement, le HCR a investi dans des moyens de sensibilisation et de communication innovants, notamment avec des personnes avec lesquelles il avait peu ou pas de contact direct. Par exemple, les opérations du HCR en Égypte, au Liban et au Venezuela (République bolivarienne du) ont utilisé WhatsApp pour communiquer des messages clés et recevoir des informations de la part des communautés. En Algérie, le HCR a commencé à travailler sur un système de réactions et de plaintes par le biais de l'outil KoBo comme moyen supplémentaire pour solliciter et recueillir les réactions des personnes relevant de sa compétence dans des contextes difficiles.

### Agir grâce à des partenariats

© HCR/Jean-Jacques Saha



#### Renforcer la police de voisinage dans le site d'installation de réfugiés de Bele, en République démocratique du Congo

Dans la province de Haut Uele, qui accueille un grand nombre de réfugiés sud-soudanais, un projet pilote commun au HCR, au PNUD et à UNPOL est en cours.

Ce projet vise à améliorer la gouvernance locale, l'état de droit, la protection communautaire et l'économie locale en renforçant les capacités des autorités locales de protéger les communautés. Il implique 150 personnes issues de l'administration locale, de la police, de l'armée, des tribunaux civils, des chefs traditionnels et d'autres personnes à l'intérieur et autour du nouveau site d'installation de réfugiés de Bele, vers laquelle des réfugiés sud-soudanais sont relocalisés.

Le PNUD contribue en mettant en place des structures de police de voisinage, comme des comités locaux de paix et de développement. Sous la supervision du PNUD, UNPOL renforce les capacités techniques et opérationnelles de la police en formant ses agents au respect de six principes clés – proximité, partenariat, prévention, résolution des problèmes, responsabilité et respect des droits de l'homme. Les modules couvrent notamment des sujets comme escorter les réfugiés, assurer la sécurité dans les installations de réfugiés, le respect des droits de l'homme, les violences sexuelles et de genre et la protection. Le HCR soutient des activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes.

« Même les formateurs les plus expérimentés ont vu cette formation comme un plus. Cela nous a déjà aidés dans notre façon de travailler et de prendre en charge les réfugiés. »

— Commandant Saidi Mwinji Kaslow, Commissaire adjoint de la police de Faradje, formé à l'école de police dans la Province de l'Ituri en novembre 2019.



## ÉGALITÉ DES GENRES



Des lycéennes somaliennes plaisantent entre elles pendant un cours d'informatique au lycée Ifo de Dadaab, le plus grand et le plus ancien camp de réfugiés au Kenya.

### RÉSULTATS 2019

**56%**

des situations communiquant des informations sur l'indicateur prioritaire stratégique global du HCR concernant la participation des femmes avaient amélioré ou maintenu le pourcentage de participantes féminines dans les structures de direction et de gestion



### LES CINQ ENGAGEMENTS ACTUALISÉS DU HCR ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

- 1 Les femmes et les filles **participent à égalité** et significativement dans toutes les structures communautaires de décision, de gestion et de leadership, et dans les comités de personnes relevant de la compétence du HCR.
- 2 Les femmes et les filles bénéficient **d'un enregistrement et de la délivrance de documents à titre individuel**, directement ou grâce au soutien fourni par le HCR.
- 3 Les femmes et les filles ont un accès égal et un contrôle égal de la gestion et de la distribution de **nourriture, d'articles de secours essentiels et d'aides en espèces**.
- 4 Les femmes et les filles ont un accès égal aux **opportunités économiques, à un travail décent et à des services d'éducation et de santé de qualité**.
- 5 Les femmes et les filles ont accès à des **services complets de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre**.

Politique du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité



(en anglais)

Guidé par les cinq engagements du HCR envers les femmes et les filles, tels qu'énoncés dans sa Politique de 2018 en matière d'âge, de genre et de diversité, le HCR a continué de promouvoir et de renforcer l'égalité des genres dans toutes ses opérations.

L'une des priorités a consisté à assurer la participation égale et significative des femmes dans toutes les structures de décision, de gestion et de leadership communautaires, ainsi que dans les comités de personnes relevant de sa compétence. Certaines opérations, comme le Burkina Faso,

l'Égypte, l'Inde, la Malaisie, le Népal et l'Ouganda, ont déployé des efforts spécifiques pour assurer un enregistrement et une délivrance de documents à titre individuel, en portant une attention particulière aux femmes. Au Libéria et en Zambie, des efforts ont été réalisés pour garantir un accès égal et un contrôle égal de l'assistance, en incluant par exemple les femmes dans les comités de distribution. L'accès aux opportunités économiques et aux services éducatifs a été encouragé dans certaines opérations comme au Burkina Faso, en Jordanie, en Ouganda et au Yémen,

où des garderies dans les camps et les centres communautaires ont permis aux mères de poursuivre leurs études et de participer à des activités de subsistance. Les opérations ont également collaboré avec les structures communautaires pour identifier les risques de violences sexuelles et de genre et soutenir les mécanismes de prévention et de prise en charge.

Le HCR s'est efforcé de renforcer ses capacités internes en matière d'égalité des genres et la capacité de son personnel de répondre efficacement aux préoccupations liées à l'égalité des genres dans tous les contextes opérationnels. Des collègues issus des opérations dans toute l'Afrique ont participé à la troisième session du programme de formation du HCR sur l'égalité des genres, ce qui a amélioré leur capacité d'agir en tant que points focaux techniques sur le genre et de référents au sein des opérations.

Afin de favoriser les apprentissages entre opérations et d'inspirer des actions pour faire avancer l'égalité des genres, les pratiques prometteuses ont été répertoriées et diffusées. Il s'agit notamment de pratiques exemplaires en matière d'égalité des genres dans la région de l'Asie et du Pacifique, ainsi que d'une étude sur les obstacles à la participation des femmes et des filles déplacées internes dans les contextes humanitaires. Les conclusions de cette étude ont été partagées avec le personnel et les partenaires dans le cadre d'un webinar qui faisait partie d'une série célébrant le 20<sup>ème</sup> anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement interne.

Les opérations ont également reçu des instructions sur la façon d'appliquer le Marqueur de genre avec celui de l'âge dans leur procédure opérationnelle de planification afin de renforcer l'intégration de l'égalité des genres dans les programmes du HCR. Ce marqueur est également utilisé pour renforcer l'intégration de l'égalité des genres dans les projets inclus dans le plan de réponse humanitaire des interventions inter-agences en faveur des déplacés internes.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Les normes de genre restrictives profondément enracinées, les pratiques discriminatoires et les obstacles structurels empêchent souvent les femmes réfugiées, déplacées internes et autres femmes relevant de la compétence du HCR de faire valoir leurs droits et de participer de manière significative aux structures de décision et de leadership ayant un impact sur leurs vies et leurs communautés.

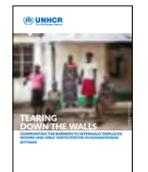
Le HCR et ses partenaires doivent continuellement s'améliorer et innover quand ils travaillent auprès des femmes, des filles, de leurs familles et de leurs communautés pour maximiser les opportunités de changement dans les contextes de déplacement et s'attaquer progressivement et positivement aux normes restrictives profondément enracinées. Cela consiste notamment à rechercher des partenariats stratégiques autour de l'égalité des genres et à s'associer aux organisations locales de droits des femmes.

Tirer des leçons d'expérience pour faire progresser l'égalité des genres : pratiques prometteuses en Asie



(en anglais)

Abattre les murs : Affronter les obstacles à la participation des femmes et filles déplacées internes dans les contextes humanitaires



(en anglais)



### Audit de genre du Forum mondial sur les réfugiés

Le HCR a encouragé la participation et le leadership des femmes réfugiées à l'échelle mondiale en soutenant un audit de genre du Forum mondial sur les réfugiés et de ses processus préparatoires. Conduit par des femmes réfugiées, l'audit a attiré l'attention sur les défis en matière d'égalité des genres dans les situations de réfugiés. L'objectif était de s'assurer que les engagements pris vis-à-vis des femmes et des filles réfugiées dans le Pacte mondial sur les réfugiés soient reconnus et intégrés concrètement au cours du processus d'engagement du Forum mondial sur les réfugiés et d'identifier les bonnes pratiques. Tout au long des réunions préparatoires et lors du Forum mondial sur les réfugiés lui-même, l'équipe chargée de l'audit de genre a pris note de la façon dont l'égalité des genres, l'âge, le genre, la diversité et les violences sexuelles et de genre étaient traités par les différentes parties prenantes dans les principaux domaines thématiques. L'équipe a également émis des recommandations spécifiques sur la manière de mettre en œuvre et de suivre efficacement les engagements pris dans ces domaines.



(en anglais)

## PROTECTION DE L'ENFANCE, ENGAGEMENT ET AUTONOMISATION DES JEUNES



Des enfants rohingyas participent à des activités «Essence d'apprentissage» dans l'un des espaces pour enfants de Caritas dans le camp de réfugiés de Kutupalong, au Bangladesh.

### RÉSULTATS 2019

Dans **25** opérations, la proportion de mineurs isolés pour lesquels une procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été engagée ou terminée a augmenté par rapport à **32** opérations en 2018



Dans **18** opérations, l'accès non discriminatoire aux services sociaux et de protection de l'enfance nationaux pour les enfants réfugiés a augmenté par rapport à **22** opérations en 2018



**55 769** évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant ont été menées dans **63** opérations par rapport à **62 790** dans **57** opérations en 2018



**551** comités, groupes et autres structures pour enfants ont été soutenus dans **19** opérations par rapport à **763** structures similaires dans **18** opérations en 2018



**18** initiatives menées par des jeunes ont été soutenues dans le cadre du Fonds mondial d'initiative pour la jeunesse du HCR par rapport à **25** en 2018



En collaboration avec les autorités nationales, la société civile, les communautés et les enfants eux-mêmes, en 2019 le HCR a protégé des enfants et des jeunes déplacés et apatrides en renforçant les systèmes nationaux, en intensifiant les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, en améliorant la gestion des dossiers et en autonomisant et en impliquant les jeunes, les enfants et les communautés.

### Renforcer les systèmes nationaux

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, 36 engagements ont été pris dans le

domaine de la protection de l'enfance et des jeunes, avec des initiatives concrètes de certains États, comme mieux intégrer les enfants réfugiés dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance et d'enregistrement des naissances, mettre fin à la détention des enfants et garantir l'unité de la famille. Des progrès ont également été réalisés à l'échelle régionale, le HCR ayant apporté son soutien aux États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour qu'ils renforcent l'inclusion des réfugiés dans leurs systèmes nationaux de protection de l'enfance.

La collaboration transfrontalière a également été encouragée afin de répondre aux besoins des enfants réfugiés et migrants.

Signe de son engagement à l'égard des déplacés internes au niveau national, le HCR a renforcé les capacités de gestion des dossiers en Iraq et amélioré l'expertise en matière de protection de l'enfance de 174 employés d'une ONG locale travaillant auprès des enfants déplacés, ainsi que du personnel du Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales et de la Direction des Affaires sociales. Les employés ont été formés à la protection de l'enfance et à la gestion des dossiers dans le cadre de sessions de formation sur mesure et de discussions entre pairs.

### Intensifier les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et améliorer la gestion des dossiers

Malgré les efforts déployés par le HCR pour améliorer l'accès aux procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et à d'autres procédures adaptées aux enfants ainsi que leur qualité, le nombre d'évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant réalisées a diminué au cours des trois dernières années (passant de 65 561 en 2017 à 55 769 en 2019), alors que le nombre de mineurs isolés dans le besoin continuait d'augmenter. Cela a conduit à un écart grandissant entre les besoins et l'accès aux services. Les opérations ont mis en cause le manque de personnel et de programmes communautaires complets permettant l'identification efficace et le soutien aux mineurs isolés et aux autres enfants à risque.

L'investissement des opérations du HCR dans l'identification rapide et l'orientation des enfants à risque, parallèlement à des évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant de qualité, ont été essentiels pour améliorer la qualité de la prise en charge des enfants à risque. Par exemple, le HCR a collaboré en République arabe syrienne avec l'OIT et le Ministère des Affaires sociales et du Travail afin d'offrir des services spécialisés de gestion

des dossiers pour soutenir 489 enfants déplacés soumis aux pires formes de travail des enfants. Sur ces enfants, 10% sont retournés à l'école, 8% ont été inscrits à une formation professionnelle et 47% ont participé à des cours de rattrapage dans l'objectif de retourner à l'école en 2020.

### Autonomiser et impliquer les jeunes, les enfants et les communautés

Le HCR a renforcé les liens entre la gestion des dossiers des enfants réfugiés et les initiatives de renforcement de la famille, conformément aux recommandations du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants. En Ouganda, le HCR a renforcé le suivi des modes alternatifs de prise en charge des mineurs isolés et les activités de parentalité positive. Le HCR et ses partenaires ont formé 1148 parties prenantes à l'identification des enfants à risque et mis en œuvre les procédures de détermination de l'intérêt supérieur pour les enfants ayant besoin d'un soutien ciblé. Ils ont également animé ensemble une formation à la parentalité positive pour 15 027 parents et aidants, ainsi que des sessions de sensibilisation à la lutte contre la violence envers les enfants pour 10 921 membres des communautés et 2566 adolescents.

Le HCR a soutenu une série d'initiatives visant à renforcer le leadership et l'action des jeunes, notamment par des projets menés par des jeunes et par le Conseil consultatif mondial de la jeunesse, ainsi que les capacités des jeunes. En 2019, le HCR a financé 18 projets menés par des jeunes dans 16 pays dans le cadre du Fonds mondial d'initiative pour la jeunesse. Quelque 900 réfugiés, membres des communautés d'accueil et jeunes déplacés internes ont identifié des solutions créatives pour remédier aux problèmes de protection auxquels ils sont exposés, en particulier les violences sexuelles et de genre, la protection de l'enfance, l'intégration dans les communautés d'accueil et le manque d'opportunités dans le domaine de l'éducation et des moyens de subsistance.

### Coordination, connaissances et gestion des informations

Le HCR a renforcé ses capacités de gestion des informations en matière de protection de l'enfance afin de maximiser les ressources et d'assurer une programmation plus intelligente, efficace et fondée sur des données réelles. Ces investissements ont permis à 30 opérations du HCR d'utiliser le module de protection de l'enfance dans proGres v4, le logiciel du HCR pour la gestion des dossiers, contre 16 à la fin de 2018. Fin 2019, 8047 dossiers de protection de l'enfance étaient enregistrés dans proGres v4, soit une hausse de 150% par rapport à 2018.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Des défis subsistaient pour promouvoir l'inclusion dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance du fait de la complexité des questions et de l'implication des parties prenantes. Des obstacles juridiques, politiques ou procéduraux ont souvent empêché l'accès aux systèmes et aux services de protection de l'enfance. Lorsque les systèmes nationaux de protection de l'enfance étaient accessibles aux réfugiés et aux autres enfants relevant de la compétence du HCR, les principaux prestataires de services manquaient souvent

de connaissances et de capacités pour coordonner et répondre efficacement aux besoins de protection complexes de ces enfants.

Pour le HCR et ses partenaires issus des gouvernements et des ONG, le manque de personnel a constitué l'un des principaux défis pour assurer une gestion des dossiers de qualité pour les enfants à risque. Les autres défis ont notamment été l'augmentation soudaine du nombre de mineurs isolés et leurs déplacements secondaires pendant les crises; le soutien insuffisant aux familles d'accueil; le manque d'accès aux mineurs isolés en détention; les capacités limitées en matière de procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant; l'offre limitée de solutions durables et de services spécialisés et la faiblesse des systèmes nationaux.

Il existe une base solide au sein du HCR pour des approches innovantes des programmes pour les jeunes. Il n'existe toutefois pas de moyen harmonisé de saisir des données ventilées concernant les jeunes dans l'ensemble des organisations humanitaires. Ce manque de moyen commun permettant de suivre les progrès accomplis de manière systématique et de garantir la redevabilité pour la mise en œuvre d'actions clés en faveur des jeunes, entrave les nouvelles avancées.

### Agir grâce à des partenariats



#### Le football, source de modèles et de mentors pour les enfants

De mai 2019 à février 2020, le HCR s'est associé à la Fondation Scort et à la FCSA – l'Alliance sociale des clubs de football, un réseau de clubs de football européens d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse – pour mettre en œuvre un Programme d'éducation de jeunes coaches au Mexique.

Ce programme, qui a été déployé ces dernières années dans des régions en conflit, en situation d'après-guerre ou en développement dans le monde entier, utilise le football pour susciter des changements sociaux positifs au sein des communautés d'accueil comme au Mexique, en donnant aux jeunes les moyens de devenir des modèles et des mentors pour les enfants.

Provenant de 15 partenaires locaux du HCR au Mexique, 41 jeunes adultes ont été formés pour devenir de Jeunes coaches, des chefs communautaires et coaches de football locaux pour des enfants âgés de 6 à 12 ans. Ils ont appris à promouvoir l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile par le football, à transmettre des valeurs importantes comme l'acceptation, l'ouverture et la tolérance, et à apaiser les tensions entre les réfugiés et les populations d'accueil.

Au cours de ces modules, le HCR et ses partenaires ont transmis aux Jeunes coaches des connaissances sur des sujets sociaux essentiels comme la protection de l'enfance et les violences sexuelles et de genre, qui leur sont maintenant utiles dans leur travail auprès des jeunes. À ce jour, les Jeunes coaches ont transmis leurs connaissances à 321 pairs et plus de 7700 enfants, issus tant de la population d'accueil que des réfugiés, ont bénéficié de ces activités régulières.

La FCSA travaille avec le HCR dans cinq endroits différents et finance des programmes s'appuyant sur l'éducation au sport et le football comme outil pour contribuer à l'intégration des enfants réfugiés dans leurs nouvelles communautés.



© Scort Foundation

## PROTÉGER LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES PERSONNES ÂGÉES



Les réfugiés qui rentrent en Afghanistan depuis le Pakistan reconstruisent leur vie malgré les défis.

### RÉSULTATS 2019

**30** opérations ont relevé des progrès dans le pourcentage de personnes âgées relevant de la compétence du HCR ayant bénéficié de services pour répondre à leurs besoins



**49** opérations ont relevé des progrès dans le pourcentage de personnes handicapées relevant de la compétence du HCR ayant bénéficié de services pour répondre à leurs besoins



Les personnes handicapées représenteraient environ 15% de la population mondiale mais la prévalence du handicap dans les situations de déplacement forcé, en particulier au sein de la population réfugiée et d'autres populations déplacées, est selon les estimations beaucoup plus élevée.

Deux nouvelles ressources ont été lancées cette année pour améliorer la capacité du HCR de protéger et de répondre aux besoins des personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé. Le nouveau programme de formation en

ligne aide à mieux comprendre les droits des personnes handicapées, donne des bases pour renforcer l'inclusion et propose des approches pratiques pour surmonter les obstacles et encourager leur participation. Les instructions révisées à connaître pour travailler avec des personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé comprennent les principes et les actions visant à renforcer le travail du HCR dans tous les domaines de la protection, de l'assistance et des solutions.

Évaluation de la vulnérabilité : étude de population 2019



(en anglais)

Conformément à la politique du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité (AGD), des efforts supplémentaires ont été déployés pour recueillir des données ventilées, au minimum, selon l'âge, le genre et le handicap. Pour mieux identifier les personnes handicapées en Algérie, au Liban et en Mauritanie, les opérations du HCR se sont mises à utiliser les questions du groupe de Washington, un ensemble de questions standardisées visant à identifier les personnes handicapées lors de l'enregistrement. En Jordanie, ces questions ont été incluses dans le cadre servant à l'évaluation de la vulnérabilité. Les données tirées de cette évaluation ont finalement révélé que jusqu'à 21% des réfugiés syriens vivaient avec un handicap et 45% des ménages comptaient au moins une personne porteuse d'un handicap.

Pour promouvoir davantage la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le HCR a contribué activement à l'élaboration de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et des Lignes directrices de l'IASC sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire.

Au niveau régional et opérationnel, la collaboration a été renforcée avec les partenaires nationaux et internationaux du handicap et du vieillissement, notamment les organisations de personnes handicapées, International Disability Alliance, Humanité et Inclusion et HelpAge International. Par exemple, au Liban, le HCR a collaboré avec l'Union libanaise des handicapés physiques pour améliorer le soutien aux personnes handicapées lors d'une intervention humanitaire. En conséquence, l'Union a signé des protocoles de coopération avec

97 entreprises qui ont commencé à ajouter des normes d'inclusion dans leurs politiques d'emploi et à garantir l'accessibilité complète de leurs bâtiments. Au Yémen, 156 enfants handicapés ont eu accès à des services de réadaptation et d'éducation dans les centres de la petite enfance pour enfants handicapés gérés par le HCR, qui les préparent à s'inscrire et à poursuivre leurs apprentissages dans les écoles officielles. En Libye, le HCR a collaboré avec Humanité et Inclusion et quatre organisations de personnes handicapées pour mener des actions d'information et de sensibilisation, offrir un soutien aux réfugiés et plaider pour leur inclusion dans les activités sociales et les formations professionnelles, et pour leur accès à des prothèses. Plus de 860 personnes handicapées ont eu accès à des services de réadaptation.

À la suite des consultations menées par le HCR avec des organisations de personnes handicapées pour préparer le Forum mondial sur les réfugiés, 14 engagements pour soutenir le travail du HCR pour l'inclusion du handicap ont été pris lors du Forum. Ces engagements, dont la plupart sont d'ampleur et de portée mondiale, visent notamment à élaborer des politiques et des programmes tenant compte du handicap, à renforcer les pratiques prenant en compte le handicap dans les domaines de l'éducation et des moyens de subsistance, à soutenir l'institutionnalisation de l'inclusion du handicap dans toutes les activités du HCR grâce à des capacités techniques accrues, et à faciliter l'intégration des réfugiés handicapés. Des engagements ont également été pris pour renforcer les capacités des organisations de personnes handicapées en matière de participation et de

leadership, ce qui devrait conduire à un accord institutionnel de collaboration entre l'International Disability Alliance et le HCR en 2020.

Reconnaissant la nécessité de travailler en priorité sur la prise en compte du handicap, le HCR a investi des ressources supplémentaires en personnel pour veiller à la fois à l'intégration institutionnelle et à la prise en compte du handicap au niveau national.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Comme les populations déplacées vivent souvent dans des zones de conflit peu dotées en infrastructures gouvernementales, les personnes handicapées sont mal repérées et n'ont pas un accès complet à l'assistance et aux services. La méthodologie employée

par le HCR pour recueillir des données sur le handicap repose encore largement sur l'observation (82% de toutes les données ventilées selon le handicap), ce qui ne respecte pas les recommandations internationales. Ainsi, les contraintes les plus pressantes identifiées par rapport aux objectifs énoncés dans le Pacte mondial sur les réfugiés concernent notamment : la mise au point de normes harmonisées ou interopérables de collecte, d'analyse et de partage des données distinctes en fonction de l'âge, du genre, du handicap et de la diversité sur les réfugiés et les personnes rapatriées ; des ressources humaines et financières et une expertise dédiées pour renforcer l'accessibilité et la fourniture de logements acceptables dans toutes les actions en faveur des réfugiés.

© Courtesy of Bawak Ra



### Des personnes déplacées internes handicapées partagent leurs histoires

Depuis 2017, le HCR s'est associé à des photographes professionnels pour offrir une formation de 12 jours à des personnes déplacées internes handicapées et à leurs soignants pour leur apprendre à raconter des histoires à partir de photos. Le projet rend les personnes déplacées handicapées plus autonomes en leur donnant les compétences, la confiance et l'opportunité de raconter leur histoire et de faire part de leurs besoins. Il implique également les soignants et les travailleurs humanitaires pour les sensibiliser au handicap et aux défis liés au handicap.

En février 2019, Bawak Ra, une jeune femme handicapée physique depuis l'âge de 5 ans, a été sélectionnée pour concourir dans le cadre du festival de photographie de Yangon et a remporté le troisième prix dans la catégorie des photographes émergents. Par la suite, elle a partagé ses compétences dans des ateliers de formation à la photo destinés à d'autres personnes déplacées handicapées vivant dans des camps de déplacés internes dans l'État Kachin.

## PROTÉGER LES PERSONNES LGBTI DANS LES SITUATIONS DE DÉPLACEMENT FORCÉ



Deux réfugiés syriens, des amants ayant risqué leur vie par amour, attendent d'être réinstallés.

### RÉSULTATS 2019

**5** consultations régionales organisées pour mieux évaluer les risques de protection et les priorités des personnes LGBTI dans les situations de déplacement forcé



Partenariats avec des organisations LGBTI mondiales, régionales et nationales, mis en place ou renforcés dans le cadre de consultations régionales



**50** employés du HCR et de ses partenaires en Afrique de l'Est ont bénéficié du programme de formation sur les LGBTI « Travailler auprès de personnes LGBTI en situation de déplacement forcé »



Le HCR a réalisé des progrès réguliers au cours des dernières années pour mieux protéger les personnes d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles variées. Ces efforts ont notamment consisté à publier des principes directeurs et des outils, à élaborer des formations pour aider à créer des lieux sûrs et à identifier des solutions pour les personnes LGBTI relevant de la compétence du HCR.

Malgré les progrès réalisés, dans la plupart des opérations, de nombreux réfugiés, déplacés internes, apatrides et rapatriés LGBTI ont continué de subir des discriminations et des abus. Pour lutter contre cela, les opérations du HCR dans le monde entier se sont efforcées d'améliorer leur

compréhension des besoins et des risques de protection auxquels les personnes LGBTI en situation de déplacement forcé sont exposées afin d'assurer une réponse basée sur les droits et axée sur les résultats. Cela a notamment consisté à créer un environnement accueillant dans les bureaux du HCR et de ses partenaires, à coopérer avec les communautés LGBTI déplacées et leurs organisations, à veiller à ce que les canaux de communication et de réactions leur soient accessibles et à ce que les services soient disponibles et accessibles aux personnes en ayant besoin.

En Jordanie, par exemple, le HCR s'est assuré que ses bureaux étaient sûrs pour les personnes LGBTI et que le personnel soit formé à identifier leurs préoccupations

et à y répondre. Les mesures spécifiques mises en place comprennent un réseau d'employés sensibilisés aux personnes LGBTI et des modes opératoires accélérés, confidentiels et spécialisés. De même, en Ouganda, le HCR a mis en place et formé des référents pour les questions de genre et concernant les personnes LGBTI dans tous les sites d'installation, tandis que pour la situation vénézuélienne, les questions relatives aux risques de protection des personnes LGBTI ont été incluses dans l'outil de suivi utilisé dans tous les pays impliqués dans la réponse.

D'autres opérations ont recruté des réfugiés LGBTI comme travailleurs de proximité dans l'objectif de mener des sessions d'information ciblées et discrètes pour répondre aux besoins d'information des réfugiés LGBTI. En Thaïlande, en collaboration avec un partenaire opérationnel, un groupe de soutien par des pairs pour personnes LGBTI relevant de la compétence du HCR a été créé pour lutter contre l'expérience bouleversante d'isolement souvent vécue par les personnes concernées. En Équateur, le HCR a revu la procédure d'entretien et d'enregistrement conduite par son partenaire pour garantir la sensibilité à l'égard des personnes LGBTI et s'est associé à des organisations LGBTI pour créer des lieux sûrs.

Le HCR a continué d'investir de manière importante dans la formation et le renforcement des capacités de son personnel, de ses partenaires, des fonctionnaires chargés des questions d'asile et des prestataires de services, au Siège comme dans les pays.

Le programme officiel de formation du HCR, « Travailler avec des personnes LGBTI en situation de déplacement forcé », a été déployé, en premier lieu en Afrique de l'Est. En plus des initiatives de formation au niveau mondial et régional, les opérations ont également organisé des sessions de formation au niveau national, en tenant compte du contexte et des besoins dans les pays, notamment en Belgique, en Israël, au Kenya, au Mozambique, en Ouganda et au Tadjikistan.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Dans de nombreuses régions du monde, les personnes LGBTI relevant de la compétence du HCR sont exposées à des discriminations virulentes et souvent violentes. Malgré tous les efforts, elles continuent de constituer une population très mal repérée et, par conséquent, les programmes et interventions ciblés restent limités. Des investissements supplémentaires importants à l'échelle requise, seront nécessaires dans ce domaine pour renforcer les capacités du personnel du HCR, de ses partenaires, des prestataires de services et des agents chargés de l'instruction des demandes d'asile.

Si les réfugiés LGBTI identifiés comme les plus à risque sont prioritaires dans le cadre de la DSR et de la réinstallation, la réalité de la diminution des opportunités de réinstallation impose que des efforts supplémentaires soient déployés pour rechercher des alternatives, notamment des voies complémentaires et des stratégies d'intégration élaborées avec soin, là où cela est possible.

### Consultations régionales LGBTI dans le monde entier

En mai 2019, le HCR a entamé des consultations régionales aux Amériques, en Asie et Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Afrique de l'Est et de l'Ouest pour mieux comprendre les risques de protection actuels, les perspectives et les priorités des personnes LGBTI en situation de déplacement forcé. De nombreux acteurs de la communauté LGBTI ont été consultés, notamment des défenseurs de la société civile et des personnes déplacées avec un profil LGBTI. En plus d'encourager la création de nouveaux réseaux et de nouvelles collaborations, les leçons tirées de ces consultations constitueront la base d'une table ronde mondiale en 2020, visant à identifier les actions concrètes qui feront progresser la protection et les solutions pour les personnes déplacées et apatrides LGBTI.

# Apporter une aide vitale



Une Somalienne descend de l'avion en portant son bébé. Évacués de Libye, ils ont trouvé la sécurité à Rome, en Italie.

© HCR/Alessandro Penso

Au cours de l'année 2019, le HCR et ses partenaires ont répondu aux besoins de 16,7 millions de personnes déplacées en raison de multiples situations d'urgence simultanées dans le monde. En mobilisant des ressources financières, humaines et matérielles, et en facilitant l'implication de ses partenaires, le HCR a répondu à ces situations d'urgence en assurant protection et assistance aux réfugiés et aux déplacés internes malgré des conditions de sécurité difficiles.

Compte tenu de l'ampleur des besoins, le HCR a activé six nouvelles urgences impliquant huit pays, dont quatre urgences de niveau 3 et quatre urgences de niveau 2. Il s'agissait notamment de trois situations d'urgence concernant des réfugiés et de trois situations de déplacement interne – dont une était la réponse à une catastrophe naturelle et aux déplacements causés par le cyclone Idai – pendant laquelle le HCR a renforcé ses capacités de préparation et d'intervention. Le HCR a également continué de répondre aux urgences activées l'année précédente. Le rythme des déploiements d'urgence a toutefois ralenti, car les situations d'urgence déclarées dans 31 pays en 2018, ont été désactivées au cours de l'année.

En 2019, 22 opérations ont signalé un risque élevé de situations de réfugiés ou de déplacement interne nouvelles, ou en phase d'intensification dans HALEP, la liste d'alerte du HCR pour la préparation aux situations d'urgence, qui constitue le répertoire interne mondial des informations en matière de préparation.

Le HCR a finalisé le Manuel de préparation et de réponse aux situations d'urgence des déplacés internes (PPIE), aligné sur le Manuel de préparation et de réponse aux situations d'urgence des réfugiés (PPRE) et sur l'Approche de préparation et de réponse aux situations d'urgence de l'IASC. Le PPIE réaffirme l'engagement pris par le HCR de s'impliquer de façon plus cohérente, prévisible et durable dans les situations de déplacement interne, comme le prévoit la « Politique sur l'engagement du HCR dans

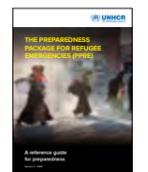
les situations de déplacement interne » révisée et publiée en septembre 2019.

Au cours de son processus de décentralisation et de régionalisation, le HCR a réexaminé sa préparation et ses procédures de réponse aux situations d'urgence. Il a décidé de maintenir une gestion centralisée de ses déploiements d'urgence, notamment l'Équipe de gestion des situations d'urgence et son fichier du personnel de l'Équipe de réponse aux situations d'urgence (ERT), afin d'assurer une coordination globale et une prise de décisions rapide lors du déploiement de ressources humaines supplémentaires vers des régions et entre elles.

Les rôles et les pouvoirs pour la préparation aux situations d'urgence ont été laissés aux opérations, avec l'appui et sous la supervision des bureaux régionaux, tandis que le Siège continue de fixer les normes de préparation et de fournir une analyse globale et un soutien technique, tout en s'impliquant dans les actions de préparation inter-agences. Les capacités stratégiques et analytiques des bureaux ont été renforcées. De nouveaux seuils ont été introduits dans le domaine des achats et de la gestion des actifs et les sept régions ont vu leurs capacités en personnel renforcées pour la gestion des approvisionnements. En outre, les travaux ont commencé pour constituer un nouveau stock de secours d'urgence à Panama City afin de servir aux récentes situations d'urgence aux Amériques, portant à huit le nombre des stocks mondiaux de secours d'urgence du HCR.

Ce chapitre présente la réponse du HCR aux situations d'urgence en 2019 et la coordination qu'il a menée pour assurer des interventions vitales de qualité, rapides, globales et fondées sur des principes. Il souligne les progrès accomplis et les défis auxquels l'organisation a été confrontée pour répondre aux besoins d'aide humanitaire et de protection les plus urgents des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que des communautés qui les accueillent.

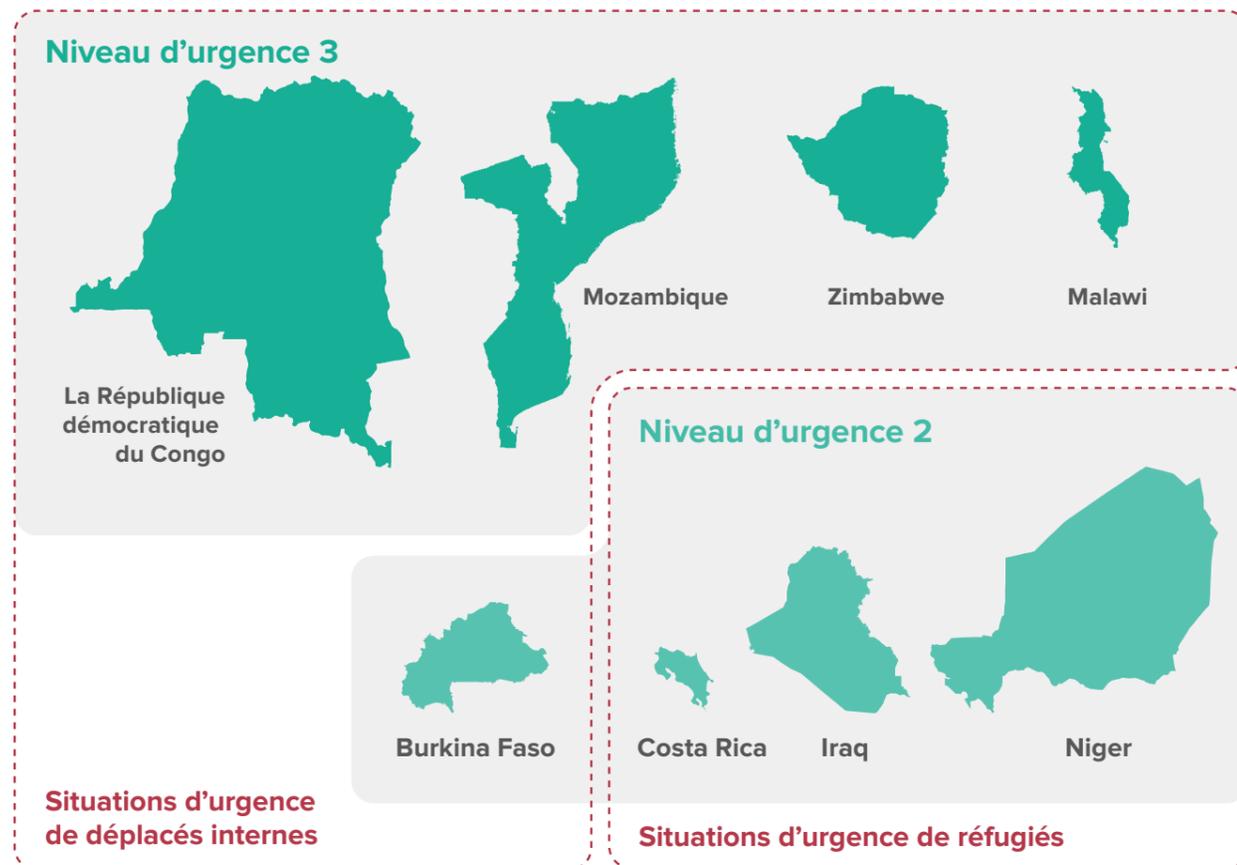
Manuel de préparation et de réponse aux situations d'urgence des réfugiés



(en anglais)

## Situations d'urgence

Le HCR a activé six nouvelles urgences impliquant huit pays en 2019



## PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE



Huit tonnes d'aide humanitaire sont acheminées vers Beira, au Mozambique, afin d'être distribuées aux victimes du Cyclone Idai.

La préparation à une situation d'urgence nécessite un suivi et une préparation aux risques, notamment une planification des mesures d'urgence basée sur des scénarios probables. En 2019, le HCR a activé six nouvelles urgences impliquant huit pays, dont quatre urgences de niveau 3 (Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo (RDC), et Zimbabwe) et quatre urgences de niveau 2 (Burkina Faso, Costa Rica, Iraq et Niger). Ces pays faisaient face à cinq situations de déplacement interne (Burkina Faso, Malawi, Mozambique, RDC et Zimbabwe) et à trois situations d'urgence de réfugiés (Costa Rica, Iraq et Niger).

Comme certaines situations d'urgence se sont stabilisées dans des pays comme le Bangladesh et l'Ouganda et comme par ailleurs des situations d'urgence ont été désactivées dans 31 pays, le rythme des déploiements d'urgence a connu un ralentissement en 2019. Le HCR a ainsi

facilité 269 déploiements, contre 420 en 2018, dont 167 experts/employés du HCR et 102 collaborateurs extérieurs travaillant pour des partenaires de réserve en cas d'urgence.

La plupart des personnes déployées (161, soit 60%) ont apporté un soutien vital aux réponses du HCR pour les réfugiés, tandis que la majorité des autres (103, soit 38%) ont contribué aux réponses destinées aux déplacés internes, les 2% restants étant itinérants. En outre, l'Équipe de gestion des situations d'urgence du HCR a passé 1779 jours en missions d'urgence et 747 jours à fournir un appui technique aux opérations du HCR. Plus de la moitié des déploiements d'urgence (54%) ont eu lieu vers 14 pays dont le Burkina Faso, le Cameroun, la Colombie, la Libye, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, la République du Congo, la RDC, le Soudan du Sud et la République bolivarienne du Venezuela.

Le HCR a signé un nouvel accord de réserve avec l'Agence danoise pour la gestion des situations d'urgence (DEMA) et actualisé deux accords avec MSB et IrishAid. Fin 2019, la contribution annuelle en nature de l'ensemble des 18 partenaires de réserve s'élevait à près de 7 millions de dollars. Le HCR a également signé des protocoles d'accord en matière de coopération pour la réponse d'urgence avec EMERCOM – le Ministère de la Fédération de Russie chargé de la Défense civile, des Urgences et de l'Élimination des conséquences des Catastrophes naturelles – ainsi qu'avec l'AFAD – l'Autorité turque chargée des Catastrophes et des Urgences. De nouveaux accords-cadres avec iMMAP, REACH et CANADEM ont renforcé la capacité du HCR de déployer rapidement des experts en qualité et gestion de l'information, en particulier dans les opérations en faveur des déplacés internes dans le monde entier.

22 opérations ont signalé un risque élevé de situations de réfugiés ou de déplacement interne, nouvelles ou en phase d'intensification dans le système HALEP, 81% d'entre elles étant préparées au risque. De nouveaux plans d'urgence ont été préparés pour 23 opérations-pays. 345 personnels du HCR et de ses partenaires ont été formés à la gestion des situations d'urgence et ont participé à des exercices et à des ateliers inter-agences dans ce domaine.

En 2019, le HCR a finalisé le Manuel de préparation aux situations d'urgence de déplacés internes (PPIE), qui est aligné sur le PRRE et l'Approche de préparation et réponse aux situations d'urgence de l'IASC. Cet outil traduit l'objectif du HCR de s'impliquer de façon plus cohérente, prévisible et durable dans les situations de déplacement interne, sur le plan opérationnel et en matière de coordination.

Manuel de préparation aux situations d'urgence de déplacés internes



(en anglais)

### Collaborer avec des partenaires dans le domaine de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence

Les partenariats sont essentiels pour une préparation et une réponse efficaces aux situations d'urgence. En 2019, le HCR a entretenu 17 partenariats actifs dans le domaine de la réponse aux situations d'urgence avec :

- Bundesanstalt Technisches Hilfswerk
- CANADEM
- Conseil danois pour les réfugiés
- Département du développement international, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord
- Direction de la protection civile et de la planification des interventions d'urgence de la Norvège
- Dutch Surge Support Water
- Emergency.lu, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg
- iMMAP
- IrishAid
- International Humanitarian Partnership
- Conseil norvégien pour les réfugiés
- RedR Australia
- Save the Children Norvège
- Agence suédoise pour la protection civile (MSB)
- Agence suisse pour le développement et la coopération
- Fondation Veolia Environnement
- Commission des Casques blancs

Au cours de l'année 2019, trois nouveaux partenariats pour la réponse d'urgence ont été mis en place avec :

- Ministère de la Fédération de Russie chargé de la Défense civile, des Urgences et de l'Élimination des conséquences des Catastrophes naturelles
- Agence danoise pour la gestion des situations d'urgence
- Autorité turque chargée des Catastrophes et des Urgences

### Sécurité sur le terrain

Les effectifs du HCR en charge de la sécurité, composés de 88 professionnels internationaux et de plus de 250 professionnels nationaux ont veillé à ce que la sécurité et la sûreté fassent partie des fonctions ordinaires des opérations et des activités de l'organisation. En plus d'avoir répondu à 311 incidents de sécurité, les effectifs du HCR en charge de la sécurité ont également aidé les responsables et les employés à gérer 12 incidents critiques en 2019, en coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies à New York et le personnel gouvernemental.

Le maintien d'un programme solide de formation est demeuré essentiel pour les activités de sécurité sur le terrain. En 2019, 749 personnels du HCR et de ses partenaires ont été formés à des questions liées à la sécurité, notamment par le programme de formation à la gestion de la sécurité et le programme de sensibilisation à la sécurité des femmes. Le HCR a également adapté la fourniture de services au nouveau modèle d'organisation décentralisée, en vue d'apporter un soutien efficace au terrain par l'autonomisation des bureaux régionaux.

En outre, le HCR a été représenté dans des instances importantes comme le Réseau interorganisations pour la gestion de la sécurité et il a participé à l'élaboration de recommandations de l'IASC et des Nations Unies sur la coordination civilo-militaire.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Les principales lacunes identifiées en matière de préparation aux situations d'urgence ont notamment concerné les capacités en personnel, le blocage des discussions avec certains gouvernements des pays d'accueil sur leur volonté et leur approche de l'accueil des réfugiés, et l'expertise technique dans des domaines comme la planification de sites, la préparation des approvisionnements et des aides en espèces.

En raison de la diversité de la localisation des urgences nécessitant des déploiements du HCR, plusieurs langues (français, espagnol et anglais) et divers profils étaient requis, malgré des ressources limitées. Cela a nécessité davantage d'heures de travail et d'efforts de la part du personnel du HCR et de ses partenaires.

© HCR/Phil Pongrac



### La Fondation UPS achemine des produits essentiels aux réfugiés



En 2019, la Fondation UPS a accordé un financement d'urgence au HCR pour acheminer des articles de secours essentiels vers des populations affectées en RDC, ainsi que des aides en nature sous forme de vols charter vers le Malawi, le Niger et la Somalie pour fournir des produits vitaux comme des couvertures, des abris d'urgence et des nattes de couchage.

Depuis 2010, la Fondation UPS est l'un des principaux partenaires du secteur privé du HCR. Elle apporte des financements, des services et son expertise en matière de transports, de logistique des approvisionnements et des communications pour venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées à travers le monde.



(en anglais)

## GESTION DES APPROVISIONNEMENTS MONDIAUX



Le HCR livre de l'aide et des abris au camp de Bardarash à Dohouk, en Iraq, pour les réfugiés syriens fuyant le nord-est de la République arabe syrienne.

Le HCR a fourni un soutien rapide et efficace pour répondre aux situations d'urgence nouvelles et en cours en 2019, en expédiant des articles de secours essentiels d'une valeur totale de 30 millions de dollars depuis ses sept stocks mondiaux vers 23 pays touchés par des situations d'urgence. Les cinq principaux pays bénéficiaires de cette assistance ont été la RDC et le Yémen (900 tonnes chacun), ainsi que l'Éthiopie, le Nigéria et le Soudan du Sud (500 tonnes chacun). Les stocks mondiaux ont été utilisés dans le cadre de huit ponts aériens, en réponse à 122 demandes. En plus des sept stocks mondiaux situés à Accra, Amman, Copenhague, Douala, Dubaï, Kampala et Nairobi, les travaux ont commencé pour créer un huitième stock à Panama City.

La chaîne d'approvisionnement du HCR a permis de fournir des services fiables et efficaces à des situations d'urgence nouvelles et en cours ainsi qu'aux opérations sur le terrain tout au long de 2019. En fusionnant les équipes chargées des achats, des approvisionnements et de la logistique, le HCR a mis en place un service réactif et flexible, permettant une prise de décision plus efficace. Cela a été important compte tenu de la décentralisation récente des

structures du HCR et dans une année où les demandes d'achats sont passées de 1,1 milliard à 1,14 milliard de dollars, dont 803 millions sur le terrain et 337 millions au Siège. Le HCR a également fourni des services d'administration des marchés pour gérer 296 accords-cadres mondiaux avec des fournisseurs internationaux pour la distribution d'un grand nombre de produits de secours, d'approvisionnements et de services.

En 2019, le HCR a géré 5150 véhicules dans le cadre de son système de gestion centralisée du parc automobile mondial, soit 23% de plus par rapport aux 4165 véhicules gérés en 2018.

Pour renforcer ses capacités d'approvisionnement et de distribution, le HCR a collaboré avec des partenaires et d'autres agences de la famille des Nations Unies et est resté un membre actif du Comité de gestion de haut niveau, du Réseau des achats des Nations Unies et du groupe commun pour la passation des marchés. Des passations de marchés concertées ont également eu lieu via le Marché mondial des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Les partenariats inter-agences ont aussi été multipliés dans la mesure où le HCR a eu

davantage recours à la possibilité de se joindre aux achats communs des équipes de pays des Nations Unies. Le HCR a également participé au Groupe de travail des Nations Unies sur les transports mondiaux durables et a adopté des premières mesures pour verdir sa chaîne d'approvisionnement dans le cadre des efforts de plusieurs institutions visant à réduire les déchets d'emballage dans la distribution de l'aide, sous la direction de l'Agence pour le développement international des États-Unis.

Le Secrétaire général des Nations Unies a poursuivi son engagement visant à réformer les pratiques de fonctionnement des Nations Unies. Le Groupe d'innovation (Business Innovation Group, BIG), qui constitue l'un des groupes de suivi des objectifs de développement durable des Nations Unies, a été chargé de parvenir à une plus grande efficacité et efficience grâce à l'harmonisation des fonctions administratives, au développement du partage des locaux et à la reconnaissance mutuelle des politiques des différentes agences et institutions des Nations Unies. En 2019, le HCR a donné la priorité à sa participation au BIG, en soutenant 29 projets de bureaux communs afin d'atteindre l'objectif du BIG en matière de partage de locaux et de services.

Le HCR a organisé des enchères inter-agences pour disposer de véhicules légers de manière responsable. Sept agences de la famille des Nations Unies y ont participé, ainsi que trois autres organisations humanitaires, tandis que trois autres organisations ont exprimé leur intérêt pour ce service. Dans le cadre de son offre de services de gestion du parc automobile, le HCR a également élaboré un projet pilote de partage de véhicules au Liban, en coordination avec d'autres agences des Nations Unies. Le service a développé un projet pour optimiser la taille et le rapport qualité-prix du parc automobile par le biais d'un modèle économique de partage de véhicules susceptible d'être également intéressant pour le concept BIG.

Afin d'améliorer la chaîne d'approvisionnement, le HCR a introduit plusieurs processus

automatisés et des rapports d'indicateurs clés de performance générés par les logiciels Power BI ont révolutionné les analyses de mégadonnées. Pour une planification et une prévision plus efficaces des approvisionnements, le HCR a déployé avec succès le logiciel Demantra (un outil de gestion de la demande et de la chaîne d'approvisionnement) vers plus de 20 opérations supplémentaires couvrant plus de 90% de la valeur d'inventaire destiné à une distribution ultérieure en 2019. Le service a fourni un soutien administratif à la chaîne d'approvisionnement en diffusant des guides d'utilisation actualisés, et a réglé plus de 3000 incidents.

En plus d'assurer des livraisons efficaces, le HCR a déployé des employés qualifiés dans des situations d'urgence et a accordé 451 habilitations pour des postes dans le domaine des approvisionnements dans le monde entier afin de garantir un plus grand nombre de personnel HCR plus qualifié et plus varié dans ce domaine.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Tout au long de l'année, les structures d'approvisionnement ont nécessité un renforcement continu en termes d'effectifs, de grade et d'accès à des formations et à des outils d'apprentissage à jour, afin que le personnel puisse faire face aux crises en cours et émergentes de façon efficace.

Les nouvelles situations d'urgence aux Amériques et dans d'autres endroits ne disposant pas de stocks mondiaux ont présenté un défi en termes de couverture réelle. Le HCR s'est coordonné avec ses nouveaux bureaux régionaux pour explorer les moyens de mettre en place de nouveaux centres pour les stocks et les parcs de véhicules.

La sécurité routière est restée un domaine de préoccupation. Le HCR s'est efforcé de réduire le taux d'incident, à la fois directement et par l'intermédiaire du Comité directeur interinstitutions qui met en oeuvre la stratégie de sécurité routière des Nations Unies.

## PRÉVENTION ET RÉPONSE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET DE GENRE



Une Congolaise déplacée interne discute avec le HCR à Tshikapa, en RDC. « Pour fuir, j'ai voyagé pendant quatre jours et quatre nuits. La milice a tué deux personnes dans mon groupe, et moi et les autres femmes avons été violées par un homme après l'autre. »

### RÉSULTATS 2019

**45 557**  
cas de violences sexuelles  
et de genre signalés  
pour lesquels les victimes ont  
bénéficié de conseils psychosociaux  
par rapport à **47 857** en 2018



**3 308**  
cas de violences sexuelles  
et de genre signalés  
pour lesquels les victimes ont  
bénéficié d'une aide juridique  
par rapport à **4 699** en 2018



**6 745**  
cas de violences sexuelles  
et de genre signalés pour  
lesquels les victimes ont bénéficié  
d'une assistance médicale  
par rapport à **9 613** en 2018



**34**  
situations de déplacement  
dans lesquelles le HCR  
a cherché à améliorer  
l'implication des communautés  
dans la prévention et la protection  
des victimes de violences  
sexuelles et de genre  
par rapport à **35** en 2018



**50**  
situations de déplacement  
dans lesquelles les  
victimes de violences  
sexuelles et de genre connues  
ont bénéficié d'un soutien adapté  
par rapport à **44** en 2018



Les violences sexuelles et de genre, qui touchent essentiellement les femmes et les filles, demeurent une grave violation des droits de l'homme et un problème de santé publique. Elles affectent toutes les personnes relevant de la compétence du HCR dans tous les endroits et toutes les situations.

En 2019, le HCR a renforcé ses activités de prévention, de réduction des risques et de

réponse aux violences sexuelles et de genre, notamment dès le début des situations d'urgence. Cela a été fait en grande partie grâce à l'initiative « Safe from the Start », un partenariat commun entre les États-Unis et le HCR lancé en 2014 et conçu pour prévenir et répondre aux violences sexuelles et de genre parmi les personnes relevant de la compétence du HCR, promouvoir des stratégies de réduction

des risques multisectorielles et veiller à ce que les programmes de prévention et de prise en charge soient intégrés dès le début d'une situation d'urgence en tant qu'intervention vitale.

Dans le cadre du projet « Safe from the Start », le HCR a déployé du personnel qualifié dans le domaine des violences sexuelles et de genre au Brésil, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Mozambique, au Nigéria, en Ouganda, au Soudan, au Tchad, au Yémen et en Zambie. Parmi ces pays, six avaient d'importantes populations de déplacés internes : le Cameroun, l'Éthiopie, le Nigéria, l'Ouganda, le Soudan et le Yémen. Une étude d'évaluation, basée sur les données du HCR, a conclu que ces experts avaient aidé à plus que doubler la couverture (de 25% à 59%) et l'efficacité (de 35% à 82%) des programmes de lutte contre les violences sexuelles et de genre.

Pour veiller à ce que des systèmes de gestion des cas, des voies d'orientation et des services de qualité pour les victimes de violences sexuelles et de genre soient en place, le HCR a collaboré avec des partenaires nationaux et locaux. Au Liban, par exemple, les normes nationales pour la gestion des cas ont été améliorées lorsque 438 travailleurs sociaux, superviseurs et agents gouvernementaux ont suivi un programme de coaching entre pairs. En 2019, 2885 employés du HCR ont également complété un apprentissage en ligne sur les violences sexuelles et de genre. Dans le cadre des déploiements d'urgence dans les opérations de réfugiés et de déplacés internes, 1,2 million de personnes supplémentaires relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de systèmes renforcés d'orientation vers des soins médicaux adaptés depuis 2014.

Le HCR a œuvré pour prévenir les violences sexuelles et de genre et pour encourager la participation des femmes réfugiées et déplacées internes dans les processus de décision, en particulier en luttant contre les normes de genre inégales qui légitiment la violence à l'encontre des femmes et des

filles. Par exemple, au Nigéria, le HCR et ses partenaires ont touché près de 45 000 déplacés internes par le biais du modèle de « l'Alliance des villages tolérance zéro » qui promeut des actions communautaires contre les violences sexuelles et de genre grâce à des groupes communautaires, un soutien entre pairs et des campagnes. Ils ont mis en œuvre « SASA! », un programme communautaire de prévention des violences sexuelles et de genre qui s'attaque aux causes profondes en impliquant des hommes et des garçons, ainsi que des chefs religieux, communautaires et traditionnels au Bangladesh, en Éthiopie, en Iraq, en Libye, au Kenya, au Liban, en Malaisie, en Ouganda, au Pakistan, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sri Lanka, en Turquie et au Yémen. Les évaluations menées ont conclu à un effet positif sur les attitudes par rapport aux dynamiques du pouvoir dans les relations et sur les normes de genre.

Le HCR a amélioré l'implication des communautés dans la prévention des violences sexuelles et de genre et la protection des victimes dans 24 situations de réfugiés, ainsi que dans sept situations de déplacés internes et trois situations impliquant des rapatriés. En collaboration avec les communautés, il a mis en œuvre des programmes de prévention et des initiatives de sensibilisation sur les causes profondes des violences de genre qui ont conduit à des changements dans les comportements et dans les normes sociales.

Par ailleurs, le HCR a soutenu des victimes de violences sexuelles et de genre dans 50 situations impliquant des réfugiés (43), des déplacés internes (six) et des rapatriés (une). Plus de 55 600 victimes de violences sexuelles et de genre ont bénéficié d'un meilleur accès aux services médicaux, psychologiques, sociaux et juridiques, et le HCR a favorisé des services inclusifs pour toutes les victimes, en particulier les femmes, les filles, les hommes, les garçons et les autres groupes à risque.

Les approches multisectorielles du HCR concernant la réduction des risques de

Directives pour l'intégration des interventions contre les violences de genre dans l'action humanitaire



(en anglais)

OÙ EST L'ARGENT?



(en anglais)

violences sexuelles et de genre ont été renforcées en Asie et Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et en Afrique de l'Est grâce à la mise en œuvre des directives de l'IASC, qui identifient les responsabilités pour lutter contre les violences sexuelles et de genre et les mesures pratiques que les secteurs humanitaires doivent prendre pour réduire les risques dans leurs domaines de compétence respectifs. À la fin de 2019, 414 employés du HCR dans 12 sessions nationales et quatre sessions régionales avaient amélioré leurs connaissances en matière de réduction des risques en suivant les programmes de formation du HCR. L'organisation a également élaboré des plans d'action nationaux sur la réduction des risques dans le domaine des violences sexuelles et de genre. Au Bangladesh, par exemple, le HCR a installé 2500 réverbères, distribué 86 706 cadenas pour les abris et équipé 107 000 ménages réfugiés et 10 700 ménages dans la communauté d'accueil en bonbonnes de GPL, réduisant ainsi les risques associés au ramassage du bois de chauffage, une tâche qui incombe souvent aux femmes et aux filles.

Une politique du HCR sur la prévention, la réduction des risques et la prise en charge des violences de genre a été élaborée en 2019 et sa parution est prévue pour 2020. Elle s'appuie largement sur les activités de l'organisation dans ce domaine et elle institutionnalisera et consolidera les progrès réalisés par le HCR et ses partenaires.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Une étude récente menée par IRC et Voice a conclu que les financements dédiés à la lutte contre les violences sexuelles et de genre ne représentaient que 0,12% de l'ensemble des financements humanitaires, soit un tiers de ce qui avait été demandé. Les financements disponibles n'ont pas couvert les besoins, ni atteint les objectifs recherchés, ni les résultats attendus en matière de protection. L'étude a montré que les services vitaux, comme les soins cliniques pour les victimes de violences sexuelles et de genre et les espaces sûrs réservés aux femmes, demeuraient gravement sous-financés et n'étaient pas prioritaires dans la réponse humanitaire. Cela signifie que les besoins de millions de femmes et de filles affectées par des conflits ne sont pas couverts.

Les programmes précoces et efficaces de lutte contre les violences sexuelles et de genre permettent d'épargner des vies et de l'argent. Le fait d'avoir du personnel dédié avec une expertise dans ce domaine, en particulier dès le début d'une situation d'urgence, améliore l'accès des victimes aux services et réduit les risques de violences sexuelles et de genre. Cependant, les contraintes de financement ont conduit à ce que le personnel spécialisé reste en nombre limité au sein du HCR et qu'en conséquence les services essentiels et les programmes de lutte contre les violences sexuelles et de genre ne figurent pas systématiquement parmi les priorités opérationnelles.



### Une demandeuse d'asile en Grèce rompt le silence sur la violence qui a bouleversé sa vie

Virginie Laure, une jeune camerounaise, a été agressée et violée par une bande d'étrangers. En Grèce où elle a depuis demandé l'asile, elle ose s'exprimer pour aider les autres.

L'association caritative grecque Diotima travaille en collaboration avec le HCR pour aider les victimes comme Virginie à connaître leurs droits et à avoir accès aux services médicaux et juridiques. Mais comme les victimes redoutent souvent de s'exprimer, la plus grande difficulté de son travail est souvent de les repérer.

« Il y a une énorme stigmatisation autour des violences sexuelles en général, et tout particulièrement s'agissant du viol. Mais les victimes commencent à sortir du silence. Elles parviennent tant bien que mal à surmonter leur expérience. »

— Adamantia Lambouka, une psychologue qui travaille avec Diotima.



© HCR/Achilles Zervakis



## AIDES EN ESPÈCES



© HCR/Achilles Zervakis

Aziza Ibish, une demandeuse d'asile syrienne vivant en Grèce, fait ses courses au marché municipal. Grâce au programme d'aides en espèces du HCR, elle peut davantage choisir comment subvenir à ses besoins quotidiens.

### RÉSULTATS 2019

**650** millions de dollars distribués sous forme d'aides en espèces  
par rapport à **568 millions de dollars** en 2018



**100** opérations-pays ont mis en œuvre des aides en espèces  
par rapport à **93** en 2018



**5000** personnels du HCR formés aux aides en espèces  
par rapport à **3800** en 2018



**80%** des aides en espèces du HCR ont été versées sous forme électronique  
par rapport à **65%** en 2018



Les aides en espèces apportent une certaine dignité et prévisibilité aux personnes relevant de la compétence du HCR. Conformément à son engagement pris dans le cadre du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) de doubler le recours aux espèces pour délivrer son assistance d'ici 2020, le HCR a distribué près de 2,4 milliards de dollars sous formes d'aides en espèces depuis 2016 dans plus de 100 pays. Les aides en espèces dépassent

désormais les aides en nature. En 2019, quelque 650 millions de dollars ont été distribués, soit une hausse de 13% par rapport aux dépenses de 2018 et une hausse de 50% depuis 2015 (325 millions de dollars).

Le HCR a eu recours aux espèces pour diverses finalités, notamment la protection, les besoins essentiels, l'éducation, les abris, la santé, les moyens de subsistance et la préparation à l'hiver.

La déclaration commune des agences des Nations Unies sur les aides en espèces



(en anglais)

La plupart des espèces (95%) étaient à finalités multiples, ce qui signifie qu'elles étaient versées sans restriction. Cela a permis aux réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR de choisir eux-mêmes les moyens de couvrir leurs propres besoins. Les évaluations ont montré que les aides en espèces empêchaient les personnes déplacées d'avoir recours à des stratégies négatives de survie, comme le travail des enfants, le commerce du sexe, le mariage précoce ou le retour prématuré dans les zones de conflit. Elles améliorent également l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Des recherches menées par le HCR en Équateur, au Liban et au Maroc ont indiqué que l'accès aux aides en espèces pouvait aussi réduire l'exposition des femmes et des filles à l'exploitation sexuelle. Au Liban, les femmes bénéficiaires d'aides en espèces ont déclaré qu'elles se sentaient plus fortes, plus égales et plus indépendantes grâce au contrôle dont elles disposaient pour décider de la façon d'utiliser les espèces pour répondre à leurs besoins les plus urgents.

Les aides en espèces ont nécessité un changement d'état d'esprit de la part du HCR. Les employés, à tous les échelons, ont eu besoin d'avoir accès à une formation en ligne et en face-à-face, ainsi qu'à des instructions, modalités de mise en œuvre et enseignements tirés. Depuis 2016, le HCR a formé quelque 5000 membres de son personnel et de ses partenaires aux aides en espèces. Plus de 1000 personnes ont été formées sur la seule année 2019, avec un réseau de 100 experts dans le domaine des espèces mis en place dans l'ensemble des opérations du HCR.

La poursuite de mécanismes collaboratifs de distribution des espèces pour assurer l'efficacité de l'aide est restée un élément essentiel de la stratégie d'institutionnalisation du HCR dans ce domaine. Un Dispositif commun de transfert d'espèces a été mis en œuvre

dans 45 pays et le Haut Commissaire a cosigné la déclaration commune des agences des Nations Unies sur les aides en espèces, réaffirmant l'engagement du HCR de fournir des espèces par le biais d'un système commun lors des crises dans le monde, basé sur l'identification des « besoins opérationnels communs » aux différentes organisations, afin d'éviter des systèmes parallèles des différentes agences ou la duplication des instruments financiers. Le HCR a mis en œuvre la déclaration commune sur les aides en espèces dans sept pays prioritaires et par la mise en place de systèmes mondiaux et le développement de directives, en collaboration avec OCHA, l'UNICEF et le PAM. Le système doit être une propriété collective, géré de manière conjointe, avec des rôles, des responsabilités et des modalités établis de manière claire et prévisible, et être mis à la disposition de nombreux partenaires (y compris en dehors des Nations Unies). Sa mise en œuvre s'appuie sur les bonnes pratiques existantes, comme LOUISE au Liban, le Dispositif commun de transfert d'espèces en Jordanie et la Greece Cash Alliance en Grèce. Parmi d'autres réalisations, le HCR, l'UNICEF et le PAM ont lancé des directives sur les achats groupés dans le cadre de transferts d'espèces à des fins humanitaires et élaboré un ensemble de données de base pour les populations vulnérables.

Afin de garantir la redevabilité envers les populations affectées par les déplacements, le HCR a élaboré le système CashAssist, un système commun de gestion qui permet aux transferts d'espèces d'être versés aux réfugiés, déplacés internes et autres personnes relevant de la compétence du HCR de manière rapide, efficace et précise tout en évitant les doublons et en minimisant les fraudes. À la fin de 2019, CashAssist avait été déployé dans 10 opérations, 50 autres étant prévues au cours des deux prochaines années.

Le dispositif CashAssist



(en anglais)

Le HCR a également multiplié par quatre le recours aux aides en espèces dans les programmes de moyens de subsistance, passant de 18 à 54 pays. Les espèces font partie intégrante de la prochaine « Note de synthèse sur la stratégie globale 2019-2023 - Moyens de subsistance et inclusion économique des réfugiés ». Le HCR s'est de plus en plus appuyé sur les programmes d'aides en espèces pour promouvoir l'inclusion financière des réfugiés et faciliter leur accès à des comptes bancaires classiques et sur téléphone mobile dans des pays comme le Cameroun, l'Éthiopie, l'Iraq, la Jordanie, le Kenya, le Niger, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, et la Zambie.

La grande majorité (80%) des aides en espèces du HCR ont été versées par voie électronique, permettant ainsi aux populations vulnérables d'y avoir accès par le biais de leur téléphone mobile ou de leur compte bancaire. En outre, conformément aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et avec l'aide du sous-guichet régional IDA18 pour les réfugiés et les communautés d'accueil de la Banque mondiale, le HCR a mobilisé ses aides en espèces pour s'aligner sur les systèmes nationaux de protection sociale. Tout récemment, par exemple, les gouvernements du Cameroun et du Tchad ont permis aux réfugiés d'accéder aux filets de sécurité sociale nationaux.

### Contraintes et besoins non satisfaits

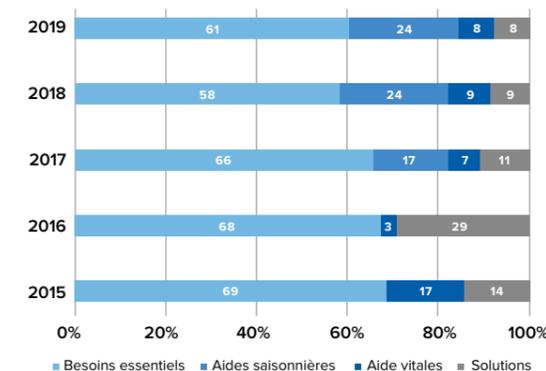
Bien que les espèces soient une forme efficace d'aide qui donne aux bénéficiaires le pouvoir de choisir eux-mêmes leurs dépenses prioritaires, l'analyse du HCR dans neuf pays a révélé que seules 4% des personnes interrogées pouvaient couvrir leurs besoins essentiels avec les aides en espèces reçues. Près de la moitié (47%) ont déclaré que l'aide couvrirait à peine la moitié de leurs besoins essentiels. Par conséquent, beaucoup ont eu recours à des mécanismes négatifs de survie, comme le retrait des enfants de l'école, la mendicité, les déplacements secondaires, le travail des enfants. Bien que cela soit demeuré un moyen efficace de fournir de l'aide, le volume d'espèces était insuffisant pour couvrir les besoins essentiels des populations à long terme et de manière durable.

Il a été essentiel de cibler l'aide pour garantir que les familles les plus vulnérables en soient bénéficiaires. Le HCR collabore par conséquent avec ses partenaires sur des approches communes de ciblage et a élaboré des lignes directrices communes avec le PAM concernant le choix des cibles.

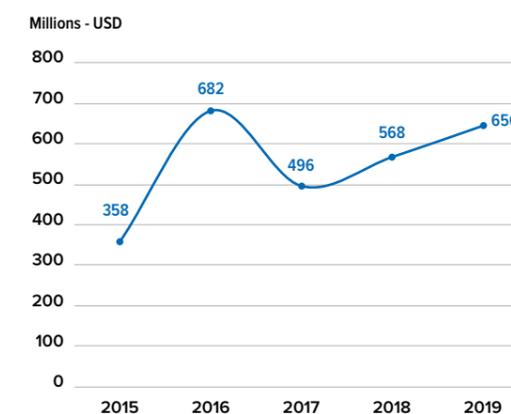
Moyens de subsistance et inclusion économique des réfugiés - Note de synthèse sur la stratégie globale 2019-2023



AIDES EN ESPÈCES PAR SECTEUR 2015-2019



AIDES EN ESPÈCES | 2015-2019



## SANTÉ PUBLIQUE



Manirakiza, une réfugiée de 25 ans originaire du Burundi, et son bébé, Irakoze, dans le dispensaire de Kalobeyei, au nord-ouest du Kenya.

### RÉSULTATS 2019

**0,3**  
taux de mortalité des enfants  
de moins de 5 ans (pour 1000  
personnes par mois)  
par rapport à 0,3 en 2018



**0,12**  
taux de mortalité brut  
(pour 1000 personnes  
par mois)  
par rapport à 0,13 en 2018



**93,5%**  
des naissances ont été  
assistées par du personnel  
qualifié  
par rapport à 94,4% en 2018



Le HCR est resté engagé en faveur de l'amélioration de l'accès des réfugiés, des déplacés internes et des communautés d'accueil aux services de santé. En 2019, il a soutenu l'accès aux soins de santé primaire, notamment à la santé sexuelle et procréative et aux services de nutrition, dans 46 pays. Il a assuré des activités de prévention et de traitement du VIH, ainsi que des programmes de santé procréative dans le cadre d'une politique de santé publique, de protection et de développement communautaire.

L'objectif du HCR a été l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les politiques et systèmes nationaux de santé. En 2019, il a aidé plusieurs pays à le faire.

Par exemple, la République islamique d'Iran a continué d'offrir l'accès à sa couverture de santé nationale à 92 000 réfugiés, tout en cherchant à améliorer le taux d'inscription des personnes les plus vulnérables. Le Rwanda a également réalisé des progrès importants, en intégrant 12 000 réfugiés dans son régime national d'assurance maladie.

Pour améliorer l'accès à des données de santé et données relatives de qualité, le HCR a déployé iRHIS, son nouveau système intégré d'informations relatives à la santé des réfugiés dans 18 pays accueillant des réfugiés dans des camps, notamment en Éthiopie, Iraq, RDC, et au Yémen. Plus de 7,3 millions de consultations

ont été enregistrées sur 179 sites. Le HCR et ses partenaires ont effectué des évaluations de la qualité des soins dans 71 sites ou camps et dans 148 centres médicaux au Bangladesh, à Djibouti, en Éthiopie, en Jordanie, au Kenya, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et au Tchad, en utilisant le tableau de bord équilibré. Ce tableau de bord a été conçu pour évaluer la qualité des soins dans les centres de soins de santé primaire. Les scores moyens des pays se situaient entre 70% et 89%, bien au-dessus du niveau moyen de 60%. Les résultats étaient immédiatement mis à disposition, permettant de prendre des décisions sur les capacités et autres lacunes constatées dans les centres de santé.

Le HCR a poursuivi ses actions de santé mentale et de soutien psychosocial (MHPSS) auprès des personnes relevant de sa compétence, notamment en formant 26 psychologues bangladais travaillant auprès des réfugiés rohingyas à la thérapie interpersonnelle contre la dépression.

L'intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaire s'est poursuivie au Burundi et en Zambie où 49 employés chargés des soins de santé primaire dans des sites d'installations pour réfugiés ont été formés dans le cadre du Programme d'action en santé mentale. Au cours des cinq dernières années, 1133 employés des partenaires du HCR dans 14 pays ont suivi la formation, ce qui a considérablement amélioré l'accès aux services de santé mentale des réfugiés et des populations des pays d'accueil. En outre, le HCR est resté un membre actif du groupe de référence de l'IASC pour les questions MHPSS et a soutenu les efforts dans ce domaine en faveur des déplacés internes par le biais du groupe sectoriel chargé de la protection.

Dans le cadre d'une initiative du HCR visant à améliorer les soins dans le domaine des maladies non transmissibles pour les personnes relevant de sa compétence, environ 300 personnels de santé issus de

12 pays ont bénéficié d'une formation et d'un appui pour mettre en place des protocoles thérapeutiques. Il s'agissait notamment de participants du HCR, des ONG et des partenaires gouvernementaux dans des pays comme le Burundi, le Cameroun et l'Éthiopie. Le HCR a collaboré avec les Centres de contrôle des maladies et les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose, pour évaluer les difficultés rencontrées par les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains ayant besoin d'accéder aux soins de santé au Cameroun et en Afrique du Sud.

Malgré des équipements insuffisants pour répondre à leurs besoins dans certains centres et la discrimination exercée par certains professionnels de santé, la plupart des réfugiés ont pu avoir accès à des tests HIV. Les réfugiés étaient également confiants sur la possibilité de pouvoir bénéficier d'un traitement contre la tuberculose dans le système de santé et de pouvoir rester dans le pays à la suite d'un diagnostic de tuberculose ou de VIH.

Le HCR a élaboré une approche globale pour l'amélioration de l'accès des personnes relevant de sa compétence aux systèmes nationaux, prévoyant notamment un partenariat et une coordination renforcée avec les autorités et les partenaires nationaux, des services d'interprétariat dans les centres de santé, la traduction d'informations dans les langues parlées par les réfugiés, la sensibilisation du personnel de santé aux besoins des réfugiés et la mise à jour des coordonnées des réfugiés à chaque rendez-vous.

En 2019, deux tiers des décès maternels évitables et près de la moitié (45%) des décès de nouveaux nés ont eu lieu dans des pays touchés par des conflits récents, des catastrophes naturelles ou les deux. La majorité (94%) des naissances ont eu lieu avec l'aide de personnels de santé qualifiés. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'est légèrement amélioré, avec un décès sur 3000 enfants de moins de 5 ans.

iRHIS,  
le système  
intégré  
d'informations  
relatives à la  
santé des  
réfugiés  
du HCR



En 2019, un projet du HCR dans des régions d'accueil de réfugiés au Cameroun, au Niger et au Tchad a permis à 29 centres de santé et hôpitaux de proximité de bénéficier de formations, d'équipements, de fournitures, de suivi et de sensibilisation des communautés pour améliorer la qualité et l'utilisation des services de maternité, de néonatalogie et de planning familial.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Bien que le HCR ait concentré ses efforts sur l'extension de la fourniture de services aux réfugiés dans le cadre des systèmes nationaux existants et sur le renforcement de l'accès des réfugiés et des populations d'accueil, l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé prendra des années.

Dans l'intervalle, pendant les situations d'urgence, le HCR doit mobiliser un soutien rapide et de qualité des services de santé publique pour les personnes relevant de sa compétence. Lorsque les services nationaux existent, ils nécessitent souvent

un soutien important, notamment en médicaments, fournitures médicales, équipements, formation et ressources humaines. En outre, l'impact des réfugiés sur les systèmes nationaux doit être évalué dès le début et contrôlé au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Des réponses humanitaires spécifiques comme des vaccinations, le dépistage de la malnutrition aiguë et des interventions prioritaires sont toujours nécessaires pour minimiser la morbidité et la mortalité évitables.

Des lacunes ont subsisté en 2019, notamment au niveau des services de soins palliatifs, des chirurgies électives à fort impact comme l'opération de la cataracte pour prévenir la cécité, des traitements contre l'hépatite B et l'hépatite C dans le cadre des programmes nationaux, des soins maternels, des soins des nouveaux nés et des adolescents ainsi qu'au niveau des services intégrés de santé mentale.

### Cœuvrer pour l'accès des réfugiés et des déplacés internes à des services de qualité en matière de prévention des maladies et de soins

Le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose (TB) présentent des risques spécifiques pour les réfugiés et les déplacés internes. Le niveau élevé de mobilité, les conditions de vie défavorables, l'exposition à la violence et le moindre accès aux services de santé sont tous des facteurs accroissant ces risques. Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la TB et le paludisme a continué d'apporter un soutien vital pour permettre l'accès des réfugiés et des déplacés internes à des services de qualité en matière de prévention, de traitement et de soins.

Le HCR et la Fondation des Nations Unies (UNF) ont passé en revue la manière dont les réfugiés et les déplacés internes ont été inclus dans les demandes adressées au Fonds mondial entre 2002 et 2019. Les résultats globaux et les tableaux de bord téléchargeables pour chaque pays éligible ont été discutés avec le Fonds Mondial et partagés avec les partenaires de la UNF. Dans le cadre de l'examen et du rapport annuel sur la santé publique, l'équipe a également analysé de quelle manière les réfugiés bénéficiaient des fonds alloués aux pays. Les tableaux de bord contribueront à encourager les programmes nationaux à inclure les réfugiés, les déplacés internes et les populations voisines dans leurs propositions pour le prochain cycle triennal de financement (2021-2023).



© HCR/Hugh Knevela Cunningham

## NUTRITION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Deux réfugiés travaillant pour l'équipe chargée de l'Enquête nutritionnelle standardisée élargie dans le camp de Pamir, au Soudan du Sud, font une prise de sang à un jeune réfugié soudanais de 4 ans pour un dépistage de l'anémie.

### RÉSULTATS 2019

**61%** des sites surveillés ont enregistré des taux de malnutrition aiguë acceptables (<10%) par rapport à **48%** en 2018



**6%** des sites surveillés ont enregistré des taux d'anémie acceptables (<20%) par rapport à **5%** en 2018



**23%** des sites surveillés ont enregistré des taux de retard de croissance acceptables (<20%) par rapport à **32%** en 2018



**74%** des sites surveillés ont atteint l'objectif du HCR (≥70%) pour le taux d'allaitement maternel exclusif par rapport à **61%** en 2018



Si les causes de malnutrition varient, l'insécurité alimentaire est un facteur qui y contribue beaucoup au sein des populations réfugiées et déplacées internes, en particulier pour les enfants. La malnutrition représente un défi majeur en matière de protection et menace les avancées en matière de développement. Le HCR s'efforce de la combattre sous toutes ses formes et met l'accent sur la nécessité d'avoir une approche multisectorielle de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

La collecte et l'utilisation de données de bonne qualité sont essentielles pour la

prise de décision et la mise en place de réponses ciblées. L'Enquête nutritionnelle standardisée élargie, connue sous le nom de SENS, a été actualisée en 2019. Elle est conforme aux normes internationales, à l'objectif de développement durable 2 (ODD 2, Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable) et à l'ODD 2.2 qui vise à mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici 2030, ainsi qu'aux indicateurs et méthodologies des autres agences comme l'UNICEF et le PAM.

Le HCR a veillé à ce que des méthodologies solides soient appliquées pour toutes les enquêtes nutritionnelles effectuées dans 77 sites à travers 13 pays, dont 91% situés en Afrique, surtout en Afrique de l'Est et Afrique centrale, afin de garantir l'exactitude des données générées. Il a cherché à accorder la priorité aux effets de la malnutrition croissante lors du financement et de la conception des programmes pour les opérations-pays. Afin que les données soient plus accessibles à d'autres secteurs et partenaires, le tableau de bord SENS a été développé. Il fournit un aperçu complet de toutes les données et permet l'analyse des tendances en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.

Les informations recueillies lors des enquêtes nutritionnelles menées dans 13 pays au cours de l'année 2019 soulignent la situation nutritionnelle extrêmement précaire de la population réfugiée, en particulier en Éthiopie, au Nigéria et au Soudan. Toutes les formes de malnutrition infantile atteignent des niveaux préoccupants. Un niveau élevé de retard de croissance – révélateur de déficits nutritionnels à plus long terme – existait dans presque 50% des sites, un niveau élevé d'anémie dans presque 70% des sites et les normes de malnutrition aiguë globale dépassaient le seuil de 10% dans 39% des sites surveillés.

La malnutrition représentant une préoccupation importante pour les populations réfugiées, l'amélioration de

la prévention de la dénutrition et des déficiences en micro-nutriments a constitué une priorité et un défi en 2019. Outre les traitements, le HCR a mis l'accent sur la prévention de la malnutrition en collaboration avec d'autres secteurs. La mauvaise alimentation du nourrisson et du jeune enfant est un facteur majeur de malnutrition et, même si les niveaux d'allaitement maternel exclusif s'améliorent au sein des opérations du HCR, les indicateurs d'alimentation complémentaire restent mauvais. Le Cadre pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, qui présente les mesures pratiques que chaque secteur peut prendre pour atténuer la malnutrition, a été déployé dans de nouveaux sites dans sept opérations, notamment en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, et d'autres déploiements sont prévus en 2020.

Enfin, le HCR a animé une session de formation complète de cinq jours sur la nutrition et la sécurité alimentaire à Nairobi pour son personnel travaillant dans les secteurs de la santé publique et de la nutrition, à laquelle 28 employés issus de 10 opérations, ont participé. Des spécialistes de la région, notamment d'autres agences, ont partagé leur expertise, ce qui a encouragé les liens entre divers secteurs et organisations. Cette formation était la première formation organisée par le HCR depuis 2011.

Le Tableau de bord SENS du HCR



(en anglais)

### Prendre des mesures pour lutter contre la malnutrition des enfants dans les camps de réfugiés

La Fondation de la Banque « la Caixa » soutient l'innovation pour s'attaquer au problème de la malnutrition des enfants en Éthiopie dans le cadre du « Projet MOM ».

Le Cadre pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant a été mis en œuvre pour la première fois dans une situation d'urgence, ce qui a conduit à une réduction sensible de la mortalité infantile dans le camp de Gambella, tandis que la malnutrition aiguë globale était presque réduite de moitié dans les camps de Gambella et de Melkadida.

En octobre 2019, la conférence internationale « Créer des partenariats innovants : combattre la malnutrition infantile et atteindre les objectifs de développement durable » a été organisée à Barcelone. Impliquant des experts et des parties prenantes du secteur public et du secteur privé, elle a proposé des idées innovantes en faveur de solutions durables.



(en anglais)



© HCR/Eduardo Soteros Jull



© HCR/David Azia

### Des services de nutrition renforcés au Bangladesh

Au Bangladesh, à la suite de l'afflux de près d'un million de réfugiés vers le district de Cox's Bazar en 2017, les taux de malnutrition aiguë globale dans le camp de réfugiés de Kutupalong, qui s'élevaient à 24,3%, étaient largement supérieurs aux taux d'urgence ( $\geq 15\%$ ), avec une très forte prévalence des retards de croissance et de l'anémie.

En réponse, les acteurs locaux et internationaux ont accéléré leurs efforts pour réduire les conditions de surpopulation en élargissant massivement les zones d'extension. Des efforts ont également été multipliés pour veiller à ce que les réfugiés aient accès à des distributions alimentaires régulières et pour renforcer la gestion communautaire des pratiques de malnutrition aiguë.

Cela a amélioré l'inscription et l'utilisation des services de nutrition. Alors qu'en 2018 seulement 27% des enfants éligibles étaient inscrits dans les programmes de traitement de la malnutrition sévère aiguë, ce pourcentage est passé à 78% en 2019. La promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant a également été intensifiée, les femmes enceintes et allaitantes bénéficiant de conseils, tandis que des groupes de soutien entre mères étaient créés au sein des communautés pour améliorer l'adoption des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et de santé appropriées dans les 1000 premiers jours de la vie.

### Contraintes et besoins non satisfaits

La sécurité alimentaire des réfugiés a continué de se détériorer dans de nombreuses situations prolongées où le HCR opère, en particulier en Afrique. La situation était particulièrement préoccupante dans les contextes où la sécheresse se conjugait à l'insuffisance des moyens de subsistance.

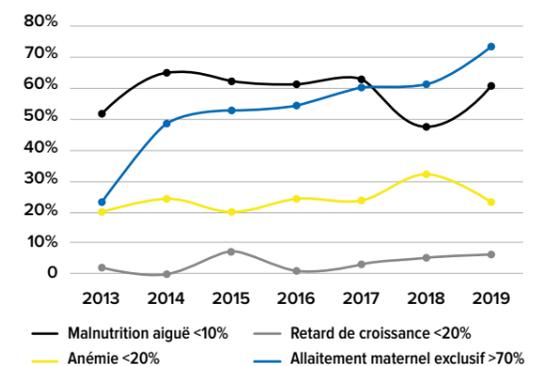
La sécurité alimentaire des réfugiés dépend en grande partie de l'aide alimentaire humanitaire fournie par le PAM. En raison du manque de financements, les besoins essentiels n'ont pas été couverts notamment au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, au Soudan du Sud et au Tchad. Pour faire face à ces défis, les réfugiés se mettent souvent en danger en quittant les camps pour chercher des revenus ou des moyens de subsistance. Certains migrent vers des régions minières. Les femmes ont souvent emmené leurs enfants dans les champs pendant plusieurs semaines d'affilée, interrompant ainsi l'accès aux centres de santé qui offrent des services de prévention de la malnutrition et des traitements, ainsi qu'à l'école.

L'impact nutritionnel de l'insécurité alimentaire a eu des effets néfastes sur

la croissance et le développement des enfants réfugiés pendant la période la plus critique entre la conception et les deux ans de l'enfant. L'augmentation des niveaux de retard de croissance en 2019 pourrait en être une manifestation physique.

Face aux défis liés au manque de ressources, le HCR et le PAM ont conjointement arrêté de fournir une aide à tous pour cibler les personnes en ayant le plus besoin, ont renforcé la vérification biométrique lors de la distribution de l'aide alimentaire et ont lancé des appels de fonds communs.

### POURCENTAGE DES SITES SURVEILLÉS QUI ATTEIGNENT LES CIBLES DES INDICATEURS DE NUTRITION | 2013-2019



## EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE



Des réfugiés somaliens collectent de l'eau à un point d'eau dans le camp d'Hagadera, à Dadaab, au Kenya. Le HCR fournit de l'eau à plus de 200 000 réfugiés dans ce camp et 19 de ces forages fonctionnent grâce à un système hybride solaire photovoltaïque-diesel.

### RÉSULTATS 2019

**21** litres d'eau potable en moyenne disponibles par personne et par jour dans 24 situations de réfugiés par rapport à 20 litres dans 26 situations de réfugiés en 2018



**17** nombre moyen de personnes relevant de la compétence du HCR par latrine par rapport à 22 en 2018



**1755** nombre moyen de personnes relevant de la compétence du HCR par agent chargé de la promotion de l'hygiène par rapport à 1200 en 2018



**30** nombre moyen de personnes relevant de la compétence du HCR par douche/installation de bain par rapport à 31 en 2018



Le tableau de bord WASH



(en anglais)

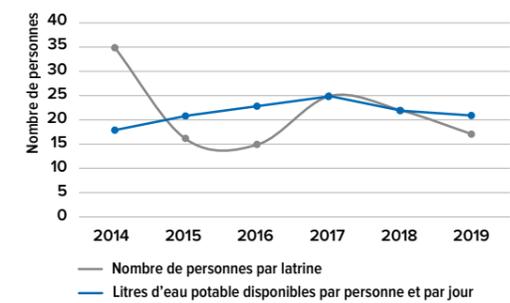
En 2019, environ 8,1 millions de personnes ont eu accès à des services d'eau et d'assainissement grâce au soutien du HCR. Un suivi efficace lui a permis de remédier aux inégalités, de renforcer sa responsabilité envers les populations affectées et de réduire les risques financiers et pour sa réputation.

En septembre 2019, le HCR a lancé le tableau de bord sur le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) qui permet d'accéder en direct à des données WASH provenant de 144 camps et sites d'installations de réfugiés dans 29 pays, concernant 4,3 millions de réfugiés. Il a également installé des compteurs

intelligents, ce qui lui permet d'étudier la situation WASH dans n'importe quel camp. Les compteurs ont aidé à révéler des disparités entre les opérations du HCR. Dans certains pays, comme en Iraq, les réfugiés et les déplacés internes avaient leur propre sanitaire familial, tandis que dans d'autres opérations, comme dans le camp de Kepembele en République du Congo, 110 personnes se partageaient un seul sanitaire.

Le suivi est essentiel pour remédier aux inégalités, renforcer la redevabilité du HCR envers les populations affectées et atténuer les risques financiers et pour sa réputation. Une technologie de suivi intelligente a été testée en Iraq, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Elle a permis au HCR et à ses partenaires de s'assurer que les normes de service étaient respectées grâce à la surveillance des opérations d'acheminement en eau par camions-citernes, de la performance des réseaux de distribution d'eau, des niveaux d'eau dans les forages et de la qualité de l'eau.

### SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT | 2014-2019



Le HCR a également investi dans des technologies rentables et respectueuses de l'environnement, comme des toilettes sèches à séparation d'urine qui nécessitent peu d'entretien dans les climats chauds et secs. Des évaluations rapides des nappes phréatiques ont été effectuées en Ouganda (Adjumani, Bidibidi et Kyangwali), au Soudan (Nil Blanc) et au Zimbabwe (Tongogara) pour augmenter la probabilité de trouver de l'eau par des forages et le rendement des puits finalisés, ainsi que pour réduire sensiblement les coûts des systèmes durables d'approvisionnement en eau.



### Œuvrer ensemble pour aider les enfants réfugiés à rester en bonne santé



En 2019, le HCR a noué un partenariat avec Lifebuoy, une marque de savon détenue par la société multinationale Unilever, pour améliorer les conditions d'hygiène des réfugiés syriens au Liban, dans l'objectif d'atteindre 10 000 mères réfugiées dans le cadre du programme de Lifebuoy « Mum's Magic Hands » qui vise à changer les comportements pour le lavage des mains. Grâce des investissements financiers dans les programmes d'eau et d'assainissement combinés à un don de 50 000 pains de savon et à une collaboration pour créer ensemble de nouveaux supports pour « Mum's Magic Hands »,

le projet a permis aux mères et aux enfants réfugiés de disposer d'informations et des ressources nécessaires pour rester en bonne santé.



(en anglais)

En outre, 50 employés du HCR spécialistes des programmes WASH ont appris à mettre en pratique le Pacte mondial sur les réfugiés lors de sessions de formation, en particulier concernant la façon de veiller à ce que les services WASH soient durables pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Les outils spécifiques pour la formation comprenaient notamment : l'initiative globale solaire et eau ; des outils visant à réduire les coûts d'entretien de l'approvisionnement en eau ; le suivi en temps réel des systèmes WASH pour améliorer leur efficacité ; une série d'outils d'hydrogéologie appliquée pour évaluer rapidement le potentiel des nappes phréatiques et améliorer la durée de vie globale de l'infrastructure WASH.

En outre, 10 personnes ont été sélectionnées pour une formation approfondie sur le terrain en hydrogéologie appliquée et en pompage solaire afin de renforcer les capacités pour planifier et construire des systèmes durables d'approvisionnement en eau.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Des lacunes subsistaient en matière d'expertise technique du HCR. Seule une région disposait de personnel technique WASH en 2019 et 17 opérations avaient des dépenses dans le secteur WASH mais pas de personnel technique. En outre, et de manière plus grave, le budget était insuffisant pour couvrir les besoins d'urgence, et encore moins pour assurer la durabilité des services à plus long terme. En 2019, seulement 28% des financements demandés pour le secteur WASH ont été alloués. Le HCR opère souvent dans des régions isolées sans infrastructures préexistantes. L'installation de systèmes d'eau et d'assainissement durables reste chère et prend beaucoup de temps.

Des infrastructures durables nécessitent une injection importante d'argent dès le début. Par conséquent, le HCR fait face au dilemme entre cibler davantage de personnes avec des installations d'urgence ou en cibler moins avec des installations durables.

### Systèmes d'approvisionnement en eau fonctionnant entièrement à l'énergie solaire dans les camps de réfugiés

En 2019, l'énergie solaire a permis de faire fonctionner trois forages en Zambie, deux systèmes d'approvisionnement en eau au Tchad, un système d'approvisionnement en eau au Soudan et tous les systèmes d'approvisionnement en eau des camps de réfugiés dans le nord de l'Iraq.

Davantage de systèmes fonctionnent toutefois encore avec des combustibles fossiles qu'avec de l'énergie solaire. Afin d'intensifier les efforts du HCR visant à atteindre la neutralité carbone, le recours à l'énergie solaire pour les systèmes d'approvisionnement en eau des camps et des sites d'installations a été identifié comme un élément essentiel du défi du HCR en matière d'énergie propre, annoncé lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2019. Un aperçu des forages fonctionnant à l'énergie solaire et de ceux utilisant une autre source d'énergie peut être consulté dans la base de données des forages du HCR.



(en anglais)

## ABRIS ET SITES D'INSTALLATION



Nor Kalam, 25 ans, aide à préparer des grumes de bambou pour un traitement chimique dans le camp de Kutupalong, au Bangladesh. Le traitement des bambous permet de créer des logements plus durables dans les camps.

### RÉSULTATS 2019

**219 000** personnes relevant de la compétence du HCR vivaient dans des unités de logement pour réfugiés  
par rapport à 143 101 en 2018



**27 880** abris de transit ont été fournis aux personnes relevant de la compétence du HCR  
par rapport à 16 457 en 2018



**86 426** ménages ont bénéficié d'aides en espèces pour payer leur loyer  
par rapport à 93 942 en 2018



**9 516** abris à long terme/permanents ont été fournis aux personnes relevant de la compétence du HCR  
par rapport à 11 849 en 2018



**94 488** abris d'urgence ont été fournis aux personnes relevant de la compétence du HCR  
par rapport à 161 603 en 2018



Des abris et des sites d'installations adéquats offrent aux réfugiés et aux déplacés internes l'espace dont ils ont besoin pour vivre en sécurité et au sein d'une communauté plus large. Le HCR a amélioré la qualité et la variété des types d'abris, fournissant des abris d'urgence à plus de 116 527 personnes relevant de sa compétence, tandis que des abris de transit étaient fournis à 139 400 autres. Toutefois, en raison de la hausse des déplacements, au moins la moitié des besoins en abris d'urgence n'ont pas pu être couverts.

Afin d'améliorer les conditions de vie de 76 000 réfugiés et déplacés internes, 15 198 unités de logement pour réfugiés ont été déployées dans 15 opérations. La majorité des unités de logement (70%) ont été installées dans des opérations en Afrique et le reste aux Amériques, en Asie et Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. À l'échelle mondiale, 219 000 personnes relevant de la compétence du HCR vivaient dans des unités de logement pour réfugiés à la fin de 2019. Conformément à l'engagement pris

par le HCR de s'impliquer de façon résolue et prévisible dans les situations de déplacement interne, 90 200 déplacés internes vivaient dans des unités de logement pour réfugiés à la fin de l'année, avec un tiers des unités de logement spécifiquement dédiées aux déplacés internes. Avec l'entreprise Better Shelter, le HCR a formé 450 membres de son personnel et de ses partenaires et des personnes relevant de sa compétence au montage des unités de logement et aux normes de sécurité dans 15 opérations.

Tout au long de l'année, le HCR a recherché des réponses globales qui s'appuient sur des solutions progressives en matière d'abris. L'objectif était de trouver des solutions plus durables pour les personnes relevant de sa compétence, y compris pour les déplacés internes au Burkina Faso, en Iraq, en République arabe syrienne et en RDC. Les personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un programme global d'aide pour faire la transition entre un abri d'urgence et un abri et des solutions d'installation plus durables.

Afin d'améliorer la préparation et la réponse aux situations d'urgence, le HCR a élaboré des modèles révisés de stratégies pour les abris et des listes de vérifications pour faciliter une réponse rapide et efficace. Par exemple, au Bangladesh, la réponse est passée d'une approche axée seulement sur les abris provisoires vers une approche à multiples facettes incluant les situations d'urgence, les mises à niveau, la préparation transitoire et la préparation aux risques et reflétant la nature dynamique des conditions au Bangladesh où plusieurs options d'abris étaient nécessaires.

Comme les installations humanitaires doivent encourager le développement local et l'inclusion des personnes relevant de la compétence du HCR, des outils de profilage des installations ont été élaborés avec ONU-Habitat. Cela a permis au HCR d'obtenir rapidement des informations

pouvant être prises en compte dans la prise de décisions et en faveur d'investissements durables dans les installations hébergeant des personnes relevant de sa compétence. Des profils d'installations ont également été élaborés pour l'Éthiopie (Kebri Beyah) et l'Ouganda (Nakivale).

Au début des situations d'urgence, le HCR a déployé des experts et renforcé l'utilisation des nouvelles technologies et le recours aux aides espèces pour améliorer la réponse dans le domaine des abris, les aides en espèces représentant un moyen efficace de s'assurer que les personnes relevant de sa compétence disposent d'un abri. Le HCR a augmenté ses aides en espèces pour couvrir les besoins immédiats en abris, 17 opérations mettant en œuvre des programmes d'aides en espèces pour des abris, notamment pour les déplacés internes au Burkina Faso, en Iraq, en RDC, en Somalie et en Ukraine. À l'échelle mondiale, les ménages ont pu acheter des matériaux de construction pour abris en utilisant des aides en espèces (27 387), des bons d'achat (722), acheter des articles de secours essentiels destinés à leur abri en utilisant des aides en espèces (7524) ou utiliser des aides en espèces pour louer un hébergement (86 426).

Les capacités techniques du personnel, des partenaires et des personnes relevant de la compétence du HCR ont été renforcées par le biais de sessions de formations complètes organisées pour 20 responsables nationaux de la planification des abris et des installations issus de 17 pays. Le HCR a également facilité l'apprentissage entre pairs et les opportunités de partager les enseignements tirés et défini les moyens de mettre en œuvre la méthodologie du « Plan directeur » pour la planification des installations.

Conformément aux priorités du HCR visant à améliorer les données lors de la mise en œuvre des programmes techniques, le portail d'informations sur les installations (SIP) a

continué à se développer et en lien avec d'autres bases de données du HCR, notamment les tableaux de bord pour les aides en espèces, le portail WASH, le tableau de bord prospectif pour les centres de santé, les tableaux de bord HALEP et pour les déploiements d'urgence, ainsi que le portail opérationnel du HCR. Le SIP contient désormais plus de 4000 documents, aussi variés que des fichiers AutoCAD, des stratégies du secteur des abris, des modèles de dessin, des directives, des instructions pour la construction, des références pour l'aménagement des sites, des cartes des installations et des instructions pour les unités de logement. Le tableau de bord du SIP est une communauté de pratique globale, qui permet aussi un suivi technique plus approfondi des activités sectorielles dans 690 installations, couvrant à la fois les situations de réfugiés et de déplacés internes.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Le manque de financements, les déplacements croissants ou prolongés, l'impact grandissant de la variabilité du climat, l'accès difficile aux populations affectées, les capacités techniques limitées et les contextes politiques difficiles sont

tous demeurés des obstacles importants qui ont empêché le HCR de couvrir l'ensemble des besoins en abris des personnes relevant de sa compétence. Au Burundi, par exemple, le HCR a aidé les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant dans les camps, en menant notamment des activités de sensibilisation et en leur fournissant des kits et des matériaux pour les abris. Cependant, le nombre accru de réfugiés arrivant en provenance de la RDC a conduit à réorienter les financements destinés à la rénovation indispensable des abris et des infrastructures existants vers la construction de quartiers pour héberger les nouveaux arrivants. Par conséquent, seules 6595 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide pour les abris au lieu des 10 000 visées, et seuls 1530 kits d'abris ont été distribués sur les 2000 prévus à l'origine.

Au Myanmar, le HCR et ses partenaires ont continué d'accorder la priorité à la reconstruction d'abris provisoires dans les camps accueillant des Rohingyas. Cependant, les financements limités pour les abris et la dégradation rapide des abris provisoires (construits pour durer deux ans) en raison des conditions météorologiques, n'ont permis de reconstruire que 380 abris communautaires sur les 800 prévus.

Programme d'aides en espèces pour des abris



© HCR/Caroline Gluck



### Des réfugiés rohingyas se portent volontaires pour prévenir les dégâts liés à la mousson au Bangladesh



Les volontaires sont au premier plan des efforts visant à protéger les habitants des immenses installations de réfugiés à l'approche de la saison des cyclones et de la mousson.

Alors que les organisations humanitaires ont renforcé les infrastructures essentielles et fait des réserves d'articles de secours dans les sites d'installations, la planification

des situations d'urgence s'oriente vers une approche axée autour de la communauté.

Des membres bénévoles de la communauté ont fait du porte-à-porte pour diffuser des informations et mener des actions de sensibilisation sur la manière dont les familles peuvent mieux se protéger et protéger leurs abris. Dans le même temps, le HCR s'est attaché à améliorer les sites d'installations de réfugiés précaires et densément peuplés en construisant des kilomètres et des kilomètres de routes, ainsi que des escaliers et des ponts. Des systèmes de drainage, d'eau et d'assainissement ont été installés, des abris rénovés ont été construits, des kits d'accrochage et des bâches en plastique ont été distribués aux familles et des articles d'urgence stockés.



# Assurer un avenir meilleur



*Um Nour, une Syrienne rapatriée, a pu ouvrir un atelier de réparation à Alep grâce à une subvention allouée par le HCR dans le cadre d'un programme de soutien aux moyens de subsistance.*

© HCR/Antwan Chnkajj

L'affirmation du Pacte mondial sur les réfugiés en décembre 2018 et le premier Forum mondial sur les réfugiés qui s'est tenu un an plus tard ont créé une dynamique pour lancer des approches innovantes et volontaristes en vue de parvenir à des solutions et de renforcer la résilience des réfugiés, des rapatriés, des déplacés internes et des apatrides.

Des engagements très importants, dont certains engagements transversaux, ont été pris lors du Forum dans le domaine de l'éducation, de l'énergie, des sites d'installations, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la santé et des infrastructures, des emplois et moyens de subsistance et des solutions, notamment pour l'intégration locale et la réintégration. Un fort soutien a également été manifesté pour offrir des opportunités d'emploi aux réfugiés, élément crucial pour leur permettre de vivre dans la dignité et d'apporter leur contribution aux communautés dans lesquelles ils résident. En plus des engagements pris dans les secteurs humanitaire et du développement lors du Forum, les entreprises privées ont également promis des financements importants. Au moins 15 000 emplois seront proposés aux réfugiés grâce à ces initiatives, ainsi que 125 000 heures de conseils juridiques bénévoles par an.

Le Pacte a également appelé à la mise en place d'un réseau académique mondial sur les réfugiés, ainsi que sur d'autres questions liées aux déplacements forcés et à l'apatridie, afin de stimuler la recherche, la formation et les possibilités de bourses d'études, et associant des universités, des cercles académiques et des centres de recherche. Ce réseau, le Réseau académique mondial interdisciplinaire, a été lancé lors du Forum. Il s'appuie sur les nombreux réseaux académiques, à la fois régionaux et thématiques, avec lesquels les différentes équipes du HCR travaillent déjà. Il démarrera ses travaux en 2020 et se focalisera sur la création de liens entre les universitaires, les décideurs et les praticiens (voir l'aperçu du *Pacte Mondial sur les réfugiés*).

En 2019, de nouvelles avancées dans la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés ont eu lieu dans 15 pays précurseurs,

ainsi qu'une prise en compte plus globale des principes du Pacte visant à soutenir les pays d'accueil de réfugiés et les pays d'origine.

Au cours de l'année, d'autres États ont revu leurs politiques envers les réfugiés et ont renforcé leurs efforts pour soutenir leur autosuffisance grâce à l'inclusion socio-économique, notamment en les incluant dans les services nationaux comme les systèmes éducatifs et d'enregistrement des naissances. Ce faisant, beaucoup de pays ont développé des approches multipartites, en s'appuyant sur l'expertise et les contributions des ministères de tutelle et d'autres parties prenantes, notamment le secteur privé. Ces efforts ont été soutenus par des investissements supplémentaires de la part des donateurs du secteur du développement, avec des financements et des engagements accrus pour collaborer plus étroitement avec les donateurs du secteur humanitaire afin de parvenir à un soutien plus harmonisé et durable dans les situations permettant un lien entre aide humanitaire et aide au développement. Par exemple, la coopération entre le HCR et le Groupe de la Banque mondiale a soutenu les changements de politiques visant à intégrer les réfugiés dans les systèmes nationaux de fourniture de services et à assurer leur inclusion économique, en améliorant notamment leur accès aux marchés du travail.

En outre, l'affirmation du Pacte et la diversité des engagements pris lors du Forum ont été accompagnées par un enthousiasme renouvelé de la part de nombreux États en faveur de la réinstallation et des voies complémentaires pour les réfugiés. Ces États reconnaissent qu'il s'agit de mécanismes tangibles et vitaux par lesquels les gouvernements et les communautés partout dans le monde partagent la responsabilité de trouver des solutions pour le nombre croissant de réfugiés dans le monde. Toutefois, bien que le développement des solutions dans des pays tiers soit un objectif essentiel du Pacte, en 2019 ces solutions n'ont pu être proposées qu'à une fraction des réfugiés dans le monde.

## Agir grâce à des partenariats



Shifat Ullah, 23 ans, tient son carnet de chèques dans son magasin de tissus à Karachi, au Pakistan. Les réfugiés Afghans comme Shifat ont récemment été autorisés à ouvrir des comptes en banque au Pakistan.



### Partenariats clés et collaboration avec les acteurs du secteur du développement

Le Pacte mondial sur les réfugiés et le premier Forum mondial sur les réfugiés ont encouragé les acteurs du secteur du développement à renforcer leur engagement en faveur du rapprochement entre les domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix. Le HCR a joué un rôle de catalyseur en aidant les gouvernements des pays d'accueil à renforcer la complémentarité entre les programmes et les interventions stratégiques des acteurs du secteur du développement, et à cibler les zones accueillant les populations déracinées.

L'engagement accru des banques multilatérales de développement sur les questions de déplacement forcé – par le biais d'instruments de financement ciblés et d'un dialogue politique – a été illustré par les engagements envers le Pacte pris lors du Forum mondial de décembre 2019 par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement et le Groupe de la Banque mondiale.

Fin 2019, environ 20 projets bénéficiant de financements dans le cadre du sous-guichet régional de l'association internationale de développement (IDA18) pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil ont été approuvés par la Banque mondiale en soutien à 13 pays à faible revenu accueillant d'importantes populations réfugiées.

Parmi les exemples, un projet intégré de gestion de l'eau et de développement dans le nord-est de l'Ouganda a été conçu pour remplacer progressivement l'approvisionnement en eau par camion des sites accueillant des réfugiés par des systèmes durables d'alimentation en eau. Par ailleurs, un projet au Niger soutenu par le sous-guichet de l'IDA18 fournit des infrastructures communautaires et un meilleur accès aux services de base ainsi que des opportunités économiques.

D'autres dimensions du partenariat continuent de voir le jour, notamment des initiatives communes de formation et de renforcement des capacités qui améliorent la collaboration technique dans des secteurs spécifiques comme l'emploi, la protection sociale, l'éducation, la collecte et l'analyse de données. Dans ce dernier secteur, le lancement, en octobre 2019, du Centre commun de données sur le déplacement forcé de la Banque mondiale et du HCR en est un autre exemple.

La Banque mondiale et le HCR ont également mené des études comparées (ressortissants et réfugiés) des données socio-économiques au Niger, en Ouganda et au Tchad, et finalisé une étude socio-économique comparant les Shona, une population apatride au Kenya, aux citoyens Kenyans.

L'analyse de ces données est prise en compte dans l'élaboration des programmes et des politiques et fournit des éléments factuels permettant de collaborer de manière plus éclairée avec les gouvernements des pays d'accueil, les partenaires du secteur du développement et d'autres acteurs.

Les partenariats ont également été renforcés avec les acteurs bilatéraux du développement, comme le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DEVCO) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Grâce au soutien de BMZ, un projet d'urbanisation soutenant des solutions hors des camps dans la région de Tillabery au Niger a démarré. Il prévoit la construction de logements sociaux et de services pour 40 000 réfugiés maliens et membres des communautés d'accueil. JICA a également soutenu des services de base, notamment dans le domaine de l'eau et de la santé, à Cox's Bazar.

Le partenariat avec le Danemark, le Luxembourg et les Pays-Bas, ainsi que le soutien de ces pays, ont offert au HCR l'opportunité de renforcer ses connaissances et son expérience pratique dans les connections entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.

Dans le cadre de leur plan d'action commun, le HCR et le PNUD ont élaboré un outil sur les Objectifs de développement durable en matière de déplacement et un guide sur le déplacement interne. Ils ont également collaboré dans le cadre des réponses régionales en faveur des réfugiés liées aux crises congolaise, nigériane, syrienne et Rohingya. Ils ont renforcé leurs actions dans le domaine de l'état de droit et de la gouvernance dans plus de 20 pays et mené des programmes dans le domaine des moyens de subsistance, notamment en Éthiopie, en Ouganda, en Somalie et en Turquie.

Un plan d'action commun entre le HCR et l'OIT leur a permis de collaborer afin de plaider pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de protection sociale et de santé dans huit pays africains. Les deux organisations ont également réclamé la surveillance et le suivi de cas de travail des enfants au sein de la population déplacée et de la population d'accueil en République arabe syrienne.

Elles ont également collaboré pour aider l'Autorité intergouvernementale pour le développement concernant l'adoption de la « Déclaration de Kampala sur l'emploi, les moyens de subsistance et l'autonomie des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil dans la région de l'IGAD ». Elles ont aussi collaboré concernant la situation vénézuélienne par le biais de la Plateforme régionale de coordination inter-agences pour les réfugiés et les migrants. En outre, afin de soutenir les efforts visant à traduire les normes internationales dans les politiques nationales, l'OIT et le HCR ont élaboré des lignes directrices sur « Un travail décent pour les réfugiés », ainsi que des sessions de formation sur les moyens de subsistance fondés sur les besoins du marché et l'accès à un travail décent.



### L'espoir d'un enfant réfugié de devenir ingénieur électricien

Grâce au soutien financier des Pays-Bas, David Kiiza, un réfugié né en République démocratique du Congo (RDC), a obtenu une bourse du HCR pour étudier les installations électriques au centre de formation professionnelle de Nakivale, en Ouganda.

Dans le cadre du partenariat Prospects, les Pays-Bas s'associent au HCR, à l'UNICEF, à l'OIT, à la Banque mondiale et à la Société financière internationale pour offrir des opportunités de travail décent à des jeunes personnes compétentes comme David, ce qui permet de booster l'économie locale et d'augmenter leurs revenus.

Les initiatives prévues dans le cadre du partenariat Prospects permettront, par exemple, aux réfugiés d'envoyer leurs enfants à l'école et d'investir davantage dans l'autosuffisance des ménages. David déclare qu'il est content et motivé pour suivre son cursus.

« Je suis déjà ingénieur car je sais câbler une maison et effectuer tout type de travaux électriques. »  
— David Kiiza, réfugié congolais de RDC en Ouganda.

## RAPATRIEMENT VOLONTAIRE ET INTÉGRATION LOCALE



Binianga Asiya et sa famille sont des rapatriés congolais vivant dans leur nouvelle maison à Tshikapa, en République démocratique du Congo.

### RÉSULTATS 2019

**317 291**  
réfugiés sont rentrés dans leur pays d'origine



par rapport à **593 814** en 2018

**55 000**  
personnes relevant de la compétence du HCR ont été aidées pour des procédures de naturalisation



par rapport à **62 600** en 2018

**41**  
situations où les réfugiés ont été aidés pour rentrer volontairement dans la sécurité et la dignité, lorsque les conditions le permettaient



par rapport à **40** en 2018

**42**  
situations où les réfugiés ont été aidés pour s'intégrer



par rapport à **31** en 2018

### Rapatriment volontaire

Le nombre de réfugiés rapatriés en 2019 a diminué, passant de 593 814 en 2018 à 317 291 en 2019, soit une diminution de 46% par rapport à 2018. Le HCR a collaboré avec les gouvernements et les partenaires clés des secteurs humanitaire et du développement pour assurer des conditions durables pour la réintégration

des rapatriés et des déplacés internes. Par exemple, en Afghanistan, 15 zones prioritaires ont été sélectionnées sur la base de la planification du gouvernement, du nombre de rapatriés et de l'ensemble des besoins de protection des communautés. Les projets du HCR ont aidé 334 028 personnes, soit près d'un tiers de la population totale des zones prioritaires, en leur fournissant un soutien

en espèces et en nature, des abris, une éducation et des formations professionnelles, un soutien à l'entrepreneuriat, des projets à impact rapide dans le domaine des moyens de subsistance et des infrastructures publiques. Près de 13 000 personnes ont bénéficié d'activités de subsistance et de travail contre rémunération, d'embauches et d'activités de développement des compétences entrepreneuriales, et un grand nombre d'entre elles ont, par la suite, créé des épiceries ou des projets de filage de la laine.

L'Union africaine a déclaré que l'année 2019 était l'année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes. Cela a encouragé les États parties à adopter des législations et des politiques nationales. La Guinée équatoriale a adhéré à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, également connue sous le nom de Convention de Kampala, qui demeure le seul instrument régional juridiquement contraignant dans le monde en matière de déplacement interne.

D'autres pays africains ont pris des mesures favorisant des solutions pour les déplacés internes et les réfugiés. La République centrafricaine a adopté une stratégie nationale pour des solutions durables pour les déplacés internes et les réfugiés rapatriés, couvrant les années 2018 à 2021, avec le PNUD et le HCR comme facilitateurs. Au Tchad, la Commission nationale pour l'accueil et la réintégration des réfugiés et des personnes rapatriées a été chargée de soutenir la mise en œuvre de la Convention de Kampala, tandis que le gouvernement du Niger a adopté une loi sur la protection et l'assistance aux déplacés internes. Afin de créer les conditions pour un retour sûr, durable et volontaire et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes à la suite

de l'adoption de la Déclaration de Nairobi, le gouvernement fédéral somalien a rédigé une politique nationale relative aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés internes ainsi qu'une politique relative à la redistribution des terres pour les réfugiés et les déplacés internes rapatriés et un plan national de gestion des catastrophes. Mogadiscio accueille près de 400 000 déplacés internes, soit plus d'un tiers de l'ensemble des déplacés internes du pays. Plus de la moitié (55%) sont concentrés dans deux districts à la périphérie de Mogadiscio et vivent dans des installations informelles en zone urbaine, ce qui montre que les déplacements internes prolongés deviennent un phénomène urbain. En réponse, le HCR a identifié des objectifs collectifs à atteindre d'ici 2022, notamment des mesures d'atténuation des risques et de la vulnérabilité, le renforcement de la résilience des déplacés internes, des réfugiés rapatriés et des communautés d'accueil et la recherche de solutions durables pour 100 000 ménages déplacés.

Malgré une situation sécuritaire complexe et une paix fragile, le HCR a observé des retours auto-organisés de réfugiés et de déplacés internes en direction de certaines zones ou à l'intérieur de celles-ci en République arabe syrienne (Syrie) et au Soudan du Sud. Entre novembre 2018 et janvier 2019, le HCR a effectué sa cinquième Enquête sur les perceptions et les intentions des réfugiés en Égypte, Iraq, Jordanie et au Liban, auprès des réfugiés syriens. La majorité (75%) espérait rentrer un jour en Syrie, mais seuls 5,9% des réfugiés avaient l'intention de rentrer en 2019. La plupart souhaitait rentrer dans leur lieu d'origine (93%). Les réfugiés prévoyant de rentrer étaient motivés par de meilleures conditions de sécurité, la réunification familiale et des opportunités

Enquête sur les perceptions et les intentions des réfugiés syriens sur un retour en Syrie



(en anglais)

Pour plus d'informations sur les solutions, voir le chapitre 5 du rapport **Global Trends 2019**



(en anglais)

de moyens de subsistance. Afin d'améliorer les conditions de retour, le HCR a renforcé son soutien et ses capacités pour la délivrance de documents, les vaccinations préalables au départ, les orientations en matière de santé, le logement, la terre et la propriété, le conseil juridique et la surveillance des retours.

En 2019, le HCR a collaboré avec la Commission sud-soudanaise pour le secours et la réadaptation et d'autres organisations pour surveiller les retours auto-organisés. Il a également plaidé pour l'inclusion des rapatriés vulnérables dans les programmes d'aide existants. Dans les pays accueillant des réfugiés sud-soudanais, une enquête régionale sur les intentions a été menée pour aider à préparer les retours éventuels. Au Soudan, le HCR et d'autres agences des Nations Unies ont aidé le gouvernement à concevoir et à lancer un projet destiné à mettre en œuvre le processus de paix, avec trois principaux domaines prioritaires identifiés : l'état de droit, les solutions durables et la consolidation communautaire de la paix. En Éthiopie, pour rendre les retours plus durables, les réfugiés ont été inclus dans une enquête nationale de perception de la justice conduite par le gouvernement. Le rapport sera disponible en 2020.

### Intégration locale et solutions

L'intégration locale des réfugiés est un processus complexe et graduel, comprenant des dimensions juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes mais interdépendantes, qui sont toutes importantes pour permettre aux réfugiés de s'intégrer avec succès en tant que membres à part entière de la société.

Le HCR a salué la nouvelle proclamation historique de l'Éthiopie sur les réfugiés en janvier 2019, qui permet aux réfugiés qui

ont séjourné dans le pays pendant une période prolongée de s'intégrer localement s'ils le souhaitent. Cette proclamation accorde également aux réfugiés le droit d'obtenir des permis de travail et de conduire, d'accéder à l'école primaire, d'enregistrer les événements de la vie comme les naissances et les mariages, et d'ouvrir des comptes bancaires. La Déclaration d'action d'Abuja a été réaffirmée, appelant à des approches proactives de l'intégration locale et à des alternatives aux camps.

L'enregistrement à l'état civil, la délivrance de documents et les possibilités de séjour légal pour les réfugiés et les demandeurs d'asile ont constitué des priorités dans plusieurs pays. En Zambie, le HCR a plaidé pour la délivrance de permis de séjour à 10 000 anciens réfugiés angolais et 4 000 anciens réfugiés rwandais dans le cadre de la procédure d'intégration légale. La Namibie a également commencé à régulariser le séjour et l'inclusion des anciens réfugiés angolais. En Gambie et en Guinée Bissau, plus de 5 000 réfugiés ont obtenu la nationalité en 2019. Environ 55 000 réfugiés ont été naturalisés, soit une diminution de 12% par rapport à 62 600 en 2018. Le HCR et les gouvernements se sont efforcés d'améliorer l'accès des réfugiés à un logement convenable, en étudiant les possibilités de les inclure dans les services nationaux de logement et en recherchant des alternatives aux camps, comme dans la région du Kurdistan en Iraq et au Niger.

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, plusieurs pays se sont engagés à faire avancer et à promouvoir l'intégration et les solutions locales. La République démocratique du Congo (RDC) s'est engagée à accorder des permis de séjour de 10 ans aux 200 000 réfugiés rwandais ayant choisi de rester en RDC à la fin de

leur statut, tandis que le gouvernement du Libéria s'est engagé à allouer des terres agricoles et un logement permanent à 5 000 réfugiés ivoiriens intégrés localement.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Pour être durable, le rapatriement volontaire dépend du règlement des causes profondes du déplacement. Malgré quelques mesures prometteuses, de nombreux pays n'ont pas pu offrir des retours sûrs et dignes aux populations déplacées.

Un nombre plus important de personnes déplacées se sont dirigées vers les centres urbains plutôt que vers leurs lieux d'origine, nécessitant une réponse différente en matière de logement, d'infrastructures et de fourniture de services. Les acteurs du secteur du développement avaient besoin de mieux comprendre les tendances en matière d'urbanisation et d'une implication

plus forte auprès des réfugiés et des communautés d'accueil.

Au Soudan, la réintégration locale durable a été entravée par le fait que les rapatriés n'ont pas obtenu leurs documents d'état civil, principalement disponibles localement. Comme dans plusieurs autres contextes, l'accès à la terre est également demeuré problématique, ce qui a conduit à des déplacements secondaires. Certaines familles déplacées à l'intérieur de l'Iraq sont retournées dans des camps après avoir retrouvé leurs maisons en partie détruites ou occupées par des proches ou après s'être trouvées dans l'impossibilité de payer leur loyer à leur retour. Le HCR a poursuivi ses campagnes « Informez-vous avant de partir » ainsi que les visites de reconnaissance pour aider les personnes à avoir accès à des informations fiables avant leur retour.

### Agir grâce à des partenariats

© HCR/Adrienne Surpinant



#### Des rapatriés centrafricains reconstruisent leur vie



Alors que certaines zones du pays restent instables en raison du conflit qui perdure depuis plus de cinq ans, un récent accord de paix entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés a ramené la sécurité dans d'autres zones.

Le HCR et ses partenaires collaborent étroitement avec le gouvernement centrafricain et les gouvernements des pays d'asile pour organiser et aider les réfugiés qui ont fait le choix de rentrer volontairement en République centrafricaine en toute connaissance de cause, à le faire dans la sécurité et la dignité.

Rentrant de la République du Congo, Clavette Bodo fait partie de ces derniers et elle utilise l'argent qu'elle a reçu pour le retour volontaire pour reconstruire sa maison détruite à Mongoumba.

Pour ceux qui décident de rentrer, le HCR et ses partenaires, dont le PAM, l'UNICEF et l'UNFPA, offrent une aide au retour de trois mois pour la nourriture et une modeste subvention en espèces, des vaccins contre la fièvre jaune et des kits sanitaires pour les femmes. Au total, 116 000 réfugiés centrafricains ont choisi de rentrer volontairement dans leur pays d'origine depuis 2016.



(en anglais)

La nouvelle Loi éthiopienne accordant davantage de droits aux réfugiés



## REINSTALLATION ET VOIES COMPLÉMENTAIRES



Réfugiés somaliens à bord d'un vol depuis Dadaab en route pour leur réinstallation en Suède.

### RÉSULTATS 2019

**81 671** réfugiés identifiés comme ayant besoin d'une réinstallation, ont fait l'objet d'une demande de réinstallation par rapport à **81 337** en 2018

**63 726** départs en réinstallation facilités par le HCR par rapport à **55 680** en 2018

**81** opérations-pays ont soumis des demandes de réinstallation pour des réfugiés par rapport à **82** en 2018

Pour plus d'informations sur les solutions, voir le chapitre 5 du rapport **Global Trends 2019**



Dans un contexte de déplacements forcés continus et à grande échelle, la réinstallation et les voies complémentaires sont demeurées des outils importants de protection et de solutions pour certains des réfugiés les plus vulnérables au monde, ainsi qu'un signe tangible de solidarité et de partage des responsabilités.

Au total, 81 opérations du HCR ont soumis des demandes de réinstallation pour 81 671 réfugiés dans 29 pays. En 2019, la majorité (trois quarts) des candidats à la réinstallation provenaient de seulement cinq pays: de Syrie (29 660), de RDC (18 997), d'Afghanistan (5 892), de Somalie (4 393) et

d'Érythrée (3 147), tous souffrant de conflits prolongés ou de l'insécurité.

Les États ont accepté plus de 90% des cas référés par le HCR. Le plus grand nombre de départs facilités par le HCR pour la réinstallation en 2019 provenaient de cinq pays d'accueil de réfugiés importants, dont la Turquie (10 558), le Liban (8 359), la Jordanie (5 501), la République-Unie de Tanzanie (4 030) et l'Égypte (3 995). Les femmes et les filles représentaient la moitié (50%) des demandes de réinstallation et 52% concernaient des enfants, tandis que les demandes urgentes/en urgence représentaient 18% de l'ensemble des demandes.

Les mécanismes vitaux pour l'évacuation, la réinstallation et d'autres solutions ont été élargis grâce à la mise en place d'un deuxième dispositif de Mécanisme de transit d'urgence (ETM) au Rwanda, à partir du 10 septembre 2019. En tout, 878 personnes ont été évacuées depuis la Libye par l'intermédiaire du mécanisme au Niger, 393 personnes ont été évacuées vers l'Italie, 452 vers la Roumanie, et 306 vers le Rwanda, où le premier groupe de sept personnes évacuées est ensuite parti en réinstallation. En Amérique centrale, le Dispositif de transfert de protection (PTA) a continué d'offrir aux personnes exposées à un risque grave un accès sûr et légal à un pays de réinstallation. Sur les 1 023 personnes évacuées du Honduras, du Guatemala et d'El Salvador, 716 ont été réinstallées dans cinq pays.

Le HCR et l'OIM ont collaboré dans le cadre du Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM) et étendu la base globale de réinstallation

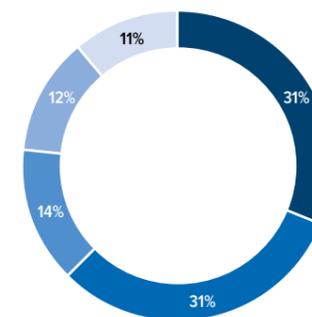
dans le Cône Sud (Argentine, Brésil et Chili). Démarré en 2016, l'ERCM a atteint son point culminant en septembre 2019.

L'un des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés était de développer l'accès des réfugiés à des solutions dans des pays tiers comme un moyen de parvenir à des réponses globales en faveur des réfugiés. En 2019, le HCR et les parties prenantes ont lancé « La stratégie triennale (2019-2021) en matière de réinstallation et de voies complémentaires ». Le but est d'augmenter le nombre de réfugiés parvenant à des solutions par le biais de la réinstallation ou des voies complémentaires, par exemple en offrant des opportunités plus importantes en matière d'éducation et d'emploi. Ses objectifs sont ambitieux. D'ici fin 2028, la stratégie vise à ce que 3 millions de réfugiés bénéficient d'une protection et de solutions efficaces par le biais de la réinstallation (1 million de réfugiés) dans 50 pays de réinstallation et des voies complémentaires (2 millions de réfugiés).

La stratégie triennale (2019-2021) en matière de réinstallation et de voies complémentaires

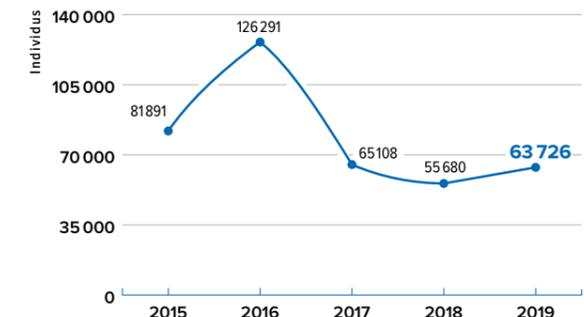


### DOSSIERS DE REINSTALLATION SOUMIS PAR CATEGORIE DANS LE MONDE | 2019



- Besoins de protection juridique et/ou physique
- Victimes de violences et/ou de tortures
- Femmes et filles à risque
- Manque de solutions durables alternatives prévisibles
- Autres

### DÉPARTS EN REINSTALLATION DANS LE MONDE | 2015-2019



Plus de 63 000 réfugiés aidés par le HCR ont été réinstallés en 2019, soit au-delà de l'objectif des 60 000 visés.

Afin d'atteindre ces objectifs, en 2019 le HCR a renforcé ses capacités opérationnelles. Par exemple, il a eu recours à des méthodes d'instruction innovantes et a exploité des données et des faits pour surveiller la progression mondiale par rapport aux objectifs en termes de nombre de demandes soumises.

En août 2019, un nouveau Groupe restreint sur les situations prioritaires a été créé, sous la présidence conjointe de l'Irlande et de la Suède, afin de renforcer le soutien en faveur de la réinstallation et des voies complémentaires, de faciliter le plaidoyer commun entre les États et le HCR, et de maximiser l'impact de la réinstallation pour les réfugiés à risque situés dans les pays relevant des situations prioritaires de Syrie et de Méditerranée centrale. Le HCR et l'OIM ont également lancé l'Initiative pour la réinstallation durable et les voies complémentaires, essentielle pour mettre en œuvre la stratégie triennale. Conformément à la stratégie, cette initiative vise à développer les programmes de réinstallation durable et les voies complémentaires d'admission par le biais de partenariats multipartites et du renforcement ciblé des capacités des États et des acteurs clés.

En 2019, le HCR a publié le document « Voies complémentaires d'admission des réfugiés dans les pays tiers : considérations clés », et a pris des mesures pour renforcer ses capacités opérationnelles. Il a publié des instructions internes en matière de planification et de présentation de rapports sur les voies complémentaires, ouvert des

postes pour couvrir ce domaine d'activité dans diverses régions et noué des partenariats internes pour développer les voies complémentaires. Le HCR a lancé un projet pilote pour la réunification familiale couvrant la région de la Méditerranée centrale, en déployant six employés en Égypte, Éthiopie, Libye et au Soudan pour aider les mineurs isolés les plus vulnérables. Ainsi, il s'est occupé d'environ 600 enfants, a mené 129 procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et orienté 129 enfants vers une assistance juridique.

Le HCR a également renforcé son engagement auprès des partenaires travaillant sur les voies complémentaires. Avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada, il a organisé la première conférence sur les voies vers l'éducation à l'UNESCO à Paris. Cette conférence a constitué la première étape pour impliquer les acteurs pertinents dans un groupe de travail sur les voies vers l'éducation dans le cadre de la stratégie triennale visant à développer les voies vers l'éducation dans le monde. Elle a conduit à l'élaboration d'un rapport contenant des recommandations, indiquant les étapes pour mettre en place des programmes éducatifs.

Les partenariats avec l'OIT, l'OCDE, Talent Beyond Boundaries et United World Colleges ont également été renforcés en 2019. L'étude intitulée « Des voies d'accès sûres pour les réfugiés », réalisée conjointement par le HCR et l'OCDE, a été actualisée pour inclure les données de 2018, et les discussions sont en cours avec des pays non-membres de l'OCDE pour les inclure dans les éditions futures.

Redoubler notre impact : voies vers l'éducation supérieure des réfugiés

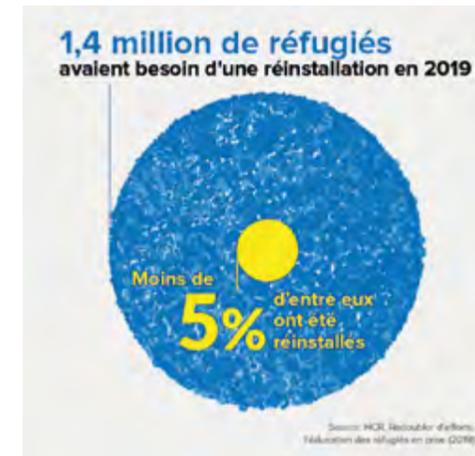


(en anglais)

Voies complémentaires d'admission des réfugiés dans les pays tiers : considérations clés



### Contraintes et besoins non satisfaits



Moins de 5% des besoins mondiaux de réinstallation ont été couverts en 2019, ce qui signifie qu'une toute petite fraction des personnes à risque ont trouvé une solution sûre et durable à leur situation difficile.

Le manque de partage d'informations cohérentes entre États et partenaires a empêché un décompte complet et précis des réfugiés ayant eu accès à des voies d'admission distinctes des programmes de réinstallation parrainés par les gouvernements. Ces dernières années, le HCR a collaboré étroitement avec les États de réinstallation pour conclure ou réviser des accords de partage de données permettant le transfert sûr, sécurisé et fiable des données.

D'autres partenariats étaient nécessaires pour aider les personnes relevant de la compétence du HCR ayant besoin d'une assistance juridique, financière et en nature à accéder aux voies complémentaires d'admission. Des exigences de visas excessivement restrictives ont empêché de nombreux réfugiés d'accéder à des programmes qui auraient pu changer leur vie.

© HCR/Amie Sukhib



### Un développeur de logiciels syrien commence une nouvelle vie comme travailleur qualifié au Canada



Après huit ans au Liban, Mohammed Hakmi est le premier réfugié arrivé au Canada comme travailleur qualifié dans le cadre d'un programme pilote innovant.

Bonfire Interactive, une entreprise de technologie canadienne, basée à Kitchener, en Ontario, a récemment recruté Mohammed au sein de son équipe.

« Nous avons un candidat formidable qui est passé par le même processus de sélection que les autres candidats, avec des capacités

techniques très élevées, de bonnes compétences en communication, tout ce que vous attendez. »  
— Corry Flatt, PDG de Bonfire.

Mohammed considère que le modèle est « bénéfique dans les deux sens » parce que les employeurs aident à améliorer la vie des réfugiés et, en retour, ils bénéficient de leurs compétences et de leurs talents.

Cette conviction que la situation est « gagnant-gagnant » est au cœur de Talent Beyond Boundaries (TBB), une organisation qui met les employeurs en contact avec les réfugiés qui possèdent les compétences qu'ils recherchent. C'est ainsi que Bonfire a trouvé Mohammed. Au Liban et en Jordanie, TBB a identifié plus de 10 000 professionnels syriens dans les domaines des technologies de l'information, de l'ingénierie, du commerce, de la comptabilité et de la santé, qui pour la plupart ne peuvent pas travailler et dont les compétences ne sont donc pas exploitées.

Le gouvernement canadien a créé un programme pilote innovant, le projet « Voies de mobilité économique », pour tester la possibilité pour les réfugiés d'immigrer comme travailleurs qualifiés. Mohammed est la première expérience réussie.



## ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



Des enfants réfugiés afghans se tiennent devant une école dans l'installation d'Islamabad, au Pakistan.

### RÉSULTATS 2019

**1 136 002**  
enfants relevant de la compétence du HCR inscrits à l'école primaire



par rapport à 1 076 935 en 2018

**63 888**  
enfants relevant de la compétence du HCR inscrits dans l'enseignement secondaire dans quatre pays



par rapport à 51 649 en 2018

**8 362**  
étudiants soutenus dans l'enseignement supérieur



par rapport à 6 866 en 2018

**10**  
opérations soutenues pour renforcer les programmes éducatifs destinés aux enfants non scolarisés



par rapport à 5 en 2018

**10**  
opérations soutenues pour améliorer l'accès et les inscriptions dans l'enseignement secondaire



par rapport à 4 en 2018

Éducation des réfugiés 2030: une stratégie pour l'inclusion des réfugiés



Tout au long de 2019, le HCR s'est efforcé de soutenir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité des enfants et des jeunes réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés et déplacés internes dans le monde entier, en menant des activités éducatives alignées sur la stratégie «Éducation des réfugiés 2030: une stratégie pour l'inclusion des réfugiés». Lancée en septembre 2019, cette stratégie présente l'approche du HCR pour soutenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, conformément au Pacte et à l'ODD 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied

d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie). Les activités visant à soutenir l'accès à une éducation de qualité ont notamment consisté à construire ou améliorer les installations scolaires; distribuer des supports pédagogiques; former des enseignants spécialisés; offrir des aides en espèces aux ménages vulnérables; et soutenir des formations professionnelles qui soient également liées à l'emploi.

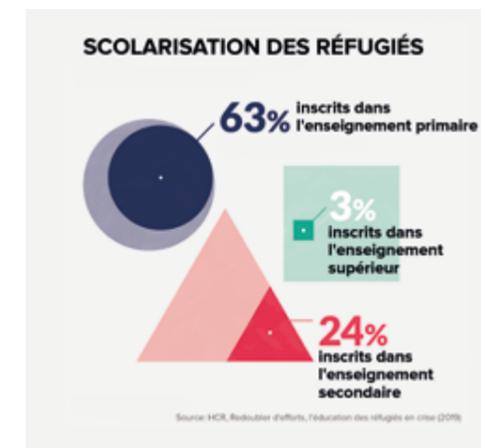
De manière encourageante, le thème de l'éducation a reçu un large soutien lors du Forum mondial sur les réfugiés, 68 parties prenantes dont 16 États ayant rejoint l'Alliance

pour le coparrainage de l'éducation. Plus de 204 engagements ont été pris dans ce domaine (dont 27 transversaux à d'autres thèmes). Les engagements pris par les gouvernements, les acteurs humanitaires et du secteur du développement ont couvert diverses activités: inclusion dans les programmes de développement et les systèmes éducatifs nationaux; formation des enseignants; bourses pour l'enseignement supérieur; soutien à l'enseignement des langues; soutien aux filles et aux femmes; développement de l'éducation de la petite enfance; amélioration des infrastructures d'éducation; et poursuite ou augmentation du financement de l'éducation dans les situations d'urgence.

réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. Concernant l'enseignement supérieur, le programme de bourses de l'enseignement supérieur DAFI (Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés) du HCR a continué de soutenir financièrement des réfugiés inscrits en premier cycle. Le HCR a aidé 8362 étudiants réfugiés dans 54 pays par une bourse d'études DAFI, dont plus de 2643 étudiants nouvellement inscrits. En 2019, le programme a ouvert au Mexique, en Afghanistan et en Somalie, en particulier pour les rapatriés dans ces deux derniers pays. Le HCR a également soutenu le lancement du Réseau des étudiants de l'enseignement supérieur, un réseau mondial d'étudiants réfugiés issus de différents programmes, qui s'engage en faveur de l'objectif du HCR de permettre à 15% des étudiants réfugiés d'accéder à l'enseignement supérieur d'ici 2030.

En 2019, plus de 12 600 étudiants supplémentaires ont été inscrits dans divers programmes numériques par le biais du Consortium sur l'apprentissage connecté en situations de crise notamment dans des diplômes de licence et de master, des programmes préparatoires et de perfectionnement professionnel. Le nombre de membres du Consortium est passé à 27 universités et partenaires de l'enseignement supérieur dans 21 pays, qui consacrent tous des efforts pour améliorer l'accès à diverses formations dans l'enseignement supérieur. En 2019, 11 pays ont bénéficié d'une assistance technique à distance et sur le terrain pour renforcer la gestion des données sur l'éducation.

Le HCR a continué de piloter le Groupe de travail inter-agences sur l'éducation accélérée, en renforçant notamment les partenariats reliant l'aide humanitaire et l'aide au développement. Le groupe de travail a coopéré avec les gouvernements et des parties prenantes essentielles pour améliorer la qualité des programmes destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil.



L'inscription des réfugiés à l'école primaire est passée de 61% à 63%, et de 23% à 24% dans l'enseignement secondaire. Davantage de réfugiés ont également eu accès à l'enseignement supérieur, passant de 1% à 3%. Des programmes entre pairs ont été mis en place avec l'aide du HCR pour permettre aux opérations d'échanger sur les défis et les enseignements tirés en matière d'accès des enfants réfugiés à l'école primaire dans 10 pays: Cameroun, Égypte, Ghana, Iraq, Malaisie, Mexique, Mozambique, Pakistan, Rwanda et Soudan du Sud. Ces mêmes 10 pays ont également été aidés pour placer l'accès à l'enseignement secondaire pour les enfants réfugiés au rang de priorité, dans le cadre de l'Initiative pour l'enseignement secondaire des jeunes qui encourage l'inclusion des jeunes

Réseau des étudiants réfugiés de l'enseignement supérieur



(en anglais)

Consortium sur l'apprentissage connecté en situations de crise



(en anglais)

En 2019, il a collaboré avec des gouvernements et des partenaires pour harmoniser l'éducation accélérée au niveau national au Kenya, en Ouganda et au Pakistan. Il a également réalisé une cartographie mondiale des programmes d'éducation accélérée dans 51 pays, élaboré un kit d'outils pour le suivi et l'évaluation des programmes d'éducation accélérée et sollicité le soutien des principaux donateurs pour ce domaine. L'une des principales réalisations du groupe de travail a été la prise en compte de ses outils et recommandations dans le document de politique thématique d'ECHO intitulé «Éducation en situation d'urgence».

### Contraintes et besoins non satisfaits

Les financements sont demeurés insuffisants pour répondre aux besoins croissants dans le domaine de l'éducation. Cela s'est traduit par un nombre important d'enfants et de jeunes réfugiés et déplacés non scolarisés, au niveau primaire et secondaire, et par un nombre élevé de candidatures pour le programme DAFI dans l'enseignement supérieur qui n'ont pu être satisfaites. L'ambition et le succès du Groupe de travail inter-agences sur l'éducation accélérée illustrent également ces lacunes, au niveau de la capacité et des financements disponibles pour répondre à la demande. En outre, le HCR a manqué de personnel spécialisé dans le domaine de l'éducation

dans plusieurs bureaux sur le terrain, ce qui a limité sa capacité à mobiliser efficacement des financements humanitaires et de développement au niveau national.

Dans les situations où le cadre juridique et le contexte politique n'étaient pas propices à leur inclusion dans les systèmes nationaux, les enfants et les jeunes réfugiés n'ont parfois pas eu d'autres possibilités d'éducation que les systèmes parallèles qui offrent une éducation non certifiée et de faible qualité. Les Ministères de l'Éducation des pays d'accueil ont parfois manqué de capacités ou de soutien pour répondre aux besoins éducatifs des réfugiés et des déplacés internes, en particulier au début d'une urgence. Des approches plus territoriales incluant la communauté d'accueil se sont révélées nécessaires car celle-ci souffre souvent de conditions d'éducation similaires ou parfois pires que les réfugiés.

Le manque de données solides en 2019 a continué d'entraver le plaidoyer et la programmation à tous les niveaux d'éducation, notamment dans les programmes d'éducation accélérée. Des efforts sont en cours pour améliorer la gestion des données en matière d'éducation, conformément à la stratégie du HCR relative à la transformation des données pour la période 2020-2025.



### Un programme élargi pour bénéficier à plus de 500 000 jeunes réfugiés

La Fondation Vodafone est un partenaire phare du HCR depuis 2013 pour améliorer l'accès des réfugiés à l'éducation et à l'internet grâce au réseau instantané «Instant Network Schools». Fin 2019, il y avait 35 écoles connectées au réseau instantané au Kenya, en RDC et en République-Unie de Tanzanie. Depuis ses débuts, le programme aurait, selon les estimations, bénéficié à plus de 130 000 élèves et plus de 2000 enseignants.

En décembre 2019, la Fondation Vodafone et le HCR ont annoncé un programme ambitieux visant à soutenir 255 écoles et à améliorer les résultats d'apprentissage de 500 000 élèves issus des communautés réfugiés et d'accueil d'ici 2025. Les écoles sélectionnées se verront remettre un ensemble d'outils numériques comprenant des tablettes, un ordinateur portable, des piles à énergie solaire, l'accès à l'internet et un ensemble de ressources pédagogiques numériques. Ce programme est soutenu par une équipe dédiée à la Fondation Vodafone et plus de 50 employés volontaires dans le monde entier.



(en anglais)



## MOYENS DE SUBSISTANCE ET INCLUSION ÉCONOMIQUE



Azeem Mohamed, 27 ans, vend des épices dans son échoppe sur le marché d'Al-Asif Square, à Karachi, au Pakistan. Les réfugiés afghans comme Azeem bénéficient d'une loi adoptée en 2019 qui leur permet d'ouvrir un compte bancaire.

### RÉSULTATS 2019

**17** fournisseurs de services financiers dans 12 pays offraient des services financiers aux réfugiés par rapport à 16 fournisseurs de services financiers dans 10 pays en 2018



**30%** des réfugiés vivaient dans des pays leur accordant le droit au travail



**34%** des réfugiés vivaient dans des pays leur accordant le droit illimité à la liberté de circulation



**53%** des réfugiés vivaient dans des pays leur accordant le droit d'accès à un compte bancaire sans aucune restriction



En 2019, le HCR s'est associé à des partenaires pour améliorer l'inclusion économique des réfugiés et autres communautés déracinées. Des plateformes ont été créées pour promouvoir et plaider pour des actions et des engagements multipartites dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019. Les progrès semblaient prometteurs dans la mesure où plus de 125 engagements pour des emplois et des moyens de subsistance ont été reçus pendant le Forum et 35 exemples de bonnes pratiques d'inclusion de réfugiés ont été partagés.

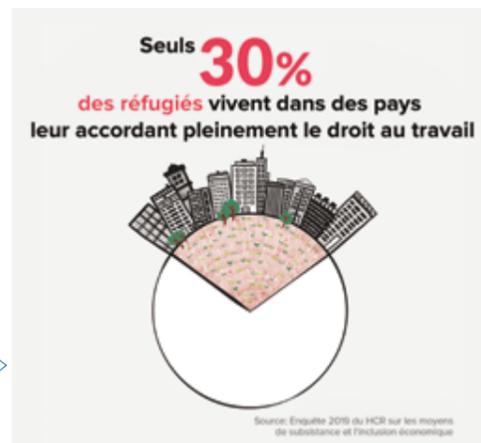
En collaboration avec la CNUCED, l'OCDE et l'OIM, le HCR a organisé 14 forums pour l'emploi et l'entrepreneuriat, impliquant le

secteur privé, les gouvernements, les ONG et les communautés réfugiées en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica, en Équateur, en Estonie, au Ghana, en Italie, au Mozambique, au Pakistan, au Panama et en Ukraine, afin de promouvoir et de plaider pour l'accès des réfugiés à des possibilités d'entrepreneuriat et d'emploi. Ces pays ont été choisis sur la base des besoins et des opportunités identifiés par les réfugiés, les partenaires locaux et le HCR.

À la suite de la présentation de la publication conjointe par le HCR et l'OCDE de «Coopérer avec les employeurs pour promouvoir l'emploi des réfugiés» et du guide commun rédigé par la CNUCED, l'OIM et le HCR intitulé «Guide stratégique pour

l'entrepreneuriat des migrants et des réfugiés», des recommandations politiques et programmatiques ont été élaborées par différentes parties prenantes pour faciliter l'embauche de réfugiés et la création d'entreprises par des réfugiés. Ces forums ont permis à des entreprises locales de partager leurs meilleures pratiques et ont encouragé les entreprises gérées par des pairs à embaucher des réfugiés. Ils ont également contribué à la création d'un réseau local d'entreprises et d'organisations engagées en faveur de l'inclusion des réfugiés et encouragé les liens à travers différents pays, notamment avec des entreprises multinationales engagées en faveur de l'embauche des réfugiés et leur offrant des programmes d'apprentissage, ainsi qu'avec les agences gouvernementales engagées en faveur de l'emploi des réfugiés.

### Promouvoir l'inclusion économique et financière des réfugiés



L'accès à des services financiers abordables, comme les comptes bancaires, les paiements mobiles, les prêts et crédits, est essentiel pour assurer l'inclusion financière des réfugiés. Ces services leur permettent de faire face aux chocs négatifs, réduisent leur exposition aux risques et stimulent l'activité économique dans leurs communautés en tant que consommateurs, producteurs et entrepreneurs. Suite à des actions de sensibilisation menées par le HCR, 17 fournisseurs de services financiers en Argentine, au Brésil, en Équateur, en Jordanie, au Kenya, au Liban, au Malawi,

au Maroc, en Ouganda, au Pérou, au Rwanda et en Tunisie offrent désormais des services financiers aux réfugiés, tandis que 15 autres s'apprentent à le faire.

Une initiative conjointe de la Fondation Grameen Crédit Agricole et de Sida a été lancée en 2019. Elle fournit une assistance technique à trois fournisseurs de services financiers en Ouganda (BRAC, VisionFund et Ugafode). Des services comme des microcrédits devraient bénéficier à 100 000 réfugiés et membres des communautés d'accueil au cours des quatre prochaines années, dont une majorité (70%) de femmes.

En 2019, le HCR et l'OIT ont effectué des évaluations de marché rapides en Éthiopie, au Malawi et en Thaïlande. Plus de 15 évaluations communes des marchés ont été finalisées au cours des trois dernières années. Ces pays ont été choisis sur la base des besoins identifiés par le HCR et les partenaires locaux. Ces évaluations identifient les lacunes et les opportunités pour l'accès des réfugiés aux débouchés économiques, lesquelles sont ensuite prises en compte dans les programmes visant à renforcer l'inclusion économique des réfugiés dans chaque pays.

### Lutter contre la pauvreté des réfugiés

En juillet 2019, le HCR a lancé la « Coalition pour la lutte contre la pauvreté » avec le Partenariat pour l'intégration économique de la Banque mondiale et plusieurs ONG partenaires, dont BRAC, le Projet BOMA, Caritas, Concern, le Conseil danois pour les réfugiés, GOAL, HIAS, Innovations for Poverty Action, Mercy Corps, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Trickle Up, Village Enterprise et World Vision. Les partenaires de cette coalition ont pour objectif d'aider 500 000 réfugiés et ménages des communautés d'accueil à sortir de la pauvreté d'ici cinq ans dans 35 pays.

La Coalition met en œuvre l'Approche de progression, une intervention séquentielle et multisectorielle qui aide les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables à obtenir des

revenus durables et à sortir de l'extrême pauvreté dans un délai donné (18-36 mois). Le ciblage des programmes pour l'Approche de progression est spécifique au contexte et repose sur des critères socio-économiques. Quatre propositions communes de financement dans trois pays ont été approuvées, tandis que cinq sont en attente d'une décision.

MADE51 aide les artisans ayant fui des conflits ou des persécutions à réussir leur inclusion économique en leur offrant une plateforme mondiale pour commercialiser et vendre leur artisanat. En 2018 et 2019, MADE51 a été mis en œuvre dans 15 pays, en partenariat avec 22 entreprises sociales locales. Cela a permis à plus de 2600 artisans réfugiés et issus des communautés d'accueil d'avoir accès à des débouchés commerciaux. Sur la seule année 2019, MADE51 a participé à six événements touchant plus de 500 acheteurs.

Les efforts se sont poursuivis à l'échelle nationale pour inclure les réfugiés et autres personnes déracinées dans les systèmes et programmes de développement nationaux par le biais des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

En Iraq, un modèle d'évaluation de la vulnérabilité conforme au système gouvernemental et à celui de la Banque mondiale permet d'allouer des aides en espèces à usages multiples. Il a identifié près de 2,8 millions de personnes extrêmement vulnérables ayant besoin d'une assistance. Elles seront éventuellement orientées vers divers dispositifs de protection sociale, notamment ceux gérés par le gouvernement

pour lutter contre la pauvreté. Le Plan national de développement, la Stratégie de réduction de la pauvreté 2018-2022 et la Feuille de route stratégique de protection sociale 2015-2019, font partie des efforts menés pour renforcer les liens entre les acteurs humanitaires, du développement et étatiques.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Le HCR et ses partenaires ont renforcé la sensibilisation de nombreux acteurs au potentiel que représentent les réfugiés comme contributeurs à leurs communautés d'accueil et à l'économie. Cependant, certains obstacles juridiques, le manque de sensibilisation à la façon de soutenir l'intégration économique des réfugiés, ainsi que la présence ou les capacités limitées de certains acteurs pour offrir des services dans des endroits reculés où vivent les réfugiés, sont tous des facteurs ayant limité l'accès des réfugiés au marché du travail et aux services financiers.

L'enquête 2019 du HCR sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique des réfugiés dans le monde a révélé que 70% des réfugiés vivaient dans des pays accordant un droit limité au travail, 66% vivaient dans des pays accordant une liberté de circulation limitée et 47% vivaient dans des pays accordant un accès restreint aux comptes bancaires. Ces statistiques mettent en lumière la nécessité de continuer de plaider pour des conditions plus favorables permettant l'inclusion économique des réfugiés.

Coalition pour la lutte contre la pauvreté



(en anglais)

© HCR/Sebastian Rich



### Une approche ingénieuse et inclusive des ressources agricoles au Rwanda

Le HCR et la Fondation IKEA créent des opportunités de moyens de subsistance pour les réfugiés et les communautés d'accueil depuis 2012.

Par exemple, au Rwanda, depuis 2018, 1427 agriculteurs réfugiés congolais et issus de la communauté d'accueil

cultivent des terres allouées par le gouvernement rwandais. Les recettes des récoltes fournissent un revenu durable qui aide les familles à satisfaire leurs besoins de base et améliore l'accès des enfants à l'éducation. En outre, une partie des recettes est réinvestie dans les activités agricoles pour entretenir et améliorer les récoltes futures. Ce projet a permis d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, tout en encourageant la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil.



(en anglais)

## RENFORCER LES RÉSEAUX DES VILLES ET SOUTENIR LES DÉPLACÉS URBAINS



Aimee Vwase, réfugiée congolaise à RefuSHE à Nairobi, au Kenya, où les réfugiés urbains forment des compétences et des amitiés.

### RÉSULTATS 2019

**5** milieux urbains pour lesquels le HCR a développé une stratégie de réponse dans le domaine des abris



**225** villes engagées dans le plaidoyer en faveur des réfugiés dans le cadre de l'initiative Villes solidaires #Aveclesréfugiés



par rapport à 126 en 2018

Selon les projections, d'ici 2050, 6,7 milliards d'habitants (68% de la population mondiale) vivront dans des villes, contre 4,2 milliards (55%) actuellement. La situation est similaire pour les réfugiés, les déplacés internes, les apatrides et les demandeurs d'asile. Plus de la moitié d'entre eux vivent en zone urbaine, souvent dans des situations où les services essentiels sont débordés ou inaccessibles et où les filets de sécurité sociale nationaux ne sont pas complètement accessibles. Les réfugiés en zone urbaine vivent dans des logements individuels privés et hors des camps. Comme le reconnaît le Pacte mondial sur les réfugiés, le rôle des villes et des administrations municipales est de plus en plus important pour assurer une protection et une assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR et pour trouver des solutions.

En 2019, le HCR a fait face aux défis politiques et opérationnels liés aux villes et aux déplacements urbains en apportant un soutien intégré aux gouvernements nationaux et locaux pour leur permettre de répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence. Pour soutenir les villes dans cet effort, le HCR a également fourni une aide en espèces aux réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence pour couvrir leurs besoins essentiels liés au loyer et aux articles essentiels, tout en facilitant l'éducation, la protection de l'enfance et en luttant contre les violences sexuelles et de genre. Le HCR a également mis en place des réseaux de proximité communautaires ainsi que des mécanismes de plaintes et de réactions. Il a fourni des documents d'identité et autres documents, participé à la gestion des dossiers, fourni des conseils juridiques et surveillé les problèmes de protection.

En 2019, le partenariat avec ONU-Habitat a conduit à l'adoption d'un avant-projet de « Recommandations pour faire face aux déplacements en zone urbaine », ainsi que de méthodologies d'évaluation, notamment des outils de profilage des installations, qui permettent de hiérarchiser les interventions sur les sites d'installations. Les outils sont applicables à n'importe quelle échelle, notamment dans les zones urbaines, et s'appuient sur plusieurs années d'élaboration et de mise en œuvre de la méthodologie du « Plan directeur » pour des installations durables. Ils ont été utilisés en 2019 à Kebribeyah, en Éthiopie, et à Nakivale, en Ouganda, pour mener une évaluation spatiale multisectorielle et planifier de futures interventions.

La présence d'un nombre important de réfugiés ou déplacés internes en zone urbaine peut mettre les capacités des autorités locales à rude épreuve et peser sur les services sociaux de base comme l'éducation, la santé, le logement, l'état civil, la justice, l'eau et la gestion des déchets. Au niveau opérationnel, le HCR a adapté la façon dont il offrait sa protection et son assistance. Avec ONU-Habitat, il a déployé des experts techniques vers des

installations urbaines. Par exemple, à Cox's Bazar, au Bangladesh, un spécialiste de la planification urbaine a effectué une planification et une analyse détaillées à l'intérieur du camp de Kutupalong et dans tout le district avec le gouvernement local. Cela a produit un profil détaillé de l'installation dans le district, qui a aidé la Banque asiatique du développement et les acteurs gouvernementaux à comprendre et à hiérarchiser les besoins actuels et les futurs investissements dans la zone, au bénéfice tant des réfugiés que des communautés d'accueil.

Des stratégies de réponse en matière d'abris et d'installations en milieu urbain ont été élaborées pour l'Iraq, le Liban, la République arabe syrienne, l'Ukraine et le Yémen. À l'échelle mondiale, la plupart des personnes relevant de la compétence du HCR en zone urbaine vivent dans des logements individuels privés. Si rechercher un logement sûr et abordable constitue un défi pour toutes les personnes appartenant aux couches sociales défavorisées, les réfugiés et les déplacés internes peuvent être confrontés à des obstacles supplémentaires, comme le fait de ne pas savoir comment rechercher ou être en

### Villes solidaires #Aveclesréfugiés au Forum mondial sur les réfugiés

Le HCR a cherché à ancrer la mise en œuvre du Pacte par les villes dans les forums politiques internationaux sur les réfugiés et les migrants, notamment dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés. Plus de 50 engagements impliquant directement les autorités locales, et plus globalement les réseaux des villes, ont été pris. Les engagements pris par les organisations internationales, les ONG et les établissements universitaires ont notamment prévu la collaboration avec les autorités locales dans différents domaines allant du renforcement des capacités aux défis liés à l'inclusion des personnes déracinées dans les zones urbaines.

Des engagements ont été pris par des villes comme Bristol, Milan ou Sao Paulo lors du Forum mondial sur les réfugiés. La ville de Bristol s'est engagée à créer un programme sur mesure pour faciliter l'entrepreneuriat des réfugiés avec les entreprises locales et la société civile. La ville de Milan s'est engagée à piloter un site Internet municipal visant à développer et à renforcer les services personnels, pour faciliter l'accès à des informations fiables et actualisées concernant les procédures d'embauche pour les demandeurs d'asile et les employeurs. La ville de Sao Paulo s'est engagée à mettre en place la première politique migratoire municipale de la ville, en consultation avec des centaines de représentants migrants et réfugiés élus localement.

La ville de Durban (municipalité de eThekweni), en Afrique du Sud, s'est engagée à améliorer la cohésion sociale entre les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil. Elle s'est aussi engagée à créer des « guichets uniques » pour fournir des informations, ainsi qu'une médiation linguistique et culturelle, aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, afin qu'ils puissent accéder effectivement aux services de santé, d'éducation et d'aide sociale. Les efforts de plaidoyer ont également été renforcés par le biais de l'initiative Villes solidaires #Aveclesréfugiés, qui reconnaît l'importance des municipalités comme partenaires en matière de plaidoyer et de communication.



mesure de garantir un endroit à louer, ne pas posséder les documents nécessaires pour la location et ne pas comprendre les systèmes locaux et informels de location. Les « Instructions du HCR pour l'aide au logement » ont facilité l'adoption d'une approche standardisée pour mettre en place des programmes de logement contre rémunération pour toutes les personnes relevant de sa compétence. Ces programmes ont été mis en œuvre pour la situation vénézuélienne, ainsi qu'en Iraq, en Libye, au Mexique et au Nigéria.

Bien que le soutien au loyer ait été renforcé en milieu urbain, des solutions en nature ont également été déployées dans de nombreux endroits. Dans des villes en Argentine (400), dans l'État plurinational de Bolivie (516), au Chili (933) et au Paraguay (112), 1961 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris provisoires. En Argentine, le HCR a fourni de la nourriture et des articles non alimentaires, ainsi que des appareils électroménagers, à des Vénézuéliens vulnérables dans quatre villes. Le HCR a également soutenu des améliorations d'infrastructures dans 12 abris communautaires gérés par des organisations de la société civile et des gouvernements locaux, offrant des abris à 400 personnes relevant de sa compétence, dont 200 femmes. À Santiago, au Chili, le HCR a fourni un soutien financier et technique à sept abris communautaires hébergeant des familles vénézuéliennes.

Un soutien financier a été apporté à cinq partenaires pour qu'ils puissent orienter les personnes vers d'autres hébergements d'urgence dans les villes d'Antofagasta, Arica, Iquique et Santiago.

Conformément à l'engagement du HCR d'intensifier ses réponses dans toutes les situations de déplacement interne, un soutien important a été apporté à des opérations ciblant des déplacés internes urbains. Au Soudan du Sud, où 12 147 déplacés internes ont bénéficié d'aides en abris et en infrastructures, un nombre important des bénéficiaires vivaient ou rentraient dans des zones urbaines comme Bentiu et Juba.

### Contraintes et besoins non satisfaits

Malgré des succès notables, les populations déplacées dans les villes faisaient encore face à de multiples défis. Les réfugiés ont rencontré de nombreuses difficultés, notamment l'absence de systèmes de soutien communautaire, un statut juridique incertain et des restrictions juridiques, des différences culturelles et linguistiques, l'exclusion des systèmes de sécurité sociale ou des régimes d'assurance maladie, des revenus ou soutiens insuffisants pour couvrir même la moitié de leurs besoins de base, tels que le loyer ou la nourriture. La stigmatisation et la discrimination ont également limité l'accès aux services gouvernementaux déjà débordés.



### L'industrie automobile allemande met les réfugiés sur la bonne voie

Mastura Ekhlās, réfugiée afghane, est arrivée en Allemagne en 2013. En se renseignant auprès de l'agence pour l'emploi, elle a découvert que Volkswagen proposait un programme de qualification d'un an pour les réfugiés dans son immense usine et centre logistique à Baunatal. Une fois acceptée, elle a tout donné pour impressionner ses supérieurs.

Le programme de Volkswagen a débuté en 2017 et a aidé 5000 réfugiés dans l'ensemble de ses sites. Il combine une formation traditionnelle avec des cours de langue pour aider les nouveaux arrivants à trouver leur place dans le monde du travail allemand.



© HCR/Gerdien Weiners

## ÉNERGIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Grâce à l'éclairage solaire, un réfugié burundais étudie dans son unité de logement pour réfugiés dans le camp de réfugiés de Kigoma, en République-Unie de Tanzanie.

### RÉSULTATS 2019

**1 000 000** personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès à une source de combustible de cuisson durable



par rapport à 200 000 en 2018

**838 220** tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> de moins grâce à l'utilisation de sources d'énergie plus propres



par rapport à 18 120 en 2018

**100** bureaux du HCR sur le terrain ont participé au bilan environnemental de l'ensemble du système des Nations Unies



par rapport à 10 en 2018

**4** opérations-pays où des audits des déchets plastiques ont été effectués



par rapport à 2 en 2018

En 2019, le HCR a intensifié ses actions visant à améliorer l'accès des personnes relevant de sa compétence à l'énergie durable et propre et à soutenir la protection environnementale des zones d'accueil de réfugiés. En renforçant sa collaboration avec des organisations partenaires, il a amélioré sa capacité technique sur le terrain. Par exemple, NorCap et l'Agence suédoise pour la protection civile ont aidé au déploiement de six experts en énergie et deux experts en environnement vers des bureaux du HCR sur le terrain.

Conformément à l'approche intégrée du HCR, qui souligne la relation clé entre l'énergie, l'environnement et le secteur WASH, le partenariat entre le HCR et Ingénieurs sans Frontières Norvège a aidé à résoudre certains défis en matière de gestion des déchets solides. Fin 2019, des audits des déchets avaient été effectués dans des camps en Algérie et en Zambie. Ils ont conduit à une proposition de traitement et de recyclage des déchets plastiques, qui a été soutenue par des donateurs finançant des projets innovants.

Un financement similaire a été obtenu pour un projet « détritrus contre revenus » dans le camp de réfugiés de Melkadida en Éthiopie, géré par l'Institut géotechnique norvégien, en partenariat avec le Conseil norvégien pour les réfugiés et avec le soutien du HCR. Le projet améliorera la gestion des déchets solides dans le camp et créera des possibilités d'emploi dans l'usine de recyclage du plastique pour environ 15 réfugiés et membres de la communauté d'accueil. Sur le long terme, davantage de personnes pourront certainement en bénéficier au fur et à mesure que le projet prendra de l'ampleur et s'étendra vers d'autres endroits. Le projet donnera également l'opportunité à l'ensemble de la communauté de collecter le plastique et de le vendre à l'usine de recyclage.

La collaboration entre le HCR et l'entreprise Land Life, une entreprise sociale néerlandaise, a conduit à la création du tout premier camp de réfugiés vert, à Minawao, au Cameroun. Le projet a fourni des abris et des modes de cuisson respectueux de l'environnement, tout en favorisant la reforestation. La technologie du cocon appliquée à ce projet et transposée au Soudan a considérablement augmenté le taux de survie des arbres plantés dans les zones accueillant des réfugiés. En 2019, le projet a été sélectionné comme l'une des meilleures pratiques mondiales pour parvenir aux ODD.

Afin d'avoir une vision plus globale des données et des capacités énergétiques dans ses opérations dans le monde entier, le HCR s'est associé au Plan d'action mondial pour les solutions énergétiques durables en 2019. Ce Plan d'action mondial réunit des agences des Nations Unies et du secteur du développement, le secteur privé, des ONG, des instituts de recherche et des donateurs afin d'élaborer des réponses permettant d'améliorer l'accès des personnes déracinées et des populations d'accueil à des services énergétiques modernes, abordables, fiables et durables.

Le HCR a également collaboré avec GIZ pour améliorer l'accès à l'électricité et aux combustibles de cuisson dans les régions accueillant des réfugiés et stimuler l'utilisation de l'énergie durable dans les installations du HCR en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Le projet vise trois principales interventions : l'amélioration du cadre politique dans le secteur énergétique conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés ; l'accès fondé sur le marché à des énergies durables pour les infrastructures du HCR ; l'accès à des énergies durables pour les ménages, les entreprises et les institutions sociales.

Le HCR a également amplifié sa contribution aux objectifs de durabilité à l'échelle des Nations Unies en surveillant mieux ses émissions de carbone. En 2019, 100 bureaux du HCR, par rapport à 10 en 2018, ont participé au bilan environnemental qui porte sur les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets et la consommation d'eau. Cela a permis au HCR d'estimer les émissions de l'ensemble de l'organisation. Il a ultérieurement compensé ses émissions et a été déclaré climatiquement neutre pour la première fois.

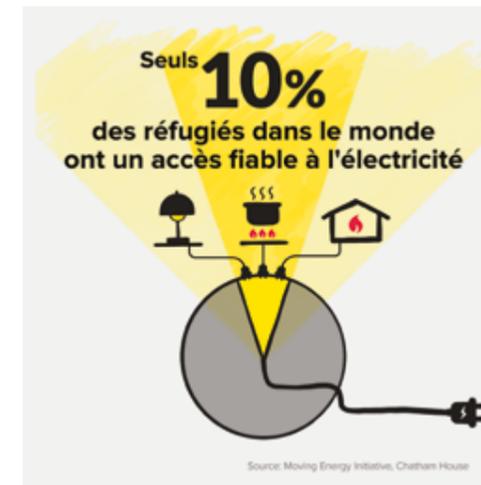
Une étude de l'agence Sida a démontré que convertir la source d'énergie des bureaux sur les terrain et remplacer l'utilisation du diesel par l'énergie solaire pourrait avoir un impact carbone et financier positif. Sur cette base, Sida a engagé un financement initial pour créer un fonds vert interne au HCR qui aiderait à convertir ses bureaux. Des énergies renouvelables seront fournies par des producteurs d'énergie indépendants issus du secteur privé et les économies seront réinvesties dans des conversions futures.

Le HCR et ses partenaires ont développé avec succès le programme de gaz de pétrole liquéfié (GPL) au Bangladesh, qui a permis non seulement de réduire la déforestation et les émissions nettes de carbone mais également de diminuer le risque de violences sexuelles et de genre

pour les femmes et les filles. Une enquête, menée en 2019 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a montré que la distribution de GPL dans le camp conduisait à ce qu'une famille Rohingya n'utilise aujourd'hui plus qu'un kilo de bois de chauffage par jour, contre 4,76 kilos avant le programme de distribution de GPL. Tandis que la demande de bois de

chauffage pour les ménages baissait de 80% dans le camp de Rohingyas, la nécessité de ramasser le bois dans les forêts diminuait aussi. Or, cela représente l'une des causes de violences sexuelles et de genre dans les zones accueillant des réfugiés (Voir l'aperçu sur l'Action pour le climat en 2019 pour plus de détails).

### Contraintes et besoins non satisfaits



Le HCR continue de rechercher des moyens innovants et rentables de fournir des services respectueux de l'environnement aux personnes relevant de sa compétence, tout en verdissant ses propres opérations.

Le HCR intègre de plus en plus les préoccupations environnementales dans ses divers activités et secteurs – dans le choix des matériaux pour les abris et lors de la passation des marchés – en minimisant, dans la mesure du possible, les impacts environnementaux négatifs.

Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès à un combustible de cuisson durable a nettement augmenté en 2019, mais environ 80% d'entre elles dépendent toujours d'énergies non propres et non durables pour cuisiner. Par conséquent, le HCR collabore avec le Partenariat mondial du GPL pour rédiger une note de synthèse portant sur un fonds mondial pour la création d'un marché GPL pour les réfugiés, pour lequel le HCR va solliciter le soutien de la communauté internationale.

### Stratégie mondiale pour l'énergie durable et Défi de l'énergie propre



En octobre 2019, le HCR a élaboré et lancé sa « Stratégie mondiale pour l'énergie durable 2019-2024 ». Cette stratégie vise à s'assurer que les besoins énergétiques prioritaires des personnes relevant de sa compétence pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage soient couverts de manière sûre et durable. Elle soutient tant les réfugiés que les communautés d'accueil. En décembre 2019, lors du Forum mondial sur les réfugiés, le Haut Commissaire a lancé le Défi de l'énergie propre en soulignant que son objectif était que « tous les sites d'installations de réfugiés et des communautés d'accueil voisines aient accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne d'ici 2030. » Le Défi fixe un agenda ambitieux et visionnaire, incitant à agir davantage par rapport à un objectif mesurable qui aide les réfugiés et les communautés d'accueil à avoir accès à une énergie propre tout en respectant les engagements en matière d'action climatique. Le Défi est conforme aux ODD et relève de l'Objectif 7 (garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable).



(en anglais)

## LES CAMPAGNES PUBLIQUES ET LE SOUTIEN DES AMBASSADEURS DE BONNE VOLONTÉ DU HCR



Une délégation d'étudiants réfugiés visite l'Université libre de Berlin lors de la Journée mondiale du réfugié 2019 en Allemagne.

### Les campagnes publiques

Poursuivant son plaidoyer pour renforcer l'empathie et le soutien en faveur des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides, le HCR s'efforce d'encourager le public à s'engager en participant à des plateformes mondiales comme la Journée mondiale du réfugié, la Distinction Nansen pour les réfugiés et la campagne #Jexiste pour mettre fin à l'apatridie.

À l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, le HCR a lancé le défi mondial **Avançons avec les réfugiés**. Des milliers de personnes se sont mobilisées à travers de nombreuses initiatives : elles ont notamment défilé, couru, dansé ou parcouru des kilomètres à vélo pour soutenir les réfugiés. De même, la campagne du secteur privé, 2 milliards de kilomètres pour la sécurité lancée en 2019, a mobilisé plus de 110 000 nouveaux sympathisants qui ont parcouru 30 millions de kilomètres en solidarité avec les réfugiés. La campagne a fait connaître le HCR à travers des événements (sportifs) majeurs, des applications de fitness, une couverture des médias et des réseaux sociaux, ainsi que des partenariats et a atteint plus de 870 millions de personnes dans le monde.

Le HCR a également lancé son Tour du monde 2019, qui a donné lieu à 280 événements de solidarité avec les réfugiés dans 190 villes à travers le monde. La campagne a porté un message fort et clair en faveur de l'inclusion des réfugiés, que ce soit lors de festivals gastronomiques et musicaux, de marches organisées par les communautés et de courses de 10 km. Plus de 225 villes dans 50 pays ont ajouté leur soutien à une déclaration mondiale en faveur de l'accueil et de l'inclusion des familles contraintes de fuir. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre de l'initiative des villes solidaires #Aveclesréfugiés, lancée il y a un an par le HCR. La campagne a aussi donné lieu à la diffusion de la série

Des villes solidaires  
#Aveclesréfugiés



vidéo «**Avançons avec les réfugiés**» dans laquelle six réfugiés et les personnes qui les ont accueillis à Beyrouth, Denver, Kuala Lumpur, Nairobi, Paris et Panama City expriment leurs valeurs communes.

De même, 25 personnes issues de groupes confessionnels ont affirmé leur engagement commun pour défendre la dignité des réfugiés par une protection effective, l'accès aux services sociaux, la réalisation des droits de l'homme et le renforcement des initiatives de consolidation de la paix.

Depuis 2016, la Coalition #Aveclesréfugiés a réuni des entités importantes de la société civile dans les domaines de la religion, du sport, de l'éducation, de l'économie, de la technologie et de l'action humanitaire, pour encourager les initiatives et maintenir la question de l'inclusion des réfugiés à l'agenda mondial. À la fin de l'année 2019, les membres de la Coalition comptaient 500 entreprises, universités, fondations, organisations confessionnelles et groupes de jeunes, issus de 82 pays. En 2019, la Coalition s'est faite l'écho de moments forts tels que la Journée mondiale du réfugié et le rapport annuel du HCR sur l'éducation, et ses groupes thématiques ont exprimé des engagements importants lors du Forum mondial sur les réfugiés.

La campagne décennale du HCR #Jexiste pour mettre fin à l'apatridie est arrivée à mi-parcours en 2019. Cette étape a été marquée par la tenue d'un Segment de haut niveau sur l'apatridie à l'occasion de la réunion du Comité exécutif en octobre. Tout au long de l'année, les actions positives des gouvernements et des ONG en direction des objectifs de la campagne ont été soulignées. C'est le cas en particulier de la République kirghize, qui est devenue le premier pays à résoudre tous les cas connus d'apatridie, une réalisation reconnue dans le choix du lauréat de la Distinction Nansen pour les réfugiés en 2019.

Série vidéo  
«**Avançons avec les réfugiés**»



(en anglais)

Voir la vidéo  
«**Que signifie être apatride ?**»



(en anglais)

© HCR/Mark Henley



### La Distinction Nansen pour les réfugiés

Depuis la création de la Distinction Nansen pour les réfugiés en 1954, plus de 60 personnes, groupes et organisations ont été récompensés pour leur dévouement et leur travail remarquable en faveur des personnes déracinées.

En 2019, la distinction a été décernée à M. Azizbek Ashurov, un avocat dont le travail a été déterminant pour faire de la République kirghize le premier pays du monde à mettre fin à l'apatridie. Elle marque la reconnaissance du dévouement de M. Ashurov, qui pendant seize années, a aidé des milliers de personnes devenues apatrides après la dissolution de l'Union soviétique, à acquérir la nationalité kirghize.

M. Ashurov utilisera le prix de 150 000 dollars associé à la distinction et financé par les gouvernements norvégien et suisse, pour prévenir l'apatridie future en République kirghize et dans la région, en créant à Osh un centre pour l'identité juridique et la nationalité ainsi que des cliniques juridiques à l'intention d'étudiants en droit.

Cinq lauréats régionaux se sont également vu décerner un certificat de la Distinction Nansen pour les réfugiés. Il s'agit de M. Évariste Mfaume, fondateur de l'ONG Solidarité des Volontaires pour l'Humanité en République démocratique du Congo, qui défend les droits des Congolais déplacés par les conflits ainsi que ceux des réfugiés et des communautés d'accueil ; de Mme Bianka Rodriguez, transsexuelle et directrice de l'ONG COMCAVIS TRANS, qui défend les droits des personnes LGBTI déplacées en El Salvador ; de M. Alberto Cairo, kinésithérapeute en Afghanistan et responsable du programme orthopédique du Comité international de la Croix-Rouge, qui pendant 30 ans a travaillé en Afghanistan pour fournir des prothèses aux blessés et les aider à trouver un travail ; de l'organisation Corridors humanitaires, un programme transfrontalier mis en place avec le gouvernement italien en 2015 pour permettre aux réfugiés particulièrement vulnérables de commencer une nouvelle vie en sécurité en Italie ; et de Mme Abeer Khreisha, une bénévole jordanienne connue comme «**la mère des Syriens**» pour l'aide qu'elle apporte aux réfugiés.



## Le soutien des Ambassadeurs de bonne volonté

« Si [...des réfugiés] se présentent sur le pas de notre porte pour se mettre en sécurité et trouver un refuge, nous avons tous le devoir individuel de les accueillir ».

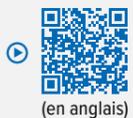
— Khaled Hosseini, romancier et Ambassadeur de bonne volonté du HCR

Grâce au soutien d'un groupe engagé et diversifié d'ambassadeurs de bonne volonté – de célébrités et de personnes influentes dans le monde entier – l'année 2019 a de nouveau permis au HCR de porter un discours fort en faveur des réfugiés à travers le monde. Ils ont donné généreusement de leur temps et sollicité leurs réseaux pour mener des activités de sensibilisation, renforcer la collecte de fonds et porter la voix des réfugiés. Leurs activités de plaidoyer se sont déroulées lors de 73 missions dans 27 pays. Elles ont touché des publics nouveaux et existants par centaines de millions à travers une diversité de supports médiatiques. Leur soutien a également encouragé les partenariats et permis de collecter des millions de dollars. En mettant en avant la dimension humaine de l'histoire des réfugiés à travers des projets innovants et créatifs, ils suscitent des vagues d'empathie qui relient les gens et les encouragent à faire la différence dans la vie des personnes déplacées et leurs communautés d'accueil.

Le Forum mondial sur les réfugiés a bénéficié du soutien important de personnalités qui soutiennent le HCR et de défenseurs des réfugiés à travers la campagne #ChacunCompte. La campagne a suscité des élans de solidarité autour de son message clé – « chacun a un rôle à jouer » – en plaidant pour l'inclusion, la compassion et la tolérance, et en donnant aux réfugiés la possibilité de s'exprimer et d'avoir une influence positive dans la société. La vidéo principale de la campagne a été vue 7 millions de fois. D'autres dialogues entre des sympathisants et des défenseurs des réfugiés, comme l'Ambassadeur de bonne volonté Ben Stiller et la mannequin sud-soudanaise Adut Akech, ont mis en lumière les histoires des réfugiés dans des débats publics et des discussions à travers le monde.

Lors d'un entretien intense et instructif avec la militante Maha Mamo lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie, l'Ambassadrice de bonne volonté Cate Blanchett a mis en avant la situation vécue par environ 10 millions d'apatrides dans le monde.

#ChacunCompte  
Film collectif des  
ambassadeurs de  
bonne volonté



(en anglais)



© HCR/Pierre Abbouy



© HCR/Pierre Abbouy

Des plateformes ont été fournies à de jeunes défenseurs des réfugiés, telle que Maya Ghazal, sympathisante de haut profil et réfugiée syrienne en formation pour devenir pilote. Elle a présenté son histoire et porté un formidable plaidoyer lors de nombreux événements au cours de l'année, notamment lors du Forum mondial sur les réfugiés, où elle a parlé de l'importance de l'éducation. Grâce à sa détermination, ses espoirs et sa résilience, Maya a commencé une nouvelle vie au Royaume-Uni et fait actuellement des études en ingénierie de l'aviation à l'université Brunel, avec l'aspiration de devenir la première femme pilote réfugiée syrienne. Elle est photographiée ici, après son premier vol en solo avec l'acteur britannique, Douglas Booth qui soutient le HCR depuis 2015. Il a rencontré en Sicile des survivants de la traversée de la Méditerranée et des familles réinstallées par des voies sûres et légales.

Ailleurs, Aya Mohammed Abdullah, sympathisante du HCR et réfugiée irakienne, s'est jointe à des orateurs de marque pour porter la voix des réfugiés lors du Forum Imagine : Femmes pour la paix, en Islande. Dans le même temps, le slam poétique puissant et touchant d'Emi Mahmoud, Ambassadrice de bonne volonté et réfugiée soudanaise, est devenue viral après son spectacle au festival de Sziget en Hongrie, avec 1,3 million de vues sur les réseaux sociaux.



© Lázaro Muñoz/RocketHub Photographers

## MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET À L'APATRIDIE

Le HCR est placé sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC). En 1958, l'ECOSOC a établi le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat (ExCom) suite à une résolution de l'Assemblée générale. Il a pour fonctions principales d'approuver les programmes du Haut Commissariat, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions et de surveiller les finances et la gestion de l'organisation.

L'ExCom tient une session annuelle à Genève, au mois d'octobre. La 70<sup>ème</sup> session a eu lieu du 7 au 11 octobre 2019. Des réunions du Comité permanent du Comité exécutif sont organisées à différentes dates au cours de l'année afin de poursuivre le travail entre les sessions plénières.

La participation à l'ExCom est fondée sur la base géographique la plus large possible parmi les États (membres des Nations Unies), ayant un intérêt manifeste et se consacrant à la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés. À la fin de 2019, l'ExCom comptait 106 membres – en bleu – dans le tableau ci-dessous qui présente également les pays signataires de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi qu'à la Convention de 1954 relatif au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

États parties aux Conventions et Membres de l'ExCom (en bleu)	Convention relative au statut des réfugiés et Protocole de 1967		Conventions relative au statut des apatrides et sur la réduction de l'apatridie					
	1951	1967	1954	1961	1951	1967	1954	1961
Afghanistan	2005	2005						
Afrique du Sud	1996	1996						
Albanie	1992	1992	2003	2003				
Algérie	1963	1967	1964					
Allemagne	1953	1969	1976	1977				
Angola	1981	1981	2019	2019				
Antigua-et-Barbuda	1995	1995	1988					
Argentine	1961	1967	1972	2014				
Arménie	1993	1993	1994	1994				
Australie	1954	1973	1973	1973				
Autriche	1954	1973	2008	1972				
Azerbaïdjan	1993	1993	1996	1996				
Bahamas	1993	1993						
Bangladesh								
Barbade			1972					
Bélarus	2001	2001						
Belgique	1953	1969	1960	2014				
Belize	1990	1990	2006	2015				
Bénin	1962	1970	2011	2011				
Bolivie (État plurinational de)	1982	1982	1983	1983				
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	1996				
Botswana	1969	1969	1969					
Brésil	1960	1972	1996	2007				
Bulgarie	1993	1993	2012	2012				
Burkina Faso	1980	1980	2012	2017				
Burundi	1963	1971						
Cabo Verde		1987						
Cambodge	1992	1992						
Cameroun	1961	1967						
Canada	1969	1969		1978				
Chili	1972	1972	2018	2018				
Chine	1982	1982						
Chypre	1963	1968						
Colombie	1961	1980	2019	2014				
Congo	1962	1970						
Costa Rica	1978	1978	1977	1977				
Côte d'Ivoire	1961	1970	2013	2013				
Croatie	1992	1992	1992	2011				
Danemark	1952	1968	1956	1977				
Djibouti	1977	1977						
Dominique	1994	1994						
Égypte	1981	1981						
El Salvador	1983	1983	2015					
Équateur	1955	1969	1970	2012				
Espagne	1978	1978	1997	2018				
Estonie	1997	1997						
Eswatini	2000	1969	1999	1999				
États-Unis d'Amérique		1968						
Éthiopie	1969	1969						
Fédération de Russie	1993	1993						
Fidji	1972	1972	1972					
Finlande	1968	1968	1968	2008				
France	1954	1971	1960					
Gabon	1964	1973						
Gambie	1966	1967	2014	2014				

L'Angola a adhéré aux Conventions de 1954 et 1961 en 2019.

La Colombie et Malte ont adhéré à la Convention de 1954 en 2019.

En 2019, le Burkina Faso, l'Islande, le Mali et Malte sont devenus des membres de l'ExCom, portant le nombre total des membres du Comité exécutif à 106.

	1951	1967	1954	1961		1951	1967	1954	1961
Géorgie	1999	1999	2011	2014	Pays-Bas	1956	1968	1962	1985
Ghana	1963	1968			Pérou	1964	1983	2014	2014
Grèce	1960	1968	1975		Philippines	1981	1981	2011	
Guatemala	1983	1983	2000	2001	Pologne	1991	1991		
Guinée	1965	1968	1962	2014	Portugal	1960	1976	2012	2012
Guinée-Bissau	1976	1976	2016	2016	République centrafricaine	1962	1967		
Guinée équatoriale	1986	1986			République de Corée	1992	1992	1962	
Haiti	1984	1984	2018	2018	République démocratique du Congo	1965	1975		
Honduras	1992	1992	2012	2012	République de Moldova	2002	2002	2012	2012
Hongrie	1989	1989	2001	2009	République dominicaine	1978	1978		
Îles Salomon	1995	1995			République-Unie de Tanzanie	1964	1968		
Inde					Roumanie	1991	1991	2006	2006
Iran (République islamique d')	1976	1976			Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1954	1968	1959	1966
Irlande	1956	1968	1962	1973	Rwanda	1980	1980	2006	2006
Islande	1955	1968			Saint Kitts et Nevis	2002			
Israël	1954	1968	1958		Saint-Siège	1956	1967		
Italie	1954	1972	1962	2015	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1993	2003	1999	
Jamaïque	1964	1980		2013	Samoa	1988	1994		
Japon	1981	1982			Sao Tomé-et-Principe	1978	1978		
Jordanie					Sénégal	1963	1967	2005	2005
Kazakhstan	1999	1999			Serbie	2001	2001	2001	2011
Kenya	1966	1981			Seychelles	1980	1980		
Kirghizistan	1996	1996			Sierra Leone	1981	1981	2016	2016
Kiribati			1983	1983	Slovaquie	1993	1993	2000	2000
Lesotho	1981	1981	1974	2004	Slovénie	1992	1992	1992	
Lettonie	1997	1997	1999	1992	Somalie	1978	1978		
Liban					Soudan	1974	1974		
Libéria	1964	1980	1964	2004	Soudan du Sud	2018	2018		
Libye			1989	1989	Suède	1954	1967	1965	1969
Liechtenstein	1957	1968	2009	2009	Suisse	1955	1968	1972	
Lituanie	1997	1997	2000	2013	Suriname	1978	1978		
Luxembourg	1953	1971	1960	2017	Tadjikistan	1993	1993		
Macédoine du Nord	1994	1994	1994		Tchad	1981	1981	1999	1999
Madagascar	1967				Tchéquie	1993	1993	2004	2001
Malawi	1987	1987	2009		Thaïlande				
Mali	1973	1973	2016	2016	Timor-Leste	2003	2003		
Malte	1971	1971	2019		Togo	1962	1969		
Maroc	1956	1971			Trinité-et-Tobago	2000	2000	1966	
Mauritanie	1987	1987			Tunisie	1957	1968	1969	2000
Mexique	2000	2000	2000		Turkménistan	1998	1998	2011	2012
Monaco	1954	2010			Turquie	1962	1968	2015	
Monténégro	2006	2006	2006	2013	Tuvalu	1986	1986		
Mozambique	1983	1989	2014	2014	Ukraine	2002	2002	2013	2013
Namibie	1995	1995			Uruguay	1970	1970	2004	2001
Nauru	2011	2011			Venezuela (République bolivarienne du)		1986		
Nicaragua	1980	1980	2013	2013	Yémen	1980	1980		
Niger	1961	1970	2014	1985	Zambie	1969	1969	1974	
Nigéria	1967	1968	2011	2011	Zimbabwe	1981	1981	1998	
Norvège	1953	1967	1956	1971					
Nouvelle-Zélande	1960	1973		2006					
Ouganda	1976	1976	1965						
Pakistan									
Panama	1978	1978	2011	2011					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1986	1986							
Paraguay	1970	1970	2014	2012					
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>147</b>	<b>94</b>	<b>74</b>					

# ACRONYMES

**3RP** Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne

**AGD** Age, genre et diversité (HCR)

**ASEAN** Association des nations de l'Asie du Sud-Est

**BIMS** Système biométrique de gestion de l'identité

**BMZ** Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne)

**CAE** Communauté d'Afrique de l'Est

**CCCM** Coordination et gestion des camps (groupe sectoriel)

**CCNUCC** Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

**CEA** Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)

**CEDEAO** Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest

**CERF** Fonds central pour les interventions d'urgence

**CIRGL** Conférence internationale sur la région des Grands Lacs

**CNUCED** Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

**COP 25** 25<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

**CRI** Articles de secours essentiels

**CRRF** Cadre d'action global pour les réfugiés

**DAFI** Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés

**DFID** Ministère du développement international (Grande Bretagne)

**DSR** Détermination du statut de réfugié

**ECHO** Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes (UE)

**ECOSOC** Conseil économique et social (Nations Unies)

**EPU** Examen périodique universel

**ERC** Coordinateur des secours d'urgence (Nations Unies)

**ERCM** Mécanisme d'appui conjoint aux pays de réinstallation émergents

**ETM** Mécanisme de transit d'urgence (HCR)

**ExCom** Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

**FAO** Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**FICR** Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**FMI** Fonds monétaire international

**FNUAP** Fonds des Nations Unies pour la population

**GAM** Malnutrition aiguë globale

**GCR** Pacte mondial sur les réfugiés

**GIZ** Agence allemande de coopération internationale

**GPC** Groupe sectoriel mondial chargé de la protection

**GRF** Forum mondial sur les réfugiés

**GSC** Groupe sectoriel mondial chargé des abris

**HALEP** Liste d'alerte pour la préparation aux urgences

**HCDH** Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Nations Unies)

**HRP** Plan de réponse humanitaire

**IASC** Comité permanent interorganisations

**IDA** Association internationale de développement (Banque mondiale)

**IDMC** Observatoire des situations de déplacement interne

**IDP** Personne déplacée interne

**IGAD** Autorité intergouvernementale pour le développement

**IYCF** Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

**JEA** Jeune expert associé

**JICA** Agence japonaise de coopération internationale

**LGBTI** Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués

**MERCOSUR** Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)

**MHPSS** Santé mentale et soutien psychosocial

**MSB** Agence suédoise pour la protection civile

**NCA** Nord de l'Amérique centrale

**NFI** Articles non alimentaires

**NRC** Conseil norvégien pour les réfugiés

**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques

**OCHA** Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)

**ODD** Objectif(s) de développement durable

**OIM** Organisation internationale pour les migrations

**OIT** Organisation internationale du Travail

**OMS** Organisation mondiale de la Santé

**ONG** Organisation non gouvernementale

**ONU-DC** Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

**ONU-Femmes** Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

**ONU-Habitat** Programme des Nations Unies pour les établissements humains

**ONUSIDA** Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

**OSCE** Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

**PAM** Programme alimentaire mondial

**PARR** Zones prioritaires de retour et de réintégration

**PNUD** Programme des Nations Unies pour le développement

**PNUE** Programme des Nations Unies pour l'environnement

**PRIMES** L'écosystème numérique d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité du HCR

**PSG** Priorités stratégiques globales (pour le HCR)

**RAHA** Zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés

**RBM** Gestion axée sur les résultats (pour le HCR)

**RCA** La République centrafricaine

**RDC** La République démocratique du Congo

**RHU** Unités de logement pour les réfugiés (pour le HCR)

**RRP** Plan de réponse pour les réfugiés

**SDC** Agence suisse pour le développement et la coopération

**SEA** Exploitation et abus sexuels

**SENS** Enquête standard élargie sur la nutrition (HCR)

**SGBV** Violences sexuelles et de genre

**SIDA** Agence suédoise de coopération internationale et de développement

**SSAR** Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, destinée à soutenir le rapatriement volontaire, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil

**THW** Technisches Hilfswerk (Agence fédérale allemande de secours technique)

**TIC** Technologies de l'information et des communications

**UA** Union africaine

**UE** Union européenne

**UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

**UNICEF** Fonds des Nations Unies pour l'enfance

**UICN** Union internationale pour la conservation de la nature

**UNPOL** Police des Nations unies

**VIH et SIDA** Virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise

**VNU** Volontaires des Nations Unies

**WASH** Eau, assainissement et hygiène

# CRÉDITS

---

Le HCR souhaite remercier tous les membres de son personnel au siège et sur le terrain, ainsi que les consultants, qui ont contribué à la préparation des parties narratives, financières et graphiques de cette publication.

Concept graphique : HCR.

Graphisme, production et impression : Unité d'impression, Service d'appui à la production, Office des Nations Unies à Genève (2004860F).

Les cartes reproduites dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du HCR quant au statut juridique des pays, territoires, ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les données dans ce document sont issues des statistiques les plus récentes dont dispose le HCR ou d'autres Agences des Nations unies. Pour tout rectificatif ultérieur à l'impression, prière de se référer aux pages « Publications » du site Global Focus (<http://reporting.unhcr.org>).

Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique sauf mention contraire.

HCR  
Case postale 2500  
1211 Genève 2  
Suisse  
Tél : 00 41 22 739 81 35  
Courriel : [HQGARS@unhcr.org](mailto:HQGARS@unhcr.org)  
<http://reporting.unhcr.org> and [www.unhcr.fr](http://www.unhcr.fr)  
[Twitter@UNHCRgov](https://twitter.com/UNHCRgov) | [Twitter@refugees](https://twitter.com/refugees) | Facebook | Instagram

Photo de couverture  
Une mère s'occupe de son bébé dans un hamac, dans le camp de réfugiés de Pintolandia, au Brésil.  
© HCR/Vincent Tremeau

reporting.unhcr.org  
www.unhcr.fr



Publié par le HCR  
Case postale 2500  
1211 Genève 2  
Suisse

Pour toutes informations et demandes,  
veuillez contacter:  
DRRM  
hqfr00@unhcr.org  
HGGARS@unhcr.org

Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees  
Facebook | Instagram

